REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

Armadio .

Scansia Lett.a C

N.° 7 . 9 - B 42

N NALE
B. Prov.
I
1310
NAPOLI
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III

B.P
I
1310–14

ESSAI

GÉNÉRAL DE TACTIQUE

PAR

GUIBERT.

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

Tome I.

C07h97

ESSAI
GÉNÉRAL DE TACTIQUE
PAR
GUIBERT,
NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE PAR SA VEUVE, SUR LES MANUSCRITS ET D'APRÈS LES CORRECTIONS DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

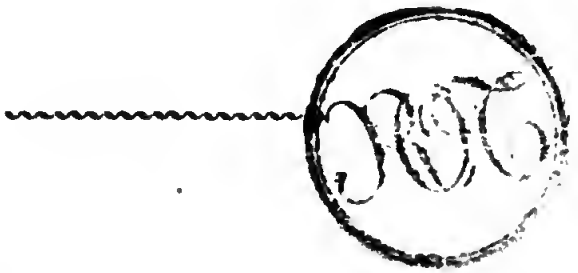

A PARIS,
CHEZ MAGIMEL, LIBRAIRE POUR L'ART MILITAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, n°. 73.

AN XII. — 1803.

TABLE GÉNÉRALE
DES CHAPITRES.

TOME PREMIER.

Epitre dédicatoire à ma Patrie. pag. 1

Discours Préliminaire. *Première Partie.* Tableau de la politique actuelle ; son parallèle avec celle des anciens ; ses vices ; obstacles qu'elle apporte à la prospérité et à la grandeur des peuples. 5

Seconde Partie. Tableau de l'art de la guerre, depuis le commencement du monde. Situation actuelle de cette science en Europe. Son parallèle avec ce qu'elle fut autrefois. Nécessité du rapport des constitutions militaires avec les constitutions politiques. Vices de tous nos gouvernemens modernes sur cet objet. 59

Plan d'un ouvrage intitulé : *La France Politique et Militaire.* 103

§. I. Rareté des bons ouvrages militaires ; obstacles qui l'ont occasionnée jusqu'ici. 129

§. II. Définition de la Tactique ; sa division ; son état actuel. 135

§. III. Influence que le génie des peuples, l'espèce de leur gouvernement et de leurs armes, ont sur la Tactique. 142

§. IV. Plan de cet Essai général de Tactique. 151

Partie première. Tactique élémentaire. Chapitre préliminaire. Éducation des Troupes. 155

TACTIQUE DE L'INFANTERIE. CHAP. I. Ordonnance de l'Infanterie; sa formation. Principes qui doivent déterminer l'une et l'autre. 166

CHAP. II. Ecole du soldat; maniement d'armes; formation des rangs et des files. 175

CHAP. III. De la Marche. 192

CHAP. IV. Des Feux. 232

CHAP. V. Des Evolutions. 252

CHAP. VI. Doublement des rangs. Ordonnance, et moyens dont l'Infanterie doit se servir pour combattre la Cavalerie. 257

CHAP. VII. Des Mouvemens de conversion. 271

CHAP. VIII. Des Formations en colonne. 279

CHAP. IX. Des Formations en bataille. 305

CHAP. X. Des Changemens de front. 356

ESSAI SUR LA TACTIQUE DE LA CAVALERIE. 361

CHAPITRE I Avantages de la Cavalerie; inconvénient de la rendre trop nombreuse dans les armées. 362

CHAP. II. Armure et équippement de la Cavalerie. 367

CHAP. III. Vélocité des mouvemens de la Cavalerie, la première et la plus avantageuse propriété de la Cavalerie. 377

CHAP. IV. Ordonnance de la Cavalerie. 381

CHAP. V. Ecole du Cavalier. 388

CHAP. VI. Analogie entre les mouvemens de la Cavalerie et ceux de l'Infanterie. 395

CHAP. VII. Des Formations en bataille. 401

CHAP. VIII. Mouvemens de charge. 409

DES TROUPES LEGERES. CHAP. I. Origine des Troupes légères; leur trop grand nombre, abus préjudiciable. 423

CHAP. II. Il est possible de créer un système de guerre qui rende les Troupes légères moins nécessaires, et sur-tout moins nombreuses. 431

CHAP. III. Les Troupes de ligne peuvent faire avec avantage le service, ou au moins une partie du service confié particulièrement aux Troupes légeres. 436

CHAP. IV. De la constitution des Troupes légères. 439

ESSAI SUR LA TACTIQUE DE L'ARTILLERIE.

CHAP. I. De l'Artillerie en général. Ses avantages trop élevés par les uns, et trop abaissés par les autres. 445

CHAP. II. Constitution actuelle de l'Artillerie. Parallèle de l'ancien système avec le nouveau. 455

CHAP. III. Inconvéniens d'une artillerie trop nombreuse. 461

CHAP. IV. Mouvemens de l'Artillerie. 472

CHAP. V. Exécution de l'Artillerie. 480

EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA PREMIERE PARTIE.

TACTIQUE DE L'INFANTERIE.

PLANCHE I. Ecole de la Marche.

II. Suite de l'Ecole de la Marche.

III. Feux obliques.

IV. Disposition de l'Infanterie en bataille contre la Cavalerie.

V. Formation d'un bataillon en colonne.

VI. Disposition de l'Infanterie en colonnes contre la Cavalerie.

VII. Déploiemens d'un bataillon.

VIII. Exemple de la manière dont on devroit exercer les troupes en plein champ. Régiment de quatre bataillons manœuvrant relativement à différentes natures de terrein.

IX. Parallèle des déploiemens modernes avec les anciennes manœuvres par les quelles les troupes se mettoient en bataille.

X. Changemens de front.

TACTIQUE DE LA CAVALERIE.

XI. Formations en colonnes, et déploiemens d'un régiment de quatre escadrons.

TACTIQUE DE L'ARTILLERIE.

XII. Formations en colonnes, et déploiemens de l'Artillerie.

NOTICE

SUR LES OUVRAGES

DE

GUIBERT.

LORSQUE les sociétés littéraires rappelleront à la France le souvenir de ses grands hommes et qu'elles exciteront l'éloquence à célébrer leurs travaux et leurs bienfaits, la vérité fera retentir autour du tombeau de GUIBERT les témoignages de l'admiration et de la reconnoissance nationale.

Qu'en attendant cette époque de la justice publique, les *Biographes* recueillent les détails intéressans de sa vie ; ils décri-

ront les soins particuliers que le père de Guibert (1), distingué par ses services, donna à l'éducation civile et militaire de son fils; ils diront que, le menant à l'armée dès l'âge de 14 ans, il dut pressentir que des talens rares, une imagination vive, un caractère prononcé, une ame indépendante, pouvoient lui donner à la fois des succès et des ennemis, de la réputation et des rivaux. Mais tel est le sort commun des hommes célèbres et des militaires illustres; placés entre la renommée et la calomnie, entre les ennemis de leur pays et les ennemis de leur gloire, ils ont également à redouter les traits de l'envie et les armes des combattans. Vivans, l'injustice les tourmente; morts, la gloire les couronne.

Ce spectacle que le père de Guibert s'empressa de montrer à son fils, ne l'éloigna

(1) Major général de l'armée commandée par le maréchal de Broglie.

ni de la culture pénible des sciences, ni de l'étude aride des détails de l'art militaire, ni du desir orageux d'une grande renommée. Dans l'âge où les passions et les plaisirs détournent presque tous les hommes des pensées fortes et des études abstraites, le jeune GUIBERT ne s'occupoit que des moyens d'être utile à son pays et d'avancer les progrès d'un art sur lequel son père lui avoit donné de justes notions et de grands exemples. Placé près de lui, (1) GUIBERT observe, étudie, et, même en exposant ses jours au hasard des combats, il prépare les matériaux d'un *Essai général sur l'art militaire.*

Une notice prescrit des bornes; le public n'est point une académie, et l'éloge le plus impartial, le plus véritable d'un grand écrivain se trouve dans ses ouvrages; c'est-là que son ame et son génie sont comme

(1) Employé dans l'état major de l'armée, il fit les six campagnes de la guerre d'Allemagne.

en dépôt pour être soumis au jugement incorruptible de la Postérité.

En publiant aujourd'hui une Edition des *Ouvrages militaires* de GUIBERT, le public verra que ses années sont pleines, et que, moissonné avant le temps prescrit par le cours ordinaire de la nature, il a autant travaillé à éclairer ses semblables et à servir sa Patrie, que beaucoup d'autres militaires et hommes de lettres, parvenus à un âge très-avancé.

Le véritable talent n'a pas besoin du secours des années.

Deux ouvrages, qui suffiroient seuls pour immortaliser la memoire d'un grand homme sont le fruit des premières et des dernières années de GUIBERT : ils ouvrent et ferment sa vie. Ce sont l'*Essai général de Tactique*, composé à 24 ans, et le *Traité de la Force publique* (1), composé à 47 ans, époque de sa mort, en 1790.

(1) Le journal des savans du mois d'août 1790, en parlant des sages limites qui doivent être posées entre la

De même que ce dernier Ouvrage, qui fait partie de ses OEuvres politiques, a mis en évidence son amour désintéressé pour le bien public, de même la première de ces productions a mis le sceau à sa gloire; c'est le propre du génie de marquer d'un grand trait son entrée dans la carrière.

GUIBERT a dédié l'Essai général de Tactique à un Mécène inconnu dans les monarchies; il l'adresse à sa *PATRIE*.

légion citoyenne et la *légion militaire*, dont l'une est une force de paix et l'autre une force de guerre, invoque les ouvrages de GUIBERT, comme seuls capables de faire mesurer facilement et d'un coup-d'œil la distance qui sépare les fonctions de cette double force publique, malgré quelques traits de ressemblance qu'elles ont dans leur appareil.

« Jamais ces limites n'ont été mieux posées, dit ce jour-
» nal, que dans l'Ouvrage de la Force publique du célè-
» bre GUIBERT que la mort vient d'enlever aux lettres
» et à ses amis, auxquels il étoit si cher parce qu'il en
» étoit mieux connu. »

Voyez ce journal page 530.

La première partie du Discours préliminaire présente le tableau le plus vaste, le plus lumineux, le plus philosophique qui ait été encore tracé de la politique moderne, avec ses vices et ses obstacles à la prospérité et à la grandeur des peuples.

Au milieu des pensées libérales et hardies, des conceptions profondes dont ce Discours préliminaire est rempli, on remarque une prédiction bien extraordinaire des grands événemens qui devoient arriver en France par suite des abus innombrables introduits dans la constitution militaire ; abus qu'il eut le courage de dénoncer. C'est sous ce rapport qu'une personne d'esprit a dit en parlant de cet Ouvrage : « *La force de son génie lui fit devancer l'avenir sans s'égarer dans les chimères ; ses vœux sont des projets, ses espérances sont des plans.* »

Ces vues générales de Guibert furent traitées d'abord *de rêves de sa jeunesse et d'exaltation de sa tête :* c'étoient les premiers cris de l'envie.

La seconde partie de ce Discours préliminaire offre le tableau rapide des progrès de l'art de la guerre depuis son origine.

C'est-là que l'Auteur paye un juste tribut au génie militaire du grand Frédéric, qui perfectionna cet art funeste et malheureusement nécessaire.

C'étoit aux militaires de toutes les nations qu'il appartenoit de juger le mieux l'*Essai général de Tactique*, ils ont prononcé depuis long-temps en épuisant toutes les éditions de cet Ouvrage.

Frédéric II mettoit *l'Essai général de Tactique* dans le très-petit nombre de livres dont il conseilloit la lecture à un général ; ce jugement seul est un éloge complet.

Washington *faisoit de cet Ouvrage le compagnon de sa gloire;* et BONAPARTE, qui le portoit avec lui dans les camps, a dit que *c'étoit un livre propre à former de grands*

hommes. Ainsi l'on peut dire que ce premier écrit, sorti de la plume de GUIBERT, a contribué au succès des armes qui ont produit et consolidé l'indépendance de deux grands peuples dans les deux hémisphères.

Un militaire qui avoit tous les vieux préjugés de son état, ouvertement appuyé par la protection d'un grand nom dans l'armée françoise, attaqua avec amertume, dans un écrit imprimé, le système nouveau que GUIBERT venoit de développer et de rendre à jamais célèbre et *classique;* mais GUIBERT, qui étoit devenu le guide des militaires de toutes les nations, mettant en précepte ce que le génie des *Condé*, des *Luxembourg*, des *Turenne* et des *Frédéric* avoit deviné et exécuté avec tant de succès dans les armées, crut devoir à la science autant qu'à lui-même de combattre et de réfuter les écrits dangereux et erronnés de M. *Menil Durand*. Il voulut empêcher que son faux système se reproduisît jamais; et, comme il le dit lui-même dans son Avant-propos (*Défense du Système*

de guerre moderne), « il est important de » détruire le système de M. Menil Durand. » Il s'agit de lui opposer un corps de raison et » de doctrine qui éclaire la masse du pu- » blic et qui mette la vérité sous sa sauve- » garde ; c'est toujours à la longue la voix » générale qui dicte des loix ; et les gou- » vernemens même sont gouvernés par » elle. »

Guibert composa alors un ouvrage qui a pour titre *Défense du Système de guerre moderne.* Les hommes superficiels crurent qu'il ne faisoit que défendre son *Essai général de Tactique*, et n'y apperçurent qu'une discussion polémique sur *l'ordre profond* et sur *l'ordre mince.* Mais les militaires instruits trouvèrent dans la *Défense du Système de guerre moderne* un ouvrage plein d'idées nouvelles et de développemens lumineux, une logique saine et forte, une connoissance approfondie et détaillée de l'art. Les militaires étrangers, ceux d'Allemagne sur-tout, se sont emparés

de cet Ouvrage, et lui portent une estime particulière.

A Guibert seul appartenoit de tracer l'influence que les constitutions militaires ont toujours exercée sur les constitutions civiles et politiques.

L'Auteur immortel de l'*Esprit des Loix* n'avoit attribué la décadence et la chute des empires qu'à des causes intérieures, au mépris des loix, à l'affoiblissement et à la perte des mœurs ; c'étoit le point de vue le plus naturel à l'homme occupé sans cesse d'histoire et de législation ; mais l'homme de guerre a un autre apperçu, il le doit à l'étude approfondie de son art et aux effets qu'il a produits dans tous les temps et dans tous les pays sur les formes, les principes et la durée des gouvernemens. Le militaire éclairé voit la chute des empires dans la perte de la discipline des armées, dans les variations d'armes et de tactique, dans les vicissitudes de l'art militaire, dans ses pas

vers la perfection ou la décadence. Il sent l'influence puissante qu'exercent les changemens de la constitution militaire sur toutes les branches de la constitution politique.

Depuis long-temps GUIBERT recueilloit dans l'histoire les faits militaires, les événemens politiques qui devoient composer les annales de la constitution militaire de France. Si l'envie eût respecté encore quelques années ce beau génie, nous donnerions aujourd'hui cette édition d'un Ouvrage digne d'être placé à côté de ceux de Montesquieu; nous posséderions *l'Histoire complette de la constitution militaire de France depuis l'invasion des Francs dans les Gaules;* mais la mort, en brisant sa plume, a dispersé, pour ainsi dire, les débris de ce monument qu'il alloit élever. Ils attendent que la nature reproduise un autre génie comme celui de GUIBERT ou de Montesquieu, pour rapprocher et réunir l'influence réciproque

des constitutions politiques et des constitutions militaires.

L'Éditeur se voit forcé à regret de ne déposer dans cette collection des OEuvres militaires de GUIBERT que les premières pierres de ce grand édifice : ce sont la *Préface* et l'*Introduction.* (1)

Dans le premier de ces morceaux, l'Auteur trace tout son plan; dans le second il parcourt en grand les variations qu'apportèrent dans l'état politique des Romains leurs institutions militaires. Cet apperçu vaste et profond devoit servir de point de comparaison à la constitution originaire des François, alterée par les révolutions de la constitution de l'armée.

Aujourd'hui l'influence de GUIBERT sur son siècle est incontestée. Il a avancé en Europe les progrès de l'art de la guerre. Ses ouvrages forment chaque jour des officiers

(1) Quoique ce dernier morceau ne soit pas entièrement achevé, on a cru devoir le publier dans l'état où il s'est trouvé lors de la mort de GUIBERT.

dans nos armées, ils dirigent la conduite des généraux ; et les éloges de *Catinat* et de *Frédéric* ont électrisé autant d'ames, que *l'Essai général de Tactique* a instruit de courages.

Ici se présente naturellement un parallèle entre deux hommes qui ont fait trace dans l'histoire de la Tactique. Lloyd a écrit la *philosophie de la guerre ;* GUIBERT a écrit en philosophe sur l'art défensif des empires. On aime à lire dans Lloyd le beau chapitre du *général*; mais on retrouve dans GUIBERT l'art plus rare encore de former des généraux.

Lloyd, militaire, fut chargé par le maréchal Lascy d'observer constamment le roi de Prusse; GUIBERT, littérateur, fut chargé par son propre génie de faire l'éloge de ce grand homme.

Tous deux, instruits par la méditation, par les voyages, par les comparaisons des diverses Tactiques européennes, ont éclairé leur belle théorie par une pratique constante ; tous deux se sont écartés des routes

et des sentiers connus ; tous deux ont rencontré de grands ennemis dans l'habitude, la mauvaise foi et l'envie.

Comme Lloyd, GUIBERT réunissoit les grandes vues politiques à la science militaire. Bien mieux que Lloyd, il joignit aux talens de l'homme de guerre, le dévouement constant que l'on doit à son pays.

Guerrier citoyen, philosophe éloquent, écrivain énergique, voyageur instruit, politique éclairé, observateur profond, poëte dramatique, littérateur aimable, il a honoré sa Patrie, perfectionné son art, illustré sa vie, et consolé l'humanité.

Sa plume a parcouru tous les genres (1).

Elle présente aux amateurs de voyages le résultat de ceux que GUIBERT a faits en *Allemagne*, en *Suisse*, dans le *Midi* et l'*Ouest de la France*; — aux poëtes, les

(1) Les ouvrages indiqués ici, et qui ne sont point compris dans les *OEuvres militaires* de GUIBERT, seront imprimés dans un supplément séparé de la présente édition, et en feront partie dans la suite.

ragédies du *Connétable de Bourbon*, des *Gracques* et d'*Anne de Bouleyn*; — aux orateurs, les *Eloges de Catinat*, de l'*Hospital* et de *Fréderic II*; — aux philosophes, l'*Essai d'une rédaction de Pacte ou de Contrat social*; — aux administrateurs publics, la *Lettre au ministre Choiseul sur la Corse*, les *Lettres d'un habitant de la campagne à un habitant de la capitale, sur un ouvrage célèbre* concernant l'administration des finances, et la *Lettre à l'Assemblée nationale constituante* en 1789; — aux politiques, le *Traité de la Force publique* et l'*Histoire de la constitution militaire de France*; — aux hommes de guerre, l'*Essai général de Tactique*, la *Défense du Systéme de guerre moderne*, et l'*Invitation à la Nation sur le monument à élever à Turenne*; — à ses calomniateurs, le *Discours aux trois ordres de l'assemblée du Berry en* 1789, et le *Discours de l'orateur des trois ordres aux états-généraux* (par un député); — à ses ennemis, le *Mé-*

moire relatif aux opérations du conseil de la guerre.

C'est avec ce cortége de travaux utiles, de productions célèbres, de vertus publiques et privées, que Guibert se présente à la postérité.

A MA PATRIE.

DÉDIER mon ouvrage à ma Patrie c'est le consacrer tout ensemble au Roi qui en est le père ; aux Ministres qui en sont les administrateurs ; à tous les Ordres de l'État qui en sont les membres ; à tous les François qui en sont les enfans. Eh ! puisse-t-on un jour rendre à ce saint nom de Patrie toute sa signification et son énergie ; en faire le cri de la Nation, le ralliement de tout ce qui compose l'État ! Puissent à la fois le maître et les sujets, les grands et les petits, s'honnorer du titre de citoyens, s'unir, s'appuyer, s'aimer par lui ! Cette confédération de tous les cœurs et de toutes les forces rendra la France aussi heureuse que je le desire.

J'entreprends de tracer le tableau politique et militaire de l'Europe. Je m'attache-

rai plus particulièrement à l'examen des États qui intéressent ma nation ; je m'arrêterai ensuite sur elle ; je considérerai sous ce double point de vue sa constitution, ses moyens, son génie, la situation de son militaire, qui sera mon objet principal. J'oserai parler de son administration, dévoiler ses abus, en chercher les remèdes ; élever enfin l'édifice d'une constitution, à la fois politique et militaire, d'une discipline nationale, d'une tactique complette ; me servant pour cela de tous les matériaux qui existent ; fouillant dans les débris de tous les siècles, et dans les connoissances actuelles de tous les peuples.

La vérité conduira ma plume. Sans la vérité, que seroient les hommes ? Elle est à l'univers moral, ce qu'est le soleil à l'univers physique. Elle le féconde et l'éclaire. Sans elle, le génie ne jette qu'une flamme incertaine et trompeuse. Sans elle, les rois, les ministres, les écrivains ne sont que d'illustres aveugles. Je lui dévoue mes travaux. Je parlerai avec la liberté qu'elle inspire ;

et, si quelquefois je suis forcé de m'imposer silence sur elle, du moins je proteste de ne rien dire volontairement qui la blesse.

Loin de nous ce préjugé qui accuse la philosophie d'éteindre le patriotisme. Elle l'ennoblit. Elle l'empêche de dégénérer en orgeuil. Eclairé par elle, le citoyen s'attache à sa nation sans fanatisme, et il ne hait, ou ne méprise pas les autres peuples. Il desire la prospérité de son pays, et il gémiroit de le voir s'élever sur l'esclavage et sur le malheur des pays voisins. Il chérit tous les hommes comme ses semblables, et s'il porte à ses compatriotes un sentiment de prédilection, c'est celui qu'un frère a pour ses frères. Amour de la patrie, c'est ainsi que tu te fais sentir à mon cœur! Je pourrai donc être utile à mes concitoyens, et ne pas déplaire aux étrangers. Je pourrai écrire pour la France, et être lu du reste de l'Europe.

Je ne m'effraye, ni de l'immensité de mon projet, ni de mon âge, ni de la foiblesse de mes talens. Ainsi Colomb, partant pour dé-

couvrir un nouveau monde, ne recula point à la vue de l'Océan et du frêle vaisseau qui devoit le porter. J'ai sa hardiesse, je n'aurai peut-être pas son succès. Mais si je m'égare, si j'embrasse quelquefois la chimère du mieux impossible, qu'on me plaigne, et qu'on me pardonne. Le délire d'un citoyen, qui rêve au bonheur de sa patrie, a quelque chose de respectable.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Tableau de la Politique actuelle ; son parallele avec celle des anciens ; ses vices ; obstacles qu'elle apporte à la prospérité et à la grandeur des peuples.

SI l'on entend par *Politique*, l'art de négocier, ou plutôt d'intriguer ; celui de fomenter sourdement quelque révolution, de lier ou de rompre, dans l'obscurité des cabinets, quelques traités d'alliance, de paix, de mariage ou de commerce ; nous sommes, sans doute, à cet égard, supérieurs aux anciens ; nous y apportons plus de finesse et plus d'esprit qu'eux. Mais, si la politique est la science vaste et sublime de régir un État, au-dedans et au-dehors ; de diriger les intérêts particuliers vers l'intérêt général ; de

rendre les peuples heureux, et de les attacher à leurs gouvernemens, convenons qu'elle est totalement inconnue à nos administrateurs modernes, que nos Richelieu, nos Colbert, nos d'Ossat, nos d'Estrades, ne peuvent se comparer aux Licurgue, aux Périclès, aux Numa, aux grands hommes d'état de la Grèce et de Rome. Convenons que le sénat Romain, dans le temps de sa splendeur, nous rappelle cet Atlas fabuleux, qui soutenoit le fardeau du monde; tandis que nos gouvernemens ne sont que des machines frêles et compliquées, auxquelles la fortune et les circonstances impriment des mouvemens irréguliers, incertains et passagers comme elles.

Je ne suis point admirateur aveugle des anciens. Je sais ce qu'une longue suite de siècles, les ténèbres de l'ignorance, le prestige de l'histoire, la prévention de nos esprits, leur prêtent de colossal et de merveilleux. Je sais que, de même que les astres voisins de l'horison se peignent plus grands à nos yeux, que quand, plus rapprochés de nous, ils s'é-

lèvent sur nos têtes, les héros, les évènemens que nous appercevons dans le lointain de l'antiquité, acquièrent, à nos regards, une grandeur que n'ont jamais les objets contemporains. Fortifié contre cette illusion, je ne juge presque jamais les choses telles que l'histoire me les représente. Je ne me peins point des hommes au-dessus de l'humanité. Je rabaisse les héros à la mesure possible de perfection que le cœur humain comporte. Je cherche à démêler, dans les évènemens, l'influence que le hasard a pu avoir sur eux, les ressorts, et quelquefois les fils imperceptibles qui en ont été les causes. Ainsi je n'ai point une vénération enthousiaste pour le gouvernement de l'ancienne Rome. Je ne prétends point qu'il ait été parfait. Il ne l'étoit point, puisqu'il a eu ses secousses, sa décadence, et sa fin. Il ne pouvoit pas l'être, puisqu'il étoit l'ouvrage des hommes. Mais, si ce gouvernement imprima, pendant cinq cents ans, un caractère de vigueur et de majesté, au peuple qui vécut sous lui; s'il y fit germer plus de citoyens et de héros, que le reste

de la terre n'en a peut-être porté depuis ; si même, dans le temps de sa corruption, les vices de ce peuple eurent quelquefois une grandeur et une énergie qui forcent à l'étonnement ; si ce peuple enfin devint le maître du monde, je dois alors attribuer des effets aussi grands, aussi soutenus, à des causes puissantes et constantes. Je puis, sans me tromper, assurer que ce gouvernement étoit plus vigoureux ; que sa politique étoit plus vaste, plus profonde que celle de tous les États qui s'offrent à moi.

J'admire donc la politique des Romains dans leurs beaux jours, lorsque je la vois fondée sur un plan fixe ; lorsque ce plan a pour bâse le patriotisme et la vertu ; lorsque je vois Rome naissante, n'être qu'une colonie foible et sans appui, devenir rapidement une ville ; s'aggrandir sans cesse, vaincre tous ses voisins qui étoient ses ennemis ; s'en faire des citoyens ou des alliés ; se fortifier ainsi en s'étendant, comme un fleuve se grossit par les eaux qu'il reçoit dans son cours. J'admire cette politique, quand je vois Rome n'avoir

jamais qu'une guerre à la fois; ne jamais poser les armes, que l'honneur du nom Romain ne soit satisfait; ne pas s'aveugler par ses succès; ne pas se laisser abattre par les revers; devenir la proie des Gaulois et des flammes, et renaître de ses cendres. J'admire Rome enfin, quand j'examine sa constitution militaire, liée à sa constitution politique; les lois de sa milice; l'éducation de sa jeunesse; ses grands hommes, passant indifféremment par toutes les charges de l'État, parce qu'ils étoient propres à les remplir toutes; ses citoyens fiers du nom de leur patrie, et se croyant supérieurs aux rois qu'ils étoient accoutumés à vaincre. Je dis que peut-être il y a eu, dans quelques coins de l'Univers, une nation obscure et paisible, dont les membres ont été plus heureux; mais que certainement jamais peuple n'a eu autant de grandeur, autant de gloire, et n'en a autant mérité par son courage et par ses vertus.

Maintenant quel tableau offre, en opposition, l'Europe politique, au philosophe qui la contemple? Des administrations ty-

ranniques, ignorantes, ou foibles ; les forces des nations étouffées sous leurs vices ; les intérêts particuliers prévalant sur le bien public ; les mœurs, ce supplément des lois souvent plus efficace qu'elles, négligées ou corrompues ; l'oppression des peuples réduite en système ; les dépenses des administrations plus fortes que leurs recettes ; les impôts au-dessus des facultés des contribuables ; la population peu nombreuse et clairsemée ; les arts de premier besoin négligés, pour les arts frivoles ; le luxe minant sourdement tous les États ; les gouvernemens enfin indifférens au sort des peuples, et les peuples, par réprésailles, indifférens aux succès des gouvernemens.

Fatigué de tant de maux, si le philosophe trouve à reposer sa vue sur des objets plus consolans, c'est sur quelques petits États qui ne sont que des points dans l'Europe ; c'est sur quelques vérités morales et politiques, qui, filtrant lentement à travers les erreurs, se développeront peu à peu, parviendront peut-être un jour aux hommes

principaux des nations, s'assiéront sur les trônes, et rendront la postérité plus heureuse.

Tel est particulièrement l'état de malaise et d'anxiété des peuples, sous la plupart des gouvernemens, qu'ils y vivent avec dégoût et machinalement; que, s'ils avoient la force de briser les liens qui les attachent, ils se donneroient d'autres lois et d'autres administrateurs. On verroit alors la moitié de l'Allemagne chasser les petits princes sous lesquels elle gémit; la Castille, l'Arragon, l'Irlande rappeller ses rois; la Toscane, ses ducs (1); la Flandre, ses comtes; tant d'autres États, leurs anciens souverains qui vivoient au milieu d'eux sans luxe, et du revenu de leurs domaines. On verroit presque toutes les provinces se séparer de leur métropole; presque tous les gouvernemens se dissoudre, ou changer de forme.

(1) Depuis que ceci est écrit, elle les a retrouvés dans le jeune Souverain qui régne sur elle. Il est occupé de la vivifier, de la rendre heureuse. Saisissons l'occasion douce et rare de rendre hommage à un Prince qui sent le prix du bonheur et de l'amour des hommes.

Mais que dis-je? Telle est en même temps la foiblesse des peuples, que, mécontens, ils murmurent et restent dans la même situation. Ils y sont enchaînés par l'habitude et par les vices.

Cette fermentation impuissante est une des plus grandes preuves de la mauvaise constitution de nos gouvernemens. Car, d'une part, les peuples souffrent et se plaignent, de l'autre ils ont perdu toute espèce de ressort. Chacun vit pour soi, cherchant à se mettre à couvert des maux publics, à en profiter, ou à s'étourdir sur eux. Au milieu de cette foiblesse générale, les gouvernemens, foibles eux-mêmes; mais, par là, féconds en petits moyens, étendent leur autorité, et l'appesantissent. Ils semblent être en guerre secrète avec leurs sujets. Ils en corrompent une partie pour dominer l'autre. Ils craignent que les lumières ne s'étendent, parce qu'ils savent qu'elles éclairent les peuples sur leurs droits, et sur les fautes de ceux qui les gouvernent. Ils fomentent le luxe, parce qu'ils savent que le luxe

énerve les courages. Comme ils ont dans leurs mains presque tout l'or des États, ils font de l'or le grand ressort de l'administration ; ils en font le moyen de la considération et de l'avancement des particuliers ; la solde du vice qu'il augmente ; la récompense de la vertu qu'il avilit ; l'objet de la cupidité de tous les citoyens. Ils repompent ensuite, par des opérations fiscales, cet or que leur prodigalité a répandu ; circulation funeste, et dont l'effet est de ruiner une partie des nations, pour enchaîner l'autre. C'est enfin cet art malheureux de diviser, d'affoiblir, de dégrader, pour mieux dominer, d'opprimer sans révolter, qu'on appele *science de gouvernement*, dans la plupart des cours.

Le philosophe sera-t-il plus satisfait, quand il jetera les yeux sur l'Europe militaire ? Il y verra toutes les constitutions servilement calquées les unes sur les autres ; les peuples du Midi ayant la même discipline que ceux du Nord ; le génie des nations en contradiction avec les lois de leur milice ; la profession de soldat abandonnée à la classe

la plus vile et la plus misérable des citoyens; le soldat, sous ses drapeaux, continuant d'être malheureux et méprisé; les armées plus nombreuses, à proportion, que les nations qui les entretiennent; onéreuses à ces nations pendant la paix; ne suffisant pas pour les rassurer à la guerre, parce que le reste du peuple n'est qu'une multitude timide et amollie. Il remarquera, en passant, qu'on a fait quelques progrès sur la tactique, et sur d'autres branches de l'art militaire; il admirera quelques morceaux de détail dans nos constitutions, le génie du roi de Prusse, l'essor momentané qu'il a donné à sa nation; mais il se demandera, où est une milice constituée sur des principes solides? Où est un peuple guerrier, ennemi du luxe, ami des travaux, et porté à la gloire par ses lois?

N'attribuons en effet qu'en partie à la vigilance actuelle de tous les peuples sur les démarches de leurs voisins, à la correspondance de toutes les cours, au système d'équilibre établi en Europe, l'impossibilité

où sont les nations de s'étendre et de conquérir. Elle provient plutôt de ce qu'aucune de ces nations n'est décisivement supérieure aux autres, par ses mœurs et sa constitution ; de ce qu'elles sont toutes contenues dans leur sphère, par la foiblesse et la ressemblance de leurs gouvernemens.

Que peut-il résulter aujourd'hui de nos guerres ? Les Etats n'ont ni trésors, ni excédent de population. Leurs dépenses de paix sont déjà au-dessus de leurs recettes. Cependant on se déclare la guerre. On entre en campagne avec des armées qu'on ne peut ni recruter, ni payer. Vainqueur, ou vaincu, on s'épuise à peu près également. La masse des dettes nationales s'accroît. Le crédit baisse. L'argent manque. Les flottes ne trouvent plus de matelots, ni les armées de soldats. Les ministres, de part et d'autre, sentent qu'il est temps de négocier. La paix se fait. Quelques colonies ou provinces changent de maître. Souvent la source des querelles n'est pas fermée, et chacun reste assis

sur ses débris, occupé à payer ses dettes, et à aiguiser ses armes.

Mais, supposons qu'il s'élevât en Europe un peuple vigoureux, de génie, de moyens, et de gouvernement; un peuple qui joignît à des vertus austères, et à une milice nationale, un plan fixe d'agrandissement, qui ne perdît pas de vue ce système, qui, sachant faire la guerre à peu de frais, et subsister par ses victoires, ne fût pas réduit à poser les armes, par des calculs de finance. On verroit ce peuple subjuguer ses voisins, et renverser nos foibles constitutions, comme l'aquilon plie de frêles roseaux.

Ce peuple ne s'élevera pas, parce qu'il ne reste en Europe aucune nation, à la fois puissante et neuve. Elles s'assimilent et se corrompent toutes, de proche en proche. Elles ont toutes des gouvernemens destructifs de tout sentiment de patriotisme et de vertu. Lorsque la corruption a fait de tels progrès, lorsqu'elle a attaqué les principes des administrations, les administrateurs, les cours des souverains, les berceaux de leurs enfans,

il est presque impossible d'espérer une régénération. Les lieux d'où elle pourroit venir, sont le foyer du mal. Un seul peuple étoit, au commencement de ce siècle, en position de devenir redoutable. Son souverain, qui étoit un grand homme, mais qu'on admire peut-être trop, n'en a pas profité. Une fausse politique fut la bâse de son systême. Il se hâta trop de polir sa nation. Il fit entrer dans ses États tous les arts de l'Europe; et, avec les arts, il introduisit les vices. Il appela la Russie, dans l'Ingrie, dans la Livonie, et, en rassemblant ainsi ses moyens à une des extrémités de ses États, il jeta dans la langueur le reste de son Empire. Il voulut jouir de son vivant. Il négligea les fruits pour les fleurs. S'il se fût moins pressé de prendre part à la politique de l'Europe, si, en attirant dans son pays les arts utiles, il eût repoussé ceux de luxe et de mollesse; si, au lieu de bâtir des villes, il eût défriché des campagnes; si, par trop de fréquentation avec les étrangers, il n'eût pas fait perdre à ses sujets cette âpreté sauvage,

avec laquelle ils eussent fait de grandes choses ; s'il n'eût répandu sur sa nation que les lumières nécessaires pour augmenter sa force, et qu'il eût habilement éloigné celles qui pouvoient l'affoiblir ; si, avec un pareil plan, il eût vécu plus long-temps, et que ses successeurs se fussent conduits par les mêmes principes, la Russie seroit aujourd'hui bien plus menaçante, et plus redoutable pour l'Europe. De ce vaste Empire fussent peut-être sorties de nos jours des peuplades endurcies et invincibles, qui auroient changé la face de nos contrées, ainsi que, des réservoirs du Nord, se répandirent autrefois ces flots de barbares qui inondèrent l'empire Romain. Ces peuplades eussent paru, avec un langage, des habillemens, des armes, des mœurs, une manière de faire la guerre, qui, en tout ou en partie, n'auroient pas été les nôtres ; et cet appareil nouveau eût, sans doute, contribué à ses victoires.

Si l'Europe n'a plus à craindre ces torrens dévastateurs, qui la couvrirent autre-

fois de sang et de ténèbres; si les vices, qui minent tous ses gouvernemens, semblent mettre une sorte d'équilibre entre eux, les nations de cette partie du monde, toutes foibles, toutes corrompues qu'elles sont, n'en jouissent pas de plus de tranquillité. Car telle est leur misérable politique, que des haînes nationales, des intérêts illusoires de commerce, ou d'ambition, les divisent sans cesse; que même, par les traités qui les pacifient, il reste toujours entre elles des germes de discussions, qui, après une trève périodique, les arment de nouveau l'une contre l'autre; que, si leurs phantômes politiques ne leur fournissent pas d'occasions de rupture, les fantaisies des ministres, les vaines étiquettes, les petites intrigues, dans lesquelles consistent aujourd'hui les négociations, en font bientôt naître des prétextes. Tel est enfin le genre de guerre adopté par toutes ces nations, qu'il consume leurs forces, et ne décide pas leurs querelles, que, vainqueur ou vaincu, chacun, à la paix, rentre à-peu-près dans ses

anciennes limites ; que de-là les guerres, effrayant moins les gouvernemens, en deviennent plus fréquentes. Ce sont des athletes timides, couverts de plaies, et toujours armés, qui s'épuisent à s'observer et à se craindre ; s'attaquent de temps en temps, pour s'en imposer mutuellement sur leurs forces ; rendent des combats foibles comme eux ; les suspendent quand leur sang coule, et conviennent d'une trève, pour essuyer leurs blessures.

Entre ces peuples, dont la foiblesse éternise les querelles, il se peut cependant qu'un jour il y ait des guerres plus décisives, et qui ébranlent les Empires. La corruption, répandue sur la surface de l'Europe, ne fait pas partout de progrès égaux. Les différences qui existent entre les gouvernemens, font que, chez les uns, elle se développe plus lentement, et chez les autres, avec plus de rapidité. Le mal devient ensuite plus ou moins dangereux, en raison des qualités des hommes qui gouvernent. Ici, de bonnes institutions, un souverain éclairé, un mi-

nistre vigoureux, servent de digue contre la corruption, remontent les ressorts du gouvernement, et font rétrograder l'état vers le haut de la roue. Là, gouvernement, souverain, ministres, tout est foible ou corrompu ; par conséquent tout se relâche, se détend, et l'État, entraîné avec une vîtesse que sa masse multiplie, descend rapidement vers sa ruine. Supposons ces deux États voisins l'un de l'autre ; que le premier ait à sa tête plusieurs grands hommes de suite ; que le second ait successivement deux ou trois souverains foibles ; que le regne de ces souverains, malheureux comme celui de Charles VI, soit long comme celui d'Auguste ; ce dernier État, chancelant, avili, démembré par son voisin, n'attendra plus qu'un orage qui détermine sa chûte ; enfin, par une conséquence de la supposition établie ci-dessus, dans la décadence générale, où le luxe et les erreurs politiques mettent toutes les nations, celles qui parcourront le moins rapidement la ligne de leur déclinaison ; celles qui s'arrêteront, ou rétrograde-

ront le plus souvent dans cette funeste marche, auront sur les autres l'ascendant de vigueur que la jeunesse a sur la maturité, la maturité sur la vieillesse, la vieillesse sur la décrépitude, pour s'affoiblir à leur tour, décliner, et faire place à des États mieux constitués, ou parce que quelque révolution les aura régénérés, ou parce qu'ils seront moins avancés dans leur carrière, ou parce qu'enfin, formés récemment des débris de quelqu'État anéanti, ils auront pour bâse le courage et les vertus qui font prospérer les nouveaux Empires.

Dans cette situation, quel devroit être le but de la politique des peuples? Celui de se fortifier au-dedans, plutôt que de chercher à s'étendre au-dehors; de se resserrer même s'ils ont des possessions trop étendues; et de faire, pour ainsi dire, en échange, des conquêtes sur eux-mêmes, en portant toutes les parties de leur administration au plus haut point de perfection; celui d'augmenter la puissance publique, par les vertus des particuliers, de travailler sur les lois, sur les

mœurs, sur les opinions ; celui en un mot de changer, ou de ralentir le cours funeste qui les entraîne vers leur ruine.

S'il est une nation, sur-tout, à laquelle convienne cette sage politique, et qui doive se hâter de l'embrasser, c'est la mienne qui, heureusement assise au milieu de l'Europe, sous la plus belle température, sur le sol le plus généralement fertile ; entourée, presque par-tout, de limites que la nature semble avoir posées, peut être assez puissante pour ne rien craindre et pour ne rien desirer. C'est la mienne, parce que, si j'ose le dire, c'est elle qui déchoit maintenant avec le plus de rapidité. Son gouvernement ne la soutient pas ; et les vices qui, par-tout ailleurs, ne se répandent que par imitation, nés chez elle, y sont plus invétérés, plus destructifs, et doivent la dévorer la première.

Comme le plan de cette régénération est le but de mon ouvrage, j'y reviendrai avec toute l'attention qu'il mérite. Achevons de peindre tout ce que la politique moderne a

d'erroné, et de contraire à la prospérité des peuples.

Toutes les parties du gouvernement ont entre elles des rapports immédiats et nécessaires. Ce sont des rameaux du même tronc. Il s'en faut bien cependant qu'elles soient conduites en conséquence. Dans presque tous les états de l'Europe, les différentes branches d'administration sont dirigées par des ministres particuliers, dont les vues et les intérêts se croisent et se nuisent. Chacun d'eux s'occupe exclusivement de son objet. On diroit que les autres départemens appartiennent à une nation étrangère. Heureux encore les États où ces ministres, jaloux l'un de l'autre, ne se traitent pas en ennemis.

Du peu de relation qui existe ainsi entre les différens départemens d'une administration, s'ensuivent ces projets, avantageux sous une face, et désavantageux sous les autres; ces encouragemens de commerce, qui découragent l'agriculture; ces édits financiers qui remplissent le fisc pendant quelques années, et ruinent les peuples pour

un siècle ; ces systêmes morcelés ; ces édifices politiques qui n'ont qu'une façade et point de fondemens ; ces demi-moyens, ces palliatifs, dont chaque ministre va plâtrant les maux qu'il apperçoit dans son département, sans calculer si ces remèdes ne seront pas funestes aux autres branches.

Jetons les yeux sur l'Europe, et observons plus en détail ces effets funestes. Les ministres Espagnols chassent les Maures. Ils oublient que ce sont des hommes, et que, sans une population nombreuse, un état ne peut prospérer. Ils envahissent le nouveau monde, y ouvrent des mines, et ne s'apperçoivent pas que l'Espagne reste en friche. Ils tyrannisent les Pays-Bas, et ne prévoyent pas qu'ils vont les révolter, qu'ils ne pourront pas les remettre sous le joug. Faute de calculer, qu'au-delà de certaines bornes, la grandeur d'un état n'est que foiblesse, faute de savoir sagement se borner à ce qu'on peut vivifier et défendre, ils veulent tout embrasser, Pays-Bas, Fran-

che-Comté, Roussillon, Italie, Portugal, et tout leur échappe.

Rapprochons-nous de nos temps. Ils ne sont pas plus sages. Richelieu veut étendre le pouvoir de son maître, ou plutôt le sien. Il veut abattre les grands, et détruire ces prérogatives, qui en faisoient les vassaux plutôt que les sujets des rois. Qu'il se fût servi pour cela de moyens vigoureux; qu'il eût ouvertement attaqué ce que les prétentions de la noblesse pouvoient apporter d'entraves à la force et au bonheur de la monarchie; qu'il eût étendu l'autorité par l'autorité même, j'admirerois, je bénirois son génie. Mais, pour mieux détruire cette noblesse, il la corrompt, il la dégrade, il lui fait quitter ses châteaux, parce qu'il sent que sa pauvreté et sa simplicité entretiennent sa vigueur; il l'attire à la cour où il prévoit qu'elle se ruinera par le luxe, et qu'elle dépendra ensuite du souverain, par les graces qu'elle sera réduite à mendier. Ce funeste système est suivi par Louis XIV et par ses ministres. Les mœurs de la nation

changent. La dégradation de la noblesse entraîne l'esclavage du peuple. Le fardeau de cette noblesse soudoyée et corrompue retombe sur ce peuple gémissant, qui devroit être soutenu par elle. Il ne reste bientôt plus, ni esprit national, ni énergie, ni vertus : et c'est-là ce Richelieu, dont le mausolée décore nos temples ; dont le lycée de notre éloquence répète sans cesse l'éloge mensonger ; et l'histoire qui devroit être l'asyle de la vérité, qui devroit prouver que les statues et les panégyriques sont presque toujours les monumens du préjugé ou de l'adulation, l'histoire éternise cette injuste réputation : elle appelle sublime la politique de cet ambitieux qui énerva sa nation, croyant fortifier le gouvernement ; comme si un bon gouvernement, au lieu d'abaisser sa nation, et de peser sur elle, ne devoit pas, au contraire, chercher à l'élever, en s'élevant du même mouvement avec elle et au-dessus d'elle.

Colbert, avec du génie, s'égare sur les vrais intérêts de la France. Il en fait un état

mercantille : il a vu la Hollande s'élever du sein de ses marais, et jouer un rôle en Europe. Il se dit : » l'or et le commerce sont les » mobiles de la prospérité publique. Je suis » ministre des finances, c'est à moi d'enri- » chir l'État ». Aussi-tôt les greniers se changent en manufactures, nos laboureurs en artisans. Une branche de l'administration se ranime et fleurit, tandis que le corps de l'arbre languit et se desséche.

Louvois veut la guerre, parce que Colbert veut la paix, parce que l'intérêt du ministre de la guerre est d'embarrasser le ministre des finances. Il échauffe l'ambition de son maître, il lui dit que la France n'a besoin que d'armées de terre, qu'au moyen d'elles l'Europe pliera sous ses lois. Bientôt la marine est négligée, les ports se ferment, toutes les autres parties de l'administration sont sacrifiées à la splendeur d'un seul département.

Louis XIV vient d'ajouter quelques provinces à la France. Il croit que, parce que son royaume a augmenté de surface, il s'est

accru en puissance. Il prend pour signes d'abondance et de richesse les étoffes de ses manufactures, et l'or des ses commerçans. Il s'éleve à un luxe de puissance, plus fort que ses moyens; croit que, nouveau Cadmus, ses ordonnances d'augmentation font sortir de terre les hommes tout armés; met tout son peuple en campagne; épuise la France dans le temps de ses victoires; la met à deux doigts de sa perte dans ses malheurs; meurt, et ne laisse après lui que dettes et misère, avec un genre de guerre, moins décisif et plus ruineux.

Voyons à l'époque de ce prince, et comme entraînés par son exemple, tous les gouvernemens de l'Europe forcer de moyens; grossir leurs armées, augmenter leurs impôts, étendre, à l'envie, leurs possessions, appeller les campagnes dans les villes, les provinces dans les capitales, les capitales dans les cours, prendre l'enflure pour la puissance, le luxe pour la richesse, l'éclat pour la gloire; faire enfin gémir les peuples, pour atteindre à un aggrandissement fu-

neste : politique malheureuse, et qui rappelle ce chevalet sur lequel Busiris allongeoit ses victimes, en leur brisant les membres.

Les puissances maritimes donnent dans une épidémie de commerce, qui n'est pas moins funeste. Elles veulent embrasser les deux poles, naviger sur toutes les mers, arborer leur pavillon sur toutes les côtes. Il s'élève entre elles une politique inconnue jusqu'alors, et digne d'un siècle barbare. Elles se ferment réciproquement leurs ports, ou ne les ouvrent qu'à de certaines denrées, et sous de certains droits. Elles oublient que le genre humain n'est qu'une vaste famille, subdivisée en plusieurs autres, appelées Françoise, Angloise, Hollandoise, Espagnole, etc. dont aucune ne peut être pleinement heureuse et puissante, sans une libre et entière correspondance d'échanges, de secours, de bienfaits, et de lumières.

Ce seroit un tableau bien intéressant et bien instructif, que celui de toutes les fautes qui ont été faites, depuis quelques siècles,

contre les principes de la saine politique. En s'accoutumant ainsi à examiner l'influence que ces fautes ont eu sur les évènemens, et les fautes nouvelles dont ces évènemens ont été la source à leur tour; en apprenant à démêler la trame de cet enchaînement fatal, on trouveroit la solution de la plupart des faits, si mal expliqués par les mots vagues de hasard et de fortune, trop prodigués dans nos histoires.

Une cause qui, dans la plupart des gouvernemens, contribue encore à rendre la politique si imparfaite, c'est la mobilité continuelle des ministères. Eh! Comment les lumières politiques pourroient elles s'y perpétuer et s'y étendre? L'intrigue et le hasard placent et déplacent les ministres. Elevés à ces postes, ils songent plus à les conserver qu'à les remplir. Fatigués par la cabale et l'envie, il ne leur reste ni la force, ni le temps de corriger les vices de l'administration. Le système de leur prédécesseur n'est jamais le leur. Supposons même ces ministres avec du génie. Ils sont hommes, il faut

qu'ils se forment des sous-ordres, des principes, un plan. Calculons donc : tant de fautes par leurs erreurs : tant par leurs passions : tant par les erreurs et les passions de leurs employés. Sont-ils sans génie ? Ils ne trouvent rien qui les instruise, ou les appuie. L'État n'ayant point de systême, ils n'y savent pas suppléer. Ils gouvernent comme ils vivent, du jour à la journée. Au lieu de maitriser les évènemens, ils sont maitrisés par eux. Les détails les absorbent. Ils tiennent dans leurs mains quelques fils de l'administration, et en laissent aller les grands ressorts.

L'histoire nous fait voir des rois qui ont gouverné leurs États eux-mêmes, ou des ministres qui ont gouverné leurs maîtres, procurer à leurs nations quelques succès éphémères. Richelieu fit de grandes choses. Louis XIV eut ses éclairs de bonheur. Alberoni parut un moment ranimer l'Espagne. La Prusse, élevée au-dessus de sa sphère, par les talens de son roi, étonne aujourd'hui l'Europe. Mais remarquons-le : jamais na-

tion n'a eu de prospérité réelle et durable, que quand, par la nature de son gouvernement, il y a eu un corps permanent, chargé de recueillir les lumières, de réduire les intérêts de l'Etat en systême, de prendre conseil du passé pour l'avenir, de faire, en un mot, sur le tillac de l'Etat, ce que fait le pilote à la poupe du vaisseau, observer la boussole, les nuages, les vents, les écueils, et tenir route en conséquence. C'est avec ce corps, que les dépositaires de la puissance exécutrice, rois, ministres, dictateurs, consuls, généraux, doivent venir se raccorder, consulter le systême général de l'Etat, et prendre des délibérations. Ainsi étoit constituée l'ancienne Rome. Ainsi l'est, à quelques égards, l'Angleterre par son parlement: image bien imparfaite d'ailleurs de la majesté et des vertus du sénat Romain.

Ceci me conduiroit à examiner quelle est la forme de gouvernement la plus propre à l'exécution d'un plan de grande et saine politique; mais c'est une question que je ne veux pas approfondir. Mes lecteurs jugeront

suffisamment par l'exposé que je ferai ci-après de ce que devroit être la politique, si un plan, qui doit embrasser toutes les parties de l'administration, la gloire publique et la félicité particulière, le bonheur de la génération présente et celui des générations futures; qui doit être conduit à sa fin sans relâche et à travers les évènemens de plusieurs siècles, peut être raisonnablement confié à un gouvernement qui est entre les mains d'un seul, et dont par conséquent les principes doivent varier, non-seulement à tous les changemens de règne, mais même à tous les changemens de ministère, à toutes les révolutions qui se font dans les caractères, les passions, l'esprit, l'âge, la santé des souverains et de leurs ministres; à un gouvernement qui, par conséquent, tour-à-tour vigoureux, foible, éclairé, ignorant, doit tour-à-tour s'élever, s'abaisser, se relever, décliner, et finir enfin, dans toutes ses secousses convulsives et irrégulières, par perdre son ressort, se briser et s'anéantir.

La politique, telle qu'elle s'offre à mes idées, est l'art de gouverner les peuples, et, envisagée sous ce vaste point de vue, est la science la plus intéressante qui existe. Elle doit avoir pour objet de rendre une nation heureuse au-dedans, et de la faire respecter au-dehors. De-là, elle se divise naturellement en deux parties ; POLITIQUE INTÉRIEURE, et POLITIQUE EXTÉRIEURE.

La première sert de bâse à la seconde. Tout ce qui prépare le bonheur et la puissance d'une société, est de son ressort : lois, mœurs, coutumes, préjugés, esprit national, justice, police, population, agriculture, commerce, revenus de la nation, dépenses du gouvernement, impôts, application de leur produit ; il faut qu'elle voie tous ces objets avec génie et réflexion ; qu'elle s'éleve au-dessus d'eux, pour appercevoir les rapports généraux et l'influence qui les lient les uns aux autres ; qu'elle s'en rapproche ensuite, pour les observer et en suivre les détails ; qu'elle ne s'occupe d'aucun exclusivement aux autres, parce qu'en

politique, ce qui fait fleurir trop ou trop tôt, une branche, épuise souvent et fait languir le rameau voisin, ou une autre branche éloignée. Il faut, en un mot, qu'elle conduise de front toutes les parties de l'administration ; et, pour cela, qu'elle se forme un système général ; qu'elle l'ait sans cesse devant soi, portant tour-à-tour les yeux sur lui, pour déterminer les opérations qu'il exige, sur le produit de ces opérations, pour voir s'il concourt à l'exécution du plan général.

Tandis que la politique intérieure prépare ainsi et perfectionne tous les moyens du dedans, la politique extérieure examine ce que le résultat de ces moyens peut donner à l'Etat de force et de considération au dehors ; et elle détermine sur cela son système. C'est à elle à connoître les rapports de toute espèce, qui lient sa nation avec les autres peuples ; à démêler les intérêts illusoires et apparens, d'avec les intérêts réels ; les alliances qui ne peuvent être que passageres et infructueuses, d'avec ces liaisons

utiles et permanentes que dictent la position topographique, ou les avantages respectifs des contractans. C'est à elle à calculer ensuite les forces militaires dont l'État a besoin pour en imposer à ses voisins, pour donner du poids à ses négociations. C'est à elle à constituer ses forces militaires relativement au génie et aux moyens de la nation; à les constituer sur-tout, de manière qu'elles ne soient pas au-dessus de ces moyens, parce qu'alors elles épuisent l'Etat, et ne lui donnent qu'une puissance factice et ruineuse. C'est à elle à y introduire le meilleur esprit, le plus grand courage, la plus savante discipline, parce qu'alors elles peuvent être moins nombreuses, et que cette réduction de nombre est un soulagement pour les peuples. Il me semble enfin entendre la politique intérieure, quand elle a préparé le dedans de l'Etat, disant à la politique extérieure : « Je vous remets une » nation heureuse et puissante; ses cam» pagnes sont fécondes; ses denrées sont » plus que suffisantes à ses besoins; la po-

» pulation y est nombreuse et encouragée ;
» les lois y sont respectées, les mœurs y
» sont pures ; le vice s'y cache ; la vertu s'y
» montre, et n'attend que d'être employée.
» Achevez mon ouvrage : faites considérer
» au-dehors ce peuple que je rends heu-
» reux au-dedans. Mettez à profit ce pa-
» triotisme que j'ai fait naître dans tous les
» cœurs, ces vertus guerrières dont j'ai fé-
» condé le germe ; formez des défenseurs à
» ces moissons ; que leur produit, qui n'est
» point absorbé par mes impôts, ne soit
» point dévoré des armées étrangeres, ap-
» pellez des étrangers dans ses ports. Ouvrez
» des débouchés à son commerce. Rendez
» son alliance précieuse. Faites redouter ses
» armes, et jamais son ambition. »

La politique intérieure ayant ainsi préparé une nation, quelles facilités ne trouve pas la politique extérieure, à déterminer le systême de ses intérêts vis à-vis de l'étranger, à former une milice redoutable ! Qu'il est aisé d'avoir des armées invincibles, dans un Etat où les sujets sont citoyens, où ils en

chérissent le gouvernement, où ils en aiment la gloire, où ils ne craignent point les travaux ! Qu'une nation devenue puissante par ses ressources intérieures, doit en retirer de considération au-dehors ! Qu'alors ses négociations diminuent de complication, et acquierent de poids ! Que sa manière de les conduire, peut devenir franche et ouverte ! C'est la foiblesse de nos gouvernemens qui met, dans leurs négociations, tant d'obliquité et de mauvaise foi. C'est elle qui fomente la division entre les peuples, qui tâche de corrompre réciproquement les membres des administrations. C'est elle qui fait que toutes les nations s'espionnent entr'elles ; que les unes soudoient les autres ; qu'elles achetent la paix ; qu'elles se suscitent mutuellement des troubles et des embarras. C'est elle qui dicte ces rivalités, en tout genre, basses et nuisibles ; cet empiètement perpétuel du commerce d'une nation sur le commerce de l'autre ; ces lois prohibitives ; ces droits qui repoussent l'étranger ; ces traités qui favo-

risent une nation, au préjudice des autres; ces calculs chimériques de balance d'exportation et d'importation : moyens misérables et compliqués, qui, au bout d'un siècle, n'ont rien ajouté à la puissance du gouvernement qui les a le plus adroitement employés. C'est la foiblesse de nos gouvernemens, en un mot, qui craint la prospérité des autres nations ; qui voudroit toutes les affoiblir, ou les corrompre : politique semblable à celle qui leur fait affoiblir ou corrompre leurs propres sujets : politique bien différente de celle d'un bon gouvernement qui, sans chercher à contrarier le bonheur et la puissance de ses voisins, tâcheroit de s'élever au-dessus par sa vigueur et par ses vertus.

C'est de même la foiblesse de nos gouvernemens, qui rend nos constitutions militaires si imparfaites et si ruineuses. C'est elle qui, ne pouvant faire des armées citoyennes, les fait si nombreuses. C'est elle qui, ne sachant les récompenser par l'honneur, les paye avec de l'or. C'est elle qui,

ne pouvant compter sur le courage et la fidélité des peuples, parce que les peuples sont énervés et mécontens, fait acheter au-dehors des milices stipendiaires. C'est elle qui hérisse les frontières de places. C'est elle enfin qui est occupée à éteindre les vertus guerrières dans les nations, à ne pas même les développer dans les troupes, parce qu'elle craindroit que de-là elles ne se répandissent chez les citoyens, et ne les armassent un jour contre les abus qui les oppriment. Je reviendrai, dans l'instant, sur ce qui concerne les constitutions militaires, cette partie de la politique si importante et si négligée. Achevons de dire ce qui empêche nos gouvernemens de se conduire d'après les principes de la science vaste et intéressante que je viens de définir.

Cette science, envisagée sous le point de vue que j'ai présenté, n'est traitée dans aucun ouvrage. Elle n'est l'objet de l'éducation d'aucun homme principal; peut-être pas même celui des recherches d'aucun particulier. De-là tous les hommes que la fortune

porte à la tête des administrations, ne sont pas des hommes d'Etat. Ils ont tout au plus étudié quelques parties de l'administration ; les autres leur sont inconnues. Ils les dirigent au hasard, et selon la routine établie. L'étude qu'ils ont faite de quelques parties de l'administration, devient même funeste aux autres parties ; parce qu'alors celles qu'ils connoissent, sont à leurs yeux les seules importantes, les seules privilégiées. Ils s'en occupent, à l'exclusion de celles qu'ils ne connoissent pas ; et ces dernières sont abandonnées à des *sous-ordres*.

On objectera peut-être, qu'il est impossible que l'esprit d'un seul homme embrasse toutes les parties d'une science aussi vaste. Comment faisoient donc les Romains qui passoient successivement par toutes les charges de la république ? Comment faisoient ces hommes, tour-à-tour édiles, questeurs, censeurs, tribuns, pontifes, consuls, généraux ? Ayons des gouvernemens qui le veuillent, qui le rendent nécessaire, qui dirigent en conséquence l'éducation publique;

nous aurons de ces esprits supérieurs et universels, qui font la gloire et les destins des empires. D'ailleurs est-ce un homme seul qui doit conduire tous les détails de l'administration d'un peuple? Plusieurs concourent à cet important ouvrage. Ils s'attachent chacun au détail d'une partie. Ils les approfondissent, ils les perfectionnent. Du concours des connoissances, répandues sur chaque branche, se forme ainsi, peu-à peu, cette masse de lumières, qui éclaire toute l'administration. Au milieu de ces hommes, il suffit qu'il s'élève, et il ne peut manquer de s'élever quelque génie vaste. Celui-là s'empare, si je peux m'exprimer ainsi, des connoissances de tous, crée, ou perfectionne le système politique, se place au haut de la machine, et lui imprime le mouvement. Pour diriger l'ensemble de l'administration, il n'est pas nécessaire qu'il ait approfondi les détails de toutes les parties. Il suffit qu'il connoisse ceux des parties principales, le résultat des autres, la relation que chacune d'elles doit avoir avec le

tout. Il suffit que, quand il aura besoin de descendre vers les détails d'une partie, pour éclairer les *sous-ordres* qui en sont chargés, ou pour la raccorder au système général, il ait ce tact subtil et précieux, qui voit et qui juge. Ainsi, dans la vaste carrière des mathématiques, chacun s'attache à un objet, et poursuit la vérité par des chemins différens. Les Newton, les Leibnitz, les d'Alembert, s'élèvent au faîte de la science, planent sur elle, se réservent l'étude des parties les plus difficiles; mais, chemin faisant, ils voient les progrès des autres branches, ils fixent les opinions, répandent leur méthode et leur génie sur la science entière. Ainsi, pour me servir d'une autre comparaison plus vaste, et qui réponde à l'importance de la science du gouvernement, dans la hiérarchie de ces intelligences que la mythologie de quelques peuples fait veiller sur l'univers, il y a des génies inférieurs qui sont chargés chacun d'un élément, et le grand Être, le génie universel, les domine et les dirige.

Il faut observer que la politique, en devenant plus parfaite, deviendroit moins difficile. L'imperfection d'une science ajoute presque toujours à sa difficulté. Les ténèbres de l'ignorance, les sophismes des préjugés, en enveloppent alors les principes. On les complique, on les multiplie. On croit par-là suppléer à leur insuffisance. La base de toutes les opérations étant fausse, les conséquences erronées s'accroissent chaque jour, elles s'embranchent les unes sur les autres. Bientôt s'élève une théorie d'erreurs, mille fois plus compliquée et plus difficile à saisir que ne le seroit l'enchaînement des vérités qui forme la science. C'est sur-tout dans la politique que les déviations ont des suites rapides et funestes. Quand cette science sera redressée, quand elle portera sur des principes sûrs et immuables, comme la justice et la vertu, elle deviendra simple et lumineuse. Elle rejettera tous ces moyens de détail, ces suppléments, ces palliatifs, dont la foiblesse a surchargé et corrompu toutes les parties de l'administration. En

proportion de ce qu'un Etat sera mieux constitué, de ce qu'il aura plus de puissance réelle, il deviendra plus facile à gouverner. les États foibles et mal constitués sont sans cesse le jouet des circonstances et de la fortune. Ils craignent les agitations du dedans, et les attaques du dehors. Entraînés par la politique de leurs voisins, ils sont presque toujours obligés de se mouvoir en sens contraire à leurs véritables intérêts. Ce n'est qu'à force de tyrannie, d'adresse, de petits moyens, d'obliquité, de mauvaise foi, qu'ils conservent une existence précaire et languissante. Ils ressemblent à ces foibles bâtimens, hasardés sur le vaste sein des mers. Obligés sans cesse de louvoyer, de changer de manœuvre, de tenir une route opposée à leur but, de respecter tous les vaisseaux qu'ils rencontrent, recherchant leur compagnie, tâchant de se mettre dans leur sillage; un nuage les alarme, une vague peut les couvrir, un écueil les briser.

Il n'en sera pas ainsi d'un État bien constitué et réellement puissant; je dis réelle-

ment, parce qu'il faut bien distinguer la puissance véritable, fondée sur la bonne proportion et constitution d'un État, d'avec l'apparence de la puissance, fondée sur une trop grande extension de possessions, sur des triomphes momentanés, sur les talens d'un grand homme, en un mot, sur tout ce qui peut ne pas durer; un tel État sera facile à gouverner, sa politique extérieure pourra être uniforme et stable. Il ne craindra rien de ses voisins, il ne voudra rien entreprendre sur eux. Au-dehors, il aura la considération qu'inspirent la modération et la force. Sur ses frontières veillera une milice redoutable et citoyenne. Au-dedans prospérera un peuple abondant et vertueux. Que lui importeront les intrigues des autres puissances, les passions des hommes qui les gouvernent, les guerres qui les déchirent? il ne sera pas jaloux de leur richesse. Il ne le sera pas de leurs conquêtes. Il n'ira pas les troubler dans leurs possessions lointaines. Il sait que trop s'étendre, c'est s'affoiblir; que des colonies

éloignées, si elles fournissent à un commerce de luxe, entretiennent les vices de la métropole ; que, si plus heureuses, elles peuvent tout tirer de leur sein, elles se fortifient et se détachent, tôt ou tard, de cette injuste métropole qui veut trop les asservir. Il n'empiétra pas sur leur commerce. Il n'aura besoin, ni de réglemens, ni de traités, ni de calculs de prétendue balance. Il sait que les denrées appellent les échanges ; que, pourvu qu'on leur applanisse des débouchés, elles s'y portent d'elles-mêmes et sans avoir besoin d'encouragement. A l'entrée de ses ports, aux barrières de ses frontières seront inscrits ces mots qui formeront tout le code de son commerce : Liberté, Sureté, Protection. Ces avenues toujours ouvertes, ne se fermeront que pour le luxe et les vices ; et il ne craindra pas que ces poisons funestes s'introduisent en fraude. Il ne se fait de contrebande, que quand il y a des acheteurs, que quand les objets sont prohibés par la tyrannie du gouvernement, ou par

l'avarice du fisc; que quand le gouvernement, inconséquent et foible, tonne contr'elle, et la tolère, ou la favorise en secret. Mais ici la politique intérieure sera vigilante et ferme; elle aura proscrit, dans l'opinion publique, le luxe et les vices. L'assentiment unanime de la nation les regardera comme les fléaux de sa prospérité. Où se cacheroient-ils dans cette terre, qui leur est étrangère? Dénoncés par tous les citoyens, poursuivis par le gouvernement, ils n'y trouveront point d'asyle.

Cet État aura rarement à négocier avec ses voisins. Presque tous les intérêts des autres nations lui seront indifférens. Il aura eu l'art de rendre sa prospérité indépendante d'elles. Peut-être n'entretiendra-t-il point d'ambassadeurs. Mais en revanche, il fera voyager des hommes éclairés, non pour aller épier les moyens de nuire à ses voisins, pour lever le plan de leurs côtes et de leurs places, pour espionner leurs démarches, les secrets de leurs cours, pour corrompre les membres de leur gouverne-

ment ; mais pour étudier, à visage découvert, les hommes, les sciences, les mœurs, les abus, le bien et le mal; pour donner partout une idée avantageuse de la nation; pour s'y montrer simples, instruits, vertueux ; pour rapporter ensuite à la patrie, le produit de leurs connoissances, comme les abeilles ingénieuses rapportent le suc des fleurs à leur ruche. Il accueillera à son tour les étrangers, et il les recevra, sans jalousie, sans soupçon. Il ne craindra pas qu'ils visitent ses arsenaux, ses ports, ses places, ses troupes. Il n'y a que la foiblesse ou l'ambition qui cache ses moyens. Un gouvernement puissant et modéré laisse voir les siens, sans méfiance et sans ostentation. Il les laisse voir, comme ses chemins, ses villes, ses campagnes, ses peuples : sûr que le spectacle de ses ressources fera désirer son amitié, et redouter ses armes.

L'État dont je parle, aura des possessions si rassemblées, si proportionées à ses moyens de défense, qu'il ne craindra point l'inimitié de ses voisins. Dans un tel État, on ne dis-

tinguera, ni le centre, ni les extrémités, toutes les parties seront également florissantes et vigoureuses. Toutes auront entre elles une communication si facile, un rapport si grand d'intérêts, que, là où sera le danger, là se rassembleront bientôt toutes les forces. Il aura une milice nerveuse, supérieure à celle de ses voisins, des citoyens heureux, intéressés à la défense de cette prospérité. Est-ce avec des stipendiaires, avec des troupes constituées comme le sont aujourd'hui toutes celles de l'Europe, qu'on viendra attaquer de tels hommes? Quelle différence les motifs et les préjugés apporteront dans le courage des deux partis!

Si enfin, malgré sa modération, il est offensé dans ses sujets, dans son territoire, dans son bonheur, il fera la guerre. Mais lorsqu'il la fera, ce sera avec tous les efforts de sa puissance; ce sera avec la ferme résolution de ne pas poser les armes, qu'on ne lui ait donné une réparation proportionnée à l'offense. Son genre de guerre ne sera pas même celui que tous les États ont adopté

aujourd'hui. Il ne voudra pas conquérir, pour garder ses conquêtes. Il fera plutôt des expéditions, que des établissemens. Terrible dans sa colère, il portera chez son ennemi la flamme et le fer. Il épouvantera, par ses vengeances, tous les peuples qui pourroient être tentés de troubler son repos. Et qu'on n'appelle pas barbarie, violation des prétendues lois de la guerre, ces représailles fondées sur les lois de la nature. On est venu insulter ce peuple heureux et pacifique. Il se souleve, il quitte ses foyers. Il périra, jusqu'au dernier, s'il le faut; mais il obtiendra satisfaction, il se vengera, il assurera, par l'éclat de cette vengeance, son repos futur. Ainsi la justice modérée, attentive à prévenir le crime, sait quand le crime est commis, se rendre inexorable, poursuivre le coupable, appésantir sur lui le glaive des lois, et ôter, par l'exemple, aux méchans commencés, la tentation de devenir criminels.

Cet État, vigilant à réprimer ses injures, ne sera, par sa politique, l'allié d'aucun

peuple ; mais il sera l'ami de tous. Il leur portera, sans cesse, des paroles de paix. Il sera, s'il se peut, le médiateur de leurs querelles, non par des vues intéressées, non pour mettre à profit sa médiation, non par rapport à des calculs chimériques de balance de pouvoir. J'ai déjà dit combien toutes ces combinaisons de politique moderne lui seroient indifférentes. Il offrira son arbitrage, parce que la paix est un bien, et qu'il en connoît le prix ; parce que la guerre interrompt la communication qui doit exister entre les peuples, et qu'à cet égard, elle est nuisible aux États qu'elle avoisine. De même les tremblemens de terre font sentir leurs contre-coups hors des limites de leur foyer. Il dira à ses voisins : « O » peuples ! ô mes frères ! pourquoi vous dé- » chirer ? Quelle fausse politique vous égare ? » Les nations ne sont point nées ennemies. » Elles sont les branches d'une même fa- » mille. Venez mettre à profit le spectacle » de ma prospérité. Venez recueillir mes lu- » mières, apportez-moi les vôtres. Je ne

» crains point que mes voisins deviennent » heureux et puissans. Plus ils le devien- » dront, plus ils s'attacheront à leur repos. » C'est de la félicité publique que naîtra la » paix universelle. »

Enfin l'Etat, que je peins, aura une administration simple, solide, facile à gouverner. Elle ressemblera à ces vastes machines qui, par des ressorts peu compliqués, produisent de grands effets : la force de cet Etat naîtra de sa force, sa prospérité de sa prospérité. Le temps, qui détruit tout, augmentera sa puissance. Il démentira ce préjugé vulgaire qui fait imaginer que les Empires sont soumis à une loi impérieuse de décadence et de ruine. Si l'on jete les yeux sur l'histoire, cette loi semble exister. Elle est écrite sur les débris de tant de trônes, sur les tombeaux de tant de peuples; mais elle n'est point irrésistible. Elle ne fait point partie de ce fatalisme qui sans cesse détruit et reproduit l'univers. Qu'un bon gouvernement soit la bâse d'un Empire, qu'il sache maintenir ses principes, l'Etat s'élèvera tou-

jours jusqu'à ce qu'il ait atteint le point de son ascendance, où est sa plus grande force. Si ce gouvernement est assez habile pour démêler ce point, par de-là lequel son élévation ne feroit que l'affoiblir, s'il sait l'y arrêter, s'il sait toujours l'y soutenir, l'Etat fixé à ce faîte de puissance, et inébranlablement affermi sur la mer orageuse des destins, pourra voir les évènemens et les siècles se briser à ses pieds.

O ma patrie! ce tableau ne sera peut-être pas toujours un rêve phantastique. Tu peux le réaliser: tu peux devenir cet Etat fortuné. Un jour peut-être, échappant aux vices de son siècle et placé dans des circonstances plus favorables, il s'élèvera sur ton trône un prince qui opérera cette grande révolution. Dans les écrits de quelques-uns de mes concitoyens, dans les miens peut-être, il en puisera le desir et les moyens. Il changera nos mœurs, il retrempera nos âmes; il redonnera du ressort au gouvernement; il portera le flambeau de la vérité dans toutes les parties de l'administration; il substi-

tuera à notre politique étroite et compliquée, la science vaste et sublime que j'ai tenté de peindre. Alors s'évanouiront ces fausses lumières qui nous égarent ; ces petits talens que nous honorons du nom de génie ; ces préjugés que nous appelons des principes. Alors s'écroulera le système monstrueux et compliqué des nos lois, de nos finances, de notre milice. Alors s'anéantiront devant cet homme supérieur, les réputations de ces souverains qu'on a encensés, de ces ministres qu'on a crus des hommes d'État. Il rendra la nation ce qu'elle peut devenir. Enfin, ayant mis le comble à sa prospérité, ne pouvant plus y ajouter, qu'en la rendant durable, il changera lui-même la forme du gouvernement. Il appelera autour du trône ses peuples devenus ses enfans. Il leur dira : « Je veux » vous rendre heureux après moi. Je vous » remets des droits trop étendus, dont je » n'ai point abusé, et dont je ne veux pas » que mes successeurs abusent. Je vous ap» pelle à partager avec moi le gouverne-

» ment. Je me réserve les honneurs de la » couronne, le droit de vous proposer des » lois sages, le pouvoir de les faire exécuter, » quand vous les aurez ratifiées, l'autorité » absolue, la dictature dans toutes les crises » qui menaceront l'État. Voici les statuts » de ce gouvernement nouveau, voici ses » lois : je ne vais plus régner que selon elles » et par elles. Que ma famille, qui va jurer » avec moi, me succéde à ces conditions. » Recevez nos sermens comme nous allons » recevoir les vôtres. Si de part ou d'autre » il y a des infracteurs, les lois seront leurs » juges. »

Quelle politique, que celle qui dicteroit à un roi tout-puissant cette résolution magnanime! Eh! croit-on que ce roi et ses successeurs en fussent moins heureux, en eussent moins d'autorité? Ce premier créateur d'un peuple nouveau seroit adoré de son ouvrage. Ses successeurs, tant qu'ils seroient vertueux, régneroient par le souvenir de leur ancêtre, par l'évidence du bien, par le despotisme des lois:

le seul qui affermisse les trônes, qui ne dégrade pas les peuples ; le seul qui soit fait pour les jours de lumière et de philosophie, qui commencent à se lever sur nos têtes.

SECONDE PARTIE.

Tableau de l'Art de la Guerre, depuis le commencement du monde. Situation actuelle de cette science en Europe. Son parallèle avec ce qu'elle fut autrefois. Nécessité du rapport des constitutions militaires avec les constitutions politiques. Vices de tous nos Gouvernemens modernes sur cet objet.

Il est triste d'imaginer que le premier art qu'aient inventé les hommes, ait été celui de se nuire, et que, depuis le commencement des siècles, on ait combiné plus de moyens pour détruire l'humanité, que pour la rendre heureuse. C'est cependant une vérité bien prouvée par l'histoire. Les passions naquirent avec le monde. Elles enfantèrent la guerre. Celle-ci produisit le desir de vaincre, et de se nuire avec plus de succès, l'art militaire enfin. D'abord foible à sa naissance, il ne fut, d'homme à homme,

que le talent de tirer parti de son adresse et de sa force. Il se borna, dans les premières familles, à la lutte, au pugilat, ou à l'escrime de quelques armes grossières. Bientôt il s'étendit avec les sociétés, il combina plus de moyens et de forces, il rassembla une plus grande quantité d'hommes. Il fut alors à-peu-près ce qu'il est aujourd'hui chez les peuples asiatiques, un amas de connoissances si informes, qu'on ne peut guère l'honorer du nom de science. Il s'éleva sur la terre des ambitieux; et cet art, perfectionné par eux, devint l'instrument de leur gloire. Il fit, dans leurs mains, le destin des nations. Il détruisit, ou conserva les empires: il précéda enfin, chez tous les peuples, les arts et les sciences, et y périt, à mesure que celles-ci s'étendirent.

Suivons l'art militaire dans ses révolutions. Nous le verrons parcourir successivement différentes parties du globe, portant tour-à-tour gloire et supériorité aux peuples qui le cultivèrent; fuyant les nations riches et éclairées; s'arrêtant, de pré-

férence, chez les nations agrestes et pauvres, parce que les âmes y ont plus de courage et d'énergie. Nous remarquerons particulièrement cinq ou six grandes époques, qui sont, à proprement parler, ses âges, et les temps, où il s'est fait de grands changemens dans les principes.

C'est chez les peuples d'Asie, chez les Perses sur-tout, que l'art de la guerre commença à prendre quelque consistance. Les Égyptiens, amis des sciences et de la paix, y firent toujours peu de progrès. Excepté sous Sésostris, ils ne furent jamais conquérans. Après la mort de Cyrus, le luxe lui fit quitter la Perse, et il passa chez les Grecs. Ce peuple ingénieux et brave, le perfectionna, et le réduisit en principes. Alexandre vint, l'étendit encore, et conquit l'Asie qui en avoit été le berceau. A cette époque, il parut au plus haut point de splendeur, et la phalange fut réputée la première ordonnance de l'univers.

Pendant ce temps-là, quelques Troyens, fugitifs et errans, s'établissoient sur les cô-

tes de l'Ausonie. Ils apportoient avec eux les principes de tactique échappés des ruines de Troie, et ceux que leur avoient appris les funestes succès des Grecs. Les habitans du pays, repoussés par leurs armes, finissoient par s'unir avec eux. Des aventuriers, descendans de cette colonie, bâtissoient un hameau à quelques lieues d'elle. Des brigands se joignoient à eux, et ce hameau devoit un jour être la capitale de l'univers. En songeant aux ténèbres répandues sur l'origine de Rome, à ses étrangers fondateurs, à ses grandes destinées, on se rappelle ces fleuves qui ne sont quelquefois, à leur source, que des ruisseaux ignorés. Tullus Hostilius, l'un des souverains de cet état naissant, lui créoit des lois, une milice, une tactique; et ainsi, tandis que les Grecs se croyoient le premier peuple militaire du monde, il s'élevoit à deux cents lieues d'eux, une nation nouvelle, une ordonnance totalement opposée à la leur, qui devoit enfin les vaincre et les faire oublier.

Les Romains, ambitieux et guerriers

par leur constitution, profitant des lumières et des fautes de tous les siècles, durent bientôt prendre l'ascendant sur tous les peuples connus. L'Italie divisée plia sous le joug. Carthage lutta quelque temps. Mais les talens d'Annibal ne purent la défendre contre les vices de son gouvernement, et la supériorité de celui de sa rivale. Elle eut le sort des nations riches et commerçantes. Elle fut vaincue. Les Grecs en éprouvèrent autant, et résistèrent encore moins. Amollis par le luxe et par les richesses, ils tendirent, les mains aux fers des Romains. Contens pourvu qu'on les laissât écrire, peindre et sculpter, ils se consoloient bassement en regnant, par les arts, sur un peuple qui leur enlevoit l'empire des armes.

Dans le dernier âge de la république, Rome se vit maîtresse du monde. Il n'y eut plus alors, dans l'univers connu, qu'une seule puissance, qu'une seule tactique. Toutes les institutions militaires étoient anéanties, ou fondues dans celles des Romains. L'art de la guerre parut donc, une seconde

fois, au plus haut point de sa splendeur. Mais ce moment ne pouvoit pas durer. Pour qu'une science, et celle-là particulièrement, se soutienne et s'étende, il faut que plusieurs nations à la fois s'y attachent, et la cultivent. Il faut qu'elles y soient excitées par l'ambition et la nécessité. Les Grecs étoient devenus guerriers par leurs divisions intestines, par l'ambition de leurs gouvernemens, par le besoin d'opposer du courage et des principes aux invasions des Perses. Les Romains s'étoient de même formés en défendant leurs foyers, en attaquant leurs voisins; voisins quelquefois, comme les Samnites, pauvres et redoutables; en combattant sur-tout de grands hommes, Annibal et Pyrrhus, qui les instruisirent à force de les vaincre. Mais, quand Rome régna paisiblement sur l'univers, quand elle n'eut plus d'ennemis que ses richesses et ses vices, la discipline dégénéra; l'art militaire ne fut plus qu'une étude de théorie et de spéculation, abandonnée à quelques légionnaires obscurs et méprisés. Les Par-

thes, les Gaulois, les Germains, attaquoient de toutes parts les frontières de l'Empire. Les légions, jusqu'alors invincibles, étoient souvent vaincues. Mais ces guerres lointaines n'alarmoient pas encore l'Italie. Les empereurs, assoupis sur leur trône, portoient à peine leurs regards aux extrémités de l'Empire. Ils ne voyoient pas l'abâtardissement de leur milice, et le précipice qui se creusoit sous leur grandeur.

Vespasien, Titus, Trajan, et quelques autres princes, remédièrent passagèrement à ces maux : ils rétablirent la discipline dans les troupes, ils firent la guerre eux-mêmes, et ils la firent avec succès. Mais, à ces grands hommes, succédoient des princes foibles, ou des tyrans. Les ressorts du gouvernement se relâchoient de nouveau, les plaies politiques devenoient plus profondes et plus incurables. Les légions vendoient l'Empire, au lieu de le défendre. Rome ne put survivre à tant de corruption. Des essaims de Goths, de Huns, de Vandales, attaquèrent l'Empire : ils vinrent avec le nombre et le

courage; et on ne leur opposa, ni le courage qui supplée quelquefois à la discipline, ni la discipline qui peut suppléer au courage. L'Empire ne fut plus, pendant un siècle et demi, qu'un colosse languissant et abattu, dont chacun s'arracha les dépouilles; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ces Romains avilis appeloient barbares, les peuples qui les subjuguoient: étrange aveuglement d'une nation qui n'avoit conservé que l'orgueil de ses ayeux, et qui faisoit consister sa grandeur dans son luxe et ses théâtres!

Il ne resta plus bientôt à l'univers, que le souvenir de cette puissance qui l'avoit enchaîné. Les papes s'assirent sur le trône de Rome: les Turcs sur celui de Constantinople. L'art militaire, déjà presqu'ignoré dans la décadence du Bas-Empire, se perdit entièrement sous ses ruines, et ne reparut en Europe que trois ou quatre siècles après. Pendant tout cet intervalle, et pendant les siècles qui le précédèrent, l'Europe fut sans tactique, sans discipline, et presque sans

troupes réglées. L'anarchie des gouvernemens, la tyrannie des Seigneurs féodaux, l'ignorance générale, l'opposition spirituelle qu'exerçoit le Clergé, empêchoient les arts de renaître. Tous les livres des anciens étoient entre les mains des prêtres; et ces prêtres avoient intérêt de maintenir l'Europe dans les ténèbres. Elles faisoient leur grandeur.

Qu'offre à nos yeux l'histoire des premiers siècles de notre monarchie, et de tous les États actuels? Des émigrations de Goths, battues par Clovis, ou par Mérouée, qui alloient au-devant d'elles avec des laboureurs rassemblés pour quinze jours seulement; des Germains et des Saxons subjugués par Charlemagne, parce qu'il étoit plus brave et plus puissant qu'eux; les incursions des Normans, héritiers du courage et de l'indiscipline des Vandales, leurs ayeux; par-tout des armées sans ordre et sans science; des batailles gagnées par le hasard, ou par la valeur, et jamais par la discipline; des conquêtes rapides comme

des torrens, et sur-tout dévastatrices, comme eux. Un prince, qui auroit paru alors avec du génie et de bonnes troupes, auroit soumis l'Europe. On n'a qu'à voir ce que fit Gustave avec vingt-cinq mille Suédois, dans un temps où elle entrevoyoit déjà le crépuscule de la renaissance des arts.

La découverte de la poudre ne perfectionna pas l'art militaire. Elle ne fit que fournir de nouveaux moyens de destruction, et porter le dernier coup à la chevalerie, institution que nos siècles de lumière doivent envier à ces temps d'ignorance! Les armes à feu retardèrent même vraisemblablement le progrès de la tactique, parce qu'alors les armées s'approchèrent moins, et qu'il entra encore plus de hasard et moins de combinaisons dans les batailles.

Gustave et Nassau parurent enfin. L'un combattoit pour la liberté de son pays, l'autre pour l'amour de la gloire. Tous deux étudièrent l'antiquité. Tous deux cherchèrent, dans les débris des siècles, les vestiges épars de la tactique et de la discipline. Peut-

être, admirateurs outrés des anciens, en appliquèrent-ils trop servilement les principes au temps où ils vécurent, et aux armes en usage alors. Peut-être retardèrent-ils par-là nos progrès, parce que leur autorité fut long-temps décisive, pour le siècle suivant, parce qu'elle soutint long-temps le préjugé des piques et de l'ordre de profondeur. Mais ce qu'il y a de certain du moins, c'est que sous eux l'art militaire reprit naissance, et que l'Europe étonnée dut crier au miracle, quand elle vit les troupes, les camps et les succès de Gustave.

Après sa mort, Bannier, Gassion, Veimar, Turenne, Montécuculi, combattirent d'après ses principes. L'art militaire fit, sur quelques points encore de nouveaux progrès. Ce fut le temps des grands généraux, commandant de petites armées, et faisant de grandes choses. Mais la tactique resta dans l'enfance. Il sembloit qu'on n'osoit perdre de vue les premières institutions. On craignit de s'égarer en s'écartant de l'ordonnance des anciens. On conserva les

piques. On continua de croire que la force de l'infanterie consistoit dans la densité de son ordre, et dans son impulsion. On cita toujours les anciens, et on ne s'apperçut pas qu'il y avoit deux mille ans entre les anciens et nous, qu'il falloit d'autres principes, parce que les armes, les constitutions, et sur-tout la trempe des âmes, n'étoient plus les mêmes.

Le dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième éclairèrent de plus en plus l'Europe sur quelques branches de la guerre : mais sur d'autres ils la laissèrent, ou la rejetèrent dans les ténèbres. Coëhorn et Vauban perfectionnèrent l'attaque des places. Nous fumes créateurs en ce genre, et, quoi qu'on en dise, bien supérieurs aux anciens. L'art de la défense ne fit pas les mêmes progrès ; soit parce que le courage avoit baissé, et que c'est le courage qui est le véritable rempart des places ; soit parce qu'on ne réfléchit pas assez, qu'il n'y a de bonne défense, que celle qui est offensive, et qui multiplie les obstacles sur les pas des

assiégeans. M. de Chamilli défendit Grave suivant ce principe, et il a eu peu d'imitateurs.

Il se fit en même temps, à d'autres égards, des changemens bien mal-entendus, bien funestes à l'humanité et à la perfection de la science militaire. On eut, par exemple, des armées beaucoup plus nombreuses; on multiplia prodigieusement l'artillerie. Louis XIV, qui en donna l'exemple, n'y gagna rien. Il ne fit qu'engager l'Europe à l'imiter. Les armées, moins faciles à mouvoir et à nourrir, en devinrent plus difficiles à commander. Condé, Luxembourg, Eugène, Catinat, Vendôme, Villars, par l'ascendant de leur génie, surent remuer ces masses; mais Villeroi, Marsin, Cumberland et tant d'autres, restèrent écrasés sous elles. Eh! comment les auroient-ils conduites? Les grands hommes dont je viens de parler, n'introduisirent dans les armées, ni organisation, ni tactique. Ils ne laissèrent point de principes après eux. Peut-être même, j'ose le dire, agirent-ils souvent par

instinct, plutôt que par méditation. De-là, il ne pouvoit pas se former de généraux sous eux : de-là, quand le génie de ces hommes privilégiés ne marchoit plus à la tête des armées, on tomboit dans la nuit de l'ignorance. On accusoit alors la fortune, la nature, la décadence du siècle, de la rareté des bons généraux. Il falloit bien qu'on s'en prît à ces causes chimériques. On regardoit presqu'entièrement la science du commandement, comme un don inné, comme un présent du ciel. On imaginoit à peine que l'éducation et l'étude fussent nécessaires. La science de la guerre n'étoit développée dans aucun ouvrage, d'une manière lumineuse. La tactique sur-tout étoit une routine étroite et bornée. Le maréchal de Puységur avoit posé quelques principes, au milieu de beaucoup d'erreurs; mais il s'étoit bientôt arrêté, ou égaré dans sa théorie. C'est au roi de Prusse qu'étoit réservée l'invention de l'art de diviser une armée, de simplifier les marches, de déployer les troupes, de manier

cent mille hommes aussi facilement que dix mille.

Il y avoit alors un grand schisme dans les opinions des militaires. La découverte des armes à feu, devoit-elle changer la tactique ? Devoit-on rejeter l'ordonnance des anciens, à cause de sa profondeur et de l'effet de l'artillerie? Toute l'Europe fut divisée et flottante entre ces opinions. On écrivoit de part et d'autre, et les discussions n'éclaircirent rien. Follard proposa les colonnes, il en faisoit l'ordonnance fondamentale et presque exclusive de l'infanterie. Et telle étoit alors l'ignorance, qu'il eut beaucoup de partisans. On vit le moment que toute l'infanterie alloit reprendre la pique et se former en phalange. La guerre de la Succession et celle de 1733 se firent dans cette incertitude, les bataillons combattant tantôt à quatre, tantôt à six; les anciens officiers réclamant toujours les piques que Vauban leur avoit fait quitter; la cavalerie n'ayant en France que de la valeur et point d'ordre; chez les étrangers, de l'ordre et point de

légèreté ; combattant chez nous à la débandade ; chez les autres, en masse ; incertaine si sa force étoit dans son choc, ou dans sa vîtesse ; ayant cru, pendant un temps qu'elle devoit se servir de l'action du feu. Les généraux, plus indécis eux-mêmes, parce qu'ils avoient moins réfléchi sur ces discussions, qu'ils regardoient comme odieuses et subalternes, n'établirent de principes sur rien. La tactique ne les occupoit pas. Ils sembloient la regarder comme indifférente au succès de la guerre, et ce vice ne s'appercevoit pas, parce qu'alors personne en Europe n'étoit plus éclairé.

On touchoit cependant au moment de sortir de ces ténèbres. Le Nord offroit une seconde fois le phénomène d'une armée aguerrie et disciplinée. Charles XII combattoit à la tête des Suédois encore animés de l'esprit de Gustave. Son infanterie étoit presqu'aussi infatigable, aussi disciplinée que celle des légions romaines ; chargeoit comme elles, l'épée à la main, avoit d'excellens officiers généraux, et quelque con-

noissance des déploiemens modernes. Peut-être enfin Charles XII eût-il perfectionné l'art militaire, ainsi que son aïeul l'avoit rétabli; peut-être eût-il été le Frédéric de son temps. Mais il vécut trop peu. Avoit-il au reste assez de connoissances, et assez d'étendue dans le génie? Ses premiers succès furent rapides, ainsi que le seront toujours ceux d'une armée disciplinée, sur une multitude ignorante. Il débuta comme Alexandre, se conduisit ensuite en aventurier, et finit comme Gustave. Après sa mort les Suédois dégénérerent, et les Russes, qui les avoient vaincus sans les égaler, ne devinrent pas plus éclairés.

Ce fut toujours le destin du Nord de faire les révolutions militaires de l'Europe, comme celui du Midi de faire celles de l'Europe savante. Un royaume venoit de s'élever sur l'Oder et sur la Sprée. Ces nouveaux souverains, ne pouvant avoir ni commerce ni marine, s'attachèrent à former une armée, et bientôt ils firent poids dans la balance générale par leurs prétentions et

leurs soldats. Frédéric II parvint au trône, et il acheva ce qu'avoient ébauché ses pères. Prince habile et plein de l'étude des anciens, il y déploya le génie le plus vaste. Il doubla ses troupes par le nombre, et plus encore par la discipline; créa une tactique presque nouvelle; se forma des généraux; fut lui-même le plus habile de tous; conquit une province meilleure que son royaume; lutta contre autant d'ennemis que Louis XIV, avec moins de moyens et plus de gloire; et se fit enfin, avec peu de revenus, peu de population, peu de facultés dans ses sujets, la puissance la plus militaire et la plus surprenante de l'Europe. Le regne de ce prince sera un des âges remarquables de la science de la guerre, comme celui d'Auguste et celui de Louis XIV sont des âges principaux dans l'histoire des lettres.

Tel est l'empire de l'habitude et des préjugés chez les peuples, que le roi de Prusse formoit des troupes et créoit une tactique, sans qu'aucune autre nation songeât à se mettre à sa hauteur. Il avoit cependant

battu plusieurs fois les Autrichiens dans la guerre de 1740. Il leur avoit enlevé la Silésie. Ces succès avoient été le fruit de ses travaux. Pendant la paix, qui suivit cette guerre, il formoit des camps à Spandau et à Magdebourg. Il y perfectionnoit ce que l'expérience lui avoit fait trouver de vicieux dans sa tactique; il y introduisoit ces déploiemens savans et avantageux; cette célérité incroyable et décisive, devenue si nécessaire par rapport à nos armées nombreuses et à leur grand front. Mais personne ne réfléchissoit autour de lui. L'Autriche restoit assoupie dans sa routine. La France croyoit que, parce qu'elle avoit vaincu avec sa constitution, elle devoit vaincre encore. Les victoires de Flandres entretenoient cette sécurité malheureuse. Tout le reste de l'Europe, moins militaire que la France et l'Autriche, parce qu'il a moins d'intérêt à l'être, étoit dans le même engourdissement. Ce fut dans cette situation que commença la dernière guerre.

Depuis la guerre de la Succession, on n'a-

voit pas vu tant d'armées en campagne, et réunies contre un seul prince. Sa science et leurs fautes furent le contre-poids de tant de forces. Jamais guerre ne fut plus instructive et plus féconde en évènemens. Il s'y fit des actions dignes des plus grands capitaines, et des fautes dont les Marsin auroient rougi. On y vit quelquefois le génie aux prises avec le génie; mais plus souvent avec l'ignorance. Par-tout où le roi de Prusse put manœuvrer, il eut des succès. Presque partout où il fut réduit à se battre, il fut battu: évènemens qui prouvent combien ses troupes étoient supérieures en tactique, si elles ne l'étoient pas en valeur. Daun se conduisit avec lui en conséquence. Il évita les plaines, reçut les batailles dans des postes, n'en livra que lorsqu'il put surprendre, ou ne pas être obligé de manœuvrer. Il rétablit enfin les affaires de l'Autriche, comme Fabius rétablit celles de Rome vis-à-vis d'Annibal. Les Autrichiens disent de lui, comme les Romains disoient de Fabius, qu'il fut circonspect et timide; mais pouvoient-ils l'un

et l'autre se compromettre à manœuvrer avec des armées neuves et sans tactique, contre des armées instruites et manœuvrières.

On vit dans cette guerre la quantité d'artillerie s'accroître jusqu'à l'immensité. Les Russes en traînoient avec eux jusqu'à six cents pièces. Le roi de Prusse et les Autrichiens, jusqu'à trois ou quatre cents : mais on vit en même temps tomber le préjugé qui attachoit le même honneur à la prise d'un canon, qu'à celle d'un drapeau. On vit, grande leçon pour les généraux, les armées du roi de Prusse ne pas être appesanties par cet attirail, faire des marches forcées ; perdre des batailles, avec la plus grande partie de leur canon, et s'arrêter à deux lieues du terrein où elles les avoient perdues.

Le nombre des troupes légères s'accrut aussi prodigieusement. Il fallut à des armées si nombreuses, chargées de tant d'équipages de vivres et d'artillerie, des positions si étendues, des convois si fréquens,

des établissemens si hasardés, des communications si longues, qu'on augmenta, comme à l'envi de part et d'autre, l'espèce de troupes destinées à les attaquer et à les couvrir.

De ces deux changemens, que toutes les puissances belligérantes ont adoptés en se calquant servilement les unes sur les autres, et dont je pense qu'un général, homme de génie, pourroit avec avantage secouer les embarras, il s'ensuit qu'à la première guerre, les armées seront plus dispendieuses, plus dévastatrices, plus pesantes; que les accessoires y seront plus nombreux que le principal. J'entends par ce dernier, les troupes de lignes, celles qui gagnent les batailles. Il s'ensuit que les guerres seront encore moins décisives, et pourtant plus funestes à la population et aux peuples : car c'est toujours sur cette humanité malheureuse et gémissante, que retombent les inventions nuisibles et tous les faux calculs militaires ou politiques.

Tel est enfin aujourd'hui l'art militaire

en Europe, qu'à le comparer à ce qu'il fut dans les siècles passés, dans les temps les plus éclairés de l'antiquité, il est devenu bien plus vaste et plus difficile. Chez les anciens on neconnoissoit ni la science de l'artillerie, ni celle des mines, sciences fondées sur des spéculations abstraites et profondes; la théorie de leur balistique, le fouillage des Beces et des Daces (1) étoient, en comparaison, des arts informes et grossiers. La science de fortification des anciens, celle de leurs siéges ne se mettra certainement point en parallèle avec les connoissances des Vauban et des Cohëorn. Ces dernières sont fondées sur le concours réfléchi de presque toutes les branches de mathématiques. Les autres, dépourvues de géométrie, étoient de misérables routines. On n'avoit pas chez

(1) Ces peuples étoient les meilleurs mineurs, du temps des Romains; et on les employoit beaucoup dans les siéges. Polybe et d'autres auteurs en parlent, et expliquent la manière dont ils conduisoient leurs travaux.

les anciens ces attirails prodigieux d'équipages d'artillerie, de vivres, si difficiles à mouvoir et à nourrir. On n'avoit pas des armées aussi nombreuses. On connoissoit peu les chicanes de la petite guerre. On ne s'embarrassoit presque pas du choix des positions. On ne voit dans le récit des anciens historiens militaires, aucun détail topographique. Les armées ayant de très-petits fronts, l'espèce des armes n'occassionant ni fumée, ni tumulte, les batailles devoient être plus aisées à engager et à conduire. Je compare les guerres des Grecs, et la plupart des guerres des anciens, à celles de nos colonies dans l'autre continent. J'y vois cinq ou six mille hommes les uns contre les autres, des champs de bataille étroits, où l'œil du général peut tout embrasser, tout diriger, tout réparer. Un bon major conduiroit aujourd'hui la manœuvre de Leuctre et de Mantinée, comme Epaminondas.

Je dis que la science de la guerre moderne, comparée avec celle des anciens,

est plus vaste et plus difficile. Ce n'est pas cependant que sur tous les points elle soit plus parfaite et plus lumineuse. Elle a fait des progrès à quelques égards ; à d'autres, elle s'est étendue et compliquée, aux dépens de sa perfection. Nos armes à feu sont supérieures aux armes de jet des anciens. La science de l'artillerie l'emporte sur leur balistique ; nos fortifications sur les leurs. Les places s'assiégent et se défendent avec plus d'art : voilà les progrès modernes : voilà l'effet des lumières mathématiques répandues sur la science de la guerre. Mais les armées sont devenues trop nombreuses ; l'artillerie et les troupes légères se multiplient trop ; les frontières des États sont mal-à-propos hérissées de places, sur deux et sur trois lignes ; les places sont inutilement surchargées de pièces de fortifications ; les systêmes des ingénieurs sont la plupart trop exclusifs, trop méthodiques, trop peu combinés avec la tactique ; les armées devenues immenses, tant par l'augmentation des combattans, que par les at-

tirails et les embarras qu'elles traînent à leur suite, sont difficiles à mouvoir; les détails de leur subsistance forment une science dont les armées anciennes, moins nombreuses, plus sobres et bien mieux constituées, n'avoient point d'idée : voilà les erreurs et les abus qui compliquent la science moderne, qui multiplient les connoissances qui la composent, qui rendent les grands généraux si rares. Tel homme, dont l'esprit eût embrassé toutes les parties de l'art militaire des anciens, qui eût bien commandé quinze ou vingt mille Grecs ou Romains : tel homme, qui eût été alors un Xantippe, un Camille, ne suffit pas aujourd'hui à la moitié des connoissances qui composent la science moderne. Il est absorbé par les détails, aveuglé par l'immensité, étourdi par la multitude. Cent mille hommes dont il doit régler les mouvemens; le soin de pourvoir à leur subsistance; tous les obstacles produits par nos mauvaises constitutions; cent mille ennemis qui lui sont opposés; un plan de campagne à plu-

sieurs branches ; les combinaisons sans nombre, qui résultent de la multiplicité des objets ; tant d'attentions réunies forment un fardeau au-dessus de ses forces. Il reste fatigué et accablé sous lui, ou du moins il ne se remue que péniblement, et qu'avec une partie de ses facultés. Il n'est enfin qu'un général du second et du troisième ordre.

La science de la guerre moderne, en se perfectionnant, en se rapprochant des véritables principes, pourroit donc devenir plus simple et moins difficile. Alors les armées, mieux constituées et plus manœuvrières, seroient moins nombreuses. Les armes y seroient réparties, dans une proportion sagement combinée avec la nature du pays, et l'espèce de guerre qu'on voudroit faire. Elles auroient des tactiques simples, analogues, susceptibles de se plier à tous les mouvemens. De-là l'officier d'une arme sauroit commander l'autre arme. On ne verroit pas des officiers généraux, ignorant les détails des corps dans lesquels ils

n'ont pas servi, démentir le titre qu'ils portent : ce titre qui, en leur donnant le pouvoir de commander toutes les armes, leur suppose l'universalité des connoissances qui les dirigent. Les armées étant ainsi formées, elles seroient plus faciles à remuer et à conduire. On quitteroit cette manière étroite et routinière, qui entrave et rapetisse les opérations. On feroit de grandes expéditions. On feroit des marches forcées. On sauroit engager et gagner des batailles par manœuvres. On seroit moins souvent sur la défensive. On feroit moins de cas de ce qu'on appelle des positions. Les détails topographiques n'auroient plus la même importance ; ils ne surchargeroient plus au même point la science militaire. Les embarras étant diminués, la sobriété ayant pris la place du luxe, les détails des subsistances deviendroient moins compliqués, et moins gênans pour les opérations. La science du munitionnaire consisteroit à traîner le moins d'attirails possible, et à tâcher de vivre des moyens du pays. L'ar-

tillerie, les fortifications, s'éclaireroient de plus en plus. Elles suivroient, dans chaque siècle, les progrès des mathématiques qui leur servent de bâse. Mais elles n'élèveroient, ni l'une ni l'autre, des prétentions exclusives et dominantes, des systêmes qui multiplient les dépenses et les embarras. Elles ne tiendroient dans les armées et dans les combinaisons militaires, que le rang qu'elles doivent y avoir; elles ne seroient, dans les mains des généraux, que des accessoires utilement employés à fortifier les troupes et à les appuyer. Enfin toutes les branches de la science militaire formeroient un faisceau de rayons; et c'est ce concours de lumières qui, réuni dans l'esprit d'un seul homme, le constitueroit *Général*, c'est-à-dire, capable de commander des armées.

Il seroit intéressant de voir la science militaire se perfectionner ainsi en se simplifiant, en devenant moins difficile. J'ai dit ci-dessus comment la même révolution pourroit se faire dans la politique. Elle au-

roit lieu de même dans presque toutes les sciences, si on dépouilloit leur théorie des erreurs qui les surchargent, des fausses méthodes qui les compliquent. Alors les hommes arrivant plus promptement et en plus grand nombre au faîte de ces sciences, ils pourroient en reculer les bornes; alors la briéveté de leur vie ne les empêcheroit plus d'en embrasser plusieurs à la fois, et de les étendre les unes par les autres. Alors l'encyclopédie des connoissances humaines, devenue un assemblage de vérités, s'élèveroit et s'affermiroit au milieu des siècles: semblable à un arbre vigoureux qui n'a aucune branche inutile, aucune qui lui nuise, et qui, s'étendant et paroissant se fortifier sur sa bâse à mesure qu'il vieillit, répand l'ombre et les fruits sur ses heureux cultivateurs.

Mais pour achever le parallèle de l'art militaire chez les anciens, avec ce qu'il est de nos jours, il y a des objets bien importans, qui sont à l'art militaire ce que les fondemens sont à un édifice, et sur lesquels

les Grecs et les Romains nous étoient fort supérieurs. Ce sont les moyens continuels dont se servoient leurs gouvernemens, pour former des citoyens, des soldats, des généraux. C'est la bonté de leur milice, la vigueur de leur discipline, l'éducation guerrière de leur jeunesse, l'espèce de leurs peines et de leurs récompenses : c'est ce rapport important qui lioit leurs constitutions militaires à leurs constitutions politiques.

Aucun de ces objets ne semble intéresser les gouvernemens modernes. Il n'y en a point qui ait calculé le nombre et la constitution de ses troupes, sur la population de ses États, sur la politique, sur le génie national. Il n'y en a point où la profession de soldat soit honorée ; où la jeunesse reçoive une éducation guerrière ; où les lois inspirent le courage, et flétrissent la molesse ; où la nation, en un mot, soit préparée par ses mœurs et ses préjugés à former une milice vigoureuse. Dans cet État même que nous appelons militaire, parce que son roi

est un guerrier habile : dans cet État qui s'est aggrandi par les armes, qui n'existe, et ne peut se flatter de conserver ses conquêtes que par elles, les troupes n'y sont pas plus vigoureusement constituées qu'ailleurs; elles n'y sont point citoyennes, elles y sont, plus qu'en aucun autre pays, un assemblage de stipendiaires, de vagabonds, d'étrangers, que l'inconstance ou la nécessité amène sous les drapeaux, et que la discipline y retient. Cette discipline, ferme et vigilante sur quelques points, y est relâchée et méprisable sur beaucoup d'autres. Elle n'est, en comparaison de celle des Romains, qu'un enchaînement de choses de forme, de demi-moyens, de correctifs, de supplémens vicieux; ces troupes mal-constituées ont eu des guerres heureuses, mais elles doivent ces succès à l'ignorance de leurs ennemis, à l'habileté de leur roi, à une science toute nouvelle de mouvemens, dont il a été le créateur. Qu'après la mort de ce prince, dont le génie seul soutient l'édifice imparfait de sa constitution, il survienne

un roi foible et sans talens, on verra dans peu d'années le militaire prussien dégénérer et décheoir ; on verra cette puissance éphémère rentrer dans la sphère que ses moyens réels lui assignent, et peut-être payer cher quelques années de gloire.

Si telle est la constitution militaire d'un État, dont le souverain est le plus grand homme de guerre de son siècle, qui instruit et qui commande lui-même ses armées, dont les armées forment, pour ainsi dire, toute la pompe et la cour : que doit être celle de ces États, où le souverain n'est pas militaire, où il ne voit pas ses troupes (1), où il semble dédaigner, ou ignorer tout ce qui y a rapport ; où la cour, qui suit toujours l'impression du souverain, n'est conséquemment point militaire ; où presque toutes les grandes récompenses sont surprises par l'intrigue, où la plupart d'entre elles deviennent des appanages héréditaires ;

(1) On a vu combien la présence du Roi dans ses armées et dans les camps de paix a excité le courage et l'émulation des troupes françoises.

où le mérite languit, quand il est sans appui ; où le crédit peut s'avancer sans talens ; où faire fortune ne signifie plus acquérir de la réputation, mais amasser des richesses ; où l'on peut, en un mot, être à la fois couvert de dignités et d'infamie, de grades et d'ignorance ; servir mal l'État, et en posséder les premières charges ; être souillé du blâme public, et jouir de la faveur du souverain ?

Mais, sans parler des vices particuliers que le caractère des souverains et la corruption de leurs cours peuvent imprimer aux constitutions militaires de leurs Etats, comment calculer les abus sans nombre qui résultent du défaut de rapport entre l'administration militaire et les autres branches du gouvernement ? De-là ces Etats exclusivement marchands, ou militaires, parce que le système momentané de leurs administrateurs fait mal-à-propos consister toute la force publique dans les richesses, ou dans les armes. De-là ces directoires de guerre qui n'ont pas vu d'armées, et réglent

cependant le sort des armées ; ces ordonnances militaires, faites par des gens de plume ; ces ministres qui, n'étant pas généraux, contrarient toujours les demandes et les opérations des généraux qui, n'étant pas ministres, ignorent l'influence qu'ont les opérations de la guerre sur la politique, et ce qu'il en coûte à l'intérieur des États pour soutenir la guerre. De-là toutes ces constitutions militaires mal calculées, s'imitant réciproquement au hasard et sans méditation ; le nombre des troupes disproportionné aux moyens des Etats ; les troupes, tantôt négligées et regardées comme un fardeau presqu'inutile, tantôt augmentées par de-là les bornes raisonnables, et attirant, aux dépens des autres branches, toute l'attention du gouvernement. De-là ces troupes si étrangement constituées et employées par le gouvernement, qu'elles ruinent l'État dont elles devroient faire la prospérité, en même temps que la force ; qu'elles enlèvent à la population la plus

belle espèce d'hommes ; que ces hommes y amolissent leurs mœurs et leurs bras, à un tel point que, quand ils quittent cette profession, ils ne sont plus capables que de travaux citadins et sédentaires ; que, pendant la paix, on ne les occupe presque que d'exercices puériles et étrangers à la guerre, qu'on les entasse dans des places, comme si l'ennemi étoit aux portes du royaume ; c'est-à-dire, par conséquent, sur les frontières, dans les pays où les vivres sont le plus chers, et ont le plus de débouchés, où les habitans ont le plus de ressources et d'industrie ; au lieu de les disperser dans les provinces intérieures qui manquent de vivification et d'espèces, qui ont plus de denrées que de consommateurs ; dans ces provinces qui sont en friche, et que le soldat pourroit cultiver, qui manquent de chemins, et que le soldat pourroit ouvrir. Dans le cours de mon ouvrage, je prouverai, par des détails, que ces abus existent, et qu'on peut y remédier. Faire le tableau des abus

sans en fournir à la fois les preuves et les remèdes, c'est s'ériger en déclamateur. C'est ressembler à ces médecins barbares qui annoncent des maux qu'ils ne peuvent ni expliquer ni guérir.

Il me reste à expliquer pourquoi l'histoire de l'Univers nous représente toujours l'art militaire déclinant chez les peuples, à proportion que les autres arts y font des progrès. J'en ai moi-même fait l'observation au commencement de ce chapitre. Mais ce n'est point aux arts ni aux sciences, qu'il faut attribuer cette révolution. C'est à la mal-adresse des gouvernemens. Ces effets ont été jusqu'ici contemporains, sans être nécessairement liés et dépendans. Les lumières ne peuvent nuire. Laissons ce préjugé funeste aux apologistes de l'ignorance. Les lumières chassent les erreurs, fixent les principes, amènent la vérité. Les siècles de lumières ne peuvent être des temps de malheur pour l'humanité, à moins qu'elles n'aient fait que des demi-progrès : à moins

qu'elles n'aient, comme chez les anciens, porté sur les arts plus que sur les sciences; sur les connoissances frivoles plus que sur les connoissances utiles : à moins que, comme alors, elles n'aient éclairé une partie du globe, et laissé l'autre dans les ténèbres: à moins que, comme aujourd'hui, elles ne soient le partage d'un petit nombre d'hommes, et que rejetées par les gouvernemens, elles ne mettent aux prises la vérité avec les préjugés, la philosophie avec l'ignorance, le despotisme avec les droits de la nature. Encore faudroit-il se consoler des malheurs passagers qui pourroient naître du choc des lumières et des ténèbres. Le crépuscule du matin éloigne la nuit, il fait espérer le jour. Quand la propagation des connoissances sera générale, quand elle sera répandue à la fois sur les grands et sur les petits, sur les trônes et sur les peuples; quand les gouvernemens seront en même temps instruits et vigoureux; quand la lumière nous viendra d'eux, comme elle des-

cend des astres qui sont sur nos têtes, la terre sera heureuse ; elle bénira ses gouvernemens, comme ces astres bienfaisans qui la fécondent et qui l'éclairent.

Je reviens à mon objet. Ce ne sont pas les arts et les sciences qui ont fait décheoir l'art militaire chez les peuples de l'antiquité; ce ne sont pas les arts et les sciences qui l'empêchent aujourd'hui de faire des progrès. Les lumières générales devroient au contraire perfectionner cet art avec tous les autres. Elles devroient rendre la tactique plus simple et plus savante, les troupes plus instruites, les généraux meilleurs. Elles devroient mettre la méthode à la place de la routine, les combinaisons à la place du hasard. Si, tandis que toutes les autres sciences se perfectionnent, celle de la guerre reste dans l'enfance, c'est la faute des gouvernemens qui n'y attachent pas assez d'importance ; qui n'en font pas un objet d'éducation publique ; qui ne dirigent pas vers cette profession les hommes de génie ;

qui leur laissent entrevoir plus de gloire et d'avantages dans des sciences frivoles ou moins utiles ; qui rendent la carrière des armes une carrière ingrate dans laquelle les talens sont devancés par l'intrigue, et les prix distribués par la fortune.

Si enfin un peuple s'amollit, se corrompt, dédaigne la profession des armes, perd toute l'habitude des travaux qui y préparent : si une nation étant dégradée à ce point, le nom de Patrie n'y est plus qu'un mot vuide de sens ; si ses défenseurs ne sont plus que des mercénaires, avilis, misérables, mal constitués, indifférens au succès, ou aux revers, (c'est par ces vices de mœurs et de constitution, qu'ont déchu toutes les milices anciennes, et que pèchent toutes nos milices modernes,) c'est encore la faute du gouvernement ; car le gouvernement doit veiller sur les mœurs, sur les opinions, sur les préjugés, sur les courages. Avec la vertu, l'exemple, l'honneur, le châtiment, il peut être plus puissant que le

luxe, que les abus, que les vices, que les passions, que la corruption la plus invétérée. Avec ces mêmes lumières, qu'on croit la source de la décadence des Empires, qu'il éclaire sa nation sur le précipice où elle se jète, qu'il se mette à sa tête, il l'entraînera; elle le suivra avec d'autant plus de soumission, que plus instruite elle sentira mieux le bien qu'on lui prépare, le mal auquel on l'arrache, et la prospérité vers laquelle on veut la conduire. En général les gouvernemens des grands peuples sont bien loin de faire et de connoître seulement tout ce qui est en leur pouvoir. Ils ne sentent pas assez l'étendue de leurs ressources; ils se laissent décourager par le nombre et l'ancienneté des abus; ils n'osent porter ni le fer, ni les remèdes, aux plaies qui les dévorent; ils s'agitent sans succès, comme des mourans dans les convulsions de l'agonie. Ne nous lassons donc pas de leur répéter que, si leurs vices sont sans nombre, leurs moyens sont immen-

ses ; qu'ils n'ont qu'à perfectionner leur constitution, devenir justes, éclairés, nerveux, qu'alors ils releveront bientôt les États ; que, si les vices corrompent rapidement, les vertus peuvent régénérer de même. Mettons sans cesse auprès du tableau effrayant de leurs maux, la possibilité encourageante de leur guérison. Peut-être il s'élèvera à la tête des nations, des hommes qui ne désespéreront pas de leur salut, qui desireront le bien, qui aimeront la gloire, et à qui ces deux sentimens rendront tout facile. Le génie et la vertu peuvent naître sur les trônes.

Je n'ai offert ici qu'une ébauche imparfaite des révolutions de l'art militaire. Ce tableau mérite d'être l'objet d'une histoire complette. Qu'il seroit intéressant d'y suivre les progrès de cet art, à travers le cours des siècles, de les suivre particulièrement chez les grands peuples : d'y observer ce qu'il étoit aux différentes époques progressives de leur élevation, de leur décadence de

leur ruine ; et ce qu'il étoit en même temps chez les nations contemporaines aux dépens desquelles ces peuples s'élevoient, ou qui s'élevoient sur leurs débris ! Ces recherches instructives ne se borneroient pas simplement à l'histoire de l'art, elles s'étendraient, aux mêmes époques, sur les constitutions des milices des différens peuples: les rapports qu'elles avoient avec leurs constitutions politiques, avec leurs mœurs. Car les succès militaires des nations dépendent, plus qu'on ne pense, de leur politique, de leurs mœurs sur tout; et c'est cet enchaînement que ne nous montrent jamais assez la plupart des historiens qui ne sont communément, ni militaires, ni philosophes, et encore moins l'un et l'autre à la fois. Il est digne de notre siècle de produire cet ouvrage intéressant. J'y encourage un de mes amis, qui le médite et le prépare depuis long-temps. Je dénonce ici son nom, son plan, ses talens (1). Je

(1) M. le chevalier Daguesseau, lieutenant-colonel du régiment de la Couronne.

voudrois lui faire contracter vis-à-vis de ses concitoyens, un engagement qu'il est en état de remplir, et dont l'exécution fera sa gloire particulière, en même temps que l'instruction publique.

PLAN

D'UN OUVRAGE INTITULÉ:

LA FRANCE

POLITIQUE

ET

MILITAIRE.

L'OBJET du discours précédent est de servir d'introduction à cet ouvrage. J'ai cru, pour en mieux développer le plan, devoir commencer par donner à mes lecteurs une idée de la manière dont j'envisage la politique et l'art militaire. Dans les grandes entreprises de toute espèce, les plans sont presque toujours trop négligés. On ne se remplit pas assez de son objet. On ne le médite pas assez sous toutes les faces : on s'engage avec un projet à demi conçu. On compte achever de l'asseoir en l'exécutant. On se promet que les idées feront naître les idées. On travaille

par lambeaux. De-là tant d'ouvrages qui ne remplissent pas leur but, ou qui démentent ce qu'annonce leur titre. Nos écrivains les plus profonds sont tombés dans cet inconvénient. Quand on ouvre l'*Esprit des Lois*, on s'attend à trouver le développement des principes qui ont servi de bâse à la législation ancienne et moderne. On espère que cet examen sera suivi d'un systême de création et de réforme dans les lois actuelles de l'Europe, ou tout au moins dans celles de la nation. Mais, oserais-je le dire? faute de plan, cette espérance n'est pas remplie. Soit que l'immortel Montesquieu, tout occupé de la création de ses matériaux, ait dû dédaigner dans la chaleur de cette création, de les assembler et de les polir; soit qu'écrivant de la hauteur de son génie, il laissât à ses pieds toutes les idées intermédiaires que nous demandons à sa cendre; soit qu'il se proposât de descendre un jour vers les détails, de nous élever par eux jusqu'à lui, d'écrire en un mot pour le reste des hommes après avoir écrit pour lui-même, son ouvrage est resté un monument informe. On y trouve des pensées sublimes, des vérités éparses et à demi dévoilées, l'ébauche ou le germe de

presque tous les principes politiques ; mais on sent que toutes ces matières ont besoin d'être accordées et de former un édifice. On éprouve enfin à la lecture de cet ouvrage ce mélange de plaisir et de regret qu'inspirent ces tableaux dont on admire les détails, et qui, faute d'ordonnance, ne produisent point d'effet (1).

(1) Ce que je dis de l'*Esprit des Lois*, à combien d'autres ouvrages célèbres je pourrois l'appliquer ? L'*Esprit* de M. Helvétius, ce livre plein de génie, ce livre écrit du style le plus fort et le plus enchanteur, qu'annonce son titre ? Quel est son plan ? Quel système, quelle chaîne complette d'idées sa lecture laisse-t-elle dans l'imagination ? L'encyclopédie enfin, cet ouvrage qui seroit immortel, si son exécution répondoit à son but, ne pouvoit-elle pas être rédigée dans un plan plus vaste et plus lumineux ? Falloit-il s'assujetir à la forme de dictionnaire, forme classique qui, uniquement faite pour les langues, ou pour des sciences de nomenclature, n'étoit point du tout propre à présenter le développement de toutes les connoissances humaines, en ce que tout l'effet de l'ordre qui y est suivi, est de produire la confusion ; de briser, à chaque mot, les idées ; d'anéantir toute espèce d'intérêt. Que diroit-on d'un cabinet d'histoire naturelle, où les pièces de tous les régnes, pêle-mêle et confondues, seroient rangées par ordre alphabétique ? L'Encyclopédie eût été bien plus intéressante et plus instructive, si les

Cette observation devroit me rendre timide. Mais le pilote qui reconnoît un écueil sur sa route, qui le voit couvert des débris d'un grand naufrage, ne rentre pas dans le port. Il redouble de vigilance ; il tâche d'éviter l'écueil où d'autres se sont brisés.

Mon objet est d'abord d'examiner la constitution politique et militaire de la France, et, avant d'arriver à cet examen, de jeter les yeux sur celle de tous les États de l'Europe. En parcourant ainsi toutes les nations qui ont des rapports, soit prochains, soit éloignés, avec la mienne, je me préparerai à asseoir, avec plus de perfection, le plan de sa politique. Je recueillerai pour elle les lumières de tous les gouvernemens : je m'arrêterai parti-

sciences y avoient été traitées par classes, et telles qu'elles ont dû, par le progrès de nos esprits, s'embrancher les unes sur les autres ; si on avoit suivi pour leur exposition ce tableau divin qui est à la suite de la préface, elle eût été alors à la fois l'école et l'archive de toutes les sciences des hommes. Tous les autres livres de l'univers détruits, elle auroit suffi pour conserver nos lumières. En un mot, la postérité eût avec respect appelé notre siècle *le siècle de l'Encyclopédie* comme l'époque de l'évènement le plus important et le plus glorieux pour l'humanité.

culièrement sur les choses utiles qu'elle peut imiter, et sur les erreurs qu'elle partage. Cette manière indirecte de critiquer et de conseiller, ne m'empêchera pas d'être entendu, me donnera plus de liberté, et n'indisposera pas le gouvernement pour lequel j'écris. Ainsi font ces instituteurs qui louent dans les autres, ce qu'ils veulent que leurs élèves adoptent, et qui blâment sans ménagement les vices qu'ils veulent éloigner d'eux.

Je vais parcourir l'Europe. Mais, semblables à ce voyageur, qui, d'un point élevé, s'oriente et détermine la route qu'il doit suivre, jetons auparavant un regard sur l'Europe, et traçons notre itinéraire. Un sentiment irrésistible m'entraîne vers l'Italie. Elle fut autrefois si célèbre ! Elle est un exemple si frappant des vicissitudes humaines! Je commencerai par elle. J'examinerai successivement les deux Siciles, les États du Pape, Lucques même, et St. Marin, qui ne sont que des villes; la Toscane, Gênes, et la Corse qui lui échappe (1). De-là, lais-

(1) Ceci étoit écrit il y a deux ans, et la Corse se débattoit alors avec les Génois pour sa liberté.

sant la Savoye à ma gauche, pour revenir dans un autre temps vers elle, j'entrerai dans la Lombardie; j'y verrai les possessions de la maison Impériale; le duché de Modène qui les grossira un jour; celui de Parme qui fleurit à côté d'elles. Je rendrai compte ensuite de la république de Venise. Ses établissemens le long du golfe Adriatique me conduiront à Raguse, dans l'Archipel, et de-là à Malthe. Les habitans de cette isle sont ennemis nés et perpétuels des États barbaresques. Je parcourrai donc ensuite Tunis, Tripoli, Alger et Maroc. Ces pays, quoique Africains, ont rapport à l'Europe. Ils sont sous la protection du grand seigneur. Cela me conduira à Constantinople. J'examinerai ce colosse de puissance, que le despotisme engourdit. Je passerai chez les Polonois que l'anarchie dévore, chez les Russes, leurs redoutables voisins. Les provinces que ces derniers ont conquises sur les Suédois, me méneront en Suéde, ensuite en Danemarck. J'entrerai de-là en Allemagne. Je détaillerai les deux États qui y dominent aujourd'hui; l'un, par le génie de son roi; l'autre, par sa puissance réelle: la Prusse et l'Autriche. Je parlerai de l'Empire, ce corps si

compliqué par le nombre de ses membres et par la diversité de leurs intérêts. Je m'étendrai particulièrement sur les États qui y tiennent un rang principal, comme la Saxe, la Bavière, etc. Je verrai les autres en masse, et pour dire seulement à quelle puissance leur intérêt les attache. Arrivé sur le Rhin, je touche à la France : je n'ai plus, et c'est-là ce que je me suis ménagé exprès, qu'à décrire les États qui l'avoisinent. Je commencerai par la Hollande. J'examinerai la situation actuelle de la Flandre Autrichienne. Je verrai, en passant, les pays qui bordent la Meuse et le Rhin. Je remonterai ce fleuve, pour aller en Suisse. La Savoye et les pays qui en dépendent, retrouveront ici leur place. De la Sardaigne, je passerai en Espagne; d'Espagne, en Portugal; de Portugal en Angleterre : pays depuis long-temps rival de France, et dont, par cette raison, j'ai voulu placer le tableau auprès du sien.

En rendant compte des constitutions politiques et militaires de tous ces États, je ne propose point d'entrer sur tous, dans des détails également étendus. Je peindrai la plupart des objets, à grands traits, et en planant sur eux. Je tâcherai d'imiter ces écri-

vains célèbres qui, s'élevant au-dessus de leur siècle, racontent d'un style philosophique et rapide, ce qu'ils voient autour du peuple, ou du héros dont ils projètent l'histoire.

C'est pour la France que j'écris. C'est relativement à elle, que j'examine les autres nations. Ainsi celles qu'aucuns rapports ne peuvent lier à elle, ont peu de droits à mon attention. Je me contenterai de faire connoître le résultat de leur puissance, et ce qu'elles apportent de poids et d'intérêt dans la balance politique de l'Europe, par rapport aux autres États qu'elles avoisinent, et qui peuvent nous intéresser. Les nations que des rapports, de quelqu'espèce qu'ils soient, lient ou peuvent lier à la mienne, arrêteront de plus près et plus long-temps mes regards. Je peserai leurs intérêts, leurs vertus, leurs vices, leurs moyens, leurs ressources, tout ce qui peut enfin déterminer la politique de mon pays à leur égard, et sur-tout éclairer son administration. En un mot, dans le vaste tableau que je vais tracer, la France sera le sujet dominant; les États qui l'intéresseront, seront les figures secondaires, développées avec plus ou moins de soin, suivant le dégré

des rapports qui les lient au sujet principal. Les autres États seront, si je puis m'exprimer ainsi, les figures accessoires et lointaines du tableau.

Une chose importante dans l'exécution d'un tableau pareil, c'est de le bien ordonner, de ne pas le surcharger de détails, de les disposer de manière qu'ils n'embarrassent point la marche du plan, qu'ils n'en refroidissent point l'intérêt. Afin d'y parvenir, lorsque je parlerai des traités qui unissent une nation à l'autre, de ses finances, de son commerce, de son militaire; tout ce qui formera des preuves, ou des détails trop alongés pour être fondus dans le corps de l'ouvrage, sera mis en appendices. Par ce moyen, le tableau de chaque État sera, en quelque sorte, divisé en deux parties. L'une historique et philosophique, exposera les faits et les résultats; l'autre justificative, et en forme de notes, contiendra les détails, et indiquera les sources, où on peut en puiser de plus étendus.

Arrivé à la France, je ferai d'elle l'objet d'un examen approfondi. Eh! comment, quand on porte un cœur, ne pas s'arrêter involontairement sur la situation de sa patrie,

sur les moyens de remédier à ses maux, et de relever sa gloire ? J'examinerai sa politique sous le même point de vue que j'ai examiné cette science dans mon discours préliminaire. Je tracerai d'abord tout ce qui a rapport à sa politique intérieure. J'examinerai, dans un chapitre particulier, la situation de chaque objet d'administration ; les abus qui lui nuisent ; les remèdes qui peuvent y être appliqués. Ensuite je traiterai de sa politique extérieure ; de ses intérêts à l'égard des autres peuples ; de son système de conduite vis-à-vis d'eux ; là, faisant de la France le centre de toutes les combinaisons, je menerai, s'il est permis de s'exprimer ainsi, des rayons ver stous les points de la circonférence de ses intérêts : c'est-à-dire que j'examinerai successivement toutes les branches des rapports qui la lient, ou peuvent la lier aux autres peuples. Mon plan politique, si une fois la France étoit régénérée, me feroit sans doute supprimer beaucoup de ces rapports crus nécessaires, par la fausse opinion où l'on est qu'une grande puissance comme elle, doit avoir des colonies éloignées ; un commerce considérable ; ne doit jamais souffrir qu'il se fasse rien en Europe sans y pren-

dre part. Mais comme cette régénération est presque impossible à espérer, il faut examiner ces rapports, tout chimériques qu'ils sont. Il faut malheureusement dans un ouvrage, comme le mien, avoir deux sortes de plans; l'un de création et de perfection, dans lequel il est nécessaire de renverser la plupart des idées reçues, et qu'il faut par-là s'attendre à voir traiter de romanesque; l'autre de réparation et de circonstances, dans lequel il faut se plier à la foiblesse de nos gouvernemens, se traîner dans la routine de leurs préjugés, et ne leur proposer que des remèdes doux et palliatifs. Tel un architecte procède par des moyens bien différens, quand au milieu d'une abondance de bons matériaux, et sur des fondemens solidement assis, il élève un édifice dont il a formé le plan; ou, quand obligé de réparer un bâtiment antique, il a besoin de ménager les fondations, de suivre les anciennes coupes, d'avancer avec précaution et en étayant sans cesse.

Les intérêts politiques de la nation au-dehors, étant déterminés, je passerai à ce qui les fait respecter, à ce qui les soutient, à la constitution militaire. Les moyens de la former nationale et vigoureuse ayant été pré-

parés à l'avance par la politique intérieure, il ne sera plus question que de l'asseoir relativement à ces moyens. Je leverai les troupes, je les constituerai ; je déterminerai leur nombre, soit sur le pied de paix, soit sur celui de guerre, leur habillement, leur armement, leur solde, la manière de les recruter, de les remonter, de les entretenir ; leur discipline, leur éducation, leur emplacement pendant la paix. Je dirai comment les officiers généraux doivent être constitués et employés. Je chercherai la meilleure forme à donner à l'administration du département de la guerre. Il est bien étrange que, tandis que le sort et l'esprit des troupes dépendent des officiers généraux et du ministère, on n'ait jamais fait mention, dans aucun ouvrage, de ces bâses de la constitution militaire. Il semble qu'un faux respect, que la crainte d'attaquer des abus trop invétérés et trop puissans, aient empêché d'y jeter les yeux.

A la suite du plan de la constitution militaire, je donnerai un cours de tactique complet. Ouvrage bien important, si je réussis à y renfermer tout ce qui a été écrit d'utile sur cette science ; tout ce que le roi de Prusse a mis en pratique, et ce que l'étude peut y

ajouter de découvertes : ouvrage bien digne d'exciter mon attention, à titre de militaire et de philosophe ; puisqu'en proportion de ce que l'art militaire fait des progrès et se perfectionne, la guerre, ce fléau que les passions politiques rendent inévitable, en devient moins funeste et moins ruineuse pour l'humanité.

La division de l'ouvrage, que je donne ci-après, servira à en développer encore plus parfaitement le plan. S'il est important pour un auteur, de bien asseoir son projet ; si presque toujours, à l'exposition qu'il en fait, on peut juger de la manière dont il le remplira, il n'est pas moins intéressant pour les lecteurs, de pouvoir embrasser d'un coup-d'œil le dessein de l'ensemble de l'ouvrage qu'on leur présente. Préparés par ce premier coup-d'œil, ils doivent en suivre l'exécution avec plus d'intérêt et de facilité. Ainsi, pour mieux juger la construction d'un édifice, on en étudie auparavant le relief.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

PREMIÈRE PARTIE.

CONSTITUTIONS POLITIQUES ET MILITAIRES DES DIFFÉRENS ÉTATS DE L'EUROPE.

CHAPITRE I. Royaumes de Naples et de Sicile.
CHAP. II. États du Pape.
CHAP. III. Duché de Toscane.
CHAP. IV. Républiques de Lucques et Saint-Marin.
CHAP. V. République de Gênes.
CHAP. VI. Isle de Corse.
CHAP. VII. Duché de Parme.
CHAP. VIII. Duché de Modène.
CHAP. IX. Duché de Milan.
CHAP. X. République de Venise.
CHAP. XI. Istrie, Dalmatie, République de Raguse, Archipel Vénitien, Isle de Malthe.
CHAP. XII. Alger, Tunis, Tripoli, Maroc.
CHAP. XIII. Échelles du Levant, Turquie.
CHAP. XIV. Pologne et Courlande.
CHAP. XV. Russie.
CHAP. XVI. Suède.
CHAP. XVII. Danemarck.
CHAP. XVIII. Empire d'Allemagne.
CHAP. XIX. Etats de l'Impératrice-Reine.
CHAP. XX. Royaume de Prusse.
CHAP. XXI. Etats de la Maison de Saxe.
CHAP. XXII. Etats de la Maison de Bavière.
CHAP. XXIII. Etats de la Maison de Hesse.

CHAP. XXIV. Etats de Hanovre et de Brunswick.
CHAP. XXV. Duché de Luxembourg.
CHAP. XXVI. Evêchés, Princes et Etats Ecclésiastiques.
CHAP. XXVII. Princes, Villes libres-impériales, anséatiques, ou autres Etats d'Allemagne.
CHAP. XXVIII. Hollande.
CHAP. XXIX. Pays Bas Autrichiens, Duché de Luxembourg et autres pays voisins de la France, sur la Meuse et sur le Rhin.
CHAP. XXX. Cantons Helvétiques.
CHAP. XXXI. Savoye, Piémont et Sardaigne.
CHAP. XXXII. Espagne.
CHAP. XXXIII. Portugal.
CHAP. XXXIV. Angleterre.

SECONDE PARTIE.

CONSTITUTION POLITIQUE DE LA FRANCE.

§. I. POLITIQUE INTÉRIEURE.

CHAPITRE I. GOUVERNEMENT.
CHAP. II. Génie, Mœurs, Caractère.
CHAP. III. Population.
CHAP. IV. Agriculture.
CHAP. V. Commerce intérieur.
CHAP. VI. Commerce extérieur, Colonies.
CHAP. VII. Finances.

§. II. POLITIQUE EXTÉRIEURE.

CHAPITRE I. Intérêts généraux de la France.
CHAP. II. Ses intérêts particuliers avec l'Angleterre.
CHAP. III. Avec l'Espagne.

Chap. IV. Avec le Portugal.
Chap. V. Avec les Etats de Savoye, Piémont et Sardaigne.
Chap. VI. Avec la Suisse.
Chap. VII. Avec la Hollande.
Chap. VIII. Avec l'Empire.
Chap. IX. Avec la Maison d'Autriche-Lorraine.
Chap. X. Avec la Prusse.
Chap. XI. Avec le Danemarck.
Chap. XII. Avec la Suéde.
Chap. XIII. Avec la Russie.
Chap. XIV. Avec la Pologne.
Chap. XV. Avec la Turquie.
Chap. XVI. Avec les États Barbaresques.
Chap. XVII. Avec Venise.
Chap. XVIII. Avec Gênes, Parme, la Toscane.
Chap. XIX. Avec le Pape.
Chap. XX. Avec le Royaume de Naples.

TROISIÈME PARTIE.

CONSTITUTION MILITAIRE DE LA FRANCE.

Chapitre I. Examen de la constitution actuelle des forces de terre.
Chap. II. Situation actuelle de la Marine de France. Rapport de cette branche de la constitution militaire, avec les forces de terre. Ce qu'elle devroit être relativement aux moyens du Royaume et à ses intérêts.
Chap. III. Plan général d'une nouvelle constitution des forces de terre. Profession militaire remise en considération et en vigueur. Administration des Affaires

de la Guerre, comment assise, comment rendue plus simple, moins coûteuse à l'État, et capable de suivre avec constance le plan proposé.

CHAP. IV. Le nombre des Troupes, calculé sur la population et sur la politique du Royaume. Partage de ces troupes en différentes armes. Levée des Troupes. Moyens de les recruter. Remonte de la Cavalerie. Augmentation en temps de guerre, comment faite.

CHAP. V. Habillement et armement de différentes espèces de Troupes.

CHAP. VI. Solde des Troupes; doit augmenter à la guerre; doit aussi devenir plus forte, dans tous les grades, à proportion des services et des blessures. Perspectives établies et assurées, tant pour les Officiers que pour les Soldats; il y en a de trois espèces: perspectives d'avancement, perspectives de récompenses, perspectives de repos. Hôtel des Invalides, monument mal-entendu d'orgueil, supprimé. Comment remplacé.

CHAP. VII. Répartition des Troupes dans le Royaume, en temps de paix. Inconvénient de les entasser, comme on fait aujourd'hui, dans les places et sur les frontières. Distribuées dans l'intérieur, elles vivront mieux: elles enrichiront les provinces, et ne seront pas moins disciplinées.

CHAP. VIII. Célibat introduit dans presque toutes les Troupes de l'Europe, et en France plus qu'ailleurs, plaie funeste à la population. Mariages des Soldats doivent être encouragés. Enfans mâles provenans de ces mariages, classés en naissant; élevés par le Gouvernement, et formant ainsi, en quelque sorte, une nation militaire au milieu de la nation.

CHAP. IX. Discipline des Troupes. Sa définition. Son objet. Fausse idée que nous avons de ses véritables principes. Elle peut être rendue nationale. Elle doit avoir pour bâse, l'honneur et le patriotisme ; pour moyens, les récompenses et les châtimens. Législation de la nouvelle constitution, sur cet important objet.

CHAP. X. Éducation des Troupes. Elle doit embrasser trois objets : Le premier, les opinions, les préjugés, les mœurs, le courage. Le second, les travaux, les exercices du corps, la frugalité, la patience. Le troisième, les exercices militaires.

CHAP. XI. Exercices militaires. Ils renferment d'abord tout ce qui a rapport à la Tactique militaire des différentes armes. Ensuite ils doivent être divisés en deux grandes parties : *Exercice de campagne, et Exercice de siège.* Les uns se feront dans des camps qu'on rassemblera tous les ans pendant trois mois ; les autres, dans les grandes places du Royaume, où on fera passer successivement toutes les Troupes. Les détails de ces exercices seront développés dans le cours de Tactique.

CHAP. XII. Artillerie. Ce qu'elle coûte aujourd'hui. Sa trop grande quantité. Abus nuisible. Son véritable rapport avec les autres armes. Nouvelle constitution à lui donner. Dans la Tactique particulière de cette arme, on achevera d'établir ce qui la concerne.

CHAP. XIII. Subsistances des Troupes. Comment fournies en temps de paix ; comment en temps de guerre. Plan d'une régie de vivres, permanente et militaire. Parallèle du système actuel de subsistances, et de celui qu'on propose. Ce parallèle sera encore éclairci dans le cours de la Tactique, lorsqu'il sera question des mouvemens des armées.

CHAP. XIV. Rapport des places de guerre avec les autres branches de la constitution militaire. Examen des places du Royaume relativement à leur situation, et à l'objet qu'elles remplissent. La plupart d'entre elles sont inutiles ou mal emplacées. Établissement d'un système général de construction. Réparation ou entretien des places, combiné sur la nature des frontières du Royaume, sur sa politique, sur la nouvelle constitution militaire, et sur les changemens qui doivent s'ensuivre dans le genre de guerre.

CHAP. XV. Officiers-Généraux. Comment employés. Comment payés. Comment remis en considération.

CHAP. XVI. Affermissement de la constitution militaire, par la confection d'un code complet de formation des troupes, tactique, discipline, service de campagne et des places. Plan de ce code. Ce code, une fois éprouvé et perfectionné, doit devenir une loi de l'État, et ne pouvoir être changé que par l'avis d'un conseil de guerre.

CHAP. XVII. Parallèle de la nouvelle constitution proposée, et de celle qui existe. Tableau comparatif de leurs dépenses.

QUATRIÈME PARTIE.

COURS DE TACTIQUE COMPLET.

TACTIQUE ÉLÉMENTAIRE.

§. I. Tactique de l'Infanterie.

§. II. Tactique de la Cavalerie.

§. III. Instruction des Dragons et des Troupes légères.

§. IV. Tactique de l'Artillerie.

Nota. Les différentes Tactiques annoncées ci-dessus, seront divisées en plusieurs chapitres, que je me dispense d'indiquer ici.

GRANDE TACTIQUE.

Chapitre I. Marches d'armées.
Chap. II. Ouverture des marches.
Chap. III. De la disposition des ordres de marches.
Chap. IV. Dispositions des Troupes dans les ordres de marches.
Chap. V. Disposition des Equipages dans les ordres de marches.
Chap. VI. Des ordres de bataille.
Chap. VII. Ordre parallèle.
Chap. VIII. Ordre oblique.
Chap. IX. Nécessité de former, en temps de paix, des camps destinés à être les écoles de la grande Tactique.
Chap. X. Projet d'un de ces camps d'instruction. Composition et division du corps d'armée qui s'y rassemblera.
Chap. XI. Manœuvres qui devront être exécutées dans ces camps d'instruction.
Chap. XII. Application des manœuvres précédentes au terrein et aux circonstances.
Chap. XIII. Application de la Tactique exposée ci-dessus, aux ordres de bataille défensifs. Nécessité de faire connoître cette application aux Troupes et aux Officiers-Généraux.
Chap. XIV. Suite des objets dont on devra s'occuper dans le camp d'instruction.
Chap. XV. Nécessité d'enseigner la Tactique dans des Cours publics. Plan de ces Ecoles. Projet d'une Académie militaire. Encouragemens à donner à l'émulation et au travail des Officiers. Moyens pour y par-

venir. Vigilance que devroit avoir le Gouvernement sur les progrès que font les nations voisines dans les différentes branches de la science de la Guerre. Avantages qu'on retireroit de l'établissement d'une commission d'Officiers choisis pour étudier ces progrès, examiner les mémoires et projets des particuliers, les ouvrages qui paroissent, et recueillir ainsi les lumières au profit du Gouvernement.

SUITE DE LA GRANDE TACTIQUE.

CHAPITRE I. FORMATION des armées en temps de guerre. Proportion qu'il faut y observer entre les différentes armes, relativement aux différentes natures de pays. Organisation de ces armées. Leur division. Officiers-Généraux. Etats-majors-Généraux. Nouvelle forme à donner à ces derniers. Equipages des Troupes. Artillerie. Vivres. Changemens proposés sur ces différens objets.

CHAP. II. Forme de service à introduire dans les armées. Analogie que ce service doit avoir avec la Tactique.

CHAP. III. Castramétation des armées. Rapport qu'elle doit avoir avec la Tactique.

CHAP. IV. Rapport de la connoissance des terreins avec la Tactique. Science du choix des positions. Science du coup-d'œil. Nécessité de former, en temps de paix, des Ecoles pour les Etats-majors des armées. Plan de ces Ecoles.

CHAP. V. Examen de la manière dont opèrent maintenant les Généraux dans les guerres de campagne. Essai sur la manière dont ils pourroient opérer.

CONCLUSION.

CAMPAGNE supposée entre une armée qui est constituée, et qui manœuvre suivant les principes établis dans cet ouvrage, et une armée de même force, ou même un peu supérieure, constituée et agissante suivant les anciens principes. Le théâtre de cette campagne est entre la Seine et la Loire, dans le même pays où M. le Maréchal de Puiségur a supposé la sienne. On a choisi le même pays parce qu'on fera suivre à la seconde de ces armées, les opérations d'une de celles du Maréchal : l'armée moderne se conduisant dans les mêmes données, dans les mêmes positions, par des combinaisons différentes, il en résultera le parallèle le plus instructif qu'on puisse présenter de l'ancienne et de la nouvelle Tactique.

VOILA le plan immense que j'ai osé concevoir, et auquel je travaille depuis plusieurs années; mais tel est l'inconvénient attaché aux grandes entreprises, dans telle science que ce soit, que, si malheureusement elles ne sont pas poussées sans relâche, si quelqu'évènement en suspend ou en rallentit l'exécution, la face des choses change; des

découvertes nouvelles remplacent les connoissances qui existent; les renseignemens, amassés à grands frais, vieillissent sans être employés; l'auteur rencontré dans ses idées, se refroidit, se lasse, et l'ouvrage reste abandonné. Ainsi dans ces vastes bâtimens, dont la construction est contrariée par des vues d'économie, ou par quelque projet plus nouveau, des matériaux épars et à demi rongés par le temps, des échaffaudages inutiles, des parties d'édifice morcelées sans accord, et se détruisant à mesure qu'elles s'élèvent, attestent la fragilité et l'inconstance des efforts humains.

Cet inconvénient étoit plus particulièrement attaché à mon ouvrage qu'à tout autre. Qu'on songe combien de matériaux il faut amasser pour son exécution; et ensuite combien rapidement il seroit nécessaire de mettre ces matériaux en œuvre. Pour peindre parfaitement la situation momentanée de l'Europe, il faudroit pouvoir arrêter le temps et les changemens qu'il amène; il faudroit, au défaut de ce miracle, pouvoir saisir cette situation, et en faire dans un an le vaste tableau. Sans cette activité, la mobilité des évènemens, des circonstances, des abus, des

lumières, entraîne sans cesse les travaux commencés. J'ai une partie de ces matériaux, je rassemble les autres, je projète de vérifier les plus intéressans par des voyages, je desire ensuite un an de calme et de solitude pour les rédiger ; mais combien de circonstances m'ont déjà contrarié, et sans doute combien d'autres me contrarieront encore.

Cependant les années passent ; je vois dans mon pays une constitution militaire, neuve et mal affermie ; les opinions flottantes et indécises ; les troupes fatiguées de systêmes et d'innovations ; aucune notion assurée ; aucun ouvrage dogmatique qui puisse instruire : je vois le temps précieux de la paix se perdre dans des minuties dangereuses ; les officiers généraux se circonscrire de plus en plus dans les détails ; je songe qu'une guerre peut nous surprendre dans cet état fâcheux ; je me hâte donc de présenter à ma nation les fruits de mes recherches sur la partie militaire : j'aime mieux les hasarder, détachées de mon grand plan, éloignées de la perfection à laquelle j'espérois les porter, que d'attendre encore quelques années pour les donner au milieu d'un ouvrage, qui du moins, par la hardiesse

de son projet, pourroit les faire valoir et les appuyer.

Je n'intitule ces recherches que du titre d'*Essai*, parce que ce ne sont, en effet, que des observations rédigées rapidement, et telles, à-peu-près, que je les avois rassemblées dans mon porte-feuille, pour leur donner ensuite place et forme dans mon ouvrage. Là, réunies un jour en corps, développées avec le plus grand détail, tenant à un plan de constitution, présentées avec l'enchaînement qui doit lier les vérités l'une à l'autre, j'oserai les appeler : *un Cours de Tactique complet*, et espérer que le public les appelera de même.

On dira, peut-être, qu'il falloit me borner à donner cet Essai de Tactique; qu'il y a de l'orgueil à afficher pompeusement un plan qu'on n'a pas rempli, et qu'on n'est pas en état de remplir. Je donne ce plan, afin que le public le juge, afin qu'il m'encourage ou qu'il m'arrête, afin que les hommes éclairés et qui, par conséquent, doivent s'intéresser au progrès des lumières, me communiquent les leurs, et se servent de moi pour les répandre. Enfin, en donnant ce plan, j'imite les élèves des arts; c'est une grande *étude*

que je présente au concours, et que je soumets à mes juges. Puisse-t-il s'élèver un homme plus capable que moi, auquel ce plan en fasse concevoir un meilleur, ou dont l'exécution du mien tente le génie !

ESSAI GÉNÉRAL DE TACTIQUE.

INTRODUCTION.

§. I.

Rareté des bons ouvrages Militaires, obstacles qui l'ont occasionée jusqu'ici.

De toutes les sciences qui exercent l'imagination des hommes, celle, sur laquelle on a peut-être le plus écrit, et sur laquelle il existe le moins d'ouvrages qu'on puisse lire avec fruit, c'est sans contredit la science militaire, et particulièrement la tactique qui est une de ses principales branches. Presque toutes les sciences ont des élémens certains, aussi anciens qu'elles, et dont les siècles suivans n'ont fait qu'étendre et développer les conséquences; au lieu que la tactique, jusqu'ici incertaine, dépendante des temps, des armes, des

mœurs, de toutes les qualités physiques et morales des peuples, a dû nécessairement varier sans cesse, et ne laisser, dans un siècle, que des principes désavoués et détruits par le siécle qui lui a succédé.

Supposons les premières vérités mathématiques enseignées à des peuples habitant les deux extrémités de la terre, et n'ayant aucune communication entr'eux; ces peuples arriveront, peut-être à quelques années l'un de l'autre, mais arriveront certainement un jour aux mêmes résultats; mais y a-t-il eu, en tactique, des vérités démontrées? A-t-on déterminé les principes fondamentaux de cette science? Un siècle a-t-il été d'accord sur ce point avec le siècle qui l'a précédé? La tactique grecque n'étoit pas la même à Thebes, qu'à Sparte, à Sparte, qu'à Athènes: elle changeoit sans cesse: à l'époque de l'institution de la phalange, elle paroissoit à sa perfection: bientôt l'ordonnance romaine prévalut sur la phalange: les légions changerent elles-mêmes vingt fois d'armes et d'ordonnance: la barbarie succéda à la décadence des légions: on retomba dans l'indiscipline: on en revint à l'ordre de profondeur, à la nombreuse cavalerie. Le seizième siècle débrouilla un peu ce cahos; mais ce qu'il établit, fut détruit à son tour, par le dix-

septième. Aujourd'hui que toutes les troupes de l'Europe ont les mêmes armes et la même ordonnance, on seroit tenté d'imaginer que les principes de la tactique sont déterminés: ils ne le sont pas davantage. Cette uniformité est une suite de l'esprit d'imitation, qui s'est répandu chez tous les peuples, plutôt que d'une conviction opérée par les lumières. Les militaires, et sur-tout les auteurs militaires, ne sont d'accord sur presqu'aucun point. Celui-là croit l'invention de la poudre l'époque de la perfection de l'art militaire : celui-ci la regarde comme une invention qui a nui aux progrès de l'art. L'un réclame les piques; l'autre, l'ordonnance de profondeur; l'ordre actuel n'est pas même approfondi : enfin aucun ouvrage victorieux n'a paru au milieu de tant d'opinions diverses.

Pourquoi n'a-t-il paru aucun ouvrage victorieux et qui ait fixé les principes ? C'est que pendant long-temps les militaires n'ont su, ni analyser, ni écrire ce qu'ils pensoient. Dans tous les arts, il y a eu des hommes qui ont écrit avec succès, de leur art: dans le nôtre, presque tous les grands hommes n'ont point écrit, ou, s'ils ont écrit, ils n'ont pas donné d'ouvrages dogmatiques. Presque toujours des commentateurs pénibles, des faiseurs de sys-

têmes, des hommes sans génie (1), ont multiplié les ouvrages, sans étendre les connoissances: de-là, l'opinion si triviale et si fausse, quand elle est absolue, que les écrits militaires sont inutiles, que la science ne s'apprend pas dans les livres, etc.: de-là, le ridicule dont on cherche à couvrir les militaires qui écrivent, et sur-tout ceux qui osent publier leurs recherches : préjugé qui ne peut que rétrécir les talens, et entretenir l'ignorance.

Quels livres de tactique peuvent aujourd'hui servir à l'instruction ? Sera-ce Puiségur, dont les principes sont, ou faux, ou totalement détruits par la tactique actuelle ? Sera-ce Folard, dont le préjugé soutient la réputation (2) ? Gui-

(1) Je suis loin de comprendre dans cette classe quelques auteurs respectables qui ont écrit sur différentes parties de la guerre, étrangeres à la tactique, comme Vauban, Santa-Crux, etc. Je n'y comprends certainement pas plusieurs auteurs estimés et vivans, dont les ouvrages ont développé mes connoissances et mon émulation, tels que M. le Comte Turpin, M. de Maizeroi, M. Mesnil Durand, etc. Je parle de ce nombre infini d'écrivains qui ont répandu les ténèbres, la complication et l'ennui sur une science qui peut être rendue intéressante, simple et lumineuse.

(2) On me trouvera hardi de parler ainsi des deux premiers écrivains militaires de la nation. Mais pour

chard, plus instructif que Folard, sur les faits de l'antiquité, mais n'enseignant rien de la tactique moderne? Seront-ce ces dissertations sur l'ordre de profondeur? Ces systèmes tour-à-tour, détruits et renouvellés? Seront-ce toutes ces controverses polémiques, qui n'ont rien éclairci? Au milieu de ces ouvrages, on peut trouver des idées utiles, des vues, de l'érudition, mais avec du génie, avec des lumières, comment n'être pas rebuté de leur aridité, de leurs longueurs, de leur style? Sans génie, sans lumières, comment y démêler ce petit nombre de vérités, perdu dans un abyme d'erreurs.

encenser de froides cendres, faut-il trahir son opinion? Faut-il par habitude continuer de regarder comme de bons livres dogmatiques, des ouvrages dont les principes sont, pour la plupart, faux ou inutiles? En réfutant ces ouvrages, en les rejetant, je ne respecte pas moins les auteurs. Ils ont répandu quelques lumières dans un temps d'ignorance. Eh! gardons nous d'imaginer que des hommes, qui éclairèrent leurs siècles, fussent, s'ils revenoient à la vie les partisans de leurs fanatiques admirateurs. Ils jeteroient les yeux sur l'état de la science qu'ils cultivèrent, et avec les lumières qui les entouroient à leur réveil, ils feroient de nouvelles découvertes. Quand ces hommes écrivirent, n'osèrent-ils pas attaquer les erreurs de leur temps, et les ouvrages que les autres siècles avoient honorés?

Cette disette, en fait d'ouvrages didactiques, n'existe pas également, pour les ouvrages de maximes. César, Rohan, Montécuculli, Turenne, Saxe, le Roi de Prusse, en offriront dans tous les temps à qui saura les entendre: mais il faut remarquer que ces livres ne peuvent pas être mis entre les mains de tout le monde; qu'ils ne peuvent être médités, que par des généraux formés, ou par des officiers propres à le devenir. La manière dont ces grands hommes ont écrit, n'est ni assez détaillée, ni assez claire : ils écrivoient, pour se rendre compte à eux-mêmes, plutôt que pour instruire. C'est ainsi que le génie écrit, toutes les fois qu'il ne s'est pas formé le plan bien décidé d'enseigner. Il traite les objets, comme il les a vus; c'est-à-dire, rapidement et en planant sur eux. Il ne descend pas dans les détails. Il supprime toutes les idées intermédiaires, par lesquelles le commun des hommes se traîne, avec effort, d'une vérité à l'autre.

Un autre genre d'ouvrages militaires que nous possédons en grand nombre, ce sont les mémoires contemporains, les histoires de guerres. Mais combien peu d'hommes sont en état de démêler, dans des faits, les conséquences et les causes? Combien peu d'hommes savent lire avec fruit? D'ailleurs combien peu de ces ou-

vrages sont instructifs ? Combien peu sont faits pour des gens de guerre ? Dans la plupart des histoires, je ne vois, en fait d'évènemens militaires, rien de certain, que le nom des généraux, et l'époque des batailles. Ce sont les gazettes du temps, plus ou moins éloquemment rédigées. J'avance que, dans le genre didactique, il n'y a presque pas d'ouvrages utiles sur la guerre; qu'il n'y en a sur-tout presque point d'utiles et d'intéressans à la fois. Oser ensuite en publier un, c'est me faire soupçonner d'orgueil, c'est peut-être prévenir contre moi. Mais dire que personne n'a écrit avec génie sur la science militaire, ou n'a plié son génie à écrire avec utilité, ce n'est pas assurer le public que je réussirai dans mon entreprise, c'est l'avertir seulement que j'en connois l'importance et la difficulté.

§. II.

Définition de la Tactique, sa division, son état actuel.

Quand même l'histoire ne nous apprendroit pas que les Grecs sont les premiers qui aient réduit l'art d'ordonner les troupes en dogmes et en principes, nous serions forcés d'en convenir, en voyant le nom de cet art tirer son origine d'un mot grec : ainsi l'Europe militaire

voudroit en vain désavouer que les armes et les documens de la France lui ont donné le ton pendant près d'un siècle, presque tous les termes techniques de l'art de la guerre, tirés de notre langue, déposeroient contre elle.

Aux yeux de la plupart des militaires, la tactique n'est qu'une branche de la guerre : aux miens, elle est la bâse de cette science, elle est cette science elle-même; puisqu'elle enseigne à constituer les troupes, à les ordonner, à les mouvoir, à les faire combattre : elle est la ressource des petites armées, et des armées nombreuses; puisqu'elle seule peut suppléer au nombre, et manier la multitude : elle embrasse enfin la connoissance des hommes, des armées, des terreins, des circonstances; puisque ce sont toutes ces connoissances réunies qui doivent déterminer ses mouvemens.

Il faut diviser la tactique en deux parties; l'une élémentaire et bornée, l'autre composée et sublime.

La première renferme tous les détails de formation, d'instruction et d'exercice, d'un bataillon, d'un escadron, d'un régiment. C'est sur elle qu'il existe tant d'ordonnances des souverains, tant de systêmes subalternes, tant de contrariétés d'opinions. C'est elle qui agite

maintenant nos esprits, et qui les agitera long-temps, parce que les détails sont à la portée de tous les esprits; parce que l'inconstance nationale, quand elle n'est pas contenue, varie sur les principes comme sur les modes; et parce qu'enfin innover, ou s'attacher aux innovateurs, est devenu un moyen de réputation et de fortune.

La seconde partie est, à proprement parler, la science des généraux. Elle embrasse toutes les grandes parties de la guerre, comme mouvement d'armées, ordres de marche, ordres de batailles; elle tient par-là et s'identifie à la science du choix des positions et de la connoissance du pays, puisque ces deux parties n'ont pour but que de déterminer plus sûrement la disposition des troupes : elle tient à la science des fortifications, puisque les ouvrages doivent être construits pour les troupes, et relativement à elles : elle tient à l'artillerie, puisque les mouvemens et l'exécution de cette dernière doivent être combinés sur la position et les mouvemens des troupes; puisqu'enfin cette dernière n'est qu'un accessoire destiné à les seconder et à les soutenir. Elle est tout, en un mot, puisqu'elle est l'art de faire agir les troupes, et que toutes les autres parties ne sont que des choses secondaires qui, sans elle, n'auroient

point d'objet, ou ne produiroient que de l'embarras.

C'est sur cette seconde partie, embrassée sous ce vaste aspect, qu'il n'existe point d'écrits dogmatiques. Quelques auteurs ont traité une ou deux des branches qui la composent; mais ils n'ont apperçu ni les autres branches, ni la liaison indispensable qu'elles ont toutes entre elles. De-là, ces définitions si fausses de la tactique, quand on a cru qu'elle se bornoit au seul mécanisme des mouvemens des troupes. De-là, l'art des tacticiens avili et presque ridiculisé dans l'opinion des ignorans. De-là, chaque espèce d'armes se voyant la première et la plus importante; l'infanterie pensant être tout dans les armées; la cavalerie disant à son tour, qu'elle seule décide les batailles; l'artillerie s'imaginant qu'en elle résident la force et les grands moyens de destruction; les ingénieurs voyant toute la subtilité de la guerre dans leurs angles et dans leurs travaux; l'état-major de l'armée la voyant dans des reconnoissances de terreins, et des supputations locales. De-là, les troupes légères, devenues si nombreuses aujourd'hui, et se croyant les seuls corps agissans et guerriers: prétentions fondées sur ce que chacun ne voit que l'utilité dont il est dans sa sphère: prétentions toutes fausses,

quand elles sont exclusives ; toutes preuves d'ignorance et de la rareté des grandes vues ; prétentions qui rappellent cet apologue, où le bras, l'œil, la main, disent : « C'est moi, » qui suis le corps, en moi résident tous les » mouvemens et toute l'utilité ».

Revenons à cette seconde partie, négligée quand les beaux jours de Rome furent finis, entièrement perdue sous les ruines de l'empire d'occident, inconnue depuis pendant plusieurs siècles, elle fut un moment relevée par Nassau, par Gustave et par les grands hommes qu'ils formèrent : mais après eux, elle ne fit aucun progrès. Les armées devinrent plus nombreuses et plus surchargées d'embarras. Il se fit de grandes innovations dans les armes et dans l'ordonnance. Les principes établis ne convinrent plus ; on les abandonna, et on n'en substitua pas de nouveaux. Depuis la fin du dernier siècle sur-tout, le hasard et la routine firent mouvoir les armées. Puiségur posa quelques principes, au milieu de beaucoup d'erreurs. Saxe, dont on ne peut contester la gloire et la science, connoissoit l'ignorance de son siècle ; il le dit dans son ouvrage ; on y sent son génie entrevoyant l'art qu'il n'eût pas le temps de créer. Cette gloire étoit réservée au roi de Prusse. Il fit voir à l'Europe le phéno-

mène d'une armée nombreuse, et en même temps manœuvrière et disciplinée. Il fit voir que les mouvemens de cent mille hommes sont assujétis à des calculs aussi simples, aussi certains, que ceux de dix mille; que le ressort, qui fait mouvoir un bataillon, étant une fois trouvé, il ne s'agit plus que de combiner une plus grande quantité de ces ressorts, et de savoir les manier. Ses victoires ont prouvé la bonté de ses découvertes. On s'est jeté en foule sur ses documens. On l'a imité au hasard et sans méditation. On a copié le costume de ses troupes, les dehors de sa discipline, et jusqu'aux vices de sa constitution, mais ses grands principes n'ont pas été et ne sont pas encore apperçus.

Telle est enfin aujourd'hui la situation des esprits en France, par rapport à cette révolution de principes, que la plus grande partie des officiers, attachés aux vieux préjugés, et rebutés par quelques innovations, peut-être trop peu réfléchies, rejètent tout, et ne veulent pas même ouvrir les yeux pour examiner. L'autre partie, et l'on ne sait laquelle des deux nuit le plus au progrès des lumières, dépasse le but du ministère, trompe la bonté de ses intentions, veut innover sans avoir calculé comment on remplacera, fatigue les trou-

pes d'opinions mal digérées, et prépare ainsi, par le discrédit que sa conduite jete sur toutes les innovations futures, des difficultés plus grandes à la vérité et au génie.

La tactique, divisée en deux parties, et développée, comme je conçois qu'elle peut l'être, est simple et sublime. Elle devient la science de tous les temps, de tous les lieux, et de toutes les armes : c'est-à-dire, que, si jamais, par quelque révolution qu'on ne peut pas prévoir dans l'espèce de nos armes, on vouloit revenir à l'ordre de profondeur, il ne faudroit changer, pour y arriver, ni de manœuvres, ni de constitution. Elle est, en un mot, le résultat de tout ce que les siècles militaires ont pensé de bon, avant le nôtre, et de ce que le nôtre a pu y ajouter.

Il seroit hardi, il seroit insensé à moi de parler ainsi, s'il étoit question d'une science dont je fusse le créateur. Mais ce sont, en partie, les principes du roi de Prusse, que je vais exposer; ce sont les idées de plusieurs militaires, éclairés, et studieux; ce sont celles de mon père. Quarante ans de service et de travail, lui ont acquis le droit d'en avoir à lui. Ce sont les miennes, refroidies par son expérience. Je ne suis ici, en quelque sorte, que le rédacteur et le commentateur. Les principes

m'ayant été donnés et prouvés, je n'ai fait qu'en développer et en rassembler les conséquences.

Abrégeons cette apologie, elle n'empêchera pas qu'on ne me critique; elle n'empêchera pas que, si j'expose des opinions évidentes, beaucoup de gens ne s'y refusent. J'ai assez vécu, pour savoir que tout auteur encourt le blâme, et que la vérité filtre à travers les préjugés, tandis que les erreurs se répandent en torrent.

§. III.

Influence que le génie des peuples, l'espèce de leur gouvernement et de leurs armes, ont sur la Tactique.

Autrefois chaque nation avoit son armure, sa tactique, sa constitution particulière, parce que les peuples, plus séparés les uns des autres, avoient un génie, un gouvernement et des mœurs à eux. Ces différences d'armure et de génie durent nécessairement varier l'ordonnance de chaque peuple. Il falloit aux Grecs, armés de piques, un ordre condensé, qui les unît et qui favorisât leur impulsion. Ils étoient ingénieux, ils raffinèrent la tactique, ils en firent un art de complication et de calcul, où chaque homme, chaque file eut son nom.

Les Romains, armés de *pilums*, d'épées et d'autres armes de main, eurent besoin de plus d'espace et de liberté dans leurs rangs. Moins subtils et plus guerriers que les Grecs, ils créèrent un ordre plus simple, plus maniable, plus avantageux, en ce qu'il leur permettoit de marcher plus rapidement et de s'entre-secourir. La cavalerie Numide et Espagnole, armée de lances, dut ne combattre que sur un rang, et avec de grands intervalles, afin de prendre librement carrière et de manier plus facilement cette arme. Ainsi fit la cavalerie Thessalienne, qui étoit à demi-nue et armée de haches, tandis que la cavalerie Grècque et la Romaine, plus massives et armées d'épées, se formèrent sur plusieurs rangs. Les Gaulois, robustes, ignorans et braves, méprisèrent toute espèce de tactique et s'armèrent d'épées. Les Francs, plus braves encore et plus impétueux, alloient à l'ennemi avec de grands cris, et, n'ayant pour arme qu'une espèce de hache, appelée *francisque*, qu'ils lançoient à dix pas de l'ennemi, se servant ensuite d'une epée courte et tranchante.

Jusqu'à l'époque de la découverte des armes à feu, et même jusqu'à la fin du dernier siècle, le génie des peuples influa encore sur leur ordonnance et sur leur armure. Qu'on

parcoure l'histoire, on verra la cavalerie Allemande, toujours pesante, tenir aux lances, aux armures de toutes pièces, escadronner sur trois rangs, et pouvoir, ainsi formée, en envoyer un à la charge et contenir les deux autres. L'infanterie de cette nation étoit toute composée de gens de traits et d'arquebusiers, la première de l'Europe pour les armes de jet et de feu, la plus molle pour les attaques, et pour les combats de corps à corps. L'infanterie Suisse, armée de piques, étoit propre à tous les ordres de consistance et de profondeur, à cause de son phlègme, et de l'ordre inaltérable qu'elle observoit dans ses files : il en étoit de même de l'infanterie Espagnole. Il étoit alors à peine question en Europe des Russes et des Prussiens. Les Danois, constitués à-peu-près comme les peuples du nord de l'Allemagne, se modeloient sur eux. Il en étoit ainsi des Suédois, à l'exception de cette époque brillante et passagère qu'ils eurent sous Gustave. Les François étoient sans ordre et sans discipline, peu propres aux combats de feu et de plaine, redoutables dans toutes les attaques de postes et d'épée. Ils avoient alors, comme aujourd'hui, ce premier moment de vigueur et d'impétuosité ; ce choc, qu'un jour rien n'arrête, et que le lendemain un léger obstacle rebute ; ce

mélange incroyable d'un courage quelquefois au-dessus de tout, et d'une consternation portée quelquefois jusqu'à la foiblesse. Notre cavalerie fut la première à renoncer à la formation de profondeur, à cause de la difficulté qu'elle trouvoit à observer ses files. Toute la cavalerie de l'Europe avoit conservé ses armes défensives, faisoit usage du feu, combattoit sur trois rangs, en masse, et au trot; la nôtre seule étoit nue, armée d'épées, formée sur deux rangs, et alloit à la charge, à toutes jambes, et sans ordre. Les Anglais n'avoient point de tactique, rarement de grands généraux; mais un ordre qui tient à la trempe de leurs âmes; un courage peu capable d'offensive, mais difficile à faire reculer; ils attendoient, dit un historien, en parlant des journées de Verneuil, de Creey, d'Azincourt, que l'ignorance et l'impétuosité Française vinssent se briser contre leur sang froid et leurs palissades. Il est intéressant, pour la philosophie, de remarquer combien le caractère des nations se retrouvoit ainsi dans leur milice, et par quelle révolution il est devenu moins sensible et moins marqué dans les milices actuelles.

Maintenant tous les peuples de l'Europe, étant, en quelque sorte, mêlés et confondus par la similitude des principes de leurs gouver-

nemens, par celle de leurs mœurs, par la politique, par les voyages, par les lettres; les préjugés nationaux qui les séparoient autrefois n'existent plus. Avec ces préjugés s'effacent insensiblement ces traits caractéristiques qui étoient imprimés sur chacun d'eux; ces traits, dans lesquels consiste le génie national, et qui sont autant l'effet des mœurs et des gouvernemens que du physique et du climat.

Aujourd'hui donc toutes les nations de l'Europe se modèlent les unes sur les autres. Mais c'est dans les constitutions et les méthodes militaires que cette imitation est la plus marquée et la plus générale. Toutes les troupes de cette partie du monde, si j'en excepte les Turcs, que leurs préjugés et leur religion en séparent, ont les mêmes armes et la même ordonnance: les mêmes armes, soit parce que le même degré d'entendement et de lumières les éclairant presque toutes, elles ont senti la supériorité des armes à feu sur les armes de jet des anciens, soit qu'étant toutes devenues molles, oisives, maladroites, inexpertes aux exercices de corps, elles ont dû préférer de concert une arme qui exige moins de courage, de force et d'adresse: la même ordonnance, parce qu'ainsi que je l'ai observé ci-dessus, c'est toujours l'espèce des armes qui détermine l'ordonnance des troupes.

Aujourd'hui toutes les troupes de l'Europe ont, à quelques légères différences près, les mêmes constitutions, c'est-à-dire, des constitutions imparfaites, mal calculées sur leurs moyens, et dont ni l'honneur ni le patriotisme ne sont la bâse. Toutes les armées sont composées de la portion la plus vile et la plus misérable des citoyens, d'étrangers, de vagabonds, d'hommes qui, pour le plus léger motif d'intérêt et de mécontentement, sont prêts à quitter leurs drapeaux. Ce sont les armées des gouvernemens, et non celles des nations. On ne peut excepter de ce nombre qu'une partie des troupes de Suéde (1), les milices de Suisse et celles d'Angleterre; car, pour les troupes réglées de cette dernière nation, toute républicaine, toute libre qu'elle se vante d'être; comme c'est la Cour qui dispose des emplois et des récompenses, on l'a vue plus d'une fois se servir de ces troupes contre le peuple et contre ses franchises.

La manière dont les anciens faisoient la guerre étoit, il faut en convenir, plus propre à rendre les nations braves et belliqueuses. Un peuple battu à la guerre éprouvoit les der-

(1) Cette partie est ce qu'on appelle en Suéde : *les régimens nationaux.* Ils sont payés en fonds de terre, sur lesquels ils habitent.

nières misères. Souvent on tuoit les vaincus, ou on les traînoit en esclavage. La crainte de ce traitement, faisant une forte impression sur les esprits, devoit nécessairement porter les peuples à s'occuper de discipline et d'exercices militaires. Elle devoit rendre la guerre la première et la plus utile de toutes les professions. Aujourd'hui, toute l'Europe est civilisée. Les guerres sont devenues moins cruelles. Hors des combats on ne répand plus de sang; on respecte les prisonniers; on ne détruit plus les villes; on ne ravage plus les campagnes. Les peuples vaincus ne sont exposés qu'à quelques contributions, souvent moins fortes que les impôts qu'ils payoient à leur souverain. Conservés par le conquérant, leur sort n'empire pas. Tous les États de l'Europe se gouvernent à-peu-près par les mêmes lois et par les mêmes principes. De-là nécessairement les nations prennent moins d'intérêt aux guerres. La querelle qui s'agite n'est pas la leur; elles ne la regardent que comme celle du gouvernement. De-là, le soutien de cette querelle abandonné à des mercenaires; l'état militaire regardé comme un ordre onéreux, et qui ne doit pas se compter parmi les autres ordres de citoyens; de-là, sur-tout, l'extinction du patriotisme, et le relâchement épidémique des courages.

La moitié de l'Europe est habitée par des artistes, des rentiers, la plupart célibataires, gens qu'aucun lien n'attache au sol sur lequel ils vivent, et qui affichent hautement cette maxime dangereuse : *Ubi bene, ibi patria.* « La » peste est en Provence ; eh bien, disent ces » cosmopolites, j'irai habiter la Normandie. » La guerre menace la Flandre, j'abandonne » cette frontière à qui voudra la défendre, » et je vais chercher la paix dans les provinces » éloignées. Je porte avec moi mon existence, » mon art, ma fortune : par-tout la terre nour- » rit, et le soleil éclaire ».

Ainsi, tandis que les lettres et les arts ont poli les nations, éclairé les esprits, rendu les mœurs plus douces, les gouvernemens n'ont pas su empêcher que les vices des hommes ne tournassent en poison une partie de ces remèdes salutaires. C'étoit du progrès des connoissances elles-mêmes qu'ils devoient tirer des moyens de rendre les peuples plus forts et plus heureux. Il falloit veiller à ce qu'elles ne se portassent que sur les objets utiles, à ce qu'elles n'attaquassent point les préjugés nécessaires; il falloit soutenir ces préjugés par toutes les ressources de la législation. En vain nos vices eussent tenté de détruire les vertus nationales; le cri de la vérité, l'amour-propre, les récom-

penses, l'honneur, la honte, les peines, et sur-tout l'amour qu'inspire un bon gouvernement, l'auroient hautement emporté sur eux. Le patriotisme eût repris des forces; il eût été non ce fanatisme funeste que nous admirons trop chez les anciens, mais cet assentiment réfléchi de reconnoissance et de tendresse qu'une famille heureuse a pour sa mère. Il falloit empêcher que l'industrie se portât vers les objets de luxe. Cela étoit facile, car les arts frivoles ne sont que le produit des lumières humaines mal employées : ils sont le résultat d'un bon levain tourné en corruption. Les Lettres, contre lesquelles on déclame tant, n'inspirent certainement ni la soif des richesses, ni la mollesse, ni le goût des superfluités de la vie. Mais cela me rameneroit à ce que j'ai déjà traité dans le discours préliminaire de mon ouvrage; et ce n'est point ici mon objet. J'ai voulu observer, relativement à l'influence qui en résulte sur le système de la guerre, quel étoit l'état actuel de nos mœurs et de nos âmes. Il est certain qu'elles se sont amollies et énervées. Il est certain que le sort des États est devenu dépendant de milices mercenaires, avilies, mal constituées, n'étant excitées au courage par aucun motif, ne gagnant rien à vaincre, ne perdant rien à se laisser battre.

Puisque ces vices existent, et qu'ils ne pourroient être corrigés qu'en bouleversant la forme de nos gouvernemens, cherchons donc dans nos lumières tous les remèdes qu'elles pourront nous procurer, et tâchons de suppléer par la perfection de l'art à la décadence de nos constitutions et de nos courages.

§. IV.

Plan de cet essai général de Tactique.

Lorsque, dans mon ouvrage, je donnerai un cours complet de Tactique, ce cours sera précédé d'un plan de constitution militaire national, c'est-à-dire, d'un plan calculé sur les moyens, le génie, et la puissance de leur nation. Ce plan sera contraire, à beaucoup d'égards, aux idées reçues; car j'avoue que toutes les constitutions existantes en Europe sont bien éloignées du point de perfection, soit réel, soit chimérique, que j'ose entrevoir.

Je ne présenterai ici que les matériaux de ce Cours de Tactique, et je les présenterai sans m'assujétir strictement à l'ordre élémentaire et didactique, dans lequel je me propose de les ranger alors. Je ne parlerai de la constitution des troupes, qu'autant qu'elle m'offrira sur mon chemin des abus, ou des choses absolument contraires à l'exécution de mes principes. Disons

seulement, en passant, que dans les changemens qui s'y sont faits depuis la dernière guerre, on a considérablement gagné sur une infinité de points. Disons en même temps qu'on s'est trompé sur plusieurs autres (1). Concluons ensuite que pour refondre une constitution, chose plus difficile que de la créer, il faudroit être souverain ; puisqu'il s'agiroit, à beaucoup d'égards, de changer les mœurs de la nation, et la routine de l'administration. Concluons que, fut-ce un souverain, et un souverain, homme de génie, qui tentât cette importante entre-

(1) Cet ouvrage étoit fait avant les changemens qui ont eu lieu dans le ministère, et je le donne tel qu'il étoit alors. La vérité n'a pas deux langages, un pour la faveur, et l'autre pour la disgrace. Elle juge les choses, et fait abstraction des personnes. Elle blâme sans fiel, et loue sans adulation. La nouvelle constitution a des défauts. On s'est, dans son établissement, trompé de moyens sur plusieurs objets. On a sur d'autres été par-delà le but, ou manqué le but. Mais donnons de justes éloges à l'entreprise du Ministre qui en est l'auteur, à la bonté de ses vues. Ne fermons pas les yeux aux bons effets qui ont résulté d'une partie de ses opérations. Louons ce Ministre d'avoir senti les vices de l'ancienne constitution, les avantages de la discipline, la nécessité de l'instruction. Louons-le d'avoir secoué le préjugé des vieilles erreurs ; d'avoir cherché le bien. C'est avoir beaucoup fait dans une nation qui est gouvernée par la routine, et passionnée pour les usages.

prise, il faudroit qu'il y employât plusieurs années, et qu'il revînt souvent sur ses pas, pour rectifier : car il n'y a que Dieu qui puisse créer d'un seul jet, et ne pas retoucher son ouvrage.

Quelqu'avantageux qu'il fût, que les idées de tactique que je vais exposer fussent adaptées au plan de constitution que je projète, elles en sont cependant indépendantes ; elles sont applicables à toutes les constitutions quelconques. Je vais les appliquer à celle de nos troupes; je les appliquerois de même à celle d'Autriche, d'Angleterre, etc. : et voilà en quoi j'ose croire que j'écris avec plus d'utilité que n'ont fait tous les tacticiens, puisque ces derniers n'ont su autre chose, que fronder tout ce qui étoit établi, et publier leurs vues sur des systêmes de formations qui n'existent pas, et qui ne peuvent exister.

Je renvoye à l'ouvrage que j'ai annoncé, à parler des armes, de l'habillement, et de la discipline intérieure des troupes. Tous ces détails tenant au plan de constitution, y seront approfondis, et sur ces deux derniers objets sur-tout, que de choses à changer ! que de choses à dire sur cet habillement bisarre, compliqué, pénétrable à toutes les injures de l'air, dont je vois les troupes couvertes; sur cette manie de tenue, qui absorbe l'officier et désole

le soldat ; sur notre prétendue discipline qui ne consiste presque qu'en minuties de forme ; qui, trop appesantie, sur les grades subalternes, n'existe point assez dans les grades supérieurs, et sur-tout parmi les officiers généraux, où cependant elle est bien autrement importante, parce que là les fautes de subordination font perdre les batailles, et manquer les campagnes. Je m'arrête, et je reviens à mon objet.

J'ai divisé la tactique en deux parties ; en *Tactique élémentaire* et en *grande Tactique*. C'est cette division que je vais suivre. Je traiterai dans la première partie, de toutes les armes qui entrent dans la composition d'une armée, savoir, *Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Troupes légères*. Je rassemblerai, dans la seconde, ces différentes armes ; j'en composerai une armée ; je donnerai une théorie pratique de tous les mouvemens qu'elle peut exécuter à la guerre ; à la suite de cette théorie, et afin que mon plan contienne tout ce qui appartient à la tactique, j'examinerai le rapport que la science des fortifications et la connoissance des terreins, doivent avoir avec la tactique, et particulièrement avec la guerre de campagne ; je parlerai de la manière dont nous faisons subsister nos armées, et des changemens avantageux qu'on pourroit faire à cet égard.

ESSAI GÉNÉRAL DE TACTIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

TACTIQUE ÉLÉMENTAIRE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Éducation des Troupes.

C'ÉST une chose bisarre que l'espèce d'instruction que l'on donne aujourd'hui aux troupes. Elle ne roule que sur un maniement d'armes, et sur quelques manœuvres, la plupart compliquées et inutiles à la guerre. Qu'il y a loin de cette misérable routine, à un système d'éducation militaire, qui commenceroit par fortifier et assouplir le corps du soldat, qui lui apprendroit ensuite à connoître ses armes, à les manier, à exécuter toutes les évolutions qu'il doit savoir ; à se livrer dans l'intervalle de ces exercices, et comme par délassement,

à des jeux propres à entretenir sa force et sa gaieté! Après qu'on auroit ainsi dressé le soldat, on le familiariseroit avec des représentations simulées de tout ce qu'il doit faire à la guerre; il sauroit porter des fardeaux, remuer la terre, faire des marches forcées, passer des rivières à la nage, travailler avec adresse à toutes les parties d'un retranchement. Passant une partie de sa vie dans des camps, il acquerroit l'habitude du service qu'il y doit faire, de la conduite qu'il doit tenir dans un poste avancé, en faction, en patrouille. Au moyen des grandes manœuvres qui se feroient dans ces camps, il s'accoutumeroit à l'ordre qu'il doit observer dans les marches, au spectacle d'une armée, au bruit de l'artillerie, au concours des autres armes avec la sienne. Dans les exercices des places, on lui feroit contracter l'habitude machinale des travaux de tranchée et de défense; on lui apprendroit à couper une palissade, à la planter, à dresser une échelle, à attacher un pétard, ou à soutenir les gens qui l'attachent, à ouvrir un creneau, à savoir s'y placer, etc. Accoutumé dans toutes les circonstances à garder le silence, à obéir aux signaux, et à la voix de ses officiers, à ne pas s'emporter au-delà du point attaqué, connoissant enfin toutes les situations que la guerre

peut offrir, le soldat la desireroit sans cesse; ou plutôt, au danger près, la paix elle-même seroit pour lui une guerre continuelle.

Il y auroit, dans un systême d'éducation pareil, une instruction progressive et relative à tous les grades; car, où le soldat, apprendroit les devoirs de soldat, l'officier subalterne apprendroit à conduire sa troupe, le capitaine sa compagnie, le colonel son régiment, l'officier général sa division, le général son armée.

Je ne parle pas de cette autre partie de l'éducation militaire, qui formeroit le courage, les mœurs, les préjugés, partie si importante, mais si négligée, si inconnue à tous les généraux et à tous les gouvernemens, que je ne vois dans l'histoire ancienne et moderne qu'un seul homme (1) dont on ait dit, *il ne lui suffisoit pas que ses soldats fussent braves, il vouloit qu'ils fussent honnêtes gens.*

Il faudroit donc que l'éducation du soldat embrassât trois objets, l'un les exercices du corps, le second les exercices d'armes et d'évolutions, le troisième la représentation des différentes situations où l'on peut se trouver à la guerre: ce sera là le plan que je suivrai dans mon cours de tactique.

(1) C'est de Caton, commandant les armées romaines en Espagne, que l'histoire fait ce bel éloge.

Le premier de ces objets, enseigné même hors du service, devroit entrer dans l'éducation de toute la jeunesse du royaume. Qu'en France, où le prince est tout, où son exemple est législateur, où ses mœurs déterminent les mœurs publiques, un roi veuille ramener ses courtisans à une vie agissante et militaire; que la sienne soit telle, qu'il fasse élever ses enfans dans ce principe, qu'il assiste à leurs exercices, qu'il flétrisse de son indifférence les jeunes gens oisifs, voluptueux, ignorans, qu'il distingue les autres; bientôt on verra disparoître la mollesse, le libertinage, la débauche obscure et ruineuse, et tous les petits vices qui dégradent les grands seigneurs : bientôt à la génération actuelle succédera une génération propre à la guerre et à la gloire. Ce champ de Mars que l'herbe couvre, et dont la Seine baigne inutilement les bords, ressemblera à ce champ fameux qu'arrosoit le Tibre, on s'y exercera à vaincre; les statues de Henri, de Condé, de Turenne, en décoreront l'enceinte, elles crieront à leurs descendans, *ces piedestaux t'attendent.* De la cour et de la capitale, l'esprit d'honneur et de courage passera dans les provinces étonnées. La noblesse, revenue des petites jouissances de luxe et de mollesse, abondonnera les villes pour rentrer dans ses châ-

teaux ; là elle se trouvera plus heureuse et moins confondue ; elle redeviendra guerrière et galante ; le goût des armes et des exercices militaires, ramené dans la noblesse, passera bientôt chez le peuple ; la bourgeoisie ne regardera plus l'état de soldat comme un opprobre ; la jeunesse des campagnes ne craindra plus de tomber à la milice ; elle s'assemblera les dimanches et fêtes pour disputer des prix de saut, de course et d'adresse. Ces prix que le gouvernement fonderoit dans chaque paroisse vaudroient mille fois mieux que la stérile et coûteuse assemblée annuelle des milices ; car ayez des paysans vigoureux, lestes, déjà accoutumés au bruit des armes et à les manier ; ayez en même temps une bonne discipline et des officiers, vous formerez bientôt des soldats. Qu'on ne croye pas au reste qu'une révolution pareille dans les esprits et dans les mœurs fût funeste ni à l'agriculture ni à la tranquillité du royaume. Une nation ainsi constituée n'en seroit que plus portée et plus endurcie aux travaux. Ce sont les peuples laboureurs qui sont les plus guerriers. Qu'on se rappelle les Romains dans leurs beaux jours, qu'on voie les Suisses. L'État y gagneroit la réforme d'une partie de ces armées nombreuses qu'il entretient sur pied. Lorsqu'un pays entier est militaire, au premier signal tous ses ha-

bitans sont ses défenseurs. Quant à la tranquilité publique, elle n'en seroit que plus assurée. L'histoire le prouve. Où se formerent la fronde et la ligue? Dans Paris, au milieu de cette populace lâche, corrompue, avide de nouveautés, qui habite les villes. L'habitant de la campagne occupé de sa culture, attaché à l'espoir de sa récolte, chérit la paix et les lois qui la lui donnent. Disons-le enfin, jamais la crainte des révolutions ne doit en pareil cas arrêter les opérations de la saine et sage politique; les gouvernemens ne les redoutent que quand ils sentent leur foiblesse ou leur injustice.

Peut-être aurois-je dû réserver ce tableau pour mon grand ouvrage où le développement des objets qui y ont rapport, le rendront plus sensible; mais les vérités de sentiment oppressent et forcent à parler.

Si enfin l'on ne veut pas que le royaume entier devienne une école de travaux et de guerre, il faudroit du moins que lorsque les soldats sont enrôlés, les exercices de corps fissent une partie considérable de leur instruction. Il est étrange qu'uniquement dressés à manier un fusil, et à garder pendant trois heures des attitudes pénibles et contraires au méchanisme du corps, ils n'ayent, quand la guerre arrive, aucune habitude des travaux qu'elle exige.

Aussi une marche tant soit peu forcée les étonne; un ruisseau les arrête; quatre jours de pionnage les rebutent. Si l'on me dit que nos exercices actuels les occupent déjà assez, je répondrai que c'est parce que nos manœuvres sont trop compliquées, nos méthodes d'instruction mal entendues, notre prétention de précision et de perfection sur beaucoup de points, minutieuse et ridicule. Je répondrai que la preuve que nos soldats ne sont pas assez occupés, c'est que pour remplir, dit-on, leur temps, on les surcharge de régles de discipline inquiétantes et odieuses. C'est qu'on a créé une tenue qui leur fait passer trois heures par jour à leur toilette, qui en fait des perruquiers, des polisseurs, des vernisseurs, tout en un mot, hormis des gens de guerre (1). Et que résulte-t-il de cette

(1) C'est l'excès de la *tenue* que j'attaque, et non la *tenue* en elle-même. Portée jusqu'à un certain point, elle est nécessaire; elle est une preuve de discipline; elle contribue à la santé du soldat; elle l'élève au-dessus du peuple; elle le met dans la classe des citoyens aisés et heureux : elle n'étoit pas négligée chez les Romains, elle se portoit particulièrement sur leurs armes; mais elle ne les empêchoit pas de s'occuper de travaux durs et pénibles. Ces derniers faisoient la bâse et l'objet principal de leur éducation. Une armée romaine essuie des revers en Espagne. On envoie

vie fainéante et pourtant pénible, de ces travaux qui se font la plupart assis et à l'ombre?

Caton pour la commander. Il la trouve répandue dans des quartiers, indisciplinée, amollie, chargée d'or et de honte. Les soldats étoient parés comme des femmes; ils prenoient des bains parfumés. Caton les fait camper, les exerce, les tient sans cesse en mouvement, les accable de travaux. » Romains indignes, leur disoit-» il, jusqu'à ce que vous sachiez vous laver dans le » sang, je vous laverai dans la boue. » Il leur fit desirer les combats, et on juge bien qu'ils les gagnèrent. Au reste, cette manie de tenue, contre laquelle je m'élève avec force, parce qu'elle dégoûte le soldat; parce qu'elle l'amollit; parce qu'elle absorbe un temps qui pourroit être plus utilement employé, étoit peut-être inévitable dans un renouvellement de constitution. Il étoit presqu'impossible que de l'extrême négligence on ne passât point à l'extrême recherche. On est tombé dans le même inconvénient par rapport à nos méthodes de discipline, aux exercices de fusils, aux évolutions, aux écoles d'équitation. Nos têtes sont si légères; elles fermentent avec tant d'activité! Trop de récompenses, mal-à-propos distribuées aux officiers qui ont montré du zèle, dans l'établissement du nouveau système; de grandes fortunes, faites par ces petits moyens, ont achevé d'emporter la plupart des inspecteurs et des chefs de corps au-delà du but. Il est malheureusement des points importans dont on ne s'est point occupé. On n'a point formé d'officiers généraux. On n'a point songé à la grande tactique, à

C'est qu'un soldat qui a servi dix ans, ayant perdu toute souplesse, toute aptitude aux travaux du corps, est contraint de se faire artiste, laquais, ou mendiant. Qu'arriveroit-il de l'échange de ces occupations frivoles en travaux durs et pénibles? C'est qu'un laboureur seroit plus propre à être soldat; c'est qu'un soldat, quittant ses travaux, reprendroit sans peine la bêche et la charrue.

Mais pour terminer cet important chapitre, en vain formera-t-on des soldats, endurcis et guerriers, comme les anciens légionnaires, si

l'organisation des armées, aux grandes parties de la guerre. La guerre arrivera. On éprouvera des malheurs. On les rejetera sur la constitution. On ne manquera pas de dire qu'il ne falloit point faire de changement; que ce sont les changemens qui ont tout perdu; que tout alloit bien auparavant; qu'on battoit les ennemis. Alors s'élèveront de toute part les mécontens, les envieux, les faiseurs de système, les anciens officiers opiniâtres dans leur routine: on renversera tout; on retombera dans le relâchement; et ce relâchement sera d'autant plus grand, que l'excès contraire aura été porté plus loin: car tel est le malheur de presque toutes les administrations, et de celle de France sur-tout, qu'elles embrassent trop souvent des systêmes exclusifs: qu'elles négligent les objets, ou qu'elles s'en occupent trop, tour à tour; qu'enfin elles se balancent sans cesse d'un excès à l'excès opposé.

on ne remet cette profession en honneur, si on n'attache à elle par des perspectives flatteuses et lucratives, si on n'augmente sa paye (1):

(1) C'est-là le plus grand de tous les vices actuels de notre constitution. La misère de nos soldats est une des principales causes de l'avilissement de cette profession. Dans la plupart des garnisons du royaume, ils n'ont pas de quoi se nourrir. Il est incroyable par quelle complication de petits détails, de moyens parcimonieux et abusifs, les chefs des corps sont obligés de suppléer à la modicité de la solde. C'est avec 6 sols 8 deniers par jour, que le roi paye, habille, équippe et nourrit un soldat. C'est avec 3 sols, étant prélevées les retenues pour la masse d'habillement, pour celle de linge et de chaussure, pour la livre et demie de pain, souvent d'une qualité très-médiocre, qu'on lui donne, que ce soldat est obligé de pourvoir à sa subsistance et à son entretien journalier. C'est avec cela qu'il faut qu'il soit poudré, ciré, vernissé, en un mot, sans trou ni tache. C'est ce soldat, attristé de son état, fatigué de ce qu'on exige de lui, enchaîné par la discipline, surchargé, dans ses casernes, d'une infinité de petites régles monastiques, nécessaires sans doute, mais que son attachement à sa profession pourroit seul lui faire supporter; c'est cet homme, souvent exténué par une modique nourriture, toujours réduit à boire de l'eau, privé de toute espèce de divertissement, humilié par l'insolente fainéantise de la livrée, par le mépris du dernier bourgeois, par la dépense que le plus pauvre artisan fait pour sa récréation, les jours

cette paye immobile, depuis deux cents ans, tandis que les denrées et les salaires ont, de toute part, triplé et quadruplé autour d'elle; si on ne lui fait desirer la guerre, et trouver à la guerre des récompenses; si enfin on n'assure des secours à sa vieillesse, à ses blessures, à ses infirmités, à sa femme, à ses enfans. Tous ces grands objets seront remplis dans mon plan de constitution. Ce plan sera peut-être regardé comme un rêve : il sera si éloigné des principes actuels. Mais que m'importe? Quelques-unes des vérités utiles qu'il renfermera, seront peut-être adoptées; quelques autres germeront plus lentement, et leur fruit sera recueilli un jour; en un mot, la totalité de mon ouvrage, jusques dans ses erreurs, sera un monument de mon amour pour le bien.

de dimanches et de fêtes; c'est ce soldat, n'ayant au-dessous de lui, dans la classe des malheureux, que l'homme manquant de tout, ou ce journalier de nos campagnes, qui partage, avec sa famille, un pain trempé de sueur et de larmes; c'est lui qui doit défendre la patrie, et verser son sang pour elle; c'est de lui qu'on a l'injustice d'exiger de l'honneur et des vertus : et nos constitutions militaires se bouleversent depuis un siècle, sans qu'on remédie à ce vice primitif, sans qu'on veuille sentir qu'avant de discipliner et d'instruire des troupes, il faudroit leur donner de la considération et les nourrir.

TACTIQUE DE L'INFANTERIE.

CHAPITRE I.

Ordonnance de l'Infanterie, sa formation: principes qui doivent déterminer l'une et l'autre.

Je passe sur les définitions des premiers termes techniques de la tactique. Je n'écris point pour les commençans. Un jour je réduirai en forme de cours les idées que je vais exposer ici, et alors je tâcherai de les présenter d'une manière didactique, peut-être plus claire, et moins rebutante, que celle dont on s'est servi jusqu'à présent.

Constituée et armée uniformément, comme elle l'est aujourd'hui, il n'y a plus qu'une sorte d'infanterie, de-là plus qu'une ordonnance, variée, à la vérité, suivant les terreins, mais toujours la même dans sa bâse et dans son principe. Voilà un avantage de simplicité que je trouve à notre tactique par-dessus celle des anciens. Ils avoient de l'infanterie pesante et de l'infanterie armée à la légère; ils étoient par conséquent obligés d'avoir une ordonnance pour chacune d'elles. Notre infanterie au contraire réunit les deux propriétés, puisque le

fusil armé de sa bayonnette est à la fois arme de jet et arme de main : elle est propre par le fusil aux combats de jet, et par la bayonnette aux combats de choc.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici combien le fusil, armé de sa bayonnette, me semble une arme supérieure à toutes celles des anciens. Elle pourroit cependant encore se perfectionner : on pourroit sur-tout tirer un plus grand parti de la bayonnette. Il y auroit une sorte d'escrime à apprendre, pour se servir de cette arme, pour la croiser, pour empêcher d'en gagner le fort, etc. J'aurai occasion de revenir sur cela par la suite ; reprenons l'exposition de mes principes.

L'infanterie étant propre à l'action de feu et à l'action de choc, il lui faut une ordonnance qui lui permette l'usage de ces deux propriétés ; et, au cas que la même ordonnance ne puisse servir pour les deux objets, il faut, que de celle qui sera déterminée devoir être l'ordonnance habituelle et primitive, elle puisse facilement et promptement passer à l'ordonnance accidentelle et momentanée, qui remplira le second objet. Mais laquelle sera l'ordonnance primitive et habituelle ? L'ordonnance de feu, ou celle de choc ? C'est une question qui mérite d'être discutée avec quelques détails, et

examinée avec l'attention la plus réfléchie : j'ignore l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif.

Avant que d'être en mesure d'aborder l'ennemi, il faut se mettre en bataille, il faut arriver à lui ; il ne faut pas être détruit, ou mis en désordre par l'effet de son feu ; il faut lui faire craindre du feu à son tour ; donc il est nécessaire que l'ordonnance primitive et habituelle soit l'ordonnance propre au feu, c'est-à-dire, l'ordre mince ; je déterminerai ci-après quelle proportion cet ordre devra avoir.

La multiplicité de l'artillerie, la science du choix des postes, celle des retranchemens ont rendu aujourd'hui les actions de choc infiniment rares ; donc celles de feu étant plus communes, c'est une raison de plus pour que l'ordonnance propre au feu soit l'ordonnance primitive et habituelle.

Mais les circonstances, dira-t-on, la nature du terrein, la situation de l'ennemi peuvent exiger qu'on aille à lui sans tirer et qu'on engage un action de choc. D'accord ; je suis plus partisan que personne de cette manière d'attaquer ; c'est celle du courage, c'est celle de la nation, c'est presque toujours celle de la victoire. Je vais prouver cependant que l'ordre mince, à quelques occasions près, est encore le

plus avantageux et le plus favorable pour engager une action de choc.

Commençons pour cet effet par détruire l'ancien préjugé, d'après lequel on croyoit augmenter la force d'une troupe, en augmentant sa profondeur. Toutes les lois physiques sur le mouvement et le choc des corps, deviennent des chimères, quand on veut les adapter à la tactique; car premièrement une troupe ne peut se comparer à une masse, puisqu'elle n'est pas un corps compact et sans interstices. Secondement, dans une troupe qui aborde l'ennemi, il n'y a que les hommes du rang qui le joint qui ayent force de choc; tous ceux qui sont derriere eux ne pouvant se serrer et s'unir avec l'adhérence et la pression qui existeroit entre des corps physiques, ils sont inutiles et ne font souvent qu'occasionner du désordre et du tumulte. Troisièmement, ce prétendu choc pût-il avoir lieu de manière que tous les rangs y contribuassent; il existe dans une troupe composée d'individus, qui, machinalement du moins, calculent et sentent le danger, une sorte de mollesse et de désunion de volontés qui rallentit nécessairement la détermination de la marche et la mesure du pas; donc plus de quantité entière de mouvement, plus de produit de masses et de vîtesse, plus de choc; car le choc

suppose que la vîtesse, une fois imprimée au corps, mû par la cause motrice, continue jusqu'à la rencontre du corps choqué.

Il s'ensuit donc, me répliquera-t-on, que niant que la profondeur de l'ordonnance ajoute à sa force, vous voudriez que l'infanterie fût rangée sur un homme de hauteur. Non, je veux que la profondeur de l'ordonnance soit déterminée par l'espèce d'armes et par la protection que ces armes peuvent porter au premier rang. Or trois hommes l'un derrière l'autre et bien exercés, peuvent tirer avec facilité; les bayonnettes du second et troisième rangs peuvent, quand les rangs se serreront, former fraise et appui pour le premier. Donc je veux qu'on se forme sur trois, et jamais sur quatre ni sur six dans aucun cas, parce que par de-là trois hommes de profondeur on ne tire ni feu, ni augmentation de force, des rangs qui sont derrière eux.

S'il arrive enfin que la nature du terrein qui conduiroit à couvert sur l'ennemi, ou l'attaque d'un retranchement, ou quelqu'autre circonstance qui doit être habilement et promptement jugée, rende la diminution du front nécessaire pour se renforcer sur un point, y attaquer et y percer, je dis qu'il faut former l'infanterie en colonne; mais ce ne sera pas

pour avoir la pression exacte et chimérique dont ont parlé quelques tacticiens, ni pour augmenter la prétendue force de choc ; ce sera pour se procurer cette succession continue de mouvement qui fasse qu'une division entraînée par la division suivante, soit comme forcée d'arriver sur le point où l'on veut faire effort: ce sera sur-tout, parce que cet ordre donne de la confiance au soldat et intimide l'ennemi; car la plupart des hommes, n'ayant pas les idées justes et ne voyant que par les yeux du corps, attribuent gain de cause à la troupe qui leur paroît la plus épaisse, et qui rassemble le plus d'hommes sur un même point.

Voici le résumé de ma discussion. *L'ordonnance primitive, fondamentale et habituelle de l'infanterie sera sur trois de profondeur ; l'ordonnance momentanée et accidentelle sera en colonne.* Il s'agit de trouver les moyens de passer de l'une à l'autre de ces ordonnances par des mouvemens simples et rapides, c'est ce que je ferai par la suite.

Mais enfin, restera-t-il à dire aux ennemis de l'ordre actuel, comment faire marcher une ligne ainsi mince et flottante ? Comment remuer un bataillon dont on a ainsi étendu le front aux dépens de sa profondeur ? Le voici : c'est en divisant une troupe nombreuse en plu-

sieurs parties, qu'on peut parvenir à la mouvoir avec facilité. Ce sont ces divisions, connues de tout temps dans la tactique, qu'on appelle régiment, bataillon, escadron, compagnie, division, etc. Cherchons à établir quelles doivent être leurs proportions.

Il est essentiel qu'un bataillon formé sur trois rangs, ait en même temps une proportion d'étendue si bien combinée qu'il puisse marcher ensemble d'un pas uniforme, continu, et ne pas flotter pendant sa marche.

Les proportions les plus justes et les plus raisonnables pour former un bataillon, me paroissent devoir être, le plus petit front possible à cent quarante files, ce qui porte le bataillon à quatre cents-vingt hommes, et le plus grand front à cent quatre-vingt : ce qui fait un bataillon de cinq cents quarante hommes. Tout ce qui est au-dessus de cette dernière proportion est trop étendu et trop flottant : tout ce qui est au-dessous de la première, est trop foible pour soutenir quelques pertes et pour manœuvrer avec avantage.

Ainsi je n'approuve ni la formation de nos bataillons qui seront vraisemblablement portés à huit cents hommes à la guerre, ni celle d'aucun bataillon en Europe, puisqu'aucune constitution n'a su former les siens d'après ce

principe, ou que, si elle les a formés, ç'a été par hasard et sans réflexion.

Il faut ajouter ici qu'en voulant que les bataillons soient portés au plus à cent quatre-vingt files, j'exige qu'ils soient toujours complets et formés, non de jeunes gens, de malingres, de recrues, mais de combattans, de soldats dressés, propres aux fatigues et remplacés même en campagne par le moyen de dépôts tenus à portée de l'armée, et recrutés eux-mêmes par d'autres dépôts principaux, placés sur les frontières les plus voisines.

Voilà deux points déterminés, l'ordonnance et la force des bataillons. Quant à leur division intérieure et à leur rassemblement en régimens, je ne suis point encore de l'avis de nos constitutions actuelles. Le nombre impair est la bâse de toute ma formation : trois divisions appelées tout naturellement divisions de droite, de gauche et de centre, et subdivisées chacune en trois compagnies dont une d'élite, forment mon bataillon, trois bataillons, mon régiment, trois grandes divisions, l'infanterie d'une armée.

Je préfère le nombre impair, et particulièrement celui de trois, parce qu'il divise tout naturellement une troupe en trois parties : droite, gauche et centre, et que cette division

est favorable aux combinaisons de la tactique. Dans le nombre quatre, qui est la bâse de notre formation actuelle, il y a toujours la quatrième partie qui s'oppose à cette division, et qui embarrasse. Les Grecs, et, à leur exemple, Gustave, Charles XII, avoient adopté le nombre trois, pour principe de leur formation. Ce n'est pas qu'ils attribuassent quelque vertu à ce nombre trinaire et merveilleux ; c'est qu'ils avoient réfléchi qu'il apportoit plus de commodité et de simplicité que tout autre dans les calculs de tactique.

Dans mon plan de constitution, tous ces changemens seront appuyés par de plus grands détails ; ici, comme je l'ai déjà dit, je me conformerai à la constitution actuelle.

J'ai cru essentiel de commencer par poser quelques principes sur l'ordonnance et la formation de l'infanterie. On a tant écrit sur ces deux objets, sans rien déterminer ! L'un veut des légions, l'autre des colonnes, celui-ci des plésions, un autre des cohortes ; tous s'attaquent et se détruisent mutuellement, pour élever sur les débris les uns des autres des systêmes si rebattus, si compliqués, si éloignés de la possibilité des circonstances, des constitutions et des armes actuelles, qu'on finit par n'en plus lire aucun. Bien différent d'eux, je

ne veux rien détruire, je veux tirer parti de ce qui existe, je prétends, qu'avec quelques légers changemens, nos bataillons sont de toutes les formations la plus avantageuse. J'entreprends de prouver, qu'au moyen de la tactique que je vais développer, nos bataillons réuniront les propriétés de feu, de choc, de simplicité, de légèreté, de solidité, et même, quand on le voudra, celle de profondeur.

CHAPITRE II.

Ecole du soldat, maniement d'armes, formations des rangs et des files.

Je n'entrerai que le moins que je pourrai dans des détails didactiques sur ces différens objets. Je veux me hâter d'arriver aux évolutions, à la partie intéressante de la tactique, parce que c'est sur elle que manquent les lumières et les principes.

Il n'est point indifférent en soi-même que le soldat soit dressé par telle ou telle méthode; car s'il y a plusieurs moyens d'y procéder, il y en a un sans contredit, qui est le plus court, le plus simple et le plus conforme au mécanisme du corps.

Il est encore moins indifférent que cette méthode soit déterminée par les ordonnances

du souverain d'une manière si précise, si claire, si détaillée, que personne n'y puisse rien changer et innover. Car de l'arbitraire toléré à cet égard s'ensuivent les fluctuations perpétuelles de principes, ces détails étant à la portée de tous les esprits; le dégoût des troupes, et la perte d'un temps précieux qui seroit plus utilement employé à d'autres parties d'instruction.

Le premier objet auquel on doit s'attacher quand on dresse un soldat, c'est de lui donner l'air et la démarche militaire. Il acquérera bientôt l'un et l'autre, si les exercices de corps, remis en honneur et en coutume dans la nation, l'ont déjà occupé les dimanches et fêtes dans son village, et si, arrivé dans les troupes, ils continuent de faire l'objet de ses jeux et de son émulation. Quel est l'effet des exercices de force et d'adresse? C'est d'assouplir le corps, de placer tous les membres dans leur équilibre, de donner à chacun d'eux toute l'action dont il est susceptible. Que reste-t-il à ajouter à cela pour donner l'air guerrier à un homme ainsi assoupli et formé? C'est le port de tête, l'assurance du pas, la fierté du maintien. Il les prendra bientôt, si l'état de soldat est en honneur, si, en élevant son âme, on l'accoutume à estimer sa profession et à se croire annobli par elle.

Il s'agit ensuite de donner au soldat la position de combat, c'est-à-dire, la position qu'il doit avoir dans le rang et dans la file, d'abord sans fusil, puis avec son fusil. Il la prendra facilement, si elle n'est ni gênante ni forcée, c'est-à-dire, si elle n'est point contraire à la mécanique du corps. La nôtre ne lui est certainement pas conforme; il n'est pas dans la nature d'avancer beaucoup la poitrine, ni de porter le ventre trop en arrière, ni de tourner la tête à droite ou à gauche quand on veut marcher devant soi, ni de rester tour-à-tour en équilibre sur un pied, ni enfin d'amener un homme à cette position en le mettant à la muraille, à la planche et à toutes les tortures inventées par nos tacticiens subalternes. Veut-on une preuve que notre position n'est ni simple, ni analogue au mécanisme de nos membres? Qu'on entre dans la plupart de nos écoles d'exercices, on y verra tous ces malheureux soldats dans des attitudes contraintes et forcées, on verra tous leurs muscles en contraction, la circulation de leur sang interrompue; ajoutez à cela la bisarrerie de notre habillement qui les oppresse, qui serre toutes les articulations, la platte routine des gens qui les enseignent, l'incertitude et l'inconstance des principes.

Étudions l'intention de la nature dans la construction du corps humain, et nous trouverons la position et la contenance qu'elle prescrit clairement de donner aux soldats.

Le soldat doit se tenir droit, les épaules effacées, la poitrine ouverte; parce que ce n'est que dans cette situation que l'estomac et le diaphragme peuvent opérer bien à l'aise la digestion et la respiration. Les épaules étant effacées et la poitrine ouverte, ce poids porté en avant fait nécessairement rester le ventre un peu en arrière pour lui servir de contre-poids. Trop en avant ou trop en arrière, le ventre et la poitrine ne seroient plus dans cet équilibre qui peut seul produire l'aisance et la liberté des mouvemens; les muscles du bas-ventre feroient nécessairement quelqu'effort pour prendre cette position extraordinaire, et aucune partie du corps ne doit agir sur elle-même, c'est-à-dire, faire effort et contraction quand le corps est dans son état de repos; les reins qui sont l'appui et l'arc-boutant du tronc humain, ne le soutiendroient plus quarrément sur les hanches qui en sont comme le socle et la bâse.

Les mains doivent être pendantes sur le côté sans roideur, sans affectation, abandonnées à leur pesanteur, de manière en un mot qu'elles

fassent deux balanciers abaissés par des poids égaux, et qui maintiennent les épaules sur une ligne horisontale.

La tête doit être droite, dégagée hors des épaules, et assise perpendiculairement au milieu d'elles. Elle doit n'être tournée ni à droite ni à gauche; parce que, vu la correspondance qu'il y a entre les vertèbres du col et l'omoplate auxquelles elles sont attachées, aucune d'elles ne peut agir circulairement sans entraîner légèrement du même côté qu'elle agit, une des branches de l'épaule, et qu'alors le corps, n'étant plus placé quarrément, le soldat ne peut plus marcher droit devant lui, ni servir de point d'alignement.

Les genoux doivent être bien tendus, les deux talons sur une ligne droite à deux pouces l'un de l'autre, et non exactement joints, les pieds légèrement tournés en dehors. Je propose de placer les talons à deux pouces, et non exactement joints comme nous le pratiquons, parce que dans cette première position la ligne du centre de gravité du corps, tombant sur un plan plus spacieux, le corps est plus ferme et plus solidement établi.

Le soldat étant ainsi placé, il doit garder l'immobilité et le silence, et malgré cela ressembler, non à un automate, mais à une statue animée et prête à agir.

Lorsque le soldat sera bien accoutumé à prendre cette position de lui-même, sans efforts, et moins comme exercice que comme le placement naturel de son corps; on lui fera porter en avant et ramener successivement et alternativement les deux jambes, de manière que le mouvement parte de la hanche et que le haut du corps ne chancèle pas. On le placera ensuite l'arme à l'épaule, c'est-à-dire, qu'on lui apprendra à porter son arme sans qu'elle dérange les principes de position établis ci-dessus. Cherchons encore dans la nature, et nous allons voir la manière la moins gênante dont l'arme doit être portée.

Il faut que le soldat puisse porter son fusil de manière que son poids ne l'incommode que le moins qu'il est possible, et ne nuise point à la précision de l'ordre de son rang et de sa file: aucun de ces objets n'est rempli par notre port d'arme actuel. Le fusil est chancelant et comme dans une espèce d'équilibre, toute sa pesanteur porte sur la paume de la main; le poignet étant renversé, cette main est gênée et n'a qu'une partie de sa force. Le coude étant, quoi qu'on puisse exiger, ouvert ou porté en arrière, cette position augmente le diamètre du soldat, ou entraîne l'épaule gauche en arrière, et par conséquent l'empêche de rester quarrément

devant lui. Enfin ce port d'arme doit nécessairement varier suivant la différence des tailles et des structures; car l'os de la hanche que l'ordonnance indique comme le point contre lequel le bec de la crosse doit appuyer, n'étant pas situé de même chez tous les hommes, le fusil doit chez les uns être porté plus à droite, chez les autres plus à gauche. Par la même raison d'inégalité de structure, la sous-garde se trouve être plus ou moins serrée contre le corps, suivant qu'un homme a la partie extérieure de l'épaule plus ou moins charnue et plus ou moins formée pour recevoir le fusil et le contenir. Celle de quelques hommes est faite de manière que le fusil, au moindre mouvement du corps, roule et chancèle sur elle. Enfin il y a peu de soldats que ce port d'arme ne gêne et n'écrase; il n'y en a pas un pour qui il ne devienne une sorte de torture, s'il est prolongé pendant deux heures. Vingt hommes au milieu d'un bataillon qu'on me fera voir portant ainsi le fusil avec grace, avec facilité, et étant parfaitement droits devant eux, ne prouvent pas le contraire de ce que j'avance. J'ai vu à la foire Saint-Germain des histrions faire avec aisance des tours d'équilibre et de force. Dira-t-on que ces tours sont dans la nature?

Je veux donc que le soldat, comme dans quelques-uns de nos régimens Allemands, porte l'arme en allongeant le bras, et cherchant à sa volonté et relativement à sa construction à quelle hauteur il trouvera le point d'appui le plus commode : je veux que la main embrasse la crosse du fusil, cette crosse étant tournée à plat vers le poignet et par une partie de l'avant-bras. Il m'est indifférent, pourvu que le fusil soit ferme et droit, que la sous-garde soit à la hauteur du téton, ou plus bas, que les chiens soient alignés, et que les bayonnettes soient à la même hauteur. Cette position n'exige point d'apprentissage; l'avant-bras n'y étant pas plié, le coude se trouve nécessairement collé au corps; enfin le soldat est droit devant lui et peut soutenir ainsi son fusil une heure ou deux sans souffrance.

Par préférence à cette position, j'aimerois peut-être encore mieux que le soldat portât son arme sur le bras droit, ainsi que le font aujourd'hui nos officiers et bas-officiers. Ce port d'arme a les mêmes avantages, et est plus naturel et moins fatigant; j'ai interrogé là-dessus les soldats, les chasseurs et moi-même.

Voilà une bien longue discussion sur la première position du soldat et sur le port d'arme. Mais on a tant varié sur ces deux

points, ils ont tant fatigué le soldat et sa patience, ils sont si essentiellement la bâse de l'école élémentaire, que j'ai cru nécessaire de les approfondir et de les réduire en principes.

Quant au maniement d'armes, c'est un exercice si puérile, si indifférent en lui-même, que j'abrégerai ce qui le concerne. Il en faut un, parce qu'il convient que tous les mouvemens du soldat sous les armes soient faits avec uniformité; il faut qu'il soit le plus simple, le plus court, et le plus naturel possible, parce que c'est autant de diminué sur l'instruction. Il faut enfin qu'il ne se fasse jamais que dans les écoles et par compagnie. Je permettrois seulement quelques mouvemens qui se feroient par bataillon, et jamais par régiment; comme

Présentez les armes : Mouvement de parade qu'il est bon qu'un bataillon sache faire avec l'appareil de l'ensemble et de l'adresse.

Reposez-vous sur les armes : Dans le courant d'une manœuvre, ce mouvement se présente souvent à exécuter.

Chargez les armes : Il faut que ce mouvement s'exécute toujours au plus vîte; l'homme d'aîle, ou l'homme de la droite de chaque compagnie ou de chaque division, marquant seulement le dernier temps, pour servir de

ralliement et indiquer la cessation de mouvement. C'est ainsi à-peu-près que nous le pratiquons par le commandement d'*armes plates*, dont, par parenthèse, l'énoncé est bien ridicule.

Apprêtez les armes, en joue, feu : Ces trois mouvemens, chacun en un temps, sont nécessaires pour les feux, et pour accoutumer le soldat à ne tirer qu'au signal ou à la voix de son officier.

Enfin j'ajouterois à cela l'exercice de la bayonnette, consistant à la mettre au bout du canon, à la remettre dans le fourreau et à la présenter. Je ne voudrois pas que, comme nous le faisons, les troupes parussent aux exercices, aux parades, aux revues avec la bayonnette, je voudrois qu'on ne la mît qu'au moment du combat, ou des mouvemens simulés qui le représentent. On familiarise trop le soldat avec cette bayonnette toujours et inutilement armée. De-là il s'accoutume à la regarder comme une arme sans usage. Autrefois il l'estimoit sa dernière ressource ; un soldat, et un soldat Français sur-tout, disoit : « je n'ai plus » de munition ; mais ma bayonnette me reste. » Cet appareil de bayonnettes, réservé pour les occasions décisives, auroit quelque chose d'imposant et de terrible ; il seroit comme le

drapeau rouge des anciens, un signal de mort et de carnage. C'est de l'infanterie Allemande que nous est venue la coutume de porter ainsi la bayonnette en tout temps, et, chose singulière, c'est que depuis qu'on la porte toujours on ne s'en sert jamais.

Une autre raison qui devroit déterminer à n'armer le fusil de sa bayonnette qu'au moment du combat, c'est qu'elle fait au bout du fusil un poids incommode et fatigant pour le soldat, sur-tout notre port d'arme étant très-élevé. Elle en fait un bien plus gênant encore, si le soldat, étant en marche libre, veut, pour sa commodité, porter le fusil sur l'épaule.

Je voudrois enfin que notre bayonnette fût longue de dix-huit pouces, plate et tranchante des deux côtés, avec une arrête au milieu de la lame, et un ressort à sa douille pour l'adapter fermement au canon. Elle feroit alors de notre fusil une arme offensive et défensive, bien plus redoutable que le *pilum* des légionnaires, bien plus maniable, susceptible d'une espèce d'art d'escrime, qui enseigneroit à la manier avec adresse et avec vigueur. On verra par la suite comment, avec le secours de cette arme et de quelques autres moyens, je mettrai l'infanterie en état de soutenir le choc de la cavalerie.

J'aurois peut-être dû commencer par parler de la formation des rangs et des files, puisque c'est par elle qu'une troupe se range en bataille, et que c'est d'elle que dépend la précision de tous ses mouvemens.

Les anciens donnoient à cette formation bien plus d'attention que nous. Chez les Grecs, chaque file, chaque soldat d'une file avoient un nom particulier; la nomenclature de leur tactique étoit immense. Chez les Romains un soldat occupoit toujours la même place dans sa même file, il étoit désigné par un numéro, et ce numéro étoit inscrit sur son bouclier; les officiers de chaque centurie et de chaque cohorte avoient à leurs casques des panaches de différentes couleurs. Les enseignes étoient bien autrement riches et remarquables que nos drapeaux; tant de précautions étoient importantes pour des ordonnances de profondeur qui ne pouvoient devenir capables d'action et de mouvement que par l'ordre inaltérable des rangs et des files.

Aujourd'hui c'est un point trop négligé dans nos troupes, et sur lequel je pense que nous avons de bien faux principes. Ne seroit-il pas à propos d'avoir égard, dans la formation des rangs, non à la taille du soldat, mais à sa vétérance et à sa bonté? La formation par

rang de taille n'aboutit qu'à une vaine parade; elle humilie l'ancien soldat qu'elle place souvent au second rang et au dernier, tandis qu'elle met sur le front et aux aîles de l'ordonnance des hommes de recrue; elle est enfin contraire à toute espèce de raison, puisque s'il y avoit un avantage réel à tirer de cette formation, ce seroit en plaçant non le plus grand homme à la tête de la file, le moins grand à la queue, et le plus petit au centre; mais au contraire en mettant le plus petit au premier rang, le moins grand au second, et le plus élevé au troisième, de manière que cette dégradation facilitât le placement des fusils dans l'action du feu. Ce n'est pas là pourtant la considération la plus importante; l'essentiel est de former une troupe de manière qu'elle soit dans un combat susceptible de la plus grande fermeté possible. Je voudrois donc que le premier et le troisième rang fussent composés des soldats les plus anciens et les plus sûrs, et que le second le fût des soldats les plus nouveaux et les plus douteux. Le même principe qui me fait placer aux aîles et au centre du bataillon des troupes d'élite, exige aussi qu'aux aîles des rangs de chaque compagnie soient toujours placés les hommes les plus aguerris et les plus braves.

Quant aux files, il seroit expédient au-

tant que cela ne contrarieroit pas les dispositions recommandées ci-dessus, qu'on eût égard dans leur formation, à la quarrure des épaules, c'est-à-dire, que les trois soldats d'une même file fussent, autant qu'il seroit possible, de la même quarrure, de manière que couverts exactement l'un par l'autre ils n'occupassent que le même diamètre. Qu'arrive-t-il du peu d'attention qu'on apporte sur cet objet? C'est que le soldat du premier rang occupant, je suppose, deux pieds de diamètre, et celui du second un pied et demi, tandis que c'est l'inverse dans la file voisine, les files ne peuvent être alignées et séparées par des intervalles égaux entr'elles; de-là, au premier mouvement tant soit peu vif du bataillon, désordre inévitable dans le second et le troisième rang, flottement dans la marche, empiétement d'une file sur l'autre, embarras pour la direction des feux, etc. C'est une observation utile, quoiqu'en apparence minutieuse, que je n'ai faite qu'à force de manier des soldats, et de chercher la cause des défectuosités qui s'offroient à ma vue.

Je pense encore qu'il faudroit que tous les soldats portassent à leurs casques une aigrette dont le fond seroit de la couleur de leur compagnie, tranché par une autre couleur qui

désigneroit le premier, le second et le troisième rang. Les officiers en auroient de plus marquantes, et de même les bas officiers et les soldats d'élite placés aux aîles. On distingueroit par-là les soldats qui auroient mérité de l'être, et on faciliteroit l'ordre des rangs et des files. Un seul drapeau placé au centre du bataillon lui serviroit de point de ralliement et d'enseigne; mais ce drapeau seroit plus riche que ne le sont les nôtres aujourd'hui, il auroit la couleur de son régiment et celle de son bataillon. Il y auroit, par les lois, des peines infamantes et quelquefois afflictives contre la compagnie du bataillon, et contre le bataillon qui auroit laissé prendre son drapeau; car autant il me paroît ridicule d'attacher un point d'honneur à la conservation de l'artillerie, parce qu'il est mille occasions où on peut la perdre sans honte, et où il faut même savoir la perdre, autant il me semble nécessaire d'augmenter le préjugé qui attache du prix aux drapeaux, parce que la perte d'un drapeau suppose du désordre dans le bataillon auquel on l'a enlevé.

J'augmenterois enfin le nombre des officiers et bas-officiers de serrefile. J'en ferois, en quelque sorte, un quatrième rang propre à encourager le soldat, à le contenir, à le déterminer en avant, et à faire digue contre les fuyards en

cas de désordre. Ils seroient plus utilement placés de cette manière, qu'enchassés dans les rangs où la fumée et le tumulte les empêchent de voir, et où ils sont entraînés par la masse sans pouvoir diriger ses mouvemens. Il y auroit encore bien d'autres moyens de maintenir l'ordre des rangs et des files, d'attacher le soldat à l'honneur de son drapeau, à celui de sa compagnie; mais comme ces moyens tiennent à la forme des levées, aux lois de discipline que je proposerai d'établir, et à cette partie d'éducation qui doit former les préjugés et les courages, je n'en parlerai point ici.

Résumons maintenant en quelques mots les principes des distances qu'il faut observer dans la formation des rangs et des files.

Je me servirai, pour cet effet, de la mesure fixe et connue du pas de deux pieds (1), pour déterminer les espaces occupés et à occuper par les troupes, dans tous leurs mouvemens et situations quelconques.

Il faut compter que chaque soldat, quand il est sous les armes, occupe deux pieds dans son

(1) Je propose cependant dans cet essai de tactique, de réduire la mesure du pas de l'infanterie à moins de deux pieds. On verra au chapitre *de la marche* les raisons qui me déterminent à ce changement.

plus grand diamètre, c'est-à-dire, à le prendre d'un coude à l'autre, et environ un pied dans sa plus grande épaisseur, prise de la poitrine aux épaules, à quoi il faut ajouter un pied d'intervalle réel entre lui et l'homme qui le suit; ce qui donne deux pieds en tout sens par soldat, et indique qu'une troupe d'infanterie en bataille occupe, soit dans son front, soit dans sa profondeur, autant de pas qu'elle a de files.

Ce calcul n'est cependant pas tout-à-fait exact, car il dépend de l'espèce d'hommes, et dans le fait il est rare qu'un soldat dans le rang occupe plus de dix-huit, vingt, et au plus vingt-deux pouces de diamètre; mais la tactique n'exige que des calculs approximatifs, et d'ailleurs en comptant à raison de deux pieds par soldat, on lui donne l'espace suffisant pour se mouvoir et manier ses armes avec liberté, et l'on retrouve sur la totalité de ces espaces multipliés, la place nécessaire pour le petit nombre d'officiers et de sergens qui doivent entrer dans le front du bataillon.

Les files une fois formées de manière que les soldats aient l'aisance de leurs armes et de leurs mouvemens, elles ne s'ouvriront et ne se resserront jamais.

Quant aux rangs, ils ne s'ouvriront jamais

à plus de trois pas de distance, soit en parade, en exercice d'école, ou en marche de route. Lorsqu'on sera en bataille, ils conserveront toujours un pied d'intervalle réel de l'un à l'autre, excepté dans quelques mouvemens de l'action du feu, où ils pourront se rapprocher un peu plus pour faciliter le placement des armes. Ils pourront aussi se serrer dans le dernier mouvement de l'action de charge, ou au moment de soutenir le choc de la cavalerie; mais il faut remarquer que quand même dans ces deux derniers cas ce mouvement ne seroit pas ordonné, il auroit lieu, l'instinct machinal ne portant alors que trop les soldats à se rapprocher et à se presser, comme pour chercher protection et appui.

CHAPITRE III.

De la Marche.

C'EST ici la partie essentielle et fondamentale de l'instruction du soldat; car ce n'est que par le moyen de la marche qu'une troupe est susceptible de manœuvre et d'action.

Les principes de la marche des anciens se sont perdus avec tous les détails intérieurs de leurs écoles de tactique. On ne peut douter seulement qu'elle ne fût assujetie à une mesure

uniforme et cadencée. Les Grecs, ce peuple si ingénieux, si méthodique, si musicien, si nécessairement attaché, par son ordonnance, à l'exacte observation des rangs et des files, connurent presque de tout temps la mesure cadencée du pas. Homère, ce chantre de la Grece héroïque et fabuleuse, nous apprend que c'étoit-là ce qui rendoit leur marche si imposante et si majestueuse, tandis que celle des Troyens et des autres peuples Asiatiques étoit bruyante, inégale, semblable, dit-il, aux vagues de la mer en courroux. Il sembloit, au contraire, ajoute-t-il, en parlant des Grecs, que Jupiter réglât leurs pas et leur eût ôté l'usage de la parole. Les Romains adoptèrent l'usage de cette marche cadencée, *veloce, sed æquo pede*, dit Tite-Live, en parlant des légions allant à la charge. Mais quel étoit le méchanisme, la mesure, et la vîtesse de leur pas? voilà ce que nous ignorons. Il en est de même de bien des arts que nous ne pouvons douter que les anciens n'aient connus, et dont les principes ont péri faute des secours de l'imprimerie.

C'est de notre temps que l'usage de cette marche cadencée a été rétablie en Europe, on pourroit dire découverte, tant il y avoit de siècles qu'elle étoit oubliée. Le maréchal de

Saxe la regardoit comme une chose bien intéressante, et qui devoit faire époque, pour la perfection de la tactique. Ce grand homme sembloit deviner les révolutions qui alloient se faire dans les principes de cette science. Il prévoyoit même que cette révolution porteroit sur les marches et sur la formation des ordres de bataille, quand il écrivoit: (1) *Tout le secret de la Tactique est dans les jambes.*

Il faut considérer la marche sous deux points de vue; celui de manœuvrer, et celui de faire route. Je vais traiter successivement chacun de ces objets. La première sorte de marche exigeant de la précision et de l'ensemble, veut être enseignée méthodiquement; elle oblige à différentes sortes de pas qui soient assujeties à une uniformité de méchanisme, d'étendue, d'accord et de vîtesse. La seconde, rendant l'homme à sa liberté, n'a besoin d'aucune de ces règles.

Je diviserai encore la marche de manœuvre en deux parties; l'une aura pour objet de mouvoir les troupes en bataille, l'autre de mouvoir les troupes pour arriver à l'exécution de toutes sortes d'évolutions.

(1) Dans ses rêveries.

J'ai dit que la marche de manœuvre exigeoit qu'on enseignât au soldat différentes sortes de pas. En effet, les mouvemens des troupes pouvant être faits avec plus ou moins de précision et de vîtesse, ce n'est que par les différentes sortes de pas qu'on peut y parvenir. L'essentiel est que tous ces pas, différens de mesure et de vîtesse, aient tous le même méchanisme. Je divise donc le pas en pas ordinaire, pas doublé, pas triplé ou de course. J'indiquerai ci-après les différences et l'objet de chacun de ces pas.

Ces trois sortes de pas doivent avoir un méchanisme uniforme et commun. J'appelle méchanisme les principes du mouvement des jambes qui sont les ressorts de la marche. C'est là le supplice des troupes ; car chaque tacticien a cherché les régles de ce méchanisme, et aucun n'en a encore donné d'assez évidentes pour ramener les autres à son opinion. Voici la mienne.

La mesure de toute espèce de pas, soit ordinaire, doublé ou triplé, sera de dix-huit à vingt pouces. A deux pieds, il est trop grand, trop peu conforme à la petite espèce de nos soldats, et trop sujet par-là à faire flotter et ouvrir le bataillon.

Quant à la vîtesse, je voudrois que celle du pas ordinaire fût de quatre-vingt pas par mi-

nute. Je trouve qu'à soixante, comme nous le pratiquons, la marche est trop lente, trop grave, trop pénible à soutenir (1). Celle du pas doublé seroit conséquemment de cent soixante, et celle du pas triplé, qui seroit, à proprement parler, un pas de course, iroit depuis deux cents jusqu'à deux cents cinquante, suivant l'éloignement du but où l'on voudroit arriver, et l'accélération qu'il seroit nécessaire d'apporter aux mouvemens.

A l'égard du méchanisme ou des principes sur lesquels on détermineroit la forme du pas, je pense que ce devroient être les suivans.

Le soldat étant arrêté et dans la position du port d'armes, c'est-à-dire, bien droit devant lui, bien affermi dans son à-plomb, et dans l'habitude de porter la jambe en avant et en arrière, sans que le corps chancèle, on commencera par le former à l'usage du pas ordinaire, et pour cet effet on divisera, dans les premières leçons, ce pas en deux espèces de temps, qu'on lui fera marquer bien distinctement.

Au premier temps dont l'exécution aura lieu au commandement de *Marche*, le soldat por-

(1) Il vient d'être mis à soixante-dix par une lettre du ministre, et à cette mesure il est encore trop lent.

tera vivement, mais sans secousse, la jambe gauche en avant, la cuisse tournée un peu en-dehors, le pied s'avançant à plat et parallèlement à la terre à deux pouces d'élévation, et s'arrêtant quand le talon sera à hauteur de la pointe du pied droit. Ce mouvement se fera de la hanche, le jarret étant sans roideur et mollement plié, et le corps restant bien perpendiculaire sur la jambe droite.

Au second temps qui sera déterminé par le commandement de *Deux*, le soldat avancera le pied gauche, le corps restant toujours droit et suivant le mouvement de la jambe. Quand par ce second temps, le pied gauche se sera avancé de douze pouces, il se posera en terre; le corps transporté en avant se trouvera presque entièrement appuyé sur le pied gauche, le pied droit sera appuyé légèrement sur sa pointe, et le talon sera levé et prêt à commencer le second pas.

Ce second pas se fera aussi-tôt après que le corps sera affermi sur la jambe gauche. Le talon droit ayant été levé en faisant le second temps du premier pas, le soldat portera la jambe droite en avant, en sorte que son talon se porte à la hauteur du pied gauche, et par conséquent à environ six pouces de l'alignement des talons; et au second temps de ce se-

cond pas, le pied droit s'avançant encore de douze pouces, le corps bien droit et accompagnant toujours la jambe, le pas de dix-huit pouces sera fini, et l'on aura le talon gauche levé pour faire le troisième pas, et ainsi des autres.

Il faut observer que le transport du corps en accompagnant la jambe au second temps, ne soit point trop précipité; mais que le corps se meuve et suive la jambe sans s'élancer comme par ressort. Il faut aussi observer que la jambe se meuve avec facilité sans faire agir les muscles abaisseurs du pied, et ce pied étant, comme je l'ai déjà dit, à plat et parallèle à la terre.

Lorsqu'une fois le soldat aura bien compris la nature du pas, et qu'il l'exécutera avec fermeté et justesse, il ne marquera plus les temps; conséquemment le transport du corps deviendra plus liant, le buste sera toujours droit et bien placé sur les hanches, d'où partira le mouvement, et il ne restera à ce mouvement que le peu de ressort nécessaire pour donner de la gravité et du ton à la marche.

Quelqu'un me dira : cette forme de pas est-elle naturelle à l'homme? Pourquoi ne pas abandonner le soldat à son pas libre, au pas dont il marcheroit hors de l'école? Je répon-

drai qu'il est ici question d'un pas mesuré, cadencé, dont la forme et la vîtesse soient tout-à-fait communes à toutes les jambes d'un bataillon; qu'il faut pour cela des principes, une méthode, une espèce de pas à ressort, au moyen duquel on puisse dire avec certitude, une troupe parcourra tant de terrein en tant de minutes. Au reste, les hommes ont-ils une forme de pas invariable et uniforme? J'ai observé cela avec soin; chaque classe d'hommes, chaque nation a sa démarche comme sa physionomie. Qu'on voie marcher un Basque ou un Allemand; un Hollandois ou un Provençal; un homme élevé dans les villes ou un habitant de la campagne; un labourcur ou un artiste; on reconnoîtra ces différences; on en appercevra même dans la marche de deux frères, nés dans le même climat et élevés dans le même métier; que l'un baissera la pointe du pied, l'autre marchera du talon; l'un marchera pesamment et lentement, l'autre avec légèreté et vîtesse, effets infaillibles de la différence de leurs constitutions, de celle de leurs caractères, et du pli machinal et particulier de mouvement que leurs jambes auront contracté dans l'enfance. Il n'y a qu'un seul point sur lequel le méchanisme de la marche s'opère semblablement chez tous les hommes. Tous accompagnent de leurs

corps le transport de la jambe, tous portent alternativement le poids du corps sur la jambe qui est à terre, et lèvent, en même temps qu'ils posent cette jambe à terre, le pied opposé qui va former le second pas. En cela les principes de mon pas d'école sont justes et conformes à la nature. En veut-on une preuve? Qu'on arrête à l'improviste, dans la rue, sur un chemin, un homme abandonné à sa marche libre et naturelle; son mouvement suspendu le présentera dans l'attitude du second temps de ma marche, son corps se trouvera porter sur la jambe qui est posée, et le talon de l'autre pied élevé et prêt à commencer le pas suivant.

J'ai été obligé d'assujetir le soldat pour la marche de manœuvre, à une forme de pas uniforme, et à quelques égards artificielle, parce qu'il faut, dans cette marche, de l'ensemble et de la précision. Dans la marche de route, je lui rendrai la liberté de marcher à sa volonté, afin qu'il fasse chemin de la manière qui lui sera la plus commode et la moins pénible. Achevons ce qui concerne les principes de la marche de manœuvre.

Le soldat ayant parfaitement acquis l'habitude du pas ordinaire, on le fera passer au pas doublé, et ensuite au pas triplé ou pas de course, observant de l'instruire d'abord seul, puis deux

à deux, quatre à quatre, et ainsi en multipliant successivement le nombre des élèves, et les formant dans le commencement sur un rang, puis sur une file, sur deux, sur plusieurs, les trois rangs ouverts, et faisant passer alternativement les soldats d'un rang à l'autre.

On s'attachera particulièrement à faire contracter aux soldats l'habitude de l'égalité du pas, soit par rapport à son étendue, soit par rapport à sa vîtesse; et pour cet effet on fera tendre deux cordeaux parallèles et distans l'un de l'autre de l'étendue du front de la troupe qu'on voudra faire marcher (1). A ces cordeaux seront attachées, de vingt pouces en vingt pouces, de petites marques d'étoffe noire ou rouge. De cette manière on accoutumera les soldats à étendre leurs pas de la grandeur demandée, à marcher avec uniformité, et à conserver la distance entre les rangs, les aîles de chaque rang étant obligées d'arriver à l'extrêmité des cordeaux par un nombre de pas égal aux marques correspondantes desdits cordeaux. Un de ces mêmes cordeaux prolongé

(1) Ce ne devra jamais être plus d'une demi-compagnie ou d'une compagnie : il n'est ici question que de l'école.

et garni de petites marques d'étoffe de quatre-vingt en quatre-vingt pas, servira à exercer la troupe à la vîtesse du pas; et, la montre à la main, on la fera marcher le long du cordeau une et plusieurs minutes de suite au pas ordinaire, au pas doublé, au pas de course, de manière que l'espace de terrein qu'elle aura parcouru se trouve d'accord avec les principes établis.

Le pas de flanc, ou la marche par file, étant la bâse de tous les déploiemens, on se servira de même, dans les écoles de principes, d'échelles parallèles pour y accoutumer le soldat. Ces échelles seront composées de trois cordeaux tendus parallèlement et tantôt sur des lignes droites, tantôt avec des sinuosités, éloignés l'un de l'autre de deux pieds (espace que chaque soldat occupe dans le rang devenu file) et marqués, ainsi que les cordeaux ci-dessus de dix-huit pouces en dix-huit pouces, par de petits morceaux d'étoffe. Les soldats marchant ensuite au pas doublé et au pas triplé (1), le long de ces cordeaux, y apprendront à se couvrir toujours de leur chef de file, à étendre le pas de la grandeur ordonnée, à remplacer

(1) Le pas de flanc n'étant fait que pour les déployemens, ne doit jamais avoir lieu que doublé ou triplé.

pour cela, le plus exactement qu'il sera possible, le pied de l'homme qui les précéde, à marcher en un mot le pas de flanc sans tumulte et sans confusion. A mesure que le soldat s'affermira sur l'égalité d'étendue et de vîtesse du pas, on supprimera peu-à-peu l'usage des cordeaux, se contentant alors de placer des sergens de distance en distance pour servir de point de direction, et de mesurer le terrein parcouru, pour juger s'il l'a été dans un temps proportionné aux principes. Enfin on abandonnera les esplanades et les terreins unis pour aller s'exercer à la marche en plein champ, dans les sillons, dans les chaumes. Là, il ne sera plus question ni de cordeaux, ni de sergens placés pour points de direction. L'officier-major et le commandant de la troupe prendront pour points de direction et de distance un arbre, un buisson, ou tel autre objet de signalement qui se présentera à eux dans la campagne.

Les compagnies ayant été ainsi dressées à la marche, chacune en particulier, on en réunira successivement deux, trois, quatre, le bataillon, puis deux bataillons, et enfin le régiment entier. Mais avant que de passer outre, traitons de deux points importans, l'alignement et la direction de la marche.

Il faut sans doute qu'une troupe qui marche en bataille soit alignée ; mais quel est l'objet de cet alignement ? Jusqu'à quel point de perfection faut-il le porter ? Quels sont les moyens d'y parvenir ? C'est ce que je vais examiner.

Dans le temps que tous les combats d'infanterie se terminoient à l'arme blanche, et par le choc, il étoit important qu'une troupe, allant à la charge, abordât à la fois l'ennemi de toutes les parties de son front ; dont l'alignement étoit alors essentiel. Aussi voit-on que l'infanterie Grecque et l'infanterie Romaine s'en occupoient beaucoup. Le front peu étendu de leur ordonnance le leur rendoit très-facile.

Aujourd'hui que, soit coutume, soit décadence des courages, les corps d'infanterie en viennent peu à l'arme blanche, ou que s'ils marchent pour se charger, il est rare, disons mieux, il n'arrive jamais qu'ils s'attendent au point de se heurter et de croiser la bayonnette, le trop symmétrique et trop minutieux alignement de l'infanterie marchant en bataille, devient un point de perfection inutile à atteindre. Il devient même impossible, si la ligne d'infanterie est considérable.

J'exigerai donc, dans mon plan d'instruction, qu'un bataillon réuni et faisant un mouvement en bataille, marche bien aligné, parce

que cet ensemble est nécessaire, imposant, possible à acquerir, et qu'il doit résulter nécessairement de l'accord de mouvement, que j'aurai donné aux soldats dans les écoles en leur enseignant à faire leur pas de la même jambe, de la même étendue, et de la même vîtesse. Mais quand je formerai une ligne de plusieurs bataillons, et à plus forte raison de plusieurs régimens, il me suffira que ces bataillons marchent à la même hauteur et avec le plus d'accord possible entr'eux; et je ne regarderai ni s'ils sont de la même jambe, ni s'ils sont en avant ou en arrière les uns des autres de quelques pas, chacun d'eux devant s'occuper uniquement et individuellement de son mouvement, sans jamais allonger ou rallentir son pas, parce qu'à la fin du mouvement, c'est l'affaire de chaque commandant de régiment de veiller à ce que les aide-majors fassent arrêter leurs bataillons, ou leur fassent doubler ou tripler le pas pour les remettre à hauteur du point de la ligne sur lequel il aura été dit de s'accorder.

Je ne regarderai enfin l'alignement que comme un accord de mouvement, de la perfection duquel j'approcherai plus ou moins, suivant que l'étendue de mon front et la difficulté du terrein me le rendront possible, mais

qui ne m'engagera jamais à faire ralentir ou raccourcir le pas, parce que le premier objet de la marche est d'avancer, et que toute marche qui ne remplit pas cet objet est puérile et ridicule.

Indifférent sur la prétendue perfection de l'alignement, je m'attacherai en revanche à ce que l'infanterie sache marcher devant elle, bien droit et bien perpendiculairement à l'extrêmité de ses aîles, de manière à arriver avec exactitude à une donnée parallèle à son front. Il s'ensuivra de-là qu'un bataillon ne flottera pas, ne s'ouvrira point, ne se jetera pas sur son intervalle; que quand on aura dit à une ligne d'infanterie de se porter à tel point, soit pour attaquer l'ennemi, soit pour l'embrasser, soit pour le tourner, parce qu'on le déborde, cette ligne arrivera droit à l'objet indiqué; et que, par exemple, l'officier qui conduira une aîle de cette ligne, prenant une direction de marche perpendiculaire au flanc de l'ennemi, donnera aux parties de son front qui débordent cet ennemi, une autre direction offensive sur le flanc. J'expliquerai par la suite ce dernier et important principe. Il faut que je développe actuellement ceux que je veux établir pour assurer l'alignement et la direction de la marche: rentrons pour cet effet au champ d'école.

Plusieurs soldats étant réunis sur un rang pour s'exercer à la marche, je me garderai bien de leur faire porter la tête ni à droite ni à gauche pour s'aligner ; car indépendamment de ce que ce tour de tête entraîne nécessairement une épaule en avant, fait effacer l'autre, et dériver par conséquent la direction de la marche hors de la perpendiculaire qu'elle doit suivre, je ne peux admettre un principe qui, évidemment contraire à l'instinct du soldat et à la nature, ne peut avoir lieu à la guerre et devant l'ennemi. En effet, je demande d'abord : quel est l'homme, abandonné à sa volonté, qui, voulant marcher droit devant lui, tournera la tête à droite ou à gauche, et ne regardera pas le point de direction qu'il aura pris ? Je demande ensuite : quel est le soldat, quelque dressé qu'on le suppose à tourner ainsi la tête en marchant, qui, conduit à l'ennemi, ne sera pas ramené involontairement à regarder devant lui, sinon par frayeur, au moins par cet instinct machinal qui porte tout homme à s'occuper du danger dont il approche ?

Cela posé, je veux que dans les écoles, comme dans le bataillon, le soldat porte toujours la tête devant lui, et qu'il ne la tourne ni à droite ni à gauche, excepté dans les mouvemens de conversion. Portant ainsi la tête en face, il

peut néanmoins sentir de l'œil droit ou de l'œil gauche, suivant qu'on lui dit de s'aligner sur la droite ou sur la gauche, les trois hommes qui sont à côté de lui. Il suffit même qu'il puisse voir la poitrine du second homme, celle du premier lui servant de point intermédiaire, et, si je peux m'exprimer ainsi, de point de bornoiement. Je lui donnerai pour second principe de sentir toujours également les coudes de ses deux voisins; ce sont ces deux points de contact qui doivent faire sa régle d'alignement. Sent-il trop de résistance à l'un des coudes? c'est qu'il se jete. Un de ces coudes lui échappe-t-il? c'est qu'il ne marche plus droit et quarrément devant lui. Lui échappent-ils tous deux? il faut qu'il se raccorde avec eux; car alors il est certainement trop en avant ou en arrière. Mais afin que le soldat ne soit pas dans l'incertitude de savoir sur quel côté il doit appuyer; toutes les fois qu'un bataillon sera en marche, le major lui commandera de se tenir à droite ou à gauche, suivant le côté vers lequel il voudra plus particulièrement ne point gagner de terrein. Ainsi quand il commandera que le bataillon se tienne à gauche, c'est-à-dire, que le bataillon s'occupe particulièrement de ne point gagner de terrein à droite, alors le soldat appuiera plus sensiblement du coude

gauche sur le coude droit de l'homme qui est à sa gauche, et abandonnera presque le coude gauche de l'homme qui est à sa droite; et ainsi *vice versâ* quand le bataillon devra se tenir à droite. Enfin ce sont mes officiers, particulièrement sûrs de leurs pas et de leur coup d'œil, qui régleront la direction de la marche et l'alignement de mon bataillon.

Je propose sur ces deux derniers objets une école particulière pour les officiers. Là, indépendamment de la théorie et de la pratique de la marche, dans lesquelles j'aurai soin de les affermir encore plus que les soldats, ils apprendront à élever de l'œil une perpendiculaire; à choisir une direction parallèle à telle autre direction; à apprécier les distances, le temps qu'il faut pour les parcourir à tel ou tel pas; à juger la force d'une troupe présentée à différens éloignemens, dans différens terreins, et dans différens ordres; à marcher eux-mêmes, soit en troupe, soit à la tête d'une troupe; à observer imperturbablement les distances d'une division, les hauteurs de deux têtes de colonnes, les intervalles que ces colonnes doivent garder entre elles, etc. Les colonels et les officiers supérieurs des régimens seront à la tête de ces écoles, ils s'y instruiront eux-mêmes, ils s'y formeront de plus en plus le coup d'œil. Ce genre

d'exercice, dont il sera possible de faire un amusement, développera l'intelligence des officiers.

Les officiers ainsi dressés et instruits, voici comment je les employerai à assurer l'alignement et la direction de la marche des troupes. Quand une demi-compagnie, une compagnie, ou une troupe de soldats quelconque devra s'exercer à marcher, un officier placé quatre pas en avant du centre la conduira, et sera responsable de la direction et de l'alignement, ainsi que de l'étendue et de la vîtesse du pas. Tous les soldats regardant devant eux appercevront cet officier et se régleront sur lui. Les trois files du centre, en avant de la seconde desquelles il sera, le suivront immédiatement, laissant toujours les quatre pas de distance entr'elles et lui. On fera halte fréquemment, et celui qui présidera à l'exercice, examinera alors si l'officier a dirigé sa troupe bien perpendiculairement à la bâse de laquelle il est parti; si les files du centre l'ont exactement suivi; si la troupe étant sur un alignement quelconque, au moment où elle s'est mise en marche, ne s'est point arrêtée sur un alignement en fausse équerre par rapport au premier. Au cas qu'il y ait quelque défectuosité dans l'alignement, les trois files du centre s'aligneront

brusquement et quarrément sur elles-mêmes, et ainsi successivement chaque file par la droite et par la gauche, le soldat jetant légèrement l'œil sur les deux hommes qui sont à sa droite ou à sa gauche suivant le côté d'où viendra l'alignement, sans pour cela tourner la tête, et avançant ou reculant à petits pas, courts et vifs, jusqu'à ce qu'il soit aligné.

Quand les compagnies se réuniront en bataillon, indépendamment de l'officier qui sera au centre, il y en aura un devant chaque aîle, placé de même à quatre pas du front. Ces trois officiers seront responsables de la direction de la marche et de l'alignement du bataillon; pour cet effet chacun d'eux sera suivi par les trois files du centre de la division en avant de laquelle il marchera, et ceux des aîles s'accorderont pour l'alignement sur celui du centre, jetant en conséquence de temps en temps l'œil sur lui.

Quand la ligne sera composée de plusieurs bataillons, ce sera sur le bataillon du centre qu'elle réglera ses mouvemens, et son alignement; mais à côté de l'officier du centre de chaque bataillon s'avanceront alors le porte-drapeau et un sergent, de manière que tous les drapeaux de la ligne se réglant autant qu'il est possible l'un sur l'autre, ils indiquent l'a-

lignement aux bataillons qui les suivent. Les colonels et majors s'occuperont particulièrement de l'alignement individuel de leurs bataillons et régimens, et les tiendront le plus en mesure qu'ils pourront avec l'ensemble de la ligne ; l'essentiel étant seulement que la direction générale d'alignement ne dérive pas trop considérablement, et sur-tout que la ligne arrive sur la parallèle où l'on veut la porter. Quand j'en serai à la grande tactique, je traiterai des mouvemens des armées en ligne; je dirai quel est leur objet, comment ils doivent se faire, et combien peu il faut s'occuper de l'alignement. Continuons ce qui concerne la marche d'un régiment.

Les bataillons, une fois bien affermis à la marche sur des surfaces unies, il faudra, ainsi que je l'ai prescrit pour les compagnies, les mener en plein champ, d'abord dans des plaines et ensuite dans des terreins inégaux et coupés. Là, les exercices deviendront vraiment utiles et analogues à la guerre; l'œil des officiers s'accoutumera à l'immensité et au choix des points de vue. La marche perdra nécessairement un peu de cette perfection, de cet accord de mouvement qu'elle avoit sur les esplanades; mais elle deviendra plus militaire, plus décidée, les officiers supérieurs apprendront à

connoître combien l'inégalité et l'ondulation plus ou moins forte des terreins influe sur l'aspect du pays, sur le toisé de l'œil, sur la possibilité de l'alignement, sur l'ensemble, et sur la vîtesse de la marche. Là, les bataillons seront particulièrement exercés à parcourir jusqu'à 300 ou 400 toises de suite au pas doublé, sorte de marche beaucoup trop négligée dans nos exercices actuels. Là, s'il s'offre à eux une haie, un fossé, un ravin, on verra lequel des bataillons présentés devant cet obstacle, le passera avec le plus de promptitude, d'ordre et de silence : là, s'il s'offre une hauteur, qui militairement fût importante à occuper, on saura détacher un bataillon au pas de course pour aller la couronner; on saura, pour mettre en activité l'émulation, et donner plus de vérité à cet exercice, faire partir un bataillon d'un point également éloigné, pour tâcher de l'y prévenir. Toutes ces manœuvres ne seront que des jeux pour mes soldats, exercés par mon plan d'éducation au saut, à la course, à tout ce qui peut augmenter l'agilité et la force.

Mais combien d'autres démonstrations locales et sensibles peuvent dans ce genre former l'intelligence et le coup-d'œil des officiers! Je me suppose dans le terrein A (*Planche* I.)

exerçant trois bataillons à la marche. Je ne dirigerai jamais la marche de ces bataillons qu'en prenant des points de vue dans la campagne. Je me dirai, par exemple, les arbres B, C, sont les sommets des deux perpendiculaires à l'extrémité de mes aîles. Je donnerai en conséquence ces points de vue aux officiers qui conduisent mes bataillons. Arrivé là, je verrai si des perpendiculaires, abaissées de ces deux points B, C, entre lesquels seroit contenu mon nouveau front, tomberoient exactement sur les points D, E, auxquels appuyoit mon ancien front. Voulant me remettre ensuite en marche de ma seconde position pour aller à cinq ou six cents pas, en occuper une autre qui lui seroit parallèle, et dont les extrémités seroient perpendiculaires aux points où elle appuie, je dirai aux trois officiers qui sont au centre de mes bataillons, de prendre des points de vue, afin de marcher perpendiculairement et quarrément devant eux, je me ferai montrer par chacun d'eux les points de vue qu'ils auront choisis. Ces points seront, je suppose, f pour le premier bataillon, g pour le second, h pour le troisième, et je ferai laisser un sergent, ou un soldat aux places qu'ils occupoient sur l'alignement de l'ancien front. Lorsque les bataillons ainsi dirigés auront marché pendant

deux minutes, je commanderai halte, et alors je verrai 1°. si mes officiers sont dans la direction de leurs points de vue; 2°. si ces points de vue sont dans la perpendiculaire de l'ancienne bâse jalonnée par les sergens ou soldats que j'y aurai laissés, et si par conséquent mon nouveau front est exactement parallèle à l'ancien. Je trouverai tous ces objets remplis, si mon régiment se trouve arrêté dans la position I, K. Si, au contraire, il étoit arrêté en L, M, son alignement seroit en fausse équerre par rapport à l'ancien; ce qui ne pourroit provenir que de ce que les officiers, chargés de diriger les bataillons, n'auroient pas marché un pas de même étendue et vîtesse. Je connoîtrai ensuite sur qui tombe la faute en sachant le nombre de minutes que la ligne a marché, et le nombre de toises que chaque officier a parcouru; car, supposons qu'on ait marché deux minutes au pas doublé, cela auroit dû rendre trois cent vingt pas ou quatre-vingt toises, et porter le bataillon sur l'alignement L, R. Or les bataillons se trouvant en L, M, l'officier du premier bataillon se seroit trompé de six toises, l'officier du second de douze, et l'officier du troisième de dix-huit. Je jugerois de la même manière la faute de chaque officier, si les bataillons se trouvoient sur de fausses

équerres séparées, comme par exemple en N, O, P : voilà pour l'alignement. Quant à la direction perpendiculaire de la marche, si les bataillons, au lieu d'arriver à la position K, I, se trouvoient arrêtés dans tout autre point, comme en Q, R, ce seroit, ou parce que les officiers n'auroient point marché dans la direction de leur point de vue f, g, h, ou parce qu'ils n'auroient pas choisi f, g, h, pour points de vue, mais, s, l, n, d'où des lignes abaissées ne tombent pas perpendiculairement sur l'ancienne position d'où ils seroient partis. Si enfin les trois bataillons se trouvoient en X, Y, Z, l'officier du premier bataillon auroit bien pris son point de vue; mais les officiers du second et du troisième, ayant mal pris le leur, auroient mal dirigé leurs bataillons et ouvert leurs intervalles de quelques toises sur la gauche.

Enfin, pour faire sentir par un exemple, combien les principes exposés ci-dessus ne sont ni minutieux ni superflus, je suppose que l'ennemi soit en bataille, sa droite appuyée au ravin A. *Planche* II, et sa gauche en B. Je détacherai même, pour rendre la chose plus sensible, un bataillon qui garnira cette position. Je suppose ensuite devoir attaquer avec mes deux bataillons, l'ennemi ainsi posté, et

en conséquence voici mon raisonnement et ma disposition. Je suis plus fort que l'ennemi, je le déborde, et il ne peut être tourné qu'à sa gauche; donc l'officier de l'aîle du bataillon de ma gauche doit se diriger sur l'extrémité de l'aîle droite de l'ennemi, et conduire le mouvement en conséquence; l'officier du centre de mon premier bataillon doit prendre pour point de vue l'extrémité de l'aîle gauche de l'ennemi; et le demi-bataillon dont je déborde cet ennemi, marcher par une direction séparée, l'envelopper et lui gagner le flanc. Toutes ces directions étant bien suivies, en voici le résultat. Un bataillon et demi viennent appuyer au ravin, qui couvre l'aîle droite de l'ennemi, et attaquent à la fois tout son front, tandis que le demi-bataillon de la droite gagne son flanc en triplant le pas. Si au contraire je n'ai point pris mes points de vue, ou que mes officiers n'aient pas su diriger leur marche vers eux, mon second bataillon se jetant sur la gauche, va tomber sur le ravin, est obligé de le passer et de se morceler, ou de se doubler et d'arriver en désordre; et mon premier bataillon, se jetant de même sur la gauche, perd l'avantage qu'il a de déborder l'ennemi, et court peut-être risque de se faire déborder lui-même. Enfin, si mes batail-

lons n'ont pas marché un pas de même étendue et de même vîtesse, au lieu de se présenter parallèlement à l'ennemi, ils arrivent, comme en C, D, ne l'abordent ainsi que sur une partie de son front, et n'apportent conséquemment pas le même concert à leur attaque. Mais comme de raison, tous ces détails, cette théorie de principes n'auront lieu aux exercices des régimens, que deux ou trois fois seulement, et uniquement pour éclairer l'intelligence des officiers, et pour mettre la conviction à côté du précepte. Les écoles, propres à former le coup-d'œil, étant plus particulièrement relatives à ces derniers, elles se tiendront ordinairement sans les bataillons; car il ne faut ni fatiguer le soldat des fautes de l'officier, ni humilier l'officier en l'instruisant et en le reprenant devant le soldat.

Dans l'exposition rapide et serrée que j'ai voulu faire de mes principes sur les marches, j'ai oublié de dire plusieurs choses, que je vais reprendre; mon ouvrage n'étant point didactique, j'use de mes droits. J'écris mes idées presque comme elles se présentent à moi.

Je n'admets point l'usage du petit pas, parce que je crois que le pas ordinaire, et le pas doublé, étant de deux degrés de vîtesse différens, suffisent pour l'exécution de toutes

les manœuvres possibles; d'ailleurs, en supprimant le petit pas, il n'est plus question que d'enseigner aux soldats un pas d'une même mesure, et qui diffère seulement par la vîtesse.

Je veux que, dans les écoles, on apprenne aux soldats à marcher le pas en arrière, mais uniquement quinze ou vingt pas de suite au plus, et par compagnie seulement; cette espèce de marche, n'étant bonne que pour aligner les troupes, et les remettre à hauteur l'une de l'autre, sans être obligé de leur faire faire des demi-tours à droite.

Pour achever enfin d'établir mon opinion sur l'usage des différentes mesures de pas, et les circonstances dans lesquelles il faut les employer, je regarde le pas ordinaire, comme le pas de principe et de parade; le pas doublé, comme celui de manœuvre et de charge, comme le pas vraiment militaire : et le pas triplé, ou ce que j'appelle le pas de course, parce qu'il ne peut être assujéti à aucun degré de vîtesse fixe, et que ce degré doit augmenter à raison de l'importance de prévenir l'ennemi, des distances à parcourir et de la nature de l'objet, qu'on aura à remplir après l'avoir parcouru, je le regarde comme le pas à employer dans toute circonstance où il sera néces-

saire d'apporter une grande accélération de mouvement. Ainsi, pour prévenir l'ennemi sur un point essentiel, pour gagner son flanc, pour se mettre en bataille avant lui, et être en état de le charger avant qu'il ne soit formé, etc. ce pas doit être porté au dernier degré de vîtesse; mais alors il ne faut plus y assujétir le soldat ni à l'égalité d'étendue, ni à l'accord des mouvemens, ni à l'ordre symmétrique des files. Il doit suffire qu'on marche en silence, que les files ne se confondent pas, qu'elles ne dévancent pas les officiers, et qu'au commandement *halte* ou *front*, les soldats se serrent, s'arrêtent et se placent.

C'est ici le lieu de parler de l'usage qu'on devroit faire des instrumens militaires pour soutenir la marche des troupes. Il semble qu'aujourd'hui nous n'en ayons plus que pour la forme; à la vérité, il est à propos qu'ils soient bannis des écoles, afin que le soldat s'accoutume de lui-même et sans secours, à l'accord du pas; mais toutes les fois que les bataillons seront réunis, toutes les fois qu'ils exerceront en terrein libre et ouvert, il faut que les tambours et la musique accompagnent leur marche et leurs mouvemens; il le faut à plus forte raison devant l'ennemi où l'âme du soldat a besoin d'être échauffée et soutenue.

Je desirerois pour cela que nos instrumens fussent plus sonores, plus éclatans ; que le rithme de notre musique fût plus vif, plus serré, plus adapté à la différence des circonstances et des mouvemens ; qu'il y eût, par exemple, des airs consacrés au combat, joués à la guerre, et pendant les combats seulement ; des airs dont alors les modulations fussent au plus haut degré de chaleur et de véhémence. Nos organes auroient-ils changé ? La musique auroit-elle dégénéré ? Ou bien doit-on traiter de fable ce que l'histoire rapporte de ce Thimothée, de cet air phrygien qui forçoit les peuples de la Grèce à courir aux armes ?

Il me reste à parler de la marche de route. Comme elle n'a pour objet, que de faire faire chemin à une troupe de la manière la moins pénible et la plus commode, il faut que le soldat y prenne son pas libre et naturel, bien entendu toutefois que ce pas ne pourra être de la même vîtesse que celui d'un homme qui marcheroit seul, parce qu'ici le soldat est chargé de ses armes et de son bagage, fait partie d'une colonne nombreuse, et est par conséquent assujéti à un certain ordre. Ce sera donc à l'officier qui conduira la colonne à régler la vîtesse du pas dont elle devra marcher relativement à la nature du chemin, à sa lon-

gueur, aux objets que l'infanterie devra remplir à son arrivée, à l'espèce d'hommes de cette infanterie, au poids dont ils sont chargés, à la profondeur de la colonne. On voit par-là combien il est nécessaire que les officiers supérieurs soient habitués à conduire des colonnes d'infanterie, marchant eux-mêmes à pied à leur tête, et réglant la vîtesse de la marche. Cette habitude peut seule leur apprendre combien de temps une troupe doit employer à faire tant ou tant de chemin, dans tel ou tel pays, avec telle ou telle vîtesse. On manque un grand nombre d'opérations à la guerre, parce qu'on n'a pas su combiner avec précision le temps, les distances, ou la nature des chemins.

Ces marches répétées fréquemment dans toutes sortes de chemins, en tout temps, et en toute saison, les soldats étant chargés de tout ce qu'ils doivent porter en campagne, seroient un des exercices les plus utiles pour les troupes; il en coûteroit un peu plus de chaussure et d'habillement, la tenue en seroit moins brillante et moins recherchée; mais nous aurions des armées que les fatigues de la guerre n'étonneroient et ne détruiroient pas. Enfin je citerai sur cela l'exemple des Romains; car toutes les fois qu'il sera question d'une milice

nerveuse et solide, c'est chez eux qu'il faudra en puiser les institutions.

Je n'ai considéré ici la marche de route que relativement à l'espèce de pas qu'elle exige. Il reste à dire quel est l'ordre le plus convenable dans lequel cette marche doit être faite, et par quels mouvemens une troupe en bataille doit prendre cet ordre. J'en parlerai en traitant des évolutions.

CHAPITRE IV.

Des Feux.

De toutes les parties de la tactique, c'est sur celle-ci peut-être, que nous avons les exercices les plus compliqués, les moins réfléchis, et les moins relatifs à ce qui se passe à la guerre. Quand je dis nous, je parle de toutes les troupes de l'Europe, je parle des troupes Allemandes qui ont tant accrédité le systême du feu, et qui regardent la supériorité de mousqueterie comme si décisive dans les combats.

On s'est attaché à l'envi à perfectionner le chargement du fusil, à tirer une plus grande quantité de coups par minute, c'est-à-dire, à augmenter le bruit et la fumée; mais on n'a

travaillé ni à simplifier l'ordre dans lequel ces feux devoient être faits, ni à déterminer la meilleure posture du soldat pour bien ajuster, ni à augmenter son adresse sur ce point, ni à faire connoître aux troupes la différence des portées et des tirs, ni enfin à leur enseigner jusqu'à quel point il falloit compter ou ne pas compter sur le feu; comment il falloit l'employer et le ménager relativement au terrein, aux circonstances, à l'espèce d'arme qu'on a vis-à-vis de soi; quand, en un mot, il falloit cesser d'en faire usage, pour charger l'ennemi à la bayonnette.

Mais avant que d'entrer dans ces détails sur cet objet, disons un mot de nos armes à feu.

Il n'est pas douteux, je crois, que nos armes de jet, en considérant nos fusils comme tels, ne soient infiniment supérieures à celles des anciens, soit pour la longueur de la portée, soit pour la justesse. Quelle différence, en effet, de ces traits, lourds, embarrassans, que chaque soldat ne pouvoit porter qu'en petite quantité; qui n'étoient chassés qu'à bras, ou par l'action d'une corde; moteurs foibles, incertains, sujets à inconvéniens et à aberration: avec ces petits globes de métal, que le soldat peut porter en grand nombre, et qui sont forcés à suivre une

direction presque certaine (1), par la forme de ces tubes cylindriques dans lesquels ils sont comprimés, et par la force de ce fluide inflammable et élastique, que le débandement d'un ressort anime et met en action avec une vîtesse incroyable.

Veut-on une preuve de la supériorité de nos fusils sur toutes les armes de jet, comme frondes, arcs, javelots lancés à la main, etc. c'est l'empressement avec lequel tous les sauvages du nouveau monde ont quitté ces dernières pour adopter nos fusils, malgré l'inconvénient du bruit, qui cependant en est un réel pour des hommes dont la chasse fait toute la nourriture et l'occupation.

Pour connoître ce qu'on doit appeller la portée d'une arme à feu, il faut considérer 1°. la ligne de mire, c'est-à-dire, la ligne droite par laquelle on voit l'objet vers lequel on veut porter la balle. 2°. La ligne de tir, autre ligne droite qui représente l'axe de l'arme. 3°. La trajectoire ou la ligne que décrit le globe qui est lancé par la poudre hors du

(1) Je dis presque certaine, par comparaison et relativement aux armes des anciens. Car, dans le fait, une infinité de causes, soit connues, soit cachées, contribuent à jeter de l'incertitude et de la bizarrerie dans les tirs de nos fusils.

calibre de l'arme vers le but qu'on se propose de frapper.

La ligne de tir et la ligne de mire ne sont point parallèles, et elles forment entre elles, au-delà de la bouche du canon, un angle plus ou moins sensible, suivant l'épaisseur que le canon a à sa culasse et à son extrémité opposée. C'est le long de la ligne de mire que l'œil cherche sa visée, et par conséquent à l'extérieur et au sommet du cylindre de l'arme; au lieu que c'est de l'intérieur et le long de la ligne de tir que le mobile est chassé: donc la ligne de tir et la ligne de mire sont sécantes entr'elles. Examinons maintenant à quel point elles le sont, et quelle est la direction de la trajectoire.

A la sortie du cylindre le boulet ou la balle décrit une courbe. C'est une loi que l'attrait de la pesanteur impose à tous les corps jetés obliquement. Cette ligne courbe, que décrit le mobile, coupe d'abord, et à peu de distance de la bouche du canon, la ligne de mire, passe ensuite au-dessus d'elle; de-là, toujours ramené vers la terre par la gravitation, à laquelle ce mobile est nécessité, elle se rapproche de cette ligne, la recoupe une seconde fois, et achève de décrire sa parabole jusqu'à la fin de sa chûte. C'est ce second point d'intersection qu'on

appelle la portée de l'arme *de but en blanc*, et qui est plus ou moins éloigné de l'extrémité du cylindre, à proportion de l'ouverture de l'angle que forment entr'elles la ligne de mire et la ligne de tir, ainsi qu'en raison de la force qui chasse le mobile, du volume de ce mobile, de sa densité, de celle du milieu qu'il traverse, et de longueur du calibre, proportionnée avec son diamètre.

Ce que j'ai dit ci-dessus est certain et commun à toutes les armes à feu ; mais ce qui, malheureusement, fait problême encore (soit qu'on n'ait pas fait à cet égard des expériences assez exactes, soit qu'une infinité de raisons étrangères relatives aux effets de la poudre, à l'action de l'air, à la qualité des mobiles, et à celle des moyens qui les chassent, les rendent extrêmement difficiles et incertaines) c'est la longueur des courbes que ces mobiles peuvent décrire, c'est la détermination exacte de la vîtesse avec laquelle ils les parcourent, et de leur déclinaison successive vers la terre.

Au milieu de ces incertitudes que des découvertes et des expériences plus heureuses rectifieront peut-être un jour, il existe cependant quelques vérités approximatives que je vais rassembler, et qui doivent faire la bâse de la théorie des exercices à feu de l'infanterie.

Soit supposé un fusil de munition, tel que ceux dont nos troupes sont armées, chargé d'une balle de calibre avec la quantité de poudre accoutumée. Il est à-peu-près constant que la balle, suivant sa trajectoire, se trouvera à 60 toises environ, à un pied et demi ou deux d'élévation au-dessus de la ligne de mire; que ce sera-là le point où elle sera le plus élevée au-dessus de cette ligne; et qu'ensuite continuant de décrire sa parabole, et ramenée vers la ligne de mire, par l'attrait de sa pesanteur, elle recoupera cette ligne environ à cent ou cent-vingt toises, et achevera de parcourir sa trajectoire jusqu'à ce qu'elle rencontre la terre ou quelque autre obstacle qui diminue ou anéantisse la force qui la fait mouvoir (1).

Je dis que jusqu'à la distance de 60 toises

(1) Ce que je dis ici est le résultat des épreuves qui ont été faites dans nos écoles d'artillerie; mais on en pourroit faire de beaucoup plus précises : celle, par exemple, qui détermineroit la vîtesse initiale du mobile au moyen d'un pendule suspendu à différentes distances, dans lequel on tireroit successivement plusieurs balles, afin de juger par la force et la durée de la vibration que chacun de ces coups communiqueroit au pendule, avec quelle vîtesse la balle parcourt sa trajectoire, et par conséquent quelle est la nature de cette courbe.

environ, la balle s'élèvera au-dessus de la ligne de mire. C'est-là ce qui fait dire vulgairement que le coup relève. Dans le fait cependant la balle ne relève point, elle suit, dès le moment de sa sortie du canon, une direction rectiligne, ou, pour parler plus juste, une direction courbée toujours de plus en plus par la loi de la pesanteur. Pour s'en convaincre, supposons le canon du fusil épais de quatre lignes à sa culasse, d'une ligne à sa bouche, qu'il ait quatre pieds de long, et que le calibre soit de six lignes; les lignes de tir et de mire étant, par leur direction, sécantes entr'elles, elles se rencontrent à cinq pieds quatre pouces au-delà de la bouche du fusil, et elles y forment un angle de 17 minutes et demie. Là, la balle, suivant toujours sa direction, monte au-dessus de la ligne de mire, formant avec elle un angle égal et opposé au précédent, et continue, par une suite de cette divergence, à s'élever au-dessus d'elle, jusqu'à la hauteur d'environ un pied et demi ou deux pieds, qui est le point de sa plus grande élévation.

Il suit de-là, que pour qu'une balle de fusil atteigne au but que l'on veut frapper, il ne faut pas toujours précisément prendre sa visée vers ce but, et qu'il faut mirer au-dessus ou au-dessous de lui, suivant que ce but est plus

ou moins éloigné. Soit un but haut de six pieds, et partagé en trois dimensions de deux pieds chacune, il n'y a aucune distance à laquelle il faille viser deux pieds plus bas que la ligne horisontale sur laquelle ce but est planté, puisqu'alors ce qui pourroit arriver de plus heureux seroit de l'atteindre à sa bâse. Si l'on est à 50 ou 60 toises, il faut viser dans la dimension du milieu, pour atteindre à la dimension supérieure; ou bien dans la dimension inférieure, pour atteindre à la dimension du milieu: si l'on est à 100 toises, il faut viser au haut de la dimension inférieure, pour frapper dans la dimension du milieu, ou au haut de la dimension du milieu, pour frapper dans la dimension supérieure. Si enfin le but est éloigné de plus de 100 toises, il faut viser au-dessus de lui pour frapper les dimensions inférieures, et de plus en plus s'élever suivant que le but sera plus éloigné. Ce principe de ne viser jamais précisément au but qu'on veut atteindre, est confirmé par l'expérience des chasseurs. Ceux qui tuent à tout coup ne tirent jamais en ayant parfaitement le gibier sur la ligne de mire de leur fusil; non-seulement ils tirent à l'endroit où sera la pièce de gibier, lorsque leur coup y arrivera; mais ils visent plus au-dessous et au-dessus,

suivant l'éloignement du but qu'ils veulent frapper.

Concluons que le feu de mousqueterie des troupes peut être soumis à une théorie, cependant, bien loin de l'être, il s'exécute au hasard et machinalement. C'est qu'il n'y a peut-être pas dix officiers d'infanterie qui connoissent la construction du fusil, et qui aient réfléchi sur le jet des mobiles qu'il peut lancer. Aussi ne donne-t-on au soldat aucun principe sur la manière d'ajuster; il tire comme il veut, quelles que soient la distance et la situation des objets. C'est particulièrement aux exercices de cible, déjà beaucoup trop rares, que cette ignorance et ce défaut de principes sont bien sensibles. J'aurai occasion d'y revenir tout-à-l'heure.

A l'égard de la portée du fusil, toutes les expériences qu'on a faites pour en constater la longueur, n'ont rien déterminé de précis. On a vu souvent dans ces expériences deux balles tirées par deux fusils de même calibre, sous le même angle de projection et avec des charges égales, porter à des distances inégales, soit en raison de la densité plus ou moins grande de l'air, soit aussi par rapport à la qualité de la poudre, à son degré de siccité, à sa disposition dans le cylindre, à la promptitude de sa dilatation, etc.

Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que la portée des fusils, dont notre infanterie est armée, est sous une direction à-peu-près horisontale d'environ 180 toises; c'est pour cela que, dans la construction des places de guerre, on a déterminé entre 120 et 140 toises la ligne de défense, depuis le flanc jusqu'à l'angle flanqué, le reste de la portée devant passer le fossé et atteindre le chemin couvert. Je ne parle pas des portées sous des angles de projection trop élevés, parce qu'à la guerre on ne doit presque jamais tirer ainsi et qu'elles sont aussi incalculables qu'incertaines; les balles frappent alors communément jusqu'à cinq ou six cents toises, et quelquefois à des distances bien plus éloignées. Ce qu'il y a de certain encore, c'est qu'une balle tirée à charge ordinaire de fusil, et suivant une ligne parallèle à l'horison, ne décline guères de plus d'un pied et demi, ou deux pieds, avant d'atteindre à deux cents toises; tandis qu'un trait lancé par l'arbalêtre, qui de toutes les armes de jet, est celle qui chasse un corps avec le plus de roideur et de vîtesse, baisse de trois pieds avant d'arriver à un but de cinquante toises seulement.

Quoique la portée horisontale du fusil puisse être estimée jusqu'à 180 toises, ce n'est guères qu'à 80 toises que le feu de l'infanterie com-

mence à avoir un grand effet. Je parle de l'infanterie rangée en bataille et dans le tumulte du combat. Par de-là cette distance les coups deviennent incertains; parce que le soldat charge et ajuste mal, vîte, et avec trouble. Ces bataillons Prussiens, dont on a cru, et dont quelques gens croyent encore le feu si redoutable, sont ceux dont le feu est le moins meurtrier. Leur première décharge a de la portée et de l'effet, parce que ce premier coup, chargé hors du combat, l'est avec exactitude; mais ensuite, et dans le tumulte de l'action, ils chargent à la hâte et sans bourrer. On leur a dit que la plus grande perfection de l'exercice à feu étoit de tirer le plus grand nombre possible de coups par minute, en conséquence ils n'ajustent point. Une manière de mouvement machinal, et comme de ressort, place leur arme contre l'épaule, au lieu de soutenir le fusil dans la direction horisontale, ce qui exigeroit qu'il portât avec force sur la main gauche, à-peu-près comme les anciens mousquetons trouvoient leur appui sur la fourchette; ils trouvent plus commode de ne pas se fatiguer, et laissent tomber le fusil extrêmement bas; ainsi le coup part sans que l'œil l'ait dirigé, et la balle va mourir dans la poussière au quart de sa portée. Toutes les troupes de l'Eu-

rope, cependant, séduites par la beauté des exercices à feu Prussiens, par la célérité de leur chargement, par l'ensemble et la correspondance de leurs décharges, ont cherché à les imiter. Nos régimens Allemands, dont la politique est d'introduire chez nous les pratiques étrangères et de les abandonner aussi-tôt que nous les avons adoptées, pour se donner le mérite de quelqu'autre invention nouvelle, y ont introduit la manie de ces exercices à feu, et bien-tôt il n'a été question dans nos écoles que de vîtesse du chargement. On s'occupe de cette célérité aux dépens de la manière d'ajuster, on n'a aucune idée de la véritable théorie des tirs : on donne pour principe, des lieux communs, vuides de sens et réflexions. *Tirez vîte*, dit-on aux soldats, comme si le bruit tuoit : *ajustez au milieu du corps*, comme si ce principe pouvoit être général, quelles que soient les distances et la situation des objets; comme si l'on ne devoit pas chercher sa visée plus ou moins haut, relativement à ces différences de distance et de situation, et à la courbe que le mobile décrit. *Ajustez bas*, dit-on d'autres fois, *le coup relevera toujours assez*, comme si les balles pouvoient s'élever au-dessus de la ligne de tir, comme s'il n'y avoit pas une loi de tendance et de pesanteur qui assujetit tous

les corps en mouvement à retomber vers la terre. Faut-il s'étonner, après cela, si nos feux de mousqueterie sont si méprisables; si dans une bataille il y a cinq cents mille coups de fusil de tirés, sans qu'il reste deux mille morts sur le terrein du combat?

Tant mieux pour l'humanité, dira-t-on, si les combats sont moins sanglans, et s'ils décident également les querelles des nations! A cela je réponds, que si l'on tiroit mieux, ils n'en seroient pas plus sanglans; on tireroit moins long-temps, on seroit plus impatient d'arriver à l'arme blanche, seul genre de combat favorable au courage et l'adresse.

Qu'on ne donne donc plus pour la perfection de l'art ce qui en est la dégradation; qu'on apprenne à se servir des armes actuelles; qu'on étudie la théorie de leurs effets, et qu'on ne cherche pas à en imaginer de nouvelles, si elles ne font que consommer plus de munitions, si elles ne portent pas plus droit et plus loin, si elles ne sont ni plus simples, ni plus solides, ni plus sûres, car ces inutiles inventions adoptées à la seconde campagne par toutes les armées de l'Europe, n'ajouteront rien à la perfection de la tactique ni au succès de la nation qui en aura fait la découverte.

J'ai cru nécessaire de poser ces premiers

principes sur l'effet et sur la portée de nos armes, afin d'appuyer quelques changemens que je proposerai ci-après dans la théorie de nos exercices.

Le soldat ayant déjà acquis, par le maniement des armes, la parfaite habitude de charger et de tirer tant au blanc qu'à poudre, d'abord seul, puis dans une file, aux trois différentes places de cette file, sur plusieurs files, et enfin par demi-compagnie et par compagnie, on le fera passer à l'exercice à balle, en le conduisant par les mêmes gradations. Mais avant que d'aller plus loin, parlons de la position qu'on fera prendre aux soldats dans l'exercice à feu, et de quelques autres régles qui seront observées dans les écoles.

Premièrement, je n'admets point la position du genou en terre pour le premier rang. Je ne vois rien de si ridicule et de si peu militaire que cette génuflexion. D'ailleurs, aux approches de l'ennemi c'est une posture qu'on ne peut souvent plus faire quitter aux soldats. A Parme et à Guastalle presque toute notre infanterie, et celle des Autrichiens, combattirent ainsi. Je tiens ce fait de plusieurs officiers dignes de foi.

Les soldats de mon premier rang resteront donc debout dans leur position habituelle, de

manière à ajuster devant eux, sans remuer le corps.

Les soldats du second rang, en conservant leur attitude, serreront sur leur chef de file en se jetant brusquement sur leur droite d'environ un pied, et se mettant en position d'ajuster par-dessus l'épaule droite de l'homme qui est devant eux.

Les soldats du troisième rang serreront de même en avant sur leur chef de file en se jetant brusquement à gauche, afin de pouvoir ajuster par-dessus l'épaule gauche de l'homme du premier rang.

J'ai vu ce feu pratiqué dans plusieurs de nos régimens, je l'ai vu s'exécuter sans accident et sans inconvénient dans un combat très-vif, et sous le feu de l'ennemi (1).

2°. Pour mettre en joue, le soldat portera vivement la crosse du fusil contre le creux de l'épaule droite; son fusil sera soutenu par la main gauche à hauteur de la capucine; le canon sera parallèle au terrein supposé horisontal; le soldat baissera la tête autant qu'il lui sera nécessaire pour viser avec attention, puis tirera vivement la détente avec trois doigts qui

(1) A Filingshausen par les régimens de Nassau et Royal Deux-Ponts.

y seront placés, et non avec l'index seulement comme nous le pratiquons, parce que ce doigt, souvent trop foible pour faire agir la détente, est obligé de lutter contr'elle est fait nécessairement lever le bout du fusil.

On accoutumera sur-tout le soldat à faire agir cette détente sans remuer ni la tête, ni le corps, ni sur-tout le fusil que le moindre mouvement détourneroit de la visée horisontale; et pour cet effet, dans les écoles de principes, on fera rester le soldat après qu'il aura tiré, sur le temps *d'enjoue*, pour voir, le coup étant parti, dans quelle direction est le fusil.

Je dis que dans la position d'enjoue, il faut que le canon du fusil soit parallèle au terrein où le soldat est placé. Ce doit être là la position habituelle lorsqu'il est question d'exercer les soldats au feu, et sans les faire tirer sur des objets déterminés. Mais il en doit être autrement quand on assigne un but à leurs feux, comme des cibles, ou des toiles tendues à hauteur d'homme : car alors on doit faire l'application de la théorie que j'ai exposée ci-dessus. On doit recommander aux soldats d'ajuster à telle ou telle partie de l'objet qu'il veut atteindre, suivant la situation de cet objet, et la distance à laquelle il est placé. Il y a à cet égard des proportions qui doivent être regardées comme des

axiômes, et qu'on peut enseigner aux soldats sans qu'il soit besoin de leur faire connoître la théorie sur laquelle elles sont fondées.

Soit, par exemple, une cible haute de six pieds. Le soldat y visera relativement à ce que j'ai dit ci-devant, et en proportion de l'éloignement où il sera d'elle. Soit enfin devant lui un bataillon ennemi. On pourra lui recommander de viser trois pieds au-dessus du bataillon, s'il est à 300 toises; environ un pied et demi, s'il est à 200; aux chapeaux, s'il est à 150; au milieu du corps, s'il est à 100; aux genoux, ou un peu au-dessous, s'il est à 50 ou 60; mais jamais plus bas.

Il restera ensuite à expliquer aux soldats qu'il faut toujours viser vers l'objet, abstraction faite de la nature du terrein qui le sépare de lui, et qu'ainsi il faut élever, soutenir horisontalement ou abaisser l'arme, suivant que l'objet vers lequel ils tirent est situé supérieurement, horisontalement ou inférieurement, par rapport au lieu où ils sont placés. C'est une attention que ne font jamais les soldats. Soit faute de réflexion ou de sang-froid, ils tirent machinalement et sans regarder où est l'ennemi; de-là presque tous les coups se perdent au-dessus de lui, ou s'enfoncent dans la terre.

C'est sur-tout aux exercices très-multipliés

de la cible et des toiles qu'on fera l'application de cette théorie. Là, comme il faut au soldat des démonstrations palpables et simples, au lieu d'avoir pour but une cible informe élevée sur un piquet, on peindra sur des planches découpées un homme de grandeur naturelle, et vêtu d'un uniforme de troupes étrangères. On aura la patience, quand le coup du soldat aura passé par-dessus ce but, ou donné en terre, de lui montrer que cela est provenu, ou de ce qu'il n'a pas mis en joue suivant les principes établis, ou de ce qu'en appuyant sur la détente pour faire feu il n'a pas tenu son fusil bien ferme dans la visée où il l'avoit placé. On lui fera retirer sur le champ un autre coup, afin de mettre l'exemple à côté du précepte. On changera souvent le but de distance et d'emplacement, l'établissant tantôt dans un terrein en pente, tantôt sur une élévation, tantôt sur un terrein horisontal; on excitera enfin l'émulation et l'adresse du soldat par quelques prix.

Les soldats étant habitués à tirer ainsi seuls, par file, par division et par compagnie, on les rassemblera en bataillon; et on les fera tirer sur des toiles peintes, et représentant de même une troupe ennemie, soit à pied ou à cheval, ces toiles étant de même tour-à-tour tendues

à différentes distances sous différens points de vue et sur des terreins de niveau différent. Là, chaque bataillon aura devant lui une toile d'une étendue égale à son front, et l'on verra lequel ayant fait feu pendant un quart-d'heure ou une demi-heure l'aura le plus offensée, donnant le prix, non au bataillon qui aura consommé la plus grande quantité de munitions, mais à celui qui aura porté le plus de balles dans la toile qui représente un bataillon ennemi.

J'ai parlé de la justesse des tirs; il me reste à considérer la direction des feux; il n'est pas moins important d'exercer l'infanterie sur ce dernier objet. J'ai déjà observé qu'elle tiroit machinalement, qu'elle n'étoit point exercée aux feux obliques et croisés. Il semble même qu'on n'ait pas cru qu'il fût possible de tirer ces sortes de feux d'une troupe rangée en ligne droite. Ce n'est qu'en plaçant l'infanterie derrière des flancs de fortification, ou en formant des ordres bastionnés, etc. qu'on a imaginé de se procurer des tirs croisés sur un point. On peut cependant en tirer d'une troupe formée en ligne droite, car un soldat en compagnie, tout un bataillon même peut tirer obliquement; je dis un bataillon seulement, parce qu'au-delà du front d'un bataillon les tirs deviendroient

trop obliques pour que le soldat pût ajuster avec facilité.

Certainement un soldat ou une file de soldats étant en A, (*Planche* III.) je dirigerai le tir en B, ou en C, tout comme en D, qui est le tir direct. Seulement le soldat avancera légèrement l'épaule droite, s'il tire à gauche afin d'ajuster plus facilement. Ainsi une compagnie étant rangée en E, je la ferai tirer au but F tout comme au but G qui est le but direct. De même un bataillon étant formé en H, je ferai croiser les tirs de la première et de la seconde division par-devant la troisième qui est au centre, et qui aura les siens directs. Enfin trois bataillons étant sur la même ligne, je réunirai les feux du premier et du second par-devant le troisième qui sera alors ma courtine.

J'exercerai donc l'infanterie relativement à ces vues. Le feu ordinaire et habituel sera le feu direct. Je commanderai aussi, quand je le voudrai, à une division de mon bataillon, ou à un bataillon de mon régiment, *feu oblique à droite*, ou *feu oblique à gauche*. Si je veux donner plus d'obliquité à mes tirs flanquans et les faire converger à une distance plus rapprochée de mon front, j'écharperai légèrement l'alignement des divisions ou bataillons qui me donnent ces tirs, et je les porterai en I, K ou L, suivant mes vues de direction.

Examinons maintenant dans quelles circonstances, et jusqu'à quel point l'obliquité et la convergence des tirs peuvent être avantageuses, afin de déterminer les occasions où il faudra s'en servir; 1°. l'ennemi venant sur moi en colonne, ou sur un front inférieur au mien, il me donne prise sur ses flancs. 2°. S'il ne s'attache qu'à une partie de mon front, alors les parties qu'il n'attaquera pas peuvent prendre des revers sur lui, ou du moins croiser leurs feux avec ceux de la partie attaquée. 3°. Je peux enfin me servir des tirs obliques, même quand l'ennemi viendroit à moi sur un front égal au mien, parce que mes feux étant réunis et convergens, ils en seront plus meurtriers, puisqu'il n'y aura aucune partie de mon front qui ne soit traversée et battue par eux.

Il faut observer toutefois qu'à moins qu'on n'ait, par la position du terrein, quelques troupes dans des points flanquans en avant de la ligne, il est nécessaire, pour que la protection que les feux obliques et croisés peuvent donner à un front attaqué ait son plein effet, que les tirs ne soient bien rendus obliques que quand l'ennemi est environ à 60 ou 80 toises, et qu'il n'y ait jamais qu'un seul bataillon au plus qui croise ses feux avec, ou par-devant

le bataillon voisin. C'est cette théorie des tirs qu'il est bien important que les officiers méditent et réduisent en pratique. D'elle peut dépendre, je crois, le succès de la plus grande partie des actions de guerre, soit qu'on défende un poste, soit qu'on l'attaque; car réunir le plus de feux possibles sur le point qu'on veut attaquer ou défendre; occuper les saillans qui le flanquent ou qui l'enfilent; multiplier les feux de ces saillans, et assujetir l'ennemi à passer sous eux, si l'on défend; les éviter ou les éteindre, si l'on attaque : tout cela est du ressort de la tactique, comme de la science des fortifications; tout cela se peut en campagne et avec des bataillons, sans retranchement, comme derrière des remparts ou des tranchées; mais il faut pour cet effet que les officiers connoissent les différences des directions des feux, les effets qui en résultent, et que les soldats soient exercés en conséquence.

Il me reste à parler des différentes sortes de feux, c'est-à-dire, des différentes manières de faire tirer l'infanterie. Je serai court sur cet objet; car il ne faut que des feux simples, possibles à la guerre, et que les soldats sachent exécuter dès le premier jour qu'on les rassemblera en bataillon.

J'ose d'abord avancer qu'il n'y a qu'une espece de feu convenable à l'infanterie réglée, le feu de pied ferme. Cette assertion paroîtra bien hardie, quand on songera que le roi de Prusse a introduit, et paroît faire cas de ce qu'on appelle dans ses troupes *le feu de charge*; quand il a dit lui-même qu'on ne pouvoit mener de l'infanterie à l'ennemi sans tirer : voici sur quoi je fonde mon opinion.

Ou des obstacles insurmontables séparent de l'ennemi, ou il y a possibilité de le joindre. Dans le premier cas, voilà nécessairement l'action réduite à un combat de mousqueterie de pied-ferme. Dans ce second, je pense qu'il faut marcher sans s'arrêter et sans tirer. Marcher en tirant ou s'arrêter pour tirer, c'est ralentir son mouvement, c'est essuyer plus de feu qu'on n'en fait essuyer, et un feu bien plus meurtrier, puisque celui de l'ennemi que je suppose ou posté ou arrêté, est bien plus vif et bien mieux ajusté; c'est enfin perdre l'avantage décisif de l'assurance qu'un mouvement prompt et audacieux imprime à la troupe qui le fait, tandis que l'ennemi voyant qu'on arrive malgré son feu, s'étonne et chancele. Qui connoît la nation françoise, qui l'a vue à la guerre, trouvera cette dernière raison sans replique.

Dans quelle autre occasion voudra-t-on ti-

rer en marchant ? Sera-ce en suivant un ennemi qui se retire ou qui est en désordre ? Sera-ce en se retirant soi-même ? Je ne crois pas encore que dans aucun de ces cas il faille s'arrêter pour tirer. Si l'ennemi se retire, et qu'il ne soit pas en désordre, il faut marcher rapidement à lui pour le charger ; car si on ne le suit qu'à pas lents et en l'accompagnant de décharges, dans une minute il sera hors de portée, et on aura perdu tout espoir de le joindre. S'il se retire en désordre, c'est encore moins en s'amusant à le suivre d'un feu de ligne qu'on augmentera ce désordre. Il faudra détacher sur lui des troupes éparpillées pour le harceler par un feu continuel, le séparer, lui faire des prisonniers, et soutenir ces tirailleurs par les bataillons en bon ordre, au bon pas, disposés à le charger s'il s'arrête et s'il tente de se rallier. Se retire-t-on devant l'ennemi, toute action de feu en marchant seroit encore déplacée, puisqu'elle ne feroit qu'arrêter, faire perdre du temps et éloigner de l'objet, qui doit être de se mettre hors de sa portée et de gagner un poste où l'on puisse l'attendre et recommencer le combat. En un mot, et j'en fais une maxime générale, *il ne faut tirer que quand on ne peut pas marcher ;* car soit qu'on attaque, soit qu'on se retire, soit qu'on suive un ennemi

qui fuit, avancer est le premier objet et le seul qui puisse procurer quelque avantage.

On observera que je n'appelle point tirer en marchant, le mouvement que fera un bataillon trop serré dans sa retraite par des tirailleurs, soit à pied, soit à cheval, pour se retourner et faire une décharge qui les éloigne. Je n'appelle pas non plus de ce nom la décharge que quelques officiers croient qu'il seroit à propos de faire à quarante pas de l'ennemi, et après avoir essuyé la sienne, pour lui en faire une générale, jeter du désordre dans ses bataillons, et courir ensuite à la charge.

Ce que j'appelle feu en marchant, et ce que tout homme qui voudra réfléchir trouvera inadmissible comme moi, c'est le feu que j'ai vu pratiquer à quelques troupes, les soldats de deux rangs tirant sans cesser de marcher, mais marchant, comme on peut le croire, à pas de tortue; c'est celui que les troupes Prussiennes appellent *feu de charge*, et qui consiste en des décharges combinées et alternatives de pelotons, de division, de demi-bataillon ou de bataillon, les parties de ligne qui ont tiré marchant au pas doublé, et celles qui n'ont pas tiré au petit pas. Outre que dans ce dernier feu on n'avance pas, ce qui est contraire à toutes vues militaires, si le feu qu'on fait peut atteins-

dre l'ennemi, le sien peut atteindre à son tour; et quel homme de guerre ne sentira pas qu'alors cette ligne morcelée, cette combinaison d'échiquiers, d'intervalles, de pas différens, de commandemens perpétuels, est impratiquable à la guerre; que le feu de l'ennemi tuera des officiers majors, suspendra l'ordre alternatif de ces feux, fera rejeter machinalement les troupes sur les intervalles; et qu'une fois ces intervalles confondus et altérés, la ligne ne sera plus que masse et désordre.

Ce principe posé, qu'il n'y a que les feux de pied ferme qui soient pratiquables à la guerre, je pense encore devoir rejeter notre manière de tirer par pelotons, par divisions, et par quart de rang, le feu commençant ou par le centre ou par les aîles, et continuant ensuite avec harmonie et précision, de manière que le peloton d'une aîle ayant tiré, le peloton correspondant de l'autre aîle lui réponde, et ainsi des autres, chose impossible au milieu des pertes et du tumulte d'un combat.

Je veux donc que dans tous les feux fractionnés de bataillon, il n'y ait d'autre règle que celle-ci: les deux parties couplées et voisines formant ou le peloton, ou la division, ou le bataillon, tireront comme si elles étoient seules et indépendantes du bataillon, le demi-pelo-

ton, la demi-division ou le demi-bataillon de la droite commençant, je suppose, le feu, ensuite la partie de la gauche, et ainsi dans chaque fraction; chaque partie observant seulement de ne pas tirer que l'autre n'ait fini de charger, afin que le feu soit, le plus qu'il sera possible, égal et continu sur toutes les parties du front.

Outre ce feu, j'exercerai encore les bataillons à tirer au commandement de l'officier par un, par deux, et par trois rangs. Je les accoutumerai aussi à exécuter le feu à volonté, ou autrement appelé de *billebaude;* ce feu se montant dans chaque compagnie par les files des aîles, et une fois monté, continuant, sans que le soldat soit assujeti à d'autres règles qu'à faire silence, à ne pas confondre les files, et à cesser le feu au roulement pour porter ses armes et être prêt à exécuter ce qu'on lui ordonnera.

Il est temps de parler de l'usage qu'on doit faire de ces différens feux et des circonstances auxquelles chacun d'eux est propre. Le feu par pelotons ou par divisions est celui où l'officier est le plus le maître de sa troupe, mais il ne convient guères qu'à de l'infanterie postée et voulant éloigner et contenir des attaques irrégulières et peu vives. Il est encore plus parti-

culièrement propre aux postes d'infanterie retranchés, lorsqu'ils sont harcelés et qu'ils veulent ménager leurs munitions. Aussi toute troupe détachée de son bataillon doit-elle être sur le champ partagée par l'officier qui la commande, en deux, trois ou quatre divisions, suivant sa force.

Le feu par un ou par plusieurs rangs est, je crois, le seul propre contre la cavalerie et pour la défense d'un abattis, ou d'un poste que l'ennemi attaqueroit décidément et la bayonnette au bout du fusil, parce que c'est le seul qui donne, si je peux m'exprimer ainsi, une masse de feux capable d'arrêter et de renverser de grands efforts; mais il faut, comme je le dis, ne l'employer que quand l'ennemi est ébranlé pour une attaque de vive force, et ménager la conduite de ce feu, de manière que les deux derniers rangs fassent leur dernière décharge quand il est à vingt-cinq pas, et que le premier rang réserve la sienne pour la faire à bout touchant. Je proposerai ailleurs les moyens qu'il faut ajouter au feu pour mettre l'infanterie à l'abri d'être vaincue par la cavalerie; car si cette dernière parvenant à joindre à un bon ordre la plus grande impétuosité et vélocité de mouvemens possibles, l'infanterie ne fait pas de son côté des changemens dans son système

de défense, il n'y aura pas de feu, si bien dirigé qu'il soit, qui puisse la mettre à l'abri de la violence de son choc.

Le feu de billebaude est enfin le seul qui doive avoir lieu dans un combat de mousqueterie ; par de-là deux décharges essuyées et rendues, il n'y a pas d'effort de discipline qui puisse empêcher un feu compliqué et régulier de dégénérer en feu de volonté. Ce feu est le plus vif et le plus meurtrier de tous ; il échauffe la tête du soldat ; il l'étourdit sur le danger ; il convient particulièrement à la vivacité et à l'adresse Françoise ; l'essentiel est seulement d'accoutumer le soldat à le cesser au signal, et à garder le silence. Autrefois on regardoit cela comme impossible ; aujourd'hui on y parviendra facilement. J'ai vu dans une bataille de la dernière guerre, un régiment exécuter ce feu sous celui de l'ennemi, en le commençant et le finissant au signal d'un roulement. Ce régiment (1) qui, par parenthèse, n'étoit levé que depuis quatre ans, combattoit par-tout avec la même discipline et la même valeur, tant il est vrai que tout dépend des officiers, et des documens sur lesquels une troupe est formée.

(1) Royal Deux-Ponts. C'est à Filingshausen que je l'ai vu exécuter ce que je cite ci-dessus.

CHAPITRE V.

Des Évolutions.

Il y a des militaires qui disent qu'il ne faut point d'évolutions, et que toutes les évolutions sont impraticables devant l'ennemi. Il y a des Tacticiens que la pratique n'a point éclairés, qui veulent multiplier les évolutions à l'infini, qui en fatiguent continuellement les troupes, soutenant que toutes les évolutions sont bonnes, qu'elles remplissent du moins l'objet utile d'assouplir et d'exercer le soldat. Cherchons un juste milieu entre ces extrêmes, et faisons-en la bâse de nos principes.

Il faut des évolutions, car sans évolution, une troupe ne seroit qu'une masse sans mouvement, réduite à l'ordre primitif dans lequel on l'auroit placée, et incapable d'agir au premier changement de terrein ou de circonstances. Les évolutions sont donc les mouvemens par lesquels une troupe doit, relativement aux circonstances et au terrein, changer d'ordre et de situation.

Elles doivent être simples, faciles, en petit nombre, et relatives à la guerre: elles doivent sur-tout être promptes, parce que le mouvement qu'une troupe fait pour passer d'un ordre

à un autre, la jète nécessairement dans un état de désunion et de foiblesse, d'où il est important qu'elle sorte le plutôt possible. Toute évolution qui n'a pas à la fois toutes ces propriétés, doit être rejetée comme vicieuse, superflue et même dangereuse : car dans un métier où il y a beaucoup de choses nécessaires à apprendre, ce n'est qu'à leurs dépens qu'on s'occupe de celles qui sont inutiles.

Les évolutions les meilleures, les plus analogues aux armes, à la constitution des troupes, au génie national, étant une fois déterminées, elles doivent être exécutées par les mêmes principes ; elles doivent être invariables, ou du moins ne varier que par des ordres du gouvernement. C'est à lui à faire examiner, par des gens éclairés, les changemens que les troupes des autres Puissances font dans leur Tactique, les ouvrages qui paroissent, les projets proposés ; à ordonner des épreuves, et à savoir à propos adopter ou rejeter, se tenant également en garde contre la manie de l'innovation qui fait tout imiter sans réfléchir, et contre l'aveuglement de l'habitude, qui porte à refuser tout changement. Ce que je dis pour les évolutions, peut s'appliquer à toutes les branches de la constitution militaire. Imitons à cet égard les Romains : ils savoient

s'enrichir des connoissances et des découvertes de tous les peuples, mais sans cesser de s'estimer et de se croire supérieurs à eux.

La multiplicité des évolutions et des épreuves qui y sont relatives, est funeste en ce qu'elle fatigue les troupes, surcharge leur entendement, et les détourne des autres travaux de leur éducation.

Un vieux axiôme répandu dans les troupes, est qu'*il ne faut pas manœuvrer devant l'ennemi*. Je vais l'analyser et chercher ce qu'il renferme d'erreurs et de vérités.

Toute évolution sous le feu et sous un feu vif de l'ennemi, est impossible à tenter avec des troupes qui ne sont point aguerries, et délicate avec des troupes qui le sont, sur-tout si l'ennemi est assez à portée pour arriver sur elles avant la fin de leur mouvement.

Aucune évolution, quelle qu'elle soit, n'est impossible ni imprudente en présence de l'ennemi, si on peut l'exécuter avant qu'il puisse la traverser; si, ayant de bonnes troupes, on en a un assez grand nombre de formées, pour résister à ses premiers efforts, et couvrir la fin du mouvement.

C'est de l'espèce des troupes que dépend presque toujours la possibilité ou l'impossibilité d'un mouvement. Sont-elles mauvaises, par

défaut de nerf ou de discipline ? Il ne faut attendre d'elles qu'un combat plus ou moins mou, de pied ferme, ou dans des postes. Sont-elles braves et manœuvrières ? On peut tenter beaucoup, parce qu'on peut calculer la manière dont elles sauront se mouvoir, et quel sera le résultat de leurs mouvemens.

Soit l'ennemi en bataille à six cents pas de moi, j'oserai me déployer et exécuter devant lui telle évolution que je voudrai, quand j'aurai supputé que cette évolution sera finie et que je serai en état de le recevoir, avant qu'ébranlé dès le premier instant de mon mouvement, pour en profiter, il ne puisse avoir parcouru les six cents pas qui nous séparent. J'oserai me déployer devant lui, si, ayant à me mettre en bataille sur deux lignes, je suppute que ma première ligne sera formée et en état de combattre quand il arrivera sur elle, et qu'au moyen de cela il donnera à ma seconde le temps d'arriver et de se former à son appui.

Il n'y a donc pas d'évolution proprement dangereuse en elle-même. Tout dépend de la circonstance à laquelle on l'applique, et cet à-propos consiste dans la combinaison la plus précise et la plus sûre du temps qu'on employera à faire son mouvement avec celui

qu'employera l'ennemi pour venir le troubler : combinaison sur laquelle on ne peut être parfaitement affermi que par l'habitude de remuer des troupes des deux armes, dans toutes sortes de terreins, et sur-tout à la guerre, qui produit bien d'autres circonstances que les exercices de paix.

De ce que j'ai dit ci-dessus qu'il n'y avoit point d'évolution dangereuse en elle-même, il ne s'ensuit pas qu'il soit indifférent d'employer une évolution combinée de telle ou telle manière. On doit se rappeller que j'ai posé pour principe que la simplicité et la célérité étoient les caractères distinctifs de la bonté d'une évolution.

Toutes les évolutions nécessaires à l'infanterie se réduisent, selon moi, à savoir doubler ses rangs, faire des mouvemens de conversion, se former en colonne et se mettre en bataille. Je vais traiter chacune de ces évolutions par ordre, et montrer combien elles sont simples et faciles.

CHAPITRE VI.

Doublement des rangs. Ordonnance et moyens dont l'infanterie doit se servir pour combattre la cavalerie.

On a vu ce que j'ai dit précédemment relativement à la profondeur de l'ordonnance habituelle de l'infanterie. Le seul cas où je pense que cette profondeur doive être augmentée, c'est quand l'infanterie en bataille dans une plaine craint d'être chargée par la cavalerie sans avoir de point d'appui à ses aîles; alors je la formerai sur six de hauteur, et je ferai cette évolution, non par file, non par enchassement de rang, parce que ce sont des mouvemens compliqués, mais de l'une des deux manières suivantes.

Toutes les demi-compagnies de la droite ou de la gauche du bataillon, suivant le côté par lequel je voudrai faire mon mouvement, marcheront trois pas doublés en avant, tandis que les autres demi-compagnies feront à droite ou à gauche et doubleront derrière elles. Les compagnies, étant ainsi doublées, le bataillon serrera les intervalles formés par le doublement, la compagnie de la droite ou de la gauche ne bougeant pas. La compagnie de grenadiers et

celle de chasseurs doubleront sur six ainsi que le reste du bataillon.

Si la cavalerie ennemie, étant très à portée de moi, j'ai moins de temps pour faire ma disposition, alors mon doublement se fera tout simplement, le demi-bataillon de la droite ou celui de la gauche se portant trois pas en avant, tandis que l'autre fera à droite ou à gauche pour doubler derrière lui au pas triplé. La compagnie de grenadiers et la compagnie de chasseurs feront leur doublement particulièrement, de manière à occuper toujours les deux aîles du bataillon.

Si je prends ici cet ordre sur six, cela ne contrarie pas la réfutation que j'ai faite de l'augmentation de profondeur en traitant de la force du choc; car je le prends, 1°. parce que, combattant contre de la cavalerie, je n'ai point de feu à essuyer; 2°. parce qu'en diminuant mon front je donne moins de prise aux efforts de cette cavalerie, si elle est nombreuse; 3°. parce que je suppose mon infanterie en plaine et sans point d'appui à ses aîles, et que par conséquent cette cavalerie devant, si elle manœuvre bien, chercher à m'envelopper, il est nécessaire que j'aie une ordonnance qui puisse faire front de deux côtés; 4°. parce que l'augmentation de profondeur donne plus de

consistance et de solidité à mon bataillon ; elle imprime du moins ce préjugé au soldat qui en fait partie, ainsi qu'au cavalier qui vient à la charge, et c'est beaucoup à la guerre que d'agir sur l'opinion de l'ennemi et sur celle des troupes qu'on commande.

Mais puisque j'en suis à ce doublement de rang qui ne peut jamais, selon mes principes, être une évolution à exécuter, que quand l'infanterie doit essuyer le choc de la cavalerie; traitons tout de suite ce qui concerne cette action, les moyens qu'il convient d'employer pour fortifier l'infanterie, la manière dont elle doit combattre vis-à-vis de la cavalerie, et les exercices par lesquels il seroit à propos de l'y former.

Il n'y a ni feu ni ordonnance sur six qui puisse empêcher notre infanterie nue et mal armée, comme elle l'est aujourd'hui, d'être renversée par la cavalerie, si cette dernière sait faire des efforts combinés et successifs sur elle, si elle sait la harceler, la fatiguer, donner le change à son feu, menacer son front et tomber ensuite rapidement sur ses flancs, si sur-tout elle sait la charger avec cette impétuosité d'ensemble et de vîtesse qu'elle commence à chercher à se procurer dans les exercices actuels.

Je compte donc dans mon plan de constitution couvrir la tête et les épaules du soldat, et pour cet effet le coiffer d'un casque à l'épreuve du coup de sabre, et garnir ses épaules de trois chaînes de fer attachées sur cuir et recouvertes d'une épaulette de laine de la couleur affectée au régiment. Beaucoup de militaires ont proposé cette idée avant moi, parce qu'ils ont tous senti qu'il étoit insensé de vouloir mener contre la cavalerie des fantassins qui, ayant la tête et les épaules nues, songent à éviter les coups plutôt qu'à tuer ceux qui les portent. Mais soit que cette idée tant de fois proposée, soit tombée en discrédit par sa vétusté, soit que les gouvernemens n'aiment pas à adopter les choses écrites par-tout, les trois quarts de l'infanterie de l'Europe sont encore coiffés d'inutiles et bisarres chapeaux. Quelques troupes ont pris des casques, mais ces casques, uniquement adoptés dans des vues de parade, ne sont pas défensifs, et, le soldat amolli, murmure encore de leur poids.

L'infanterie, ayant la tête et les épaules couvertes, on sent combien elle augmentera d'assurance et de hardiesse. Ces parties du corps sont les plus menacées par le sabre; ce sont celles pour lesquelles l'homme craint le

plus. Qu'on garantisse sur-tout la tête du soldat, il se croira tout le corps à couvert ; nous voyons cette sorte d'instinct illusoire exister de même dans la plupart des animaux. Mais comme c'est le choc et non l'arme de la cavalerie qui renverse, c'est à ce premier qu'il faut que j'oppose un obstacle.

Chaque compagnie portera donc deux piquets hauts de cinq pieds, aiguisés et armés de fer, avec un anneau et deux cordes de la longueur du front bien tissues, goudronnées et garnies à chaque bout d'un crochet de fer, qui puisse facilement s'adapter aux anneaux des piquets (1).

Le bataillon étant au moment d'essuyer la charge de la cavalerie, trois soldats de l'aîle

(1) Peut-être y auroit-il un moyen de se faire à l'instant une palissade très-solide avec les fusils d'un rang inclinés et armés de la bayonnette. Il ne s'agiroit pour cela que de pratiquer dans la crosse une pointe de fer qui en sortiroit, par le moyen d'un ressort à-peu-près comme celle qu'on pratique dans des cannes, et qui s'enfonceroit en terre quand on voudroit fraiser le bataillon. Cette pointe ne compliqueroit pas l'arme et n'ajouteroit presque rien à son poids. Avec les fusils de deux rangs, quand on seroit sur six ou en colonne, il y auroit une manière d'entrelacement à trouver qui rendroit ce retranchement très-solide et très-redoutable.

droite de chaque compagnie iront à dix pas en avant et en arrière du front, planter les piquets et y attacher les cordes, laissant ces dernières à demi-lâches. Cette barrière portative et mobile sera fermée dans un instant, parce qu'on aura des soldats dressés à enfoncer et à enlever promptement ces piquets. Quelque mouvement que fasse le bataillon, soit en avant, soit en retraite, soit en marchant par son flanc, les soldats qui porteront les piquets et les cordes, marchant à hauteur des aîles de leur compagnie, s'arrêteront au commandement de halte et tendront le retranchement. Comment s'y prendra la cavalerie ennemie pour surmonter cet obstacle? Détachera-t-elle en avant d'elle des cavaliers d'élite pour tenter de couper les cordes? 1°. Une corde de l'espèce de celles que je propose, élevée à quatre pieds de terre et tendue à demi-lâche, sera difficilement coupée à coups de sabre. 2°. J'attacherai cinq ou six soldats des meilleurs tireurs sur ces enfans perdus; ainsi il est apparent qu'ils n'arriveront pas jusqu'à elle. La cavalerie fera-t-elle sa charge en ligne? Son abord sera rompu par cet obstacle; dès-lors plus de vîtesse, plus d'unanimité de mouvement, plus de choc par conséquent.

Ce retranchement beaucoup plus simple,

beaucoup plus portatif que des chevaux de frise et toute autre espèce d'obstacles imaginés jusqu'ici, ne sera pas d'une moindre défense dans le cas où l'on seroit attaqué par de l'infanterie supérieure en nombre. Il ne gêne en rien les mouvemens de la troupe qui en est couverte. Veut-elle faire un mouvement de charge? On défait les crochets, les cordes tombent, et elle passe entre les piquets. Des soldats laissés derrière enlèvent ensuite le retranchement et rejoignent le bataillon. Voilà des avantages que n'avoient ni ces chevaux de frise qu'il falloit monter et démonter, et distribuer par pièce aux soldats, ni ces barrières tournantes, machine lourde et compliquée, proposée par quelques auteurs, ni ces pieux, dont se servit si utilement l'infanterie Angloise aux batailles de Crécy et d'Azincourt.

Achevons d'expliquer l'ordre dans lequel je veux que l'infanterie attende le choc de la cavalerie. Mon bataillon sera sur six de hauteur, couvert en avant et en arrière d'un retranchement mobile et solide; la compagnie de grenadiers et la compagnie de chasseurs, ou les deux compagnies d'élite, de quelque manière qu'on veuille les appeller, qui occupent les aîles du bataillon, feront au moment de la disposition de charge un demi-quart de

conversion en arrière, pour former sur les flancs du bataillon deux espèces de crochets obliques, dont les extrémités, appuyées au bataillon, seront arrondies; bien entendu que lesdites compagnies seront aussi enfermées et couvertes par leur retranchement.

Si j'ai du canon, je le placerai à chaque angle saillant du crochet, de manière qu'il serve d'augmentation de retranchement à cette partie foible de la disposition, et qu'il puisse croiser son feu sur le front du bataillon, ou défendre directement l'angle, si l'ennemi se porte sur lui. La figure 1. de la *Planche* IV représente le bataillon A disposé de cette manière.

Ce n'est pas tout encore; indépendamment de ce que, par le moyen des tirs obliques je saurai croiser mes feux sur le front du bataillon, quelquefois pour m'assurer davantage ces directions, je saurai courber l'alignement de mon bataillon en tenant son centre un peu en arrière comme en B; une autre fois, pouvant appuyer une de mes aîles à un obstacle naturel, comme le ravin C, qui empêchera qu'on ne tourne mon flanc gauche, et qu'on ne m'attaque par le derrière de ce flanc, je posterai la compagnie d'élite qui est à cette aîle en D, de manière qu'elle flanque tout mon front;

car les deux compagnies d'élite des aîles sont comme deux flancs mobiles, avec lesquels je peux protéger tour-à-tour les deux fronts de ma disposition, que je regarde comme mes courtines.

Faisant application de ces principes à un plus grand nombre de troupes, si je dois, par exemple, soutenir une charge de cavalerie avec quatre bataillons, je les formerai sur six de hauteur, puis je les réunirai et les disposerai comme dans la figure 2. (*Pl.* IV.), chaque bataillon, étant à dix pas en arrière de celui qui est à sa droite, et appuyant à l'extrémité du flanc formé par sa compagnie de gauche; de manière que ma ligne formant une espèce de crémaillère, chaque bataillon se trouve, lorsqu'il sera attaqué, flanqué par la compagnie d'élite de la gauche du bataillon voisin. Si mes bataillons formés sur six, n'ont pas le temps de se réunir, je les disposerai comme dans la fig. 3. (*Pl.* IV.) sans craindre que l'ennemi vienne passer entre les intervalles, qui seront battus par les feux croisés de mes flancs et de mon canon.

Dans l'un et l'autre cas je profiterai enfin de toutes les ressources que me fournira le terrein : si j'ai une de mes aîles appuyée à un obstacle qui la couvre, je formerai le bataillon

de cette aîle obliquement pour flanquer tout le front de ma ligne. Si j'ai sur mes flancs ou derrière moi un ravin, ou un fossé, j'y jeterai quelques fusiliers; ces troupes enterrées et inattaquables prendront des revers sur l'ennemi, et jeteront du désordre dans ses escadrons, supposés occupés à manœuvrer sur mes aîles et derrière moi.

Il n'y a dans les dispositions que je viens d'expliquer rien de difficile ni de compliqué; il n'est question que de replier les aîles des bataillons en crochet oblique, ou de quelque courbure dans l'alignement, ou de porter les bataillons en arrière de quelques pas: ces dispositions se feront dans un moment; les officiers instruits de la théorie des tirs les prendront d'eux-mêmes et par habitude. Au doublement des rangs près, dont je ne me servirai que contre la cavalerie, je pourrai encore employer toutes ces dispositions contre une infanterie plus nombreuse que la mienne, et à laquelle il seroit imprudent de marcher l'épée à la main: car toutes les fois que je serai réduit à combattre par le feu, je regarderai comme un point essentiel de me créer des flancs et de prendre des revers sur l'ennemi.

Pour achever ce qui concerne ma disposi-

tion contre la cavalerie; si celle-ci ne m'attaque que de front, mes six rangs feront face vers lui, les trois premiers rangs faisant un feu continuel et par rang, ainsi que je l'ai expliqué au chapitre des feux, et les trois derniers rangs chargeant les fusils et les faisant passer aux trois premiers. Si l'attaque de la cavalerie est environnante, alors trois rangs feront face en dedans et trois en dehors; dans l'un et l'autre cas on croisera les tirs sur les parties attaquées, le premier rang ménagera sa décharge de manière à la faire, lorsque la cavalerie arrivera sur les piquets, le canon tirera tantôt à cartouche, tantôt à boulet, suivant les distances où sera l'ennemi, en observant d'écharper sur les faces des bataillons. Le premier rang, ayant fait sa première décharge, présentera la bayonnette pour recevoir les cavaliers que l'impétuosité de leurs chevaux auroit pû emporter au-delà du retranchement; et les autres rangs continueront leur feu, mais à volonté, et chaque soldat choisissant son homme.

C'est relativement à tous ces principes que je voudrois exercer l'infanterie, ayant soin en même temps de parler au soldat, lui faisant connoître la force et les raisons de mes dispositions, les avantages immenses que l'infanterie ainsi disposée a sur la cavalerie, le nombre de

bayonnettes et de coups de fusil qu'elle a à opposer à chaque cavalier ; l'effet prodigieux de son feu, s'il est bien dirigé ; le peu d'effet de l'arme du cavalier, qui, ne pouvant plus le blesser ni à la tête, ni aux épaules, n'a presque point de prise sur lui ; enfin le danger que court l'infanterie si elle s'effraye et se désunit, et sa force invincible tant qu'elle reste intrépide et serrée. En général on ne raisonne pas assez avec le soldat et sur-tout avec le soldat François, que son intelligence met à portée de comprendre beaucoup de choses. Cependant la fermeté d'une troupe augmenteroit en raison de ce que chaque individu seroit plus persuadé de la bonté de l'ordonnance et de la disposition dans laquelle il est rangé.

Je voudrois enfin accoutumer l'infanterie à manœuvrer vis-à-vis de la cavalerie ; à marcher devant elle, soit en bataille, soit en colonne ; à s'arrêter quand elle sera menacée d'être chargée ; à préparer alors le retranchement mobile dont j'ai parlé ci-dessus ; à n'être point étonnée de se voir environnée, à ne point l'être de l'ébranlement impétueux d'une ligne de cavalerie, de son accélération de vîtesse, de son tumulte imposant ; à tirer à propos et à la juste portée. Sans ces exercices, l'officier d'infanterie, inexpert sur les mouve-

mens de la cavalerie, sur son degré de vîtesse, sur le temps qu'elle met à parcourir telle ou telle distance, ne sauroit juger ni quand il devra s'arrêter, ni quand il pourra remarcher, ni sur quel point la cavalerie veut faire un effort, ni comment il doit la repousser.

Mais, diront les officiers de cavalerie, ces exercices simulés entre les deux armes ne peuvent avoir lieu; ils n'aboutiroient qu'à former l'infanterie aux dépens de la cavalerie; car si on ne nous mène contre de l'infanterie retranchée et ordonnée, comme ci-dessus, que pour nous faire voir l'impossibilité de l'enfoncer, pour nous faire essayer son feu, et nous faire faire demi-tour à droite avant que d'arriver à elle, l'infanterie seule s'aguerrira à cet exercice, nos chevaux au contraire s'accoutumeront à ne jamais approcher des bayonnettes, nos cavaliers ne pourront s'abandonner au baissement de main, et le résultat de ces exercices, étant toujours pour eux de se retirer sans enfoncer l'infanterie, le préjugé de la supériorité restera entièrement en faveur de cette dernière.

Je réponds à cela que l'objet important est de former l'infanterie, laissée jusqu'ici beaucoup trop en arrière en moyens de défense contre la cavalerie. Ce n'est que depuis la dé-

cadence de la discipline militaire que la cavalerie charge avec succès l'infanterie ; et cette infanterie étant régénérée et ordonnée, comme je le propose, il faudra que la cavalerie s'abstienne de l'attaquer, comme elle s'abstient d'attaquer un chemin couvert ou un retranchement. Chacune des armes rentrera alors dans sa sphère et dans ses droits : l'infanterie, corps solide et pesant, redoutable par son feu, par les ressources de l'art et des terreins, ne pourra être attaquée que par de l'infanterie. La cavalerie attaquera la cavalerie, elle sera maîtresse des plaines, elle fera les détachemens et les courses rapides ; elle couvrira les flancs de l'infanterie, parce que, par sa vélocité elle peut mieux embrasser et envelopper ; elle soutiendra l'infanterie, parce qu'au moyen du même avantage elle peut, en un clin d'œil, tomber sur l'ennemi, que sa victoire ou sa défaite aura mis en désordre ; elle pourra enfin attaquer toute infanterie qui n'aura pas eu le temps ou la prudence de prendre ma disposition, et toute infanterie qui, comme celle d'aujourd'hui, sera nue, foible, ignorante, mal-adroite, et mal-ordonnée.

Je ne suis point, comme quelques militaires, exclusivement partisan du corps dans lequel j'ai servi. Je crois les deux armes néces-

saires l'une à l'autre. J'ai cherché à rendre à l'infanterie toute la force qu'elle peut avoir ; quand je parlerai de la cavalerie, je chercherai de même tout ce qui peut augmenter la célérité et la simplicité de ses mouvemens ; je prouverai qu'on n'en tire pas tout le parti dont elle est susceptible, que c'est elle qui devroit décider la moitié des batailles et completer presque toutes les victoires.

CHAPITRE VII.

Des mouvemens de conversion.

Les mouvemens de conversion se font de deux manières, *par homme* ou *par troupe*.

Par homme : ce sont les mouvemens appelés *demi-à-droite, demi-à-gauche, à droite, à gauche*, et *demi-tour à droite*, au moyen desquels un soldat se place successivement sur tous les rayons principaux du cercle individuel dont il est le centre. Ces premiers mouvemens, en usage de tout temps, doivent s'enseigner dans les exercices d'école, et s'exécuter ensuite en troupe, parce qu'il est nécessaire qu'un bataillon sache les faire ensemble et avec uniformité.

Par troupe : ce sont les mouvemens appelés *demi-quart de conversion, quart de conversion, demi-conversion*, et *conversion en-*

tière, au moyen desquels une troupe se place successivement sur tous les rayons de la circonférence, l'une de ses aîles étant mouvante et décrivant des arcs de cercle, tandis que l'autre, supposé le centre du cercle parcouru, est le pivot du mouvement. C'étoit-là autrefois l'évolution accréditée, et, pour me servir de l'expression de quelques tacticiens, *l'instrument universel de toutes les évolutions*. Par elle les troupes prenoient leurs ordres de marche et de bataille, dans quelque direction que ce fût. Le chef-d'œuvre d'instruction d'un bataillon ou d'un régiment, étoit de décrire, au pas ordinaire et sur un alignement parfait, plusieurs mouvemens de conversion consécutifs. Quand je suis entré au service, ce puérile exercice avoit encore lieu, et cependant les esprits commençoient à s'éclairer, car vingt ans auparavant on manœuvroit à rangs ouverts, on passoit son temps à faire la contremarche par file et par rang, à poser le fusil à terre et à le ramasser sans plier le genou; on formoit avec les bataillons des ronds, des triangles, des quarrés, des bastions. M. de Chevert racontoit qu'alors aide-major du régiment de Beauce, il fut fort admiré, parce qu'à la fin d'un exercice qu'il faisoit faire devant l'inspecteur, il dessina avec le régiment les

mots de *Vive le Roi*, et fit faire un feu de réjouissance à cet alphabet vivant.

Aujourd'hui qu'on reconnoît l'abus et la lenteur des mouvemens de conversion, soit pour former des colonnes en avant, soit pour mettre ces colonnes en bataille, on a imaginé des procédés plus simples et plus courts. On a reconnu de même l'abus des changemens de front par des mouvemens de conversion. Le même mécanisme qui déploie les colonnes, fait changer de front à un et à plusieurs bataillons. On verra toute cette théorie exposée dans les chapitres suivans.

Les mouvemens de conversion ne peuvent donc plus servir qu'à rompre un bataillon dans toutes ses parties sur le prolongement de la ligne qu'il occupe, soit pour le mettre en marche en colonne sur ce prolongement, soit pour le faire défiler en parade et le faire reformer ensuite par des mouvemens contraires. Cela posé, voici à quoi se réduira toute mon instruction pour les mouvemens de conversion : le bataillon ou le régiment étant en bataille, je le ferai rompre à droite ou à gauche, par compagnie, par peloton, ou par division ; étant ainsi en colonne, je le mettrai en marche au pas ordinaire, au pas doublé, au pas triplé, ou au pas de route, et je m'assurerai

que les officiers conservent imperturbablement pendant cette marche les distances qui doivent être entre chaque compagnie, peloton ou division. Pour cet effet, je ferai successivement rompre et reformer le bataillon plusieurs fois de suite ; j'habituerai sur-tout l'infanterie à marcher ainsi en colonne au pas doublé et au pas de route, parce que c'est par ce mouvement qu'on est souvent dans le cas de porter à la guerre des troupes d'un point de l'ordre de bataille à l'autre, et qu'il est essentiel qu'elles y arrivent légèrement et sans altération dans leurs distances.

J'exercerai encore quelquefois un ou deux bataillons au plus à faire ensemble des mouvemens de demi-quart ou de quart de conversion. Cette évolution peut être utile à la guerre pour prendre en flanc l'ennemi qu'on déborde, ou pour se donner un revers sur lui ; faite au pas doublé et sans désunir le bataillon, elle est praticable à quelque proximité qu'on soit de l'ennemi, puisqu'on peut s'arrêter et combattre au milieu du mouvement. J'ai dit deux bataillons au plus, parce qu'à portée de l'ennemi, ce n'est jamais qu'avec des pointes d'aîles qu'on peut faire ce mouvement. Si l'on veut tourner l'ennemi avec une plus grande quantité de troupes, c'est alors par la direction de

la marche et par le développement des colonnes qu'on doit les porter sur son flanc.

A l'égard des mouvemens de conversion presque insensibles, et formant avec la ligne de front qu'on occupe des angles peu ouverts; comme ils ne peuvent être faits que pour donner de l'obliquité à la ligne, ou pour redresser l'alignement, il faut tout simplement établir dans cette nouvelle direction le peloton, ou bataillon, sur lequel on veut s'aligner, et alors tous les autres pelotons, ou bataillons de la ligne s'alignent sur lui.

Je ne peux terminer ce qui concerne les mouvemens de conversion, sans parler d'un principe découvert il y a quelques années, et qui prouve bien la routine aveugle qui présidoit autrefois à toutes les évolutions. Lorsqu'une colonne formée par pelotons ou divisions, et mise en marche au pas réglé, venoit à changer de direction, alors les pelotons ou divisions étoient obligés, en arrivant au point où changeoit la direction, de faire des mouvemens de conversion successifs, comme, je suppose, des quarts de conversion. On donnoit pour règle, que chaque division ou rang (car si l'on marchoit à rangs ouverts, le principe étoit le même) ne devoit commencer son mouvement que quand elle formoit un angle droit

avec celle qui acheve le sien, ou, pour parler le langage ignorant des écoles d'exercice, qu'il ne falloit commencer le mouvement que quand on voyoit parfaitement, et sur une ligne droite, le dos de tous les hommes du rang, ou de la division qui précédoit. Qu'arrivoit-il de l'observation de cette règle ? Les distances entre les rangs ou entre les divisions s'altéroient, la colonne s'alongeoit, on ne concevoit rien à cette altération des distances, on croyoit que c'étoit la faute de quelques divisions qui alloient trop vîte ou trop doucement, on faisoit courir les unes, ralentir le pas des autres, on tourmentoit le soldat, et on n'avoit garde de rejeter la faute sur l'équerre qu'on croyoit être le bon principe. Un officier qui avoit la tête géométrique (1) réfléchit sur cette défectuosité, et il trouva cette solution si évidente et si sensible.

Soit un bataillon, en colonne par divisions, et chacune de ces divisions ayant quarante pas de front, et par conséquent de distance entre

(1) Cet officier est au service du roi de Sardaigne et auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur la Tactique de l'Infanterie*, imprimé à Fribourg il y a quelques années : ouvrage dans lequel au milieu des erreurs de l'ancienne tactique, on trouve beaucoup de vues justes et utiles.

elles : les aîles mouvantes de ces divisions doivent en parcourir soixante-trois pour achever leur quart de conversion, et se porter en avant dans la nouvelle direction, puisque la mesure de l'arc de cercle doit s'estimer égale à-peu-près une fois et demie à celle du rayon ; donc la division qui suit celle-ci arrivera au point du pivot avant que l'autre ne l'ait dégagée, et sera obligée d'attendre que les vingt-trois pas qui lui resteront à parcourir, soient faits pour pouvoir commencer son mouvement, puisque ce point de pivot se trouve encore occupé par l'aîle de la division précédente ; de-là, celle qui avoit fait son quart de conversion, étoit obligée de rallentir son pas, ou celle qui suivoit, de presser le sien pour rétablir sa distance. Si les quarts de conversion se multiplioient par de nouveaux changemens de direction, cette répétition de tatonnement et de défectuosités augmentoit nécessairement l'incertitude des distances et l'alongement de la colonne.

Le vice trouvé, il fut clair que si l'aîle pivotante de chaque division dégageoit le terrein du pivot en s'avançant progressivement d'environ quatre pas dans la nouvelle direction, la division suivante pourroit, sans perdre de temps, commencer son mouvement de conver-

sion, tandis que l'autre acheveroit les vingt pas qui lui resteroient à parcourir, et qu'ainsi les aîles mouvantes seroient toujours également éloignées entr'elles de la distance de quarante pas, et que par conséquent les quarts de conversion d'une colonne se feroient sans aucune altération des distances et sans changement de pas.

Je suis entré dans ce détail pour faire voir combien il est nécessaire que les premières notions de la géométrie guident et rectifient les idées des officiers; car, dans le fond, l'infanterie ne devant plus dans la tactique actuelle se mettre en bataille en avant par des quarts de conversion, ce principe de dégager le pivot ne peut plus lui servir que dans le cas où la colonne formée pour défiler en parade, auroit à changer de direction. Dans celui où elle seroit en marche de route, et où elle auroit à tourner à droite ou à gauche par les contours du chemin, il n'est pas question de quarts de conversion faits en règle; les soldats tournent en marchant et alongent le pas naturellement pour ne pas rester en arrière. C'est même à quoi il faut exercer fréquemment les troupes dans les exercices, car une colonne en marche libre doit être une sorte de corps flexible et serpentant, suivant les directions que prend la division qui en forme la tête.

CHAPITRE VIII.

Des Formations en Colonne.

§. I.

L'INFANTERIE se forme en colonne pour attaquer l'ennemi dans cet ordre, ou pour parcourir plus promptement et plus commodément une longue étendue de terrein, soit au pas réglé, soit au pas de route. Dans l'un et l'autre objet la formation de la colonne doit s'opérer par le même méchanisme.

Un bataillon étant en bataille ne peut se mouvoir que parallèlement ou perpendiculairement au front qu'il occupe, toutes les directions diagonales rentrant toujours, suivant qu'elles le sont plus ou moins, dans une de ces deux directions principales; donc il n'y a que deux espèces de formations de colonne, l'une par le flanc, c'est-à-dire sur le prolongement de la ligne qu'occupe le bataillon; l'autre sur le front, c'est-à-dire, en avant et en arrière de ladite ligne; c'est à la direction que doit suivre la colonne, quand elle est formée, à déterminer celle de ces deux espèces qu'il faut employer.

La formation de colonne sur le flanc, que

j'appellerai, *rompre un bataillon en colonne*, à cause de la figure de son mouvement, consiste en effet à faire rompre le bataillon par peloton ou par division, suivant le front qu'on veut donner à la colonne. Elle s'exécute par la droite ou par la gauche, au moyen des quarts de conversion; j'en ai fait mention dans le chapitre précédent, et elle est d'ailleurs si connue qu'il est inutile d'en parler plus au long.

La formation de colonne sur le front que j'appellerai *ployer le bataillon en colonne*, à cause de la figure de son mouvement, exige que j'entre dans un plus grand détail, parce qu'aucun ouvrage de tactique n'en a encore fait mention. Elle peut s'exécuter de trois manières; par la droite, par la gauche et par le centre; ou bien en avant, en arrière, en avant et en arrière à la fois. Chacune de ces manières aura lieu suivant les circonstances et la situation du chemin que le bataillon devra suivre.

NB. Je dois répéter que j'applique toutes les manœuvres suivantes à la formation actuelle de notre infanterie; il est donc question ici de bataillons divisés en huit pelotons et quatre divisions, ayant une compagnie de grenadiers à une aile et une compagnie de chasseurs à l'autre. Mais on verra que toutes ces manœuvres s'appliqueroient avec la même facilité à toute formation quelconque; ce qui en fait le mérite.

PREMIER EXEMPLE.

Planche V, figure 2.

BATAILLON SE METTANT EN COLONNE SUR SA DROITE.

Lorsqu'un bataillon, soit de la droite ou de la gauche d'un régiment, devra se mettre en colonne par peloton sur sa droite, de manière que ce soit la droite du bataillon qui ait la tête, l'officier-major commandera: (1)

1. SUR LA DROITE FORMEZ LA COLONNE.

Ce commandemant servira d'avertissement.

2. A DROITE.

A ce commandement le premier peloton ne bougera pas, tous les autres feront à droite.

3. MARCHE, MARCHE.

A ce commandement la compagnie de grenadiers se portera vivement, par le pas de flanc, en avant du premier peloton pour prendre la tête de la colonne.

Dans les bataillons qui seront formés par la

(1) Tous ces commandemens se feront presque sans intervalle. Ce doit être une règle générale pour tous les commandemens d'une manœuvre, lorsque leur exécution n'en exige pas.

gauche, ce sera la compagnie de chasseurs qui fera le mouvement. (1)

Tous les pelotons (2) qui ont fait à droite se mettront en marche au pas doublé pour aller se placer derrière le premier peloton, l'un derrière l'autre et dans le même ordre qu'ils observoient étant en bataille.

Comme tous les pelotons se mettent en mouvement à la fois, leur déboitement est facile à imaginer, il s'exécute, chaque soldat aus-

(1) La compagnie de grenadiers et celle de chasseurs seront censées dans tous les ploiemens et déploiemens de colonne, faire partie de la division ou du peloton, auxquels elles appuieront, et elles suivront en conséquence tous les mouvemens de ces divisions, c'est-à-dire, que dans les ploiemens de colonne, elles se placeront à la tête ou à la queue desdites colonnes, et que, dans les déploiemens, elles se rangeront de même à la droite ou à la gauche du bataillon, suivant qu'il sera formé, sans que, dans l'un ou dans l'autre cas, il leur soit fait de commandemens particuliers.

(2) Chaque peloton ou division sera toujours désigné par un numéro toutes les fois qu'on lui fera un commandement particulier. Cette précaution qui sera une règle générale dans toutes les manœuvres quelconques, est importante, pour ôter au soldat toute incertitude et suppléer à son inattention. Je numérote donc toutes ces divisions ou pelotons d'un bataillon, ainsi qu'on le voit dans la *Pl. V. fig.* 1.

si-tôt après son à droite et sans attendre de commandement, se jetant brusquement endehors du côté où le bataillon doit marcher, de manière à dégager la tête des trois rangs devenus files, d'environ trois pas; le 2e. le 3e. et le 4e. hommes, et ainsi de suite jusqu'à l'autre aîle, qui ne fait presque point de mouvement, déboiteront un peu moins, étant suffisant que ce mouvement mette le peloton en mesure de suivre plus facilement une direction diagonale. Les pelotons marcheront ensuite devant eux et décriront des lignes plus ou moins diagonales, selon la hauteur où ils vont prendre rang dans la colonne. C'est à chaque commandant de peloton à regler son point de vue et à diriger sa marche en conséquence. Au moment que la première file de la droite du second peloton arrivera derrière la première file de la droite du premier, l'officier qui le commandera lui criera : *halte front ;* ensuite le commandant du 3e. peloton criera de même, et ainsi successivement chaque commandant de peloton, lorsque sa première file arrivera à hauteur de la première file du peloton qui le précède.

La colonne ainsi formée, servira pour la marche, pour l'attaque ou pour la retraite,

ne s'agissant plus ensuite que de l'ébranler, soit au pas doublé, soit au pas de route et avec telles distances entre les pelotons et les rangs, qui seront jugées convenables, relativement à l'objet qu'elle devra remplir.

SECOND EXEMPLE.

Planche V, figure 3.

BATAILLON SE METTANT EN COLONNE SUR LA GAUCHE.

Lorsqu'un bataillon de la droite ou de la gauche d'un régiment devra se mettre en colonne sur sa gauche, de manière que ce soit sa droite qui en ait la tête, l'officier-major commandera:

1. SUR LA GAUCHE FORMEZ LA COLONNE.

Ce commandement servira d'avertissement.

2. A GAUCHE.

A ce commendement le huitième peloton ne bougera pas, tous les autres feront à gauche.

3. MARCHE, MARCHE.

3. Tous les pelotons qui ont fait à gauche se mettront en marche au pas redoublé, et se posteront en avant du 8e, peloton dans le même ordre qu'ils étoient en bataille. Au moment

que la première file de la gauche du 7e. peloton arrivera devant la première file du 8e, l'officier qui le commandera lui fera faire *halte front*, et ainsi successivement tous les autres commandans de pelotons.

Voyez pour un plus grand détail, ce qui est expliqué dans la manœuvre précédente.

TROISIEME EXEMPLE.

Planche V, figure .4

BATAILLON SE METTANT EN COLONNE SUR LE CENTRE.

Lorsqu'un bataillon voudra se mettre en colonne sur le centre, il se formera en avant et en arrière à la fois. Ce mouvement n'est qu'un composé de deux manœuvres précédentes, et s'exécutera de la manière suivante.

1. SUR LE CENTRE FORMEZ LA COLONNE.

Ce commandement servira d'avertissement.

2. A DROITE ET A GAUCHE.

A ce commandement le 5e. peloton ne bougera pas, mais les quatre pelotons qui se trouvent à sa droite feront un à gauche, et les trois de sa gauche un à droite.

3. MARCHE, MARCHE.

A ce commandement tous les pelotons qui ont fait un à droite et un à gauche se mettront

en marche, et iront se placer, savoir, ceux qui ont fait un à gauche devant le 5e. peloton, dans le même ordre qu'ils ont marché, et gardant entr'eux deux pas de distance; et ceux qui ont fait un à droite iront se placer derrière le même peloton, dans le même ordre et avec les mêmes distances.

Voyez pour la manœuvre les exemples précédens.

Des trois formations de colonne, cette dernière est la plus prompte, et par conséquent celle qu'on doit préférer, lorsqu'on n'est pas gêné par les circonstances, ou par la nature du terrein. Il est clair que toutes les différentes formations de colonne expliquées ci-dessus s'exécuteroient avec la même facilité par divisions, que par pelotons. Il s'agiroit seulement de faire dans les commandemens et dans les manœuvres les changemens relatifs; cela est si simple qu'on ne s'y arrêtera pas. Il est clair encore qu'on pourroit former ces colonnes au pas triplé comme au pas doublé, et avec plusieurs bataillons comme avec un seul. La colonne étant formée, on peut s'en servir pour attaquer l'ennemi, pour manœuvrer, ou pour faire route. Examinons successivement la manière de l'employer pour chacun de ces trois objets.

§. II.

Colonne formée dans le dessein d'attaquer l'ennemi.

Dans quel cas peut-il être nécessaire et avantageux d'attaquer l'ennemi en colonne? C'est quand l'ennemi est derrière un retranchement ou dans tel autre poste, dont les flancs naturels ou artificiels réduisent nécessairement à attaquer les saillans, et à ne pas se présenter sur les faces; c'est quand, ne pouvant déboucher sur l'ennemi que par un chemin, on est forcé de rassembler ses troupes sur ce débouché et d'arriver par ce seul passage; c'est enfin, quand d'un retranchement ou d'un poste fermé, on veut faire une sortie sur l'ennemi attaquant, et déjà mis en désordre par le mauvais succès de son attaque.

Quel est dans ces circonstances l'avantage de l'ordre en colonne? Ce n'est point, comme bien des gens le croient, la force de choc produite par la pression exacte des rangs et des files; puisqu'ainsi que je l'ai prouvé dans ma discussion sur l'ordre de profondeur, cette pression exacte ne sauroit avoir lieu entre des individus actifs et pensans, au point de former un corps sans interstices, et capable d'acquérir une force combinée sur sa quantité de masse et de mouvement.

Cependant, soit qu'on se flatte d'approcher de cette pression chimérique, soit qu'on se laisse guider en cela par la routine, comme en tant d'autres choses, voici comment se forment toutes les attaques en colonne. On s'ébranle, on approche de l'ennemi, on crie aux soldats, *serrez, serrez.* L'instinct machinal et moutonnier qui porte tout homme à se jeter sur son voisin, parce qu'il croit par-là se mettre à l'abri du danger, ne porte déjà que trop à l'exécution de ce commandement; les soldats se pressent donc, les rangs se confondent; bientôt, au rang du front et aux files extérieures près, qui conservent quelque liberté de mouvement, la colonne ne forme plus qu'une masse tumultueuse et incapable de manœuvre. Que la tête et les flancs de cette colonne soient battus d'un feu vif, que du premier effort elle ne surmonte pas les obstacles qu'elle rencontre, dès-lors les officiers ne peuvent plus se faire entendre, il n'y a plus de distance entre les divisions, le soldat étourdi se met à tirer en l'air, la masse tourbillonne, se disperse et ne peut se rallier qu'à une distance très-éloignée. Quelques-unes de ces attaques réussissent cependant, parce que l'ennemi se défend mollement, parce qu'il s'effraye de cette masse d'hommes qui arrive à lui,

parce que la tête des colonnes, étant toujours composée de troupes d'élite, ces troupes pénètrent et frayent le chemin ; mais, portée dans le retranchement, la masse étonnée de son succès ne peut plus s'y débrouiller, elle n'est plus en état de se déployer et de s'étendre. L'ennemi a-t-il des troupes fraîches à portée ? Il marche sur elle, la culbute, et c'est à recommencer sur nouveaux frais. Je demande à tous les anciens officiers si ce n'est pas là le tableau de la plupart des attaques qu'ils ont vu faire en colonne. Qu'on lise les détails de la bataille de Nerwinde dans Feuquières ; il raconte les effets de ce désordre, dont je démontre ici les causes ; mais ce désordre n'arrivera plus, si l'on veut réfléchir, et fonder la conduite de ces sortes d'attaques sur des principes.

Les avantages de l'ordre en colonne consistent, je le répète, non dans la pression exacte des rangs et des files, mais dans la succession continue d'efforts que font les divisions rangées les unes derrière les autres, et se succédant rapidement pour se porter à un point d'attaque, dont, couvertes par les divisions qui les précèdent, elles n'ont ni vu les obstacles, ni presque essuyé les coups.

Ils consistent en ce que la colonne, ayant

peu de front, on peut la porter sur les saillans sans qu'elle ait beaucoup à souffrir des faces. Comparez la direction que suit un bataillon formé en colonne pour venir attaquer l'angle d'un retranchement, à celle que suivroit un bataillon mené en bataille à cette attaque : l'un chemine sur la capitale de cet angle, et n'est exposé qu'à quelques feux indirects et éloignés. L'autre seroit battu d'une si grande quantité de feux, qu'en admettant qu'il eût assez de courage pour parvenir jusqu'au pied du retranchement, il y arriveroit trop diminué et trop éclairci pour faire un effort.

Ces avantages consistent enfin en ce que cet ordre donne de la confiance à l'assaillant, et intimide l'attaqué ; parce que les soldats ne raisonnent pas, parce qu'ils ne voient que par les yeux de la machine, et que, d'après cet organe illusoire, ils attribuent gain de cause à la troupe qui leur paroît être la plus épaisse, et rassembler le plus d'hommes sur un même point.

Cela posé, la bonne proportion d'une colonne d'attaque doit être au plus d'une division de front, et de deux bataillons de profondeur. Un front plus grand seroit inutile ; puisqu'il n'ajouteroit pas à l'effort, puisqu'on n'a pas besoin de feu dans une attaque de vive

force, puisqu'il s'agit de cheminer le plus à couvert possible sur le prolongement de la capitale du saillant, et que s'étendre davantage ce seroit offrir mal-à-propos une plus grande prise aux feux des flancs voisins. Une plus grande profondeur ne seroit de même que préjudiciable, puisque ce seroit accumuler inutilement des troupes les unes derrière les autres, et que, si les efforts successifs des deux bataillons ne réussissent pas, dix bataillons de plus à leur appui ne seront pas plus heureux, et ne feront que s'exposer sans utilité aux feux des flancs, qui, ne battant qu'imparfaitement l'espace très-racourci du prolongement qu'occuperoient les deux bataillons, croiseroient avec facilité sur les points plus arriérés où seroit allongée une colonne plus profonde.

Au lieu donc de former, ainsi que je l'ai vu faire, des colonnes d'attaque de plus de deux bataillons, je préférerois de les multiplier, d'en attacher une à chaque saillant, et de jeter dans l'intervalle de ces colonnes des compagnies de chasseurs éparpillées, pour occuper les faces du retranchement, diminuer les feux qui pourroient protéger l'angle attaqué, et hasarder même de pénétrer par les courtines, si elles sont mollement défendues. Au cas que ce ne soit pas un retranchement que j'attaque,

ces tirailleurs d'élite rempliront également l'objet d'attirer le feu de l'ennemi, de l'inquiéter, et de lier l'attaque des colonnes.

Ces dernières marcheront à l'attaque au pas doublé, jusqu'à environ deux cents pas de l'ennemi; alors elles se mettront au pas triplé modéré, pour ensuite, à trente pas du retranchement, prendre la course et l'emporter. Les divisions ne se mêleront jamais, et pour cet effet elles laisseront toujours trois pas de distance entr'elles, et auront chacune des officiers à leur tête, et les autres officiers sur les flancs; les premiers pour régler le mouvement, empêcher que les divisions ne se confondent, et faire avancer celles qui les précèdent; les seconds pour encourager et pour contenir le soldat: car dans une colonne c'est toujours par les aîles que commence la fluctuation et le tournoiement: symptômes d'une fuite prochaine.

Quand les colonnes auront battu l'ennemi et emporté le retranchement, elles se déployeront sur le champ pour être en état de pousser leur avantage, et de présenter un front aux attaques que l'ennemi pourroit tenter. Les compagnies de chasseurs se jeteront en avant d'elles pour couvrir ce déployement, et s'emparer promptement de tous les points avanta-

geux, comme fossés, ravins, haies, ou maisons qui pourroient leur donner protection : car je ne crois pouvoir assez le répéter, c'est de l'occupation des points qui peuvent donner des flancs ou des revers sur l'ennemi, que dépend le succès de presque toutes les affaires de poste.

Si la mission donnée aux colonnes ne porte que de se maintenir dans le poste enlevé sur l'ennemi, et qu'il soit dangereux de se porter au-delà, il faudra rester en dedans du retranchement, le mettre entre l'ennemi et soi, et sur le champ, si l'on en a le temps, se créer des flancs en avant dudit retranchement par le moyen de quelques bois ou abattis, ou tout simplement par des coupures en forme de redans. Les cordes à piquet, que j'ai proposé de donner à l'infanterie, seront d'un excellent usage dans ces sortes d'occasions, et dans un moment on se fera avec elles des retranchemens mobiles, en attendant que la pelle et la pioche en aient fait de plus solides. Si l'on avoit à craindre d'être attaqué vigoureusement et avec succès par l'ennemi, il faudroit ne pas manquer de détruire sur le champ les redans, crochets, parties de haies ou d'abattis qui servoient de flancs à son retranchement, et se mettre en arrière d'eux, si l'on ne peut pas

les détruire; ou, si cela étoit possible et plus avantageux, employer leurs débris pour s'en former des flancs contre lui.

Quelques-uns de ces principes sont écrits dans plusieurs ouvrages militaires, quelques autres ne le sont pas; je dois ces derniers aux conseils de l'officier-général de l'Europe, qui peut-être, entend le mieux l'usage qu'il faut faire de l'infanterie dans les sièges et dans les affaires de poste (1), parce que personne n'en a plus vu, et avec plus de sang froid et de réflexion. Tous m'ont paru essentiels à mettre sous les yeux de mes Lecteurs pour établir une théorie sur la manière d'employer les colonnes aux attaques. Cette théorie est plus nécessaire aux François qu'à aucune autre nation. Ils excellent, par leur impétuosité, dans les attaques de vive force; mais trop souvent leur indiscipline et leur ignorance ont laissé arracher la victoire à leur valeur.

(1) M. le comte de Vaux. Deux traits de sa carrière militaire suffiroient pour l'éloge d'un homme de guerre, et ils ne font qu'ébaucher le sien. Il commandoit dans Gottingen pendant l'hyver de 1760 à 1761, et il vient de soumettre la Corse.

§. III.

Colonne formée pour manœuvrer à portée de l'ennemi.

Il est avantageux, dans plusieurs cas, de se former en colonne pour exécuter un mouvement avec plus de commodité, de rapidité ou de sûreté.

1°. Si l'on est obligé de se retirer devant un corps de cavalerie ; alors la colonne se met en marche au pas doublé, laissant trois pas d'intervalle entre chacune de ses divisions, ayant des tirailleurs derrière elle et sur ses flancs, pour écarter les harceleurs et protéger sa marche. Si la cavalerie ennemie s'approche pour charger la colonne, celle-ci s'arrête, serre ses divisions, fait front sur les quatre faces, rappelle ses tirailleurs qui viennent rejoindre sa tête ou sa queue, tend ses cordes, et quand elle a repoussé la charge, se remet en marche dans l'ordre qu'elle avoit auparavant. Dans ce cas encore je ne donnerai qu'une division de front à ma colonne, parce que mon objet doit être de la faire marcher rapidement, et par toutes sortes de pays, sans changer d'ordre. Si j'ai plus de quatre bataillons, j'en formerai plusieurs colonnes que je

ferai toujours marcher en forme de tuyaux d'orgues, c'est-à-dire, la tête de chaque colonne étant à hauteur de la queue de la colonne voisine, soit par la droite, soit par la gauche. Au cas que je sois menacé d'être chargé par la cavalerie, je les placerai obliquement par un demi-quart de conversion de la masse entière, et j'en disposerai les têtes, de manière que chacune d'elles soit flanquée, tant en avant qu'en arrière, par la face de la colonne voisine. Les cordes que j'ai proposées seront tendues autour de ces colonnes, supposées au plus de quatre bataillons chacune, et le canon placé aux angles, tirera tantôt à boulet, tantôt à cartouche, suivant la disposition d'attaque que fera l'ennemi. Voyez celle de cette défense dans la *Planche* VI. L'ennemi étant repoussé, je remettrai mes colonnes en marche dans le même ordre qu'elles étoient, et, si le pays devient de nature à ne pas me permettre de marcher sur plusieurs colonnes, alors celle qui ne trouvera pas de débouchés, se joindra et s'aboutera à la colonne qui en aura devant elle, pour ensuite reprendre ses distances quand le pays s'ouvrira, et laissera craindre quelque nouvel effort de la cavalerie ennemie.

Avec cette disposition de colonnes, se pro-

tégeant et se flanquant mutuellement par leurs feux, il n'y a pas de plaine que je n'osasse traverser devant une cavalerie quelque nombreuse qu'elle fût. Elle confirme ce que j'ai déjà avancé, que les bataillons, soit en colonne, soit en bataille, doivent être considérés relativement à l'action de mousqueterie, comme des pièces de fortifications vivantes, et qu'en conséquence toute l'intelligence de leur ordre défensif consiste à savoir, par des mouvemens simples et rapides, les disposer de manière à augmenter et assurer l'effet de leur feu.

Continuons à examiner les circonstances dans lesquelles il est nécessaire qu'une troupe manœuvre en colonne; ce sera 2°. lorsque, dans les dispositions préparatoires qui conduisent à la formation d'un ordre de bataille, il faudra se porter sur le terrein du déploiement, refuser ou renforcer telle ou telle partie, menacer l'ennemi sur un point, pour l'attaquer sur un autre.

Ce sera, 3°. lorsque, l'ordre de bataille étant pris, il faudra porter des troupes d'un point ou d'une aîle à l'autre, et faire quelquefois des changemens considérables dans ledit ordre. Dans la tactique qu'avoient, il y a trente ans, toutes les troupes de l'Europe, et qu'une partie de ces troupes a encore aujourd'hui,

les mouvemens qui mettoient une armée en colonne ou en bataille, étoient si lents et si compliqués, qu'il falloit des heures entières pour faire une disposition générale; il falloit prendre son ordre de bataille très-loin de l'ennemi : une fois cet ordre formé, on n'osoit, crainte de les bouleverser, y hasarder des changemens. A présent, ou pour mieux dire, dorénavant, si la tactique que j'expose est adoptée, les mouvemens qui mettront les troupes en colonne ou en bataille, étant simples, rapides, applicables à tous les terreins, on prendra cet ordre de bataille le plus tard et le plus près de l'ennemi qu'il sera possible; parce que des colonnes sont bien plus faciles à remuer que des lignes, et parce qu'en ne démasquant sa disposition qu'au moment de l'attaque, l'ennemi n'aura pas le temps de la parer; enfin l'ordre de bataille étant formé, on saura y exécuter des manœuvres intérieures, y apporter des changemens, et faire succéder à la disposition primitive des dispositions imprévues, et, si j'ose m'exprimer ainsi, *des contre-manœuvres*. J'appelle de ce nom tout mouvement occasionné par un mouvement de l'ennemi, et ayant pour but d'en balancer ou d'en empêcher l'effet.

J'approfondirai, en traitant des mouvemens

des armées, cette grande révolution que doit opérer la tactique moderne.

Dans toutes les circonstances de manœuvre, indiquées ci-dessus, mes colonnes seront formées par division, et de tel nombre de bataillons qu'on jugera à propos; j'observerai cependant à l'égard de ce nombre, qu'il y a une proportion qu'il faut suivre, car les colonnes, trop multipliées et trop foibles, pourroient mettre dans l'embarras pour les débouchés, et jeter trop de complication dans les mouvemens : trop fortes, elles deviendroient moins maniables, et plus lentes à se mettre en bataille.

Toutes les fois que les colonnes de manœuvre seront en mouvement, elles marcheront au pas doublé, et quelquefois même au pas de course. Si elles marchent dans l'intention de se mettre en bataille de front, c'est-à-dire, sur l'alignement d'une des divisions qui les composent, elles ne laisseront qu'un pas de distance entre ces divisions pour être plutôt déployées. Si elles marchent par le flanc, et dans le projet de se mettre en bataille sur la parallèle qu'elles longent, les divisions qui les composent observeront entr'elles des distances égales à leur front, afin qu'en arrivant sur son terrein, la colonne étant prolongée

sur lui, les divisions n'aient que des quarts de conversion à faire pour se mettre en bataille.

Il faudra que les colonnes de manœuvre sachent parfaitement marcher à même hauteur, observer entr'elles des distances déterminées, diriger leurs têtes sur des points indiqués, et prendre en totalité la direction de leurs têtes, suivre des directions perpendiculaires, et des directions diagonales à différens degrés d'obliquité. Il faudra que la première division, ayant écharpé une de ses aîles par un léger mouvement de conversion, toutes les autres sachent, en continuant de marcher, se mettre le plus promptement possible aux files de cette nouvelle direction; si le mouvement de conversion est considérable, et doit faire décrire à la colonne plus d'un demi-quart de cercle, alors elle fera halte, serrera ses divisions et le fera en totalité. Les bataillons et les régimens s'exerceront en conséquence de ce que j'ai dit ci-dessus, et je montrerai par la suite les avantages qu'on tirera de l'extrême aptitude de mobilité et de flexibilité qu'auront acquises les colonnes.

§. IV.

Colonne de marche.

La marche est l'objet pour lequel on forme le plus souvent des troupes en colonne.

J'ai dit au commencement de ce chapitre que la formation de colonne ne peut se faire que sur le front ou sur le flanc ; la marche d'une colonne ne peut de même avoir lieu que sur une de ces deux directions, et conséquemment il faut distinguer toujours les marches en *marches de front et marches de flanc.*

Lorsque la marche doit être de front, il faut ployer les troupes en colonne. Lorsque la marche doit être de flanc, il faut rompre les troupes en colonne. J'ai expliqué ci-devant la différence de ces formations. Dans l'un ou l'autre cas, il faut, autant qu'il est possible, former la colonne par pelotons. C'est relativement à cette proportion de front que doivent habituellement être ouverts tous les débouchés de marche dans les armées. Un front plus petit allongeroit trop les colonnes ; un front plus grand rendroit les ouvertures de marche trop difficiles, obligeroit à des doublemens fréquens, et sur-tout fatigueroit le soldat ; car, quoique dans la marche de route on lui laisse

toute la liberté de son pas, il est cependant assujéti à un certain ordre qui exige de l'attention de sa part, et il faudroit que cette attention augmentât à proportion de l'étendue du front.

La colonne étant formée, elle se mettra en marche d'un pas libre et naturel, au commandement de *Pas de route ;* les rangs observeront deux pas de distance entr'eux pour donner aux soldats l'aisance et la liberté nécessaire. Si la marche est de front, les pelotons n'observeront que trois pas de distance entre eux, parce que l'objet étant de se déployer sur la droite ou sur la gauche de la colonne, et le plus souvent sur la tête, il est nécessaire que, pour rendre ce mouvement plus rapide, la colonne ait le moins de profondeur possible. Si la marche est de flanc, les pelotons observeront au contraire entr'eux des distances égales aux deux tiers de leur front, ce qui, avec les pas laissés entre les rangs, fera leurs distances entières. Ils observeront ces distances, parce que devant se remettre en bataille par des quarts de conversion, et sur le prolongement de la direction que suit la colonne, il faut que la profondeur de ladite colonne soit égale au terrein qu'elle devra occuper en bataille.

Il y a toutefois plusieurs circonstances où le terrein peut forcer les troupes de se mettre en ordre de marche d'une autre manière.

1°. Si un bataillon, un régiment, ou une ligne d'infanterie en bataille, et devant exécuter une marche de front, ne peut se ployer en colonnes, soit par la nature du pays qui se trouvera en avant et en arrière de son front, soit par rapport à la situation du chemin ou au temps que ce mouvement feroit perdre; alors le bataillon, le régiment ou la ligne se rompront en colonne par des quarts de conversion pour se porter vis-à-vis de leur débouché de marche, et y entrer par de nouveaux quarts de conversion successifs. Ce cas peut se présenter communément à l'armée, les troupes étant formées en bataille à la tête de leur camp.

2°. Si la nature du pays rend les chemins si étroits qu'on ne puisse y marcher par pelotons, on se mettra en colonne par section, par demi-section, et même s'il le faut par trois files ou par files doublées, suivant la largeur la plus constante du chemin qu'on devra parcourir. Cette sorte de marche par trois et par six, dont une armée ne doit se servir que quand elle y est forcée, peut être particulièrement commode pour une avant-garde ou un petit corps

de troupes marchant dans un pays où il n'y a pas de chemin ouvert. Elle peut encore servir utilement pour le passage d'un défilé ou d'un pont étroit, à la tête duquel il faut se former, la colonne ainsi formée par trois ou par six, n'ayant ensuite, pour se mettre en bataille au sortir du défilé, qu'à tourner à droite ou à gauche, suivant le côté sur lequel elle veut se former, s'allonger sur sa nouvelle ligne de front, dédoubler ses rangs en marchant si elle est sur six, et faire front.

Peu importe enfin que les troupes se mettent en ordre de marche de telle ou telle manière, pourvu que par le chemin le plus court et le plus commode, elles se rassemblent à l'entrée de leur débouché, ou sur ce débouché, dans un ordre proportionné à sa largeur la plus constante, et qu'elles y marchent ensuite avec les distances prescrites ci-dessus, relativement aux différences respectives de la *marche de front* et de la *marche de flanc*.

Tout ce chapitre veut être lu avec réflexion; il sert d'introduction à la théorie des formations en bataille, qui sera le sujet du chapitre suivant, et par conséquent à la grande Tactique, qui est la science des ordres de marche et de bataille d'une armée.

J'ai réduit toutes les colonnes, soit de mar-

che, d'attaque ou de manœuvre, à une seule, qui est applicable à tous ces objets. J'ai simplifié la formation de cette colonne à un point si grand, qu'il n'y a pas de militaire pour lequel les avantages de ce changement ne deviennent d'une évidence incontestable. Aujourd'hui nos troupes ont cinq ou six manières de se mettre en ordre de marche, toutes lentes et processionelles. Elles ont une formation particulière de colonne pour la retraite. Ces deux dernières sont si étrangement compliquées, qu'on convient qu'elles sont impraticables à la guerre. J'ai posé enfin des principes sur les propriétés de l'ordre en colonne, sur les circonstances dans lesquelles il faut s'en servir, et sur les moyens de l'employer. Aucun ouvrage militaire n'en avoit donné; ce n'est pas cependant qu'on n'ait beaucoup écrit sur l'ordonnance en colonne.

CHAPITRE IX.

Des Formations en bataille.

J'ai distingué, dans le chapitre précédent, deux manières de former le bataillon en colonne, relativement aux deux directions qu'il peut suivre dans sa marche. Les mouvemens contraires à ceux par lesquels la colonne se sera

formée, vont donner ici deux manières de le remettre en bataille, relativement aux points où il devra faire front.

La première, que j'appellerai *reformer la colonne en bataille*, consistera à remettre le bataillon en bataille par des quarts de conversion, de peloton ou de division, suivant le front sur lequel il se sera rompu, de manière que, quand il sera formé, il se trouve faire face vers l'un ou l'autre flanc de sa marche, et sur le prolongement qu'il occupoit étant en colonne.

La seconde manière, que je nommerai *déployer la colonne*, consistera à la déployer par le même mécanisme qu'elle se sera ployée, de manière qu'elle se mette en bataille d'un seul côté de la colonne ou de deux côtés à la fois, et à hauteur de telle division de la colonne qu'il sera avantageux de choisir pour point d'alignement.

De quelque manière que la colonne ait été formée, elle pourra, suivant les circonstances, se mettre en bataille par l'un ou par l'autre mouvement. Il faudra seulement que, dans la préparation préliminaire du premier, il y ait entre les pelotons ou divisions du bataillon les distances nécessaires pour se remettre en bataille par des quarts de conversion, et que,

dans celle du second, les divisions soient au contraire serrées, et ne conservent qu'un pas de distance entr'elles, afin que la colonne ainsi rassemblée et occupant peu de profondeur, soit plus facile et plus prompte à déployer. Ceci va s'éclaircir par les détails suivans.

§. I.

Reformation de la colonne en bataille.

Ce mouvement est si clair, si connu, que je n'ai pas besoin de de m'étendre sur ce qui le concerne. Il aura lieu à la suite de la marche de flanc, ou même à la suite d'une marche de front, si des circonstances imprévues obligeoient le bataillon à faire face aux flancs de sa marche ; dans ce dernier cas on rendroit aux pelotons ou divisions les distances égales à leur front, afin de les mettre en état d'exécuter leurs mouvemens.

Il est indifférent pour l'exécution de ce mouvement, que la colonne se trouve formée par sections, par pelotons ou par divisions, les parties fractionnées du bataillon n'ayant qu'à faire des quarts de conversion pour se former sur la ligne de front, à-peu-près comme des barrières ouvertes n'ont qu'à tourner sur

leur pivot pour fermer des espaces égaux à leur longueur.

§. II.

Déploiement de la colonne.

Voici de toutes les évolutions la plus savante, la plus susceptible de combinaison et pourtant la plus simple, soit à concevoir, soit à exécuter; nous la devons au roi de Prusse, elle s'est répandue de ses armées dans toutes les troupes de l'Europe; toutes la pratiquent aujourd'hui; mais les siennes savent seules en tirer le grand et véritable parti. Pourquoi cela? C'est que ce prince les mène lui-même, et qu'il sait les manier. Mettez un levier et des contrepoids entre les mains de mécaniciens médiocres, ils combineront péniblement un petit effet de statique; les mêmes moyens maniés par Archimede opéroient des prodiges.

On a vu, dans le chapitre précédent comment le bataillon s'est ployé en colonne. Le même mécanisme va le déployer; mais posons auparavant quelques principes préliminaires, sans la connoissance desquels on ne peut avoir l'intelligence des déploiemens.

1. Tout bataillon qui, étant en colonne, devra se mettre en bataille de front, exécu-

tera ce mouvement par le moyen du déploiement.

2. Le déploiement s'exécutera, la colonne étant formée par divisions, les divisions étant serrées à un pas de distance et déployant par le flanc de la même manière qu'elles se seront ployées en colonne. Quand cette manœuvre fut apportée en France, elle y fut appelée *l'ordre du tiroir,* parce qu'en effet les divisions y sont comme autant de tiroirs qui s'ouvrent et se désenchassent.

3. Le déploiement s'exécutera sur la droite ou sur la gauche de la colonne, ou bien sur sa droite et sur sa gauche à la fois, c'est-à-dire, que la colonne pourra se mettre en bataille à hauteur de l'un ou de l'autre flanc de toutes les divisions dont elle est composée.

4. J'ai dit que tout bataillon devant déployer, seroit formé par division et à distance serrée. Pour y parvenir, s'il est en colonne de marche et conséquemment par pelotons, les pelotons doubleront l'un sur l'autre, et les divisions serreront ensuite, laissant seulement un pas de distance entre chacune d'elles. Ce sera là le mouvement préparatoire et préliminaire du déploiement.

Il faut donner à la colonne le front d'une division, parce que par-là l'on rassemble le

bataillon sur une très-petite profondeur, et qu'en même-temps les divisions n'ont pas des fronts assez étendus pour être susceptibles de désordre et de lenteur dans leur déploiement. En effet, quoiqu'il paroisse d'abord qu'en formant la colonne par demi-bataillon, on gagneroit quelque temps sur l'exécution du déploiement, la colonne occupant alors la moitié moins de profondeur, on reconnoîtra, si l'on veut y réfléchir, que les demi-bataillons ayant un trop grand front deviendroient trop pesans et trop lents à déployer. C'est ainsi que, dans les calculs d'évolutions, la réflexion doit peser les objets, et les examiner sous toutes les faces.

5. J'ai dit que la colonne pourroit se déployer à hauteur de l'un ou l'autre flanc de toutes les divisions dont elle est composée: je vais rendre cette possibilité sensible.

Lorsque la colonne devra déployer, l'officier qui la commande jetera un coup-d'œil sur le terrein, et considérera les circonstances où il se trouve, pour voir à la hauteur de quelle division et de quel côté de cette division il est nécessaire et avantageux qu'il fasse déployer la colonne, soit par rapport à la contenance et à la disposition du terrein, soit par rapport à l'objet de la manœuvre.

Il désignera dans son commandement la division qu'il aura choisie. Cette division servira de point d'alignement, c'est-à-dire, que les autres divisions devront s'aligner sur elle, à mesure qu'elles auront déployé, et c'est le choix de cette division qui indiquera à la colonne si elle doit se déployer par sa droite ou par sa gauche, ou par sa droite et par sa gauche en même-temps.

Lorsque, par exemple, les circonstances exigeront qu'une colonne formée d'un bataillon se déploie en entier sur la droite et à hauteur de la première division, la première division sera désignée pour être la division d'alignement; elle le sera encore quand il faudra que la colonne se déploie en entier sur la gauche et à hauteur d'elle.

La seconde division sera nommée division d'alignement, quand deux divisions du bataillon devront se mettre en bataille sur sa droite et une sur sa gauche; elle le sera de même quand *vice versâ* deux divisions devront se mettre en bataille sur sa gauche et une sur sa droite.

La troisième division sera la division d'alignement, lorsque deux divisions devront se mettre en bataille sur sa droite et une à sa gauche, ou bien quand deux divisions devront

se mettre en bataille à sa gauche et une à sa droite.

La quatrième division enfin sera la division d'alignement, lorsque trois divisions devront se mettre en bataille à sa hauteur sur la droite ou sur la gauche.

Dans tous ces cas, il est indifférent que le bataillon se soit mis en colonne par la droite ou par la gauche.

6. Je crois observer que par première, seconde, troisième et quatrième division, je n'entends pas toujours les divisions qui, dans l'ordre de bataille, ont été numérotées 1, 2, 3, 4, à compter de la droite, et suivant l'ordre dans lequel elles étoient rangées ; car il est possible que les circonstances aient contraint de former la colonne par la gauche, et de placer par conséquent la division 4 à la tête, et la division 1 à la queue. Ce que j'appelle dans une colonne première, seconde, troisième et quatrième division ; ce sont en effet les première, seconde, troisième et quatrième, à compter de la tête de la colonne, et suivant le rang qu'elles y tiennent.

Lorsque je désignerai de même le premier, second, troisième, quatrième ou dixième bataillon d'une colonne, j'entendrai tout simplement le premier, second, troisième ou

quatrième, à compter de la tête de la colonne.

Ceci me conduit à proposer un grand et hardi changement dans notre tactique, savoir le renversement du préjugé d'inversion, préjugé accrédité par plusieurs siècles et par la pratique actuelle de toutes les troupes de l'Europe; préjugé reconnu puérile et nuisible par tous les militaires réfléchis, mais qu'aucun militaire n'a encore osé sapper à cause de son antiquité et du faux point d'honneur qui en a augmenté la force. Voici mes raisons : il me semble qu'elles ne laissent rien à répondre aux partisans de cette vieille erreur.

Toutes les compagnies de fusiliers d'un bataillon ont la même constitution. Le bataillon a une compagnie d'élite à chacune de ses aîles : car pour suppléer aux vices de leur constitution qui n'en admet qu'une, il est évident que les généraux, en commençant la guerre, ne manqueront pas d'en créer une autre qu'ils appelleront compagnie de chasseurs ou tel autre nom, et qui sera en effet une seconde compagnie des grenadiers ; il doit donc être indifférent que la gauche actuelle du bataillon en bataille devienne, si les circonstances l'exigent, la tête de la colonne, et que pareillement, s'il est nécessaire, elle devienne par le

déploiement la droite du bataillon dans son nouvel ordre de bataille.

J'admets bien pour ordre primitif et fondamental que la compagnie de grenadiers occupera la droite du bataillon, non que je regarde la droite comme plus honorable que la gauche, quoique depuis tant d'années elle soit en possession d'avoir cette prérogative; mais parce qu'il faut partir d'un point fixe, et que puisque nos yeux sont accoutumés à la voir à la droite, j'aime autant qu'elle y reste. Je consens qu'on place ensuite la compagnie du plus ancien capitaine à la droite du bataillon, puis celle du second à la gauche, et ainsi successivement celle du troisième et du quatrième, en les alternant à la droite et à la gauche, de manière que les moins anciens soient au centre. Mais en admettant cet ordre actuel, afin que cette position alternative de numeros pairs et impairs ne vienne pas mettre du désordre où il ne faut que de la simplicité, je divise mon bataillon en huit pelotons ou quatre divisions, la compagnie de grenadiers et celle de chasseurs non comprises; je nomme le peloton ou la division de la droite premier peloton ou première division, et ainsi en suivant jusqu'à la fraction de la gauche du bataillon que j'appelle huitième peloton ou quatrième division.

Veux-je mettre le bataillon en colonne ? J'en donne la tête à sa droite ou à sa gauche indifféremment et suivant que les circonstances l'exigent, en appelant ensuite le peloton ou la division qui est à la tête de cette colonne premier peloton ou première division, et ainsi des autres suivant leur rang. S'agit-il de me reformer en bataille ? Je me reforme sans m'embarrasser que ma droite primitive soit devenue ma gauche, et ma gauche ma droite. S'agit-il de déployer ? Je me déploie à droite ou à gauche de telle division de ma colonne que ce soit, et il m'est de même égal que ce mouvement place à ma droite la division de la tête ou de la queue de ma colonne.

Mais, me dira-t-on, vous détruisez votre ordre primitif, vous embrouillez les idées du soldat ; vous faites que, quand il devra de lui-même se former ou se rallier, il ne saura plus où se placer. Voici ma réponse. 1°. Quand le bataillon devra se former à la tête de son camp ou se rallier, étant totalement rompu, il a son ordre primitif qui lui sert de règle, qu'il prend habituellement, et que, pour y déroger quelquefois, quand les circonstances l'exigent, je n'ai pas détruit. 2°. Quand mon bataillon sera ce qu'il nous plaît d'appeler inverti, c'est-à-dire, que ce qui étoit à sa droite dans l'ordre

primitif sera devenu sa gauche, les soldats, les rangs, les files auront-ils changé de place ? Chaque soldat n'aura-t-il pas toujours à côté de lui, devant et derrière lui les mêmes hommes ? Les compagnies elles-mêmes ne seront-elles pas toujours dans le même ordre, la première à côté de la troisième, la troisième à côté de la cinquième etc. ? Il arrivera seulement qu'elles seront à la droite ou à la gauche l'une de l'autre, suivant que la manœuvre aura formé le bataillon. 3°. Quelle raison m'assujetit, parce que j'ai formé dans un ordre primitif mon bataillon par la droite, à manœuvrer toujours dans cet ordre, à ne remuer que de ma droite, cela dût-il rendre mes mouvemens plus longs, plus fatigans, et me porter sur un terrein où je ne veux pas être. Que diroit-on de la mal-adresse volontaire d'un homme, qui pour ne faire usage que d'un bras s'enchaîncroit l'autre ?

Le préjugé de l'inversion ainsi détruit dans les manœuvres d'un bataillon, je vais l'attaquer avec bien plus d'avantage encore dans celles d'un régiment et dans celles d'une armée ; car, c'est à mesure que la masse et la complication des machines s'augmentent, que les défauts de simplicité et d'intelligence dans les ressorts, en entravent et en ralentissent le

mécanisme. J'aurois voulu pouvoir abréger cette discussion, et ne donner ici que ce qui concerne les mouvemens des bataillons, mais une connexion si étroite, si serrée, lie tous ces principes, que je ne peux montrer quelques anneaux sans faire voir la chaîne entière.

Le régiment, composé de deux, trois ou quatre bataillons, se formera dans son ordre primitif, le premier bataillon à la droite, ensuite le second, puis le troisième et le quatrième, de manière que ce dernier soit à la gauche; mais cela ne m'empêchera pas, quand les circonstances l'exigeront, de placer à la tête de ma colonne le bataillon de ma gauche, et de donner après cela, en me mettant en bataille, la droite de la ligne au premier bataillon; ou bien, ma colonne étant formée par la droite, de la déployer toute entière en avant sur la droite, de manière que le bataillon de la queue soit à l'aîle droite.

A l'égard des armées, je conserverai dans l'ordre primitif de bataille ou de campement, l'usage de placer les plus anciens régimens aux droites et aux gauches des lignes, et les moins anciens au centre. Il est bon que la prérogative d'ancienneté des régimens subsiste; elle seroit sur-tout d'une grande utilité, si elle se mesuroit par le mérite et les actions, plutôt que

par la date de la création des corps ; elle exciteroit l'émulation, elle entretiendroit cet esprit de courage et d'invincibilité, qui animoit les légions Romaines. Il est raisonnable enfin que ce préjugé, qui ne signifie rien entre compagnies et bataillons du même corps, existe relativement aux régimens qui sont des corps séparés et susceptibles entr'eux d'être encouragés par toute l'industrie de la législation. Il est bon qu'il ait fait la place d'honneur des aîles de l'ordre de bataille qui sont les parties les plus agissantes et les plus exposées. Mais je veux qu'on ne s'assujetisse à cet ordre qu'autant que cela ne contrarie ou ne ralentit pas les mouvemens des troupes ; je veux que, dans les formations de colonne, toutes les fois que le chemin sera plus près du bataillon de la gauche que celui de la droite, ce soit ce premier qui ait la tête de la marche. Je veux, à plus forte raison, dans les formations d'ordre de bataille devant l'ennemi, que si l'on peut ou déborder cet ennemi, ou occuper un terrein plus convenable, ou se procurer enfin quelque avantage en plaçant à la droite le régiment qui occupoit la gauche dans l'ordre primitif, on ne balance pas à faire cette inversion.

Qui pourra concevoir les lenteurs, les contre-marches, les fatigues inutiles, les occasions

manquées, les fausses positions prises, les pénibles et puériles combinaisons qu'a produit le préjugé contre l'inversion ? Est-il secoué ? Toute cette théorie fausse et compliquée du Maréchal de Puiségur fait place à une théorie simple et facile. Des mouvemens rapides et décisifs deviennent le fruit de cette simplicité; on peut dire enfin avec vérité en voyant le débrouillement du cahos de l'ancienne tactique, *rerum novus incipit ordo.*

Cette longue et importante digression m'a éloigné de l'exposition des principes des déployemens. Je prie mes lecteurs d'y revenir et d'en reprendre l'enchaînement.

7. La division d'alignement étant déjà dans la place qu'elle doit occuper dans le bataillon lorsqu'il sera en bataille, elle ne fera, pendant le déployement, aucun mouvement ni à droite ni à gauche.

Si le déployement se fait de pied ferme, elle fera halte, jusqu'à ce que le déployement soit fini, et que l'on ordonne au bataillon de marcher en avant.

Si le déployement se fait en marchant en avant, la division d'alignement restera en marche au pas ordinaire, pendant que les autres déployeront au pas doublé ou triplé, qu'elles continueront jusqu'à ce qu'elles soient

alignées à la division d'alignement, après quoi elles se remettront au même pas qu'elle.

Dans ce second cas, la division d'alignement observera de marcher droit devant elle, et de ne pas perdre de terrein sur sa droite ni sur sa gauche; elle observera aussi qu'aucune de ses aîles ne devance l'autre, ni ne reste en arrière.

8. Le déployement se fera de pied ferme ou en marchant en avant, suivant les circonstances et l'objet de la manœuvre; car, par exemple, si la colonne se déploye sur sa dernière division dans la vue d'occuper une position en arrière, il est clair que la dernière division, qui sera la division d'alignement, ne marchera pas en avant.

Le déployement en marchant a cela d'avantageux, que la ligne gagne du terrein en se formant, mais celui de pied ferme est plus facile, plus favorable à l'alignement, et par-là plus applicable aux grandes manœuvres, où l'essentiel n'est pas de gagner quelques pas en avant, mais de faire en sorte que toutes les colonnes se déploient de concert, et que la ligne se trouve alignée après son déployement.

9. Au moment que la colonne devra déployer, l'aide-major du bataillon se portera à la division qui doit commencer le déploye-

ment, pour en diriger la masse sur la ligne d'alignement, empêcher que la division qui doit se trouver à l'aîle ne prenne son point de vue au-delà ou en deçà du point qu'elle doit occuper, et remédier aux irrégularités que le défaut de coup-d'œil ou d'intelligence des commandans des divisions pourroit occasionner.

Si la colonne déploye à la fois par la droite et par la gauche, le sous-aide-major se portera en même temps à l'autre flanc pour diriger le mouvement de l'autre partie du bataillon.

10. Le déployement doit toujours remettre les divisions en bataille dans le même rang qu'elles occupoient en colonne, c'est-à-dire, que la première division doit toujours se trouver à la droite ou à la gauche de la seconde, et ainsi des autres, suivant le côté par lequel s'est fait le déployement.

Les principes du déployement étant conçus, on va voir combien l'exécution de cette manœuvre est simple et rapide. Elle n'exige que des officiers instruits, et une sûreté de coup-d'œil de la part de ceux qui la dirigent.

Disposition préliminaire.

Si la colonne est en marche de route, l'officier-major fera faire un roulement; à ce signal les soldats porteront leurs armes, les rangs se serreront et toute la colonne quittera le pas de route pour se mettre au pas ordinaire.

L'officier-major fera ensuite former les divisions. Les divisions étant formées, il commandera *serrez la colonne.* Ce commandement servira d'avertissement. Ensuite *marche, marche;* alors toutes les divisions serreront au pas doublé, l'une sur l'autre, ne laissant entr'elles qu'un pas de distance. La première division ne bougera pas, ou pour mieux dire, ce sera la compagnie de grenadiers ou de chasseurs qui sera à la tête de la colonne, et la première division de fusiliers qui la suit, serrera sur elle, à la distance prescrite ci-dessus.

Quand chaque division aura serré, elle fera halte et s'alignera.

La colonne étant ainsi disposée pour le déployement, le commandant du bataillon en déterminera et en commandera la manœuvre relativement aux exemples suivans.

PREMIER EXEMPLE.

Planche VII, figure 6.

BATAILLON SE DÉPLOYANT EN AVANT ET PAR LA GAUCHE SUR SA PREMIERE DIVISION.

On suppose ici une colonne d'un bataillon formée, soit par la droite, soit par la gauche, et obligée de se déployer en entier sur la gauche; en conséquence de cette nécessité et des principes exposés ci-dessus, le commandant fera faire la manœuvre suivante :

1. *Déploiement de pied ferme* (1).

Ce commandement servira d'avertissement.

2. *Sur la première division à gauche en avant déployez.*

A ce commandement la première division fera halte, mais les autres divisions feront à gauche. Le commandant de la division se placera sur le champ en avant de la première

(1) Si le déploiement devoit se faire en marchant, l'officier-major feroit pour commandement d'avertissement *déploiement en marchant*; et alors au troisième commandement la division d'alignement se mettroit en marche au pas ordinaire. *Voyez* ce qui a été dit dans le principe 7.

file gauche de sa division, afin de la conduire dans son déployement.

Règle générale : aussitôt que le commandant aura indiqué de quel côté le déployement devra se faire, les commandans des divisions courent se placer en dehors de la première file de leur division, du côté où elle devra se déployer.

3. *Marche, Marche.*

A ce commandement toutes les divisions qui ont fait à gauche, se mettront en marche au pas doublé ou triplé, suivant que les circonstances prescriront d'accélérer la vîtesse du déployement.

Lorsque la tête de la seconde division arrivera à la gauche du terrein qu'elle doit occuper à côté de la division d'alignement, l'officier qui la conduira lui commandera *halte*, et ensuite *front*. A ce commandement la deuxième division fera à droite, et s'alignera promptement sur la première, et si cette division marche en avant, se mettra au même pas qu'elle. Si le déployement se fait de pied ferme, la seconde division s'alignera pareillement sur la première par des pas courts et vifs, le soldat observant de ne pas avancer la tête hors des épaules et de se tenir bien quarrément dans

son rang ; toutes les autres divisions feront la même manœuvre successivement et à mesure qu'elles auront le terrein qui doit les contenir à côté de la division à laquelle elles doivent appuyer. La règle suivante va développer les détails intérieurs de la conduite de ce déploiement.

Règle générale et commune à tous les déploiemens. Les divisions observeront en déployant, de marcher un peu de biais, savoir celles qui déploieront à droite gagnant du terrein sur la gauche, et celles qui déploieront à gauche gagnant du terrein sur leur droite ; de manière que toutes ces divisions, marchant ainsi par le flanc, observent entr'elles un pas de distance, et appuyent toujours sensiblement sur la division qui approche de son terrein, les directions qu'elles suivent étant plus ou moins diagonales, selon le point qu'elles vont occuper sur la ligne d'alignement.

L'officier, commandant chaque division, aura attention de ne pas dépasser cette ligne, et de ne pas prendre sur elle plus de terrein qu'il ne lui en faut pour contenir sa division, qu'il fera arrêter et serrer par le commandement de *seconde division halte*, deux pas avant d'arriver sur l'alignement, pour se por-

ter lui-même sur le champ sur l'alignement, s'aligner sur l'officier de la division voisine, puis, étant immobile et quarrément devant lui, crier à sa division *front*, et la faire alors vivement aligner entre lui et l'aîle de la division déjà formée. Il observera ensuite de ne pas abandonner sa place et sa parfaite immobilité, pour rentrer au poste qu'il pourroit être dans le cas d'aller reprendre à la droite ou à la gauche de sa division, que la division qui lui succède et qui va se former à côté de lui, ne soit entièrement formée ; parce que c'est lui qui doit servir de point de vue, et, si je peux m'exprimer ainsi, de jalon d'alignement au commandant de la division suivante, et ainsi des autres.

J'ai dit que le commandant de la colonne détermineroit le degré de vîtesse du déployement : il le fera ordinairement au pas doublé ; mais quand on le jugera à propos, on le fera au pas triplé, et alors on l'accélérera relativement à la profondeur de la colonne, et par conséquent au terrein que ces troupes auront à parcourir, relativement aux circonstances, à la proximité de l'ennemi, à la nécessité plus ou moins urgente d'être formé, et à ce que devront faire ces troupes lorsqu'elles seront en bataille. La théorie n'a pas besoin sur cela

de donner des règles à l'intelligence, et si elle en vouloit donner à l'ignorance, l'ignorance en feroit de fausses applications.

Il faut seulement observer que plus on augmentera la vîtesse du pas dans ces déployemens, moins il faudra exiger d'ordre et de précision dans la marche; et que les divisions marchant même au pas doublé, il ne s'agit dans ces déployemens ni de cadancer le pas, ni de lever toutes les jambes à la fois, ni de remplacer exactement le pied de l'homme qui précède. Il faut une marche qui avance, qui ait quelqu'ensemble et qui ne confonde pas les files. Peu importe enfin que ces files s'ouvrent, et que la division s'allonge un peu, pourvu que l'officier qui la conduit empêche que la tête ne dépasse le but où elle doit s'arrêter, et que la queue, au commandement de *halte*, serre brusquement à la distance nécessaire, pour faire front et se trouver en bataille. Voilà des détails qui ne sont ni minutieux, ni indifférens; je les ai fait pratiquer avec réflexion, et c'est d'eux que dépend la parfaite et sûre exécution du plus intéressant de tous les mouvemens de tactique.

SECOND EXEMPLE.

Planche VII, figure 2.

COLONNE D'UN BATAILLON SE DÉPLOYANT EE AVANT ET PAR LA DROITE, SUR SA PREMIERE DIVISION.

On suppose ici une colonne d'un bataillon, formée par la droite ou par la gauche, obligée par la nature du terrein, de se déployer en entier sur sa droite et à hauteur de la première division. On commendera :

1. *Déployement de pied ferme*, (*ou en marchant*).

2. *Sur la première division à droite en avant deployez.*

3. *Marche, Marche.*

Voyez l'exécution de ces commendemens au déployement de l'exemple précédent, n'y ayant aucune différence dans celui-ci, sinon que le mouvement se fait par la droite, au lieu de se faire par la gauche.

TROISIEME EXEMPLE.

Planche VII, figure. 3.

BATAILLON SE DÉPLOYANT PAR LA GAUCHE SUR SA SECONDE DIVISION.

On suppose la colonne obligée de se déployer, deux divisions à la gauche de la seconde division, et une à la droite : dans cette

circonstance on commandera la manœuvre suivante.

1. *Déployement de pied ferme, (ou en marchant).*

Avertissement.

2. *Sur la deuxième division déployez première division à droite, toutes les autres à gauche.*

A ce commandement la seconde division ne bougera pas, la première fera à droite, les autres à gauche.

3. *Marche, Marche.*

A ce commandement les divisions qui ont fait à droite et à gauche se mettront en marche; et quand elles seront arrivées à leur place à droite ou à gauche de la division d'alignement, elles feront front, observant pour l'exécution de ces mouvemens ce qui est dit au premier exemple.

QUATRIEME EXEMPLE.

Planche VII, figure 4.

BATAILLON SE DÉPLOYANT PAR LA DROITE SUR SA SECONDE DIVISION.

On suppose la colonne obligée de se déployer, deux divisions à la droite de la seconde, et une à la gauche.

Dans cette circonstance on commandera :

1. *Déployement de pied ferme* (*ou en marchant*).

2. *Sur la deuxième division déployez, première division à gauche, les autres à droite.*

3. *Marche, marche.*

Voyez l'exécution de ces commandemens dans l'exemple précédent, dont celui-ci est absolument l'inverse.

Ces différens exemples suffisent pour faire connoître comment une colonne d'un bataillon déployeroit également sur sa troisième ou sa quatrième division. Les *Figures* 5 et 6, *Planche* VII en indiquent les mouvemens. J'en ai d'ailleurs assez dit ci-dessus, pour qu'on sache faire dans les commandemens et dans l'exécution les changemens nécessaires.

On doit sentir les avantages qui résultent de la facilité de déployer ainsi une colonne dans tous les sens, et à la hauteur de toutes les divisions qui la composent. Avec cette facilité, plus de circonstances, plus de terreins qui puissent embarrasser; tout devient subordonné à la tactique; au lieu qu'autrefois

la tactique étoit subordonnée à tout. S'il reste des doutes sur ce que j'avance, la suite les éclaircira.

§. III.

Observations sur quelques autres manieres de de mettre un bataillon en bataille.

C'est la manie de l'exclusif qui perd tous les faiseurs de systêmes, c'est elle qui égare Folard et tous ses sectateurs. Une fois prévenus de leur opinion, ils ne veulent plus entendre à aucune autre. Quels que soient les lieux, les cas, les armes; *Prenez l'ordre que je propose*, disent-ils, *il est propre à tout, c'est le bon unique, le bon absolu, le bon par excellence.* Cela me rappelle le médecin de Regnard, conseillant ses pilules pour tous les maux. Je cherche à éviter cet écueil. Sur une infinité de circonstances locales, ou autres qui se présenteront à la guerre, les formations en bataille que j'ai exposées ci-dessus, peuvent s'appliquer au plus grand nombre. Il peut aussi y en avoir quelques-unes où elles ne puissent pas servir; il est à propos de chercher quelles sont ces circonstances, et d'indiquer les mouvemens qu'elles pourront exiger.

Soit, par exemple, une colonne de marche

obligée de se mettre en bataille à l'improviste, à la sortie d'un défilé, sans pouvoir déboucher en entier : elle exécutera son mouvement de la manière suivante. Chaque division, peloton, ou section, suivant le front par lequel le défilé aura permis à la colonne de marcher, fera en sortant un à droite ou un à gauche, suivant le côté du défilé qu'on voudra occuper; puis, arrivé à la droite ou à la gauche de la position choisie, elle fera front, et toutes les autres faisant de même, viendront appuyer à elle. S'il falloit occuper les deux côtés de la tête du défilé; quand le quart du bataillon ou le demi-bataillon, suivant la nature du terrein, aura fait, je suppose, son mouvement à droite pour occuper la partie de la position située à la droite du débouché, les autres divisions ou pelotons de la colonne feront à gauche successivement pour en occuper la partie gauche.

Dans le cas où ladite colonne pourroit déboucher en entier hors du défilé, elle en sortiroit, se rassembleroit par divisions, et à distances serrées, puis exécuteroit son déploiement relativement aux circonstances du terrein, et à la position qu'elle voudroit prendre.

S'il s'agissoit enfin de passer un pont ou un

défilé devant lequel on se trouveroit en bataille, il est clair que le mouvement ne peut avoir qu'un objet, auquel aucune circonstance ne peut apporter de changement; c'est celui de passer le pont, ou le défilé, pour continuer la marche, ou pour se mettre en bataille, après l'avoir passé : ce sera donc la largeur du défilé ou du pont, la nature du terrein qui se trouve à son débouché, la situation de la position qu'on devra prendre en avant de lui, qui devront déterminer la manière dont on exécutera ce mouvement. Si le défilé ou le pont est assez large pour y passer sur une division, sur un peloton, ou sur une section de front, on formera le bataillon en colonne, ou par division, ou par peloton, ou par section, suivant que le terrein l'exigera; et quand on aura passé le pont ou le défilé, on se mettra en bataille, ou l'on continuera sa marche, suivant l'objet qu'on aura à remplir. Si le pont ou le défilé est étroit, et qu'on ne puisse y passer que sur trois de front, on fera marcher le bataillon par le flanc, et on le remettera en bataille de l'un ou de l'autre côté, ou sur les deux côtés du débouché, en le prolongeant, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, sur la position qu'il devra occuper, et lui faisant ensuite faire front. Supposons qu'après avoir

ainsi passé le défilé, on doive continuer la marche, et que le pays soit ouvert, on fera former par peloton ou demi-peloton, suivant la largeur ultérieure du chemin, et on continuera la marche.

Enfin le pont ou le défilé permet-il de passer sur six de front? Faut-il en débouchant présenter des troupes à l'ennemi; et, à la faveur d'un feu de mousqueterie fait à la tête du débouché, s'étendre par la droite ou par la gauche, ou pour occuper une position, un retranchement situé immédiatement à la tête du pont? Alors on fera rompre les deux demi-bataillons en avant par le centre, et par trois files, de manière que les six files, sans se confondre, passent sur le pont ou dans le défilé; et qu'à la tête de ce pont ou défilé, les deux divisions de la tête de la colonne ainsi formée se mettent en bataille, en s'alongeant sur leur terrein, et en faisant front; et ainsi successivement les autres divisions, se séparant à droite et àgauche, à la tête du débouché, et venant se mettre en bataille à côté d'elle.

Les troupes Prussiennes se servent souvent des mouvemens par files, soit pour passer un défilé, et pour se mettre en bataille de l'autre côté de ce défilé; soit pour faire des changemens dans la disposition d'un ordre de bataille.

Il est en effet quelques-unes de ces circonstances, où les mouvemens par files sont commodes : il faut donc savoir les exécuter. Un mouvement ne peut-il rendre service qu'une fois dans une campagne ? Les troupes doivent en être instruites. Retranchons en revanche, avec soin, de leur école, toute manœuvre inutile à la guerre, toute manœuvre *synonyme :* je voudrois exprimer par cette épithete, tout mouvement dont l'objet peut être rempli par une autre manœuvre déjà enseignée, plus rapide, plus simple, et applicable à plus de circonstances.

§. IV.

Moyens qu'on peut employer pour faire illusion à l'ennemi sur la force d'une colonne, et sur l'objet qu'elle doit remplir.

Ceci montrera combien la tactique que j'expose, est peu exclusive, comment elle sait se plier aux terreins, aux circonstances, et s'écarter, dans quelques occasions, des règles établies. J'ai dit qu'un bataillon rompu en colonne en voulant se mettre en bataille, seroit obligé d'observer entre ses fractions des distances égales à leur front, et qu'un bataillon ployé en colonne seroit au contraire mis en

masse avant le déploiement, c'est-à-dire, sans distances entre ses divisions : c'est-là le principe fondamental et habituel. Je vais expliquer maintenant comment, pour tromper l'ennemi, il faut quelquefois prendre l'inverse de cette disposition.

Soit par exemple, dans un déploiement de front, une colonne, que j'aie intérêt de faire paroître à l'ennemi plus nombreuse qu'elle n'est réellement : je lui ferai observer entre ses divisions, demi-distance, distance entière et même double distance; puis, lorsque ma ruse aura produit son effet sur la disposition de l'ennemi, ou lorsque je jugerai à propos de déployer ma colonne, je ferai serrer les distances, soit sur la tête de la colonne, soit sur la queue, et j'exécuterai le déploiement.

Soit une autre fois une colonne devant se former en bataille sur la parallèle qu'elle longe, et mon avantage pouvant être de cacher à l'ennemi quelle est la véritable force de cette colonne, afin, par exemple, de le déborder sans qu'il prenne des précautions contre mon dessein : je lui ferai serrer ses distances, comme si elle devoit déployer; puis, quand sa queue arrivera, je suppose, à la gauche de la position que je veux occuper, ma dernière division s'y arrêtera, laissera avancer la masse jus-

qu'à ce qu'elle ait abandonné l'intervalle nécessaire à son front, et se mettra alors tout de suite en bataille par un quart de conversion; les autres en feront autant successivement, la colonne déposant, si je peux m'exprimer ainsi, chaque division sur le terrein qu'elle doit occuper, et continuant toujours serrée, et au pas doublé ou triplé, sa marche le long du prolongement de la position, jusqu'à ce que toutes les divisions soient en bataille.

Cette manière de reformer la colonne en bataille, a encore cela d'avantageux, qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit toute arrivée sur le terrein qu'elle doit occuper en se mettant en bataille, et qu'elle tienne les deux extrêmités de cette position : le mouvement pour se mettre en bataille pouvant commencer dès le moment que la queue de la colonne, devenue peu profonde parce qu'il n'y a point de distance entre les divisions, est arrivée au point de l'une des aîles de la position.

§. V.

Principes généraux à observer, pour la formation en bataille des colonnes de plusieurs bataillons.

Les mouvemens, qui ont formé en bataille une colonne d'un bataillon, vont, avec la même

facilité, en former une ou plusieurs, de plusieurs bataillons.

S'il s'agit de se mettre en bataille par des quarts de conversion, cette manœuvre s'exécutera, la colonne étant de plusieurs bataillons, comme étant d'un seul; et je n'ai, pour cela, rien à ajouter à ce qui a été recommandé ci-devant.

S'il s'agit de déployer, on pourra l'exécuter à hauteur, et sur l'un ou l'autre flanc de telle division, de tel bataillon de la colonne, que le commandant de ladite colonne jugera à propos de choisir pour division d'alignement, relativement au terrein et aux autres circonstances. Je dois seulement répéter que, dans cette occasion, on devra peu s'embarrasser de porter à sa gauche les bataillons de la tête de la colonne, et ceux de la queue à sa droite, si cette inversion de l'ordre primitif procure l'avantage de déborder l'ennemi, ou de gagner, dans la manœuvre, quelques instans précieux.

Si plusieurs colonnes, marchant à la même hauteur, doivent déployer par un mouvement combiné, l'officier, qui commande chaque colonne, devra connoître la distance qu'il doit y avoir entr'elle et les colonnes qui sont à sa droite et à sa gauche. Cette distance sera cal-

culée sur la force de la colonne, et sera égale au front que doivent occuper les troupes qui la composent après le déployement; et, si sa colonne doit se former sur plus d'une ligne, il faut qu'alors cette distance soit égale au terrein que doivent occuper les troupes destinées à se former en première ligne.

S'il y a de l'artillerie de petit calibre attachée aux bataillons, elle marchera dans leurs intervalles, et au moment des dispositions préliminaires de la formation en bataille, elle se placera sur le flanc de la colonne, à hauteur de la tête de chacun des bataillons auxquels elle est attachée. Si la colonne se met en bataille par des quarts de conversion, cette artillerie se trouvera, au moyen de cela, disposée tout naturellement en avant des intervalles des bataillons. Si la colonne se déploie, les pièces précéderont ou suivront le mouvement de la masse de leur bataillon, de manière à arriver en même temps que lui sur le terrein de la ligne, et à se placer ensuite dans les intervalles ou en avant d'eux, suivant qu'on le jugera nécessaire.

Souvent aussi, et cela devra particulièrement avoir lieu dans les armées, parce qu'alors il y a toujours de la grosse artillerie attachée aux colonnes, on fera marcher toutes les pièces

de régiment d'une colonne derrière les troupes de ladite colonne, tant pour ne pas l'allonger et la surcharger d'embarras, que parce que ces pièces d'un léger calibre ne peuvent être d'aucune utilité dans le commencement de l'action, pour protéger la formation de l'ordre de bataille.

Chaque bataillon doit, en se mettant en bataille, conserver douze pas d'intervalle entre lui et le bataillon voisin, tant pour la facilité de sa marche, s'il est obligé de faire des mouvemens en bataille, que pour que le canon de régiment, s'il y en a, puisse manœuvrer dans cet intervalle. Pour cet effet, si la colonne doit se mettre en bataille par des quarts de conversion, cet intervalle sera observé à l'avance dans la colonne, entre chaque bataillon; mais si elle doit déployer, chaque bataillon ne le prendra qu'en déployant et en se prolongeant sur le terrein de la ligne; car les divisions doivent toujours être serrées avant le déployement, afin que la colonne n'augmente pas de profondeur.

La supposition où l'on voudroit, par les distances, faire illusion à l'ennemi sur la force des colonnes, changeroit cette disposition, puisqu'alors l'objet seroit de faire paroître la colonne de front très-profonde, et celle de flanc très-courte.

Si plusieurs colonnes doivent déployer de concert, il faudra qu'il y ait des signaux convenus, pour leur indiquer le moment où elles doivent se préparer au déployement, et celui où elles doivent l'exécuter.

Ces signaux devront être d'un ou plusieurs roulemens, si les colonnes ne sont composées que d'un seul régiment; et de coups de canon, fusées, poudre enflammée, ou tel autre signal qu'il ne soit pas possible de confondre, si elles sont formées d'un gros corps de troupes. J'approfondirai ailleurs tout ce qui concerne l'usage des signaux; usage important et trop négligé, puisque ce n'est que par eux que toutes les parties d'une armée, soit en marche, soit en bataille, peuvent se mouvoir de concert, et concourir à une manœuvre générale.

Ce qui dans toute cette nouvelle tactique doit singulièrement frapper tout homme qui voudra réfléchir, c'est la connexion intime qu'elle a avec l'étude du terrein; c'est la nécessité qu'elle impose aux officiers de s'occuper de cette étude, de se former le coup-d'œil, et de ne plus manœuvrer machinalement. La *Planche* VIII. rendra cette vérité bien sensible: elle représente un pays dessiné au hasard, et au milieu duquel un régiment de quatre bataillons manœuvre relativement au terrein et sui-

vant toutes les données qui peuvent résulter, soit des circonstances, soit des principes qui ont été exposés ci-dessus.

PREMIER EXEMPLE.

Planche VIII. figure 1.

Un régiment étant en marche, et formant une seule colonne, dont le premier bataillon, à la tête, est obligé de se mettre en bataille, ayant à sa droite un bois fourré, et à sa gauche un terrein ouvert, le commandant du régiment fait alors la disposition suivante.

La première division du premier bataillon servira d'alignement, et toutes les autres divisions de la colonne déploieront par leur gauche.

Si le bois fourré étoit à la gauche comme il est à la droite, *la première division serviroit pareillement de division d'alignement, et toute la colonne déploieroit par la droite.*

SECOND EXEMPLE.

Planche VIII. figure 2.

Le régiment se remet en marche, et est obligé de se former de nouveau en bataille entre le marais B et le bois C. Le commandant jete les yeux sur le terrein; il voit qu'il a place à sa droite pour

un bataillon, et à sa gauche pour trois : en conséquence il commande : *La première division du second bataillon servira d'alignement ; tête de la colonne à droite, queue de la colonne à gauche, déployez.*

Si au lieu de cela, par exemple, la colonne se trouvoit en D, il verroit qu'il a place à sa droite pour trois bataillons, et à sa gauche pour un, et il commanderoit : *Première division du quatrième bataillon, division d'alignement ; tête de la colonne à droite, queue de la colonne à gauche, déployez.*

TROISIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 3.

Le régiment est supposé s'être remis en marche, et être obligé de se remettre en bataille, vis-à-vis l'ennemi qui arrive en E, avec des forces supérieures. Le commandant du régiment jete les yeux, sur le terrein où il se trouve: à sa gauche est un ruisseau ; à la tête de sa colonne un pays plat et découvert ; derrière elle et à sa queue s'étend une lisière de hauteur, qui peut lui fournir une position avantageuse. Sur le champ il fait la disposition suivante.

La quatrième division du quatrième bataillon, division d'alignement ; à droite, en arrière, déployez.

Si cette lisière de hauteur, au lieu d'être à sa queue, se trouvoit être à sa tête, il déploieroit à droite en avant; enfin si cette lisière de hauteur n'existoit pas, et qu'il eût à sa droite la maison F G, et le ravin H, (*fig.* 4. *Pl.* VIII) il écharperoit légèrement la première division de sa colonne pour se ménager l'appui de ces deux points, et commanderoit : *Première division, division d'alignement; à droite et en avant, déployez.* Alors sa ligne se trouveroit appuyée d'un côté au ruisseau, et de l'autre au ravin. Les maisons où il jeteroit sur le champ quelques fusiliers se trouveroient en avant de son aîle droite, et lui donneroient un flanc sur la courtine de sa position, et par un petit crochet oblique en avant, qu'il feroit faire au demi-bataillon de la gauche, il se procureroit un flanc à cette autre aîle.

QUATRIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 5.

Le régiment s'est formé en colonne de manœuvre, quelques bataillons de l'ennemi sont en bataille en H, I, et forment, je suppose, la pointe de son aîle : on charge le régiment de l'attaquer par ce flanc, tandis que d'autres troupes le contiennent ou le menacent de front.

Le commandant du régiment jete les yeux sur le terrein, voit qu'il peut se déployer obliquement sur l'ennemi et le déborder; sur le champ il dirige sa colonne sur l'arbre K, arrive à cet arbre, écharpe la première division de la tête de sa colonne en L M, et déploie à droite sur cette première division qui lui sert d'alignement : ce déployement portera cependant à sa droite son quatrième bataillon, mais que lui importe? Ira-t-il, pour laisser la droite à son premier, perdre l'avantage de déborder l'ennemi, ou faire son déployement en arrière? C'est ce qu'on auroit fait dans l'ancienne tactique : qu'on compare et qu'on juge.

CINQUIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 6.

Le régiment étant rompu en colonne par son flanc, arrive en N O, et s'y remet en bataille par des quarts de conversion.

SIXIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 7.

Le régiment, rompu de nouveau en colonne par son flanc, veut déborder l'ennemi qui est en bataille en P. Il se dirige en conséquence sur le point Q, serre son premier bataillon en

masse, laisse les trois autres à distances ouvertes, arrive vers le point qui est perpendiculaire à l'extrêmité de l'aîle droite de l'ennemi, se met en bataille, pousse la tête de sa masse en déposant successivement sur leur terrein les divisions qui la composent, et se trouve, par ce moyen, déborder l'ennemi d'un bataillon.

SEPTIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 8.

Le régiment veut attaquer l'ennemi, en lui faisant illusion sur sa force et sur le point où il veut faire son attaque. Il se forme sur deux colonnes, dont une de trois bataillons et l'autre d'un. La première se dirige en R, et la seconde en S; celle qui n'est que d'un bataillon observe les distances entières entre ses pelotons : celle de trois bataillons se forme par divisions et en masse. Cette dernière se déploie, déborde l'ennemi, l'attaque, tandis que l'autre s'arrête à la remise T, replie sa tête sur sa queue, et s'y met en bataille.

HUITIEME EXEMPLE.

Planche VIII. figure 9.

Un pays extrêmement difficile se présente devant le régiment; il faut qu'il le traverse,

et qu'il aille prendre poste au-delà; il se met en marche sur trois files, traverse le bois V, arrive à la lisière de ce bois; là, si sa position est à droite, il s'étend de ce côté, jusqu'à ce que la tête de la colonne soit arrivée au point de la droite; chaque division ou peloton fait alors successivement front, et la lisière du bois est occupée. La position est-elle à gauche du débouché? La colonne fait le mouvement ci-dessus par la gauche. Le débouché est-il au centre de la position? Quand les deux bataillons de la tête ont pris le terrein de la droite ou de la gauche, les deux autres rempliſſent celui de la gauche ou de la droite.

Si la position se trouve en avant du bois, et que le pays s'ouvre, on se forme successivement par pelotons et par divisions; et, quand la colonne est entièrement formée, elle serre ses distances pour déployer sur le front, ou elle conserve ses distances pour se mettre en bataille sur le flanc.

Ces différens exemples suffiront pour faire sentir la nécessité et la manière d'exercer toujours les troupes relativement au terrein. Avec l'habitude de diriger de pareils exercices, combien les officiers supérieurs des régimens n'acquerront-ils pas d'intelligence et de vrais talens militaires? Ils pourront, avec leur régiment,

exécuter les mêmes combinaisons qu'un officier-général avec un corps de troupes, les manœuvres d'une colonne nombreuse ou de plusieurs colonnes n'étant que la multiplication et le concert des mouvemens d'un bataillon. Ces exercices deviendront intéressans pour les officiers particuliers, pour le soldat même. Il y a dans tous les hommes un instinct sûr et réfléchi qui leur fait goûter les choses utiles; et quel heureux effet ne résulteroit-il pas parmi les troupes, de la confiance qu'elles contracteroient dans l'art qui les fait mouvoir? Appercevant l'objet de leurs travaux, elles cesseroient de s'en plaindre, sachant que leurs chefs sont instruits, et qu'elles ont une bonne disposition à prendre dans tous les lieux et dans tous les cas, elles verroient tout, elles iroient par-tout, avec cette sécurité, gage de la victoire.

§. VI.

Conclusion.

Il n'y a que les charlatans ou les enthousiastes qui proposent sans prouver; je ne suis ni l'un ni l'autre. Il peut, il doit y avoir des gens qui ont des doutes. Je voudrois les dissiper entièrement. Je vais donc, pour terminer ce

chapitre, présenter le parallèle raisonné de la manœuvre de deux bataillons en colonne, dont l'un se mettra en bataille sur le front, suivant les anciennes méthodes; et l'autre, par le pas de flanc, suivant les principes que j'ai établis.

Soient les deux bataillons A et B *(fig.* 1. et 2. *Pl.* IX.*)* en colonne de marche. La colonne A que je suppose devoir se mettre en bataille suivant l'ancienne tactique, occupera dans sa profondeur 200 pas, qui est le front supposé d'un bataillon en bataille; tandis que le bataillon B, qui devra se déployer par le pas de flanc, étant formé en colonne par pelotons, suivant les principes établis, n'occupera dans sa profondeur que 74 pas (1): première différence de soixante-quatorze pas à deux cents, d'où l'on peut conclure l'allongement prodigieux d'une colonne d'armée dans les anciens principes.

Les deux colonnes se disposant ensuite à se mettre en bataille, la colonne A, de quelque

(1) Chaque peloton, y compris deux pas d'intervalle entre chaque rang, occupe en marche un peu plus de cinq pas, partant dix pelotons, y compris les grenadiers et chasseurs cinquante pas; de plus, huit intervalles à trois pas chacun, vingt-quatre pas. Total, soixante-quatorze.

force que soient ses fractions, est toujours obligée de conserver la même profondeur, puisqu'il faut à ces fractions les distances nécessaires pour faire leur quart de conversion sur le flanc; et au contraire la colonne B, se formant par division et serrant ses distances, suivant les principes modernes, n'occupe plus dans sa profondeur que vingt-huit pas (1): seconde différence de cent soixante dix-sept pas à vingt-huit au moment du déployement; qu'on ne perde pas de vue ce qu'opéreroit cette différence dans une colonne d'armée.

Maintenant, ou le bataillon se mettra en bataille par des quarts de conversion, comme M. de Puységur l'enseigne dans ses mémoires, et comme on le faisoit encore il y a trente ans, c'est-à-dire, en commençant à se mettre en bataille sur le flanc, mouvement préliminaire indispensable, puis en se mettant en bataille sur le front, par un quart de conversion en totalité, dans lequel quart de conversion l'extrémité de son aîle mouvante fera environ trois cents-quatorze pas, parce que l'arc de cercle décrit par l'aîle mouvante doit s'estimer égal

(1) Six divisions à 3 rangs chacune font 18 rangs. Chaque rang occupe, y compris l'intervalle de l'un à l'autre, 1 pas; partant ces 18 rangs, 18 pas; de plus 5 intervalles à 2 pas, 10 pas. Total, 28 pas.

environ une fois et demie à l'étendue du front du bataillon, et qu'ici le front du bataillon est supposé de deux cents pas; ou le bataillon se mettra en bataille perpendiculairement, c'est-à-dire, en parcourant toute la perpendiculaire A, jusqu'à ce qu'arrivé à la droite ou à la gauche de sa position, ces divisions par des quarts de conversion successifs s'allongent sur la seconde perpendiculaire B, et se mettent en bataille sur elle (1). On voit (*fig.* 1.) le défaut de ce mouvement, soit par rapport à la longueur du terrein parcouru, soit à cause des

(1) On trouvera peut-être ici, et dans quelques autres endroits de mon ouvrage, que je me sers improprement des mots *perpendiculaire* et *parallèle*, puisqu'il n'est question que de lignes isolées, et qui ne sont pas relatives à d'autres lignes: mais j'avertis mes leeteurs, que je les emploie pour me faire mieux entendre, et pour ne pas retomber sans cesse dans des mots *ligne* ou *direction*, qui sont vagues et sujets à équivoques; je hasarde donc de dire qu'une colonne de troupes est allongée sur une perpendiculaire, parce que je suppose que la ligne de front de la dernière division de cette colonne peut représenter la ligne de bâse. Je dis de même qu'un bataillon ou une troupe quelconque en bataille est allongée sur une parallèle, parce que je suppose en avant du front d'autres lignes de front imaginaires et éventuelles, qui me permettent d'appeler *parallèle* la ligne occupée par le bataillon.

quarts de conversion, que chaque division aura à faire.

Mais je veux que le bataillon, plus instruit, et connoissant l'usage des diagonales ou du pas oblique, se mette en bataille par le pas oblique ou bien par des demi-quarts de conversion, les divisions étant, dans l'un et l'autre cas, ouvertes à demi-distance seulement. Qu'on songe, dans le premier cas, à la difficulté et à la lenteur de ce pas oblique : elle est si reconnue que, pour y remédier, on a imaginé les demi-quarts de conversion et les mouvemens par les diagonales ; mais ces derniers sont-ils plus faciles et beaucoup plus rapides ? Qu'on jète les yeux sur la *fig.* 2. *Pl.* IX. représentant un bataillon se mettant en bataille par le moyen de ces mouvemens ; qu'on suppose maintenant huit ou dix bataillons derrière celui-là, exécutant la même manœuvre ; qu'on réfléchisse à l'immense étendue des diagonales des dernières divisions de cette colonne, à la fatigue excessive des troupes qui les auront parcourues : qu'on me dise enfin où il se trouvera des terreins assez libres, assez dégagés d'obstacles, pour que toutes les divisions de cette colonne puissent s'y mouvoir par des trajets pareils : qu'il se rencontre la moindre haie, le moindre ravin, et il est bien rare que

cela ne soit pas dans un terrein aussi vaste que celui que traversent ces lignes, c'en est fait du mouvement, ou du moins de son ordre et de sa vîtesse.

Le raisonnement que je fais ici, je l'applique aux formations de colonnes par les demi-quarts de conversion et les diagonales, les regardant de même comme vicieuses, comme inférieures en sûreté, en rapidité, et en simplicité au ployement de colonne par le pas de flanc, et par conséquent comme devant être rejetées de la tactique, dans laquelle je n'admets de formation en colonne que par le moyen des ployemens ou des quarts de conversion.

Revenons au parallèle des deux colonnes d'un bataillon se remettant en bataille, l'une, suivant les anciens principes, l'autre suivant les principes modernes : cette dernière, déployant sur sa première ou sur sa dernière division, savoir celle qui aura le plus de chemin à faire, n'aura à parcourir que le terrein nécessaire pour contenir deux divisions, afin d'arriver au point où elle doit se former; car à peine doit-on compter ce qu'y ajoutera la différence de la diagonale sur laquelle elle se meut, avec la ligne sur laquelle elle doit faire front; puisque la colonne formée en masse n'occupe que vingt-huit pas de pro-

fondeur : si la colonne déploye sur sa seconde, ou sur sa troisième division, alors le mouvement se faisant des deux côtés à la fois, il en devient d'un quart ou de moitié plus rapide. Calculons à présent l'avantage de cette rapidité, quand la colonne sera de douze ou de vingt bataillons, et l'avantage plus grand encore de déployer la colonne sur tous les points, et relativement à toutes les circonstances.

Mais, m'ont dit quelques officiers en voyant cette colonne formée en masse pour le déployement, et s'imaginant avoir trouvé contr'elle un argument bien victorieux, le canon vous permettra-t-il de déployer cette masse ? N'y jetera-t-il pas facilement le désordre ? Voici ce que je réponds à cette objection.

Par quelque mouvement qu'une colonne se mette en bataille, on doit éviter que cela soit sous un feu de canon trop vif et trop meurtrier. Il faut donc déployer, ou à une distance assez grande de l'artillerie ennemie, pour que ses coups soient incertains; ou sous la protection d'une artillerie si supérieure qu'elle ait bientôt éteint son feu ; ou enfin à la faveur de quelque rideau qui dérobe la vue du déployement. Dans tous ces cas, une masse occupant quatre et huit fois moins de profondeur,

qu'une colonne formée à demi-distance ou à distance entière, est bien plus facile à manier, bien plus aisée à abriter; la moindre éminence, la moindre ondulation de terrein la couvre. Elle offre bien moins de prise à l'artillerie ennemie, puisqu'elle occupe bien moins de surface. Mais ce n'est point pour servir de but au canon que je me suis mis en masse, c'est pour déployer; or dans l'exécution de ce mouvement j'ai tout l'avantage sur les anciennes manœuvres: je suis, par les déployemens, quatre, cinq ou six fois plus vîte formé en bataille que par tout autre mouvement; donc, si je suis battu par le canon, j'en essuye quatre, cinq ou six fois moins. Enfin demandons à l'artillerie laquelle elle aimera mieux battre, de laquelle elle espérera le plus contrarier et empêcher la formation, ou de la colonne A, qui ne lui offrira, avant le déployement, de prise que depuis C jusqu'à D, et dans le déployement depuis D jusqu'à E ou H, et même encore la moitié moins, si elle déploye des deux côtés à la fois, ce qui durera une demi-minute ou une minute au plus, ou bien de la colonne B qui processionnera sur les deux lignes H, I, ou qui, se mettant en bataille par des demi-quarts de conversion, lui présentera pendant quatre ou cinq minutes,

tout le terrein L ou M couvert de ses mouvemens. *Voyez Planche IX, figures* 1. 2. et 3.

CHAPITRE X.

Des changemens de front.

J'ai différé jusqu'ici de traiter des changemens de front, parce que c'est par le moyen des déployemens que je propose de les exécuter presque toujours. Ce n'est pas une chose indifférente en tactique que d'appliquer à plusieurs objets une manœuvre déjà nécessaire, et de diminuer par-là le nombre de celles que les troupes doivent apprendre.

Un bataillon en bataille change de front pour faire face à l'ennemi dans une autre direction; il faut donc que les mouvemens de changement de front puissent le mettre en bataille, soit sur sa droite, soit sur sa gauche, soit à hauteur de sa droite, de sa gauche ou de son centre, soit perpendiculairement, soit obliquement à son ancienne position; car il peut se trouver tel terrein ou tel cas relatifs à chacune de ces différences.

Si je n'ai qu'une troupe peu étendue, telle qu'un ou deux bataillons au plus, que l'ennemi soit en mesure sur moi par son feu de

mousqueterie, et que cependant le mouvement devienne nécessaire pour l'attaquer avantageusement, ou pour s'opposer plus avantageusement à son attaque, comme le cas où je pourrois le prendre en flanc, ou bien celui où j'aurois besoin de couvrir le mien; je ferai le changement de front par des mouvemens de conversion.

Je me suppose avec un bataillon en A, B, (*Pl.* X, *fig.* 1.) Je ferai mon mouvement de A en E, si je veux me mettre en bataille à hauteur et en avant de mon flanc droit; je le ferai de A en C, après avoir fait demi-tour à droite, si je veux me mettre en bataille à hauteur, et en arrière du même flanc; je le ferai de B en D, s'il est nécessaire que je me forme à hauteur et en avant de mon flanc gauche; de B en F, en faisant demi-tour à droite, s'il faut me former à hauteur, et en arrière du même flanc; je me formerai par un mouvement de conversion sur le centre, s'il est nécessaire de me former, de l'une ou de l'autre part, sur le terrein H, G; enfin je m'arrêterai dans tous ces mouvemens en 8e en 16e de conversion, au moment que je le voudrai, et de manière à obliquer plus ou moins, sur mon ancienne position, suivant que ma volonté, le terrein ou les mouvemens de l'ennemi m'obligeront à

le faire. Je dis que dans ces circonstances, je ferai mon changement de front, par des mouvemens de conversion de la totalité du bataillon; parce que je ne désunis point le bataillon, parce qu'au moyen de cela je le tiens dans ma main, et que je suis à même de l'arrêter à tel point de son mouvement que je voudrai, pour m'opposer à l'ennemi. Je dis que je ne me servirai de cette sorte de changement de front, qu'avec un ou deux bataillons au plus; parce qu'avec plus de troupes il seroit trop lent, et trop difficile. Mettons un exemple à côté de ces préceptes.

Je marche à l'ennemi en B (*Pl.* X, *fig.* 2.) Quelques-unes de ses troupes paroissent en C, D, ou bien elles occupent les maisons et les haies F, G, d'où elles incommodent mon flanc; j'oserai faire un quart de conversion avec le bataillon A pour le porter vis-à-vis d'elles, et les attaquer ou contenir. Je ne l'oserois pas au moyen de tout autre mouvement, qui désuniroit et romproit mon bataillon, tel que nos changemens de front actuels; parce que l'expérience prouve qu'une troupe désunie exécute difficilement son mouvement sous le feu de l'ennemi; que la désunion de ses parties amène le désordre; et que, du désordre à la fuite, il n'y a qu'un pas.

Si c'est une ligne, ou une partie de ligne que je veuille faire changer de front, si ce ne sont même qu'un ou deux bataillons seulement, et que ce soit hors de toute atteinte du feu de l'ennemi, voici par quels mouvemens je leur ferai exécuter ce changement de disposition : *A droite ou à gauche* (suivant le côté vers lequel je devrai faire face) *par divisions, rompez le bataillon, le régiment ou la ligne.* Pendant que cela s'exécutera, j'examinerai à la hauteur de quelle division je devrai et pourrai me former, ensuite je commanderai *sur telle ou telle division, serrez la colonne ;* puis j'exécuterai mon déployement. Qu'on compare cette manière de changer de front praticable pour plusieurs bataillons, pour une ligne entière, à nos changemens de front par des demi-quarts de conversion et par ces lignes diagonales dont j'ai si évidemment démontré les désavantages et les difficultés.

C'est à regret que je vois toujours la raison m'éloigner des procédés de Tactique introduits dans nos troupes. Nous avons tellement détruit l'usage des quarts de conversion par bataillon, que nous n'imaginons plus qu'il se présente un cas à la guerre où ils puissent être utiles. Je pense différemment, et je les rétablis dans une occasion où ce n'est que par eux

seuls qu'on peut mouvoir. Nous avons adopté les mouvemens par demi-quarts de conversion, et nous les avons appliqués à tout indifféremment. Je ne les crois bons à rien, si ce n'est pour manœuvrer agréablement à l'œil. Les militaires réfléchis, qui, pour juger, voudront se transporter en pleine campagne et à la guerre, prononceront entre notre Tactique et moi.

Je terminerai ici mes idées sur la Tactique de l'infanterie. J'ai moins prétendu parcourir toutes les circonstances dans lesquelles un régiment pourra se mouvoir, que démontrer le mécanisme le plus simple et le plus rapide, par lequel il pourroit se mouvoir dans tous les cas. Il ne reste, je crois, rien à ajouter à la perfection d'un art, quand les instrumens sont créés; quand on a appris à l'artiste à les manier; quand on a développé son génie; quand enfin il ne peut plus être surpris par aucune circonstance, sans avoir dans sa main un moyen qui lui soit applicable.

ESSAI

SUR LA TACTIQUE

DE LA CAVALERIE.

Je ne vais point m'engager à faire pour la cavalerie un travail aussi étendu que celui que j'ai fait pour l'infanterie. Accoutumé à manier les détails de cette dernière, j'ai pu en parler avec assurance. Ceux de la cavalerie me sont plus étrangers ; je ne les approfondirai donc pas, je me bornerai à quelques résultats généraux, d'après mes études particulières, et ce que j'ai entendu dire à des officiers expérimentés. Après avoir établi les principes et le but de la Tactique de cette arme, je tâcherai de prouver qu'elle doit être analogue à celle de l'infanterie, et que conséquemment tout officier qui a le génie de la guerre, doit savoir commander et connoître les manœuvres des deux armes.

Quand je dis que la Tactique des deux corps n'est qu'une, je ne prétends pas qu'il n'y ait, dans les détails intérieurs des écoles et dans les principes d'instruction, des différences

considérables. Il est bien sûr qu'il faut que ces différences existent, puisque les individus et les armes ne sont pas les mêmes. Mais le bataillon et l'escadron étant une fois dressés, les détails cessent; leurs mouvemens doivent arriver aux mêmes résultats; il faut s'attacher à les combiner ensemble, à les rendre si intimement analogues les uns aux autres, que ceux de l'infanterie ne soient point étrangers à la cavalerie, que ceux de la cavalerie ne le soient point non plus à l'infanterie; et qu'enfin tout officier qui aura réfléchi, et qui aura exercé son coup-d'œil relativement à ces deux armes, puisse les manier habilement l'une et l'autre. Cette vue paroîtra sans doute un paradoxe, je m'y attends, je le soutiendrai. Je demande seulement qu'on m'écoute sans prévention.

CHAPITRE I.

Avantages de la cavalerie. Inconvéniens de la rendre trop nombreuse dans les armées.

Je commencerai par quelques observations préliminaires sur l'usage qu'on doit faire de la cavalerie. En logique, comme en trigonométrie, il faut pour première opération, commencer par établir sa bâse.

Chez les nations sans discipline et sans lu-

mières, la cavalerie est la première arme des armées : chez celles où la discipline et les lumières ont fait des progrès, elle devient la seconde ; mais la seconde regardée comme nécessaire, comme importante, comme souvent décisive, et par conséquent comme devant être portée à la plus grande perfection possible. Elle n'y est que la seconde, parce que la perfection de l'art ouvre une carrière bien plus vaste aux opérations de l'infanterie, parce que l'infanterie propre aux travaux, aux sièges, aux combats, à toutes les natures de pays, est toujours le mobile principal, et peut au besoin se suffire à elle-même, tandis que la cavalerie, qui n'est presque propre qu'à une seule action et à un seul terrein, ne peut communément se passer de la protection de l'infanterie.

En ne considérant la cavalerie que comme la seconde arme, je dis qu'elle entre nécessairement dans la composition d'une armée bien ordonnée, et que sa bonté peut beaucoup influer sur le sort de la guerre. En effet c'est la cavalerie qui décide souvent les combats, et qui souvent en complette les succès : c'est elle qui protège l'infanterie dispersée et battue : c'est elle qui fait les courses, les avant-gardes, les expéditions rapides : c'est elle qui tient la

campagne ; toutes ces opérations sont nécessairement du ressort de la cavalerie, à cause de la célérité de ses mouvemens. Que les deux armes cessent donc de se jalouser ; qu'elles se regardent comme intimement liées, comme nécessaires l'une à l'autre. L'infanterie pourroit agir et combattre sans la cavalerie ; mais elle n'avanceroit qu'à pas de tortue : elle seroit sans cesse harcelée, sans cesse exposée à manquer de subsistance, elle ne feroit rien de rapide. La cavalerie, sans infanterie, ne feroit rien de décisif, ne pourroit s'établir nulle part ; le moindre poste, le moindre obstacle l'arrêteroient : la nuit elle trembleroit pour sa sûreté.

Il faut de la cavalerie dans une constitution militaire ; mais il la faut très-bonne, plutôt que très-nombreuse. On sentira la vérité de cette maxime à mesure que la tactique fera des progrès : l'inverse a toujours été, et sera toujours une preuve de la décadence de l'art militaire. Lorsque l'infanterie sera brave, bien armée, lorsqu'elle saura se suffire à elle-même, lorsqu'elle ne se croira pas battue quand elle n'est pas soutenue par de la cavalerie, on n'aura de la cavalerie que dans une saine et raisonnable proportion avec les objets qu'elle doit remplir, et on l'aura bonne et bien dressée. Lorsqu'au contraire l'infanterie sera l'opposé

de ce que je viens de dire, lorsque la tactique sera dans l'enfance, lorsqu'elle ne saura fournir des ressources, ni à l'infanterie contre la cavalerie, ni à la cavalerie contre une cavalerie supérieure, il faudra une cavalerie immense; parce qu'il en faudra pour couvrir les aîles, pour appuyer par-tout l'infanterie, et après cela pour être supérieure à la cavalerie ennemie. Car dans toutes nos fausses combinaisons actuelles de constitution, c'est toujours l'ennemi qui donne la loi. S'il met deux cents escadrons en campagne, on se croit battu dès qu'on ne lui en oppose pas au moins deux cents.

Qu'arrive-t-il cependant de cette quantité de cavalerie accrue follement et par imitation, au-delà des bornes raisonnables? C'est qu'elle est onéreuse pour l'État, s'il veut l'entretenir pendant la paix; c'est que si, trouvant le fardeau trop pesant, il ne l'augmente qu'à la guerre: voilà des régimens nouveaux, ou des compagnies nouvelles, ou des incorporations subites de jeunes cavaliers et de jeunes chevaux. Il faut entrer en campagne, tout cela ne se trouve ni ameuté, ni amalgamé. Les travaux de la paix deviennent inutiles: il n'en est pas de la cavalerie comme de l'infanterie; un bataillon peut recevoir quelques recrues,

sans que cela déroute et dérange absolument l'instruction du bataillon ; mais qu'on place, dans l'escadron le plus instruit, des cavaliers ou des chevaux non dressés, le faux mouvement d'un seul de ces individus suffit pour entraîner l'escadron, et pour faire manquer ses manœuvres.

Qu'arrive-t-il encore de cette cavalerie si prodigieusement accrue dans les armées ? C'est qu'il n'y a presque pas une occasion où elle puisse s'employer en totalité ; c'est que dans la plupart des pays, elle est embarrassante à mouvoir et à nourrir : de-là magasins énormes, convois continuels, communications immenses, pour peu qu'on s'éloigne : de-là les grandes vues de la guerre subordonnées à des calculs de subsistance, et les armées appesanties ; tandis que le vrai but d'une cavalerie raisonnablement nombreuse devroit être d'alléger et de faciliter les mouvemens des armées.

Mais un changement dans la routine de nos opinions à cet égard, ne peut être que l'ouvrage du temps et d'un grand nombre de circonstances. Il faut qu'auparavant la tactique de l'infanterie ait été perfectionnée, et que celle de la cavalerie soit mise à la même hauteur : il faut qu'un général, homme de génie, soit frappé des ressources qu'offriroient de nou-

veaux mouvemens plus rapides et plus raffinés; que de-là il ose se mettre en campagne avec une cavalerie excellente et peu nombreuse; que sa cavalerie, une fois combinée sur ses vues et sur la force de son infanterie, il voye l'ennemi augmenter la sienne, et que non-seulement il ne soit pas tenté de l'imiter, mais même qu'il soit persuadé que la supériorité que son adversaire aura cru se donner, ne fait que l'affoiblir, parce qu'au-delà de certaines proportions, le nombre ne produit qu'embarras et lenteur. Ce que je vais dire ci-après, jetera peut-être les fondemens de cette importante révolution, et cet espoir doit m'encourager.

CHAPITRE II.

Armure et équipement de la Cavalerie.

La définition des propriétés de la cavalerie me conduira à déterminer, d'une manière plus précise, son ordonnance et sa constitution.

La cavalerie n'a qu'une manière de combattre, c'est par la charge ou par le choc. Toute action de feu en troupe lui est impropre: on n'a qu'à voir combien est inutile et peu meurtrier le feu des troupes légères à cheval, quoiqu'éparpillées et pouvant tirer avec liberté

et sang froid. Si on laisse des armes à feu à la cavalerie, ce n'est donc pas pour s'en servir à cheval, c'est pour en faire usage, dans la supposition où faute d'infanterie, elle seroit obligée de mettre en partie pied à terre, pour garnir la tête d'un défilé, ou pour occuper un poste : je voudrois qu'elle fût, pour cet effet, armée d'une carabine et d'un seul pistolet.

Si la charge ou le choc est la seule action propre à la cavalerie, il faut chercher à rendre ce choc redoutable ; comment y parvenir ? En augmentant sa vîtesse. En voici les raisons.

L'avantage principal et décisif de la cavalerie, c'est la vélocité des mouvemens : 1°. parce qu'elle ajoute à la force du choc dont je vais tout-à-l'heure démontrer l'action physique : 2°. parce que hors de l'action du choc, elle fait que, dans une disposition de combat, la cavalerie se transportant avec rapidité d'un point à l'autre, fait changer de face aux circonstances et à la fortune.

On doit entendre par la plus grande vîtesse possible de la cavalerie, non la plus grande vîtesse possible d'un cavalier seul et abandonné à sa vélocité, mais la plus grande vîtesse possible d'une troupe, conservant cependant tou-

jours son ordre, et proportionnant cette vîtesse à la distance du but dont elle part, jusqu'au but où elle se porte, et à l'objet qu'elle doit remplir en y arrivant. On avoit faussement cru en France, que cette vîtesse étoit incompatible avec l'ordre. De-là la cavalerie ne savoit pas manœuvrer au galop : de-là elle avoit adopté une manière de charger l'ennemi, qu'on appeloit *charger en fourrageurs*, parce que véritablement cette cavalerie ainsi à la débandade, ressembloit à une troupe de fourrageurs lâchés, et se dispersant dans l'enceinte de la chaîne. Il étoit véritablement plaisant que ce fussent-là l'image et l'étymologie de la seule manœuvre de combat, que sût exécuter la cavalerie Françoise. Avec cela j'entends encore quelques anciens officiers réclamer cette manière de charger. C'étoit celle de la nation, disent-ils : ainsi nos pères battirent l'ennemi à Fleurus, à Leuze, etc. En effet, et c'est-là sans doute ce qui a contribué à retarder chez nous les progrès des lumières : notre valeur s'est de temps en temps créé quelques époques de gloire au milieu de notre ignorance. Mais, peut-on répondre à ces anciens officiers, vos ayeux furent battus dans mille autres occasions; Crécy, Poitiers, Azincourt, Ramillies, Hochstett, nous font rougir encore. Dans com-

bien d'autres combats notre *chevaleresque* ignorance ne nous a-t-elle pas été funeste ? Je veux qu'elle soit redoutable dans son premier effort : elle est incapable d'un second : repoussée, elle ne sait point se rallier : victorieuse, elle ne peut pas profiter de sa victoire. En voulez-vous une preuve ? Aucune nation n'a perdu des batailles aussi honteuses, aussi décisives, que la nôtre : aucune n'en a gagné si peu de décisives et de complettes. Mais finissons cette incursion sur une erreur dont on commence à revenir; et reprenons le fil de mes principes.

Pour que la cavalerie ait cette vélocité de mouvement si avantageuse, quand l'ordre y est joint, il faut qu'elle ne soit appesantie, ni par ses armes, ni par l'ordonnance sur laquelle elle est rangée. C'étoit donc contre toute espèce de principes, que les anciens formoient leurs turmes de cavalerie, de huit de front sur huit de profondeur, ou en losange, en trapeze, en coin. C'étoit par un reste de cette ignorance, que, dans des temps plus modernes, la cavalerie combattoit sur quatre ou sur six de profondeur. C'étoit par une ignorance toute aussi funeste, qu'elle étoit armée de pied en cap, et couverte d'armes défensives. On ne voit point dans l'histoire, sans pitié pour l'aveuglement

de ce temps, la gendarmerie bardée de fer, allant à la charge au pas et au trot; ne pouvant se mouvoir, si la pluie avoit détrempé le terrein, et périssant alors sous son inutile armure, et sous les coups des archers, ou d'une cavalerie plus légère. Quelques siècles auparavant, la cavalerie Romaine, armée de même, essuyoit les mêmes désastres. Ces exemples malheureux ont enfin faite renoncer à l'ordonnance de profondeur et aux armures pesantes; mais cette révolution s'est faite lentement. Il en est ainsi de toutes les erreurs que le préjugé de plusieurs siècles a accréditées. Long-temps on a conservé les lances, les cuirasses, les plastrons, les bottes fortes, l'ordonnance sur quatre et sur trois rangs : aujourd'hui enfin quelques anciens officiers se trouvent trop nuds, trop désarmés, trop légèrs, disent-ils, comme si la cavalerie pouvoit jamais trop acquérir une propriété, dans laquelle consiste tout son avantage et toute son utilité.

Il résulte de ce que je viens de dire; 1°. que, si l'on se veut donner la peine d'étudier l'antiquité, on verra que les meilleures cavaleries, la Thessalienne, la Numide, l'Espagnole, étoient à demi-nues sur des chevaux presque nuds aussi, et armées, ou de haches, ou d'épées tranchantes; et que ce ne fut qu'en se

rapprochant de leur institution et en s'allégeant, que la cavalerie Grecque et Romaine parvinrent à lutter quelquefois plus également contr'elles.

2°. Qu'on doit à jamais abolir le mot de cavalerie pesante, parce que cette épithète est hétérogêne à l'institution de la cavalerie; que toute la différence qui peut exister entre les différens corps de cavalerie, ne doit consister que dans des hommes et des chevaux plus ou moins élevés, et qu'ainsi ce que nous appelons *la cavalerie*, étant destiné à combattre toujours en escadron et en ligne, doit être composé des hommes les plus élevés et les plus robustes, tandis que les dragons et housards, destinés à se mouvoir plus rapidement, à se disperser, à faire la guerre en détail, sans cependant ignorer comment elle se fait en masse, doivent être composés de chevaux plus petits, et d'hommes proportionnés.

3°. Qu'il faut que tout ce qui s'appelle *combattant à cheval* renonce à tout ce qui appesantit et surcharge, comme cuirasses, plastrons et autres armes défensives à l'épreuve du coup de fusil; voici mes raisons. La cavalerie en panne doit se tenir hors de la portée du feu de la mousqueterie : la cavalerie ne doit en tout s'attaquer à l'infanterie, que quand cette der-

nière est ébranlée, ou en mauvaise contenance de courage ou de disposition ; parce qu'alors le feu qu'elle a à essuyer est peu redoutable, et que le succès est presque certain. Elle ne doit jamais attaquer l'infanterie, si l'infanterie est constituée, exercée et préparée à la recevoir, ainsi que je l'ai proposé. Lorsque la cavalerie charge l'infanterie, ce ne sont ni quelques cavaliers sauvés par leurs armes défensives, ou tués parce qu'ils seront découverts, qui décideront le succès de la charge; car si l'escadron ne perce pas l'infanterie, ce n'est pas à cause des cavaliers qu'il a perdus en chemin, c'est à cause de la frayeur qui s'empare de ceux qui survivent. Enfin quelques cavaliers, tués ou blessés dans une action de guerre, de coups à la poitrine, ou autres parties du corps, qui seroient couvertes par des armes défensives, ne peuvent compenser le désavantage qu'il y a à se charger de cette espèce d'armes; l'embarras de les porter peut-être inutilement toute une campagne; la fatigue de l'homme; celle du cheval; les éclopemens qui en résultent; la mal-adresse et la lenteur auxquelles des escadrons ainsi armés sont sujets : en un mot, la perte d'une action causée par cette lenteur, ou cette mal-adresse.

4° Qu'à plus forte raison, il faut que la cavalerie renonce à ces armes prétendues défen-

sives contre le feu, et dans le fait nulles contre lui, comme plastrons, demi-plastrons, comme entr'autres ces cuirasses de tôle, que je vois un de nos régimens conserver, parce qu'il s'appelle *cuirassiers du Roi*, et qu'il semble attacher à la conservation des cuirasses, son esprit de corps, bien plus réellement entretenu par le souvenir de Lutzelberg, et de dix autres combats où il s'est couvert de gloire.

5°. Que si je désapprouve toute espèce d'armes défensives contre le feu, j'approuverois au contraire quelques précautions pour défendre le cavalier contre l'arme blanche, pourvu que ces précautions ne fissent ni poids, ni embarras. Je voudrois, par exemple, qu'on couvrît la tête du cavalier d'un casque à l'épreuve du coup de sabre, et ses épaules de trois rangs de chaînes de mailles attachées sur une épaulette de cuir. Ce sont les épaules et la tête qui sont toujours plus exposées aux coups de l'ennemi, et surtout d'un ennemi qui est en usage de sabrer. Ces épaulettes de fer ne seroient pas un poids; et substituer le casque au chapeau, ce seroit mettre une coiffure militaire et utile, à la place de la coiffure la plus bisarre et la plus inutile qui existe.

6°. Que la lance et toutes les armes de longueur doivent être rejettées pour la cavalerie,

parce qu'elles sont lourdes à porter hors de l'action, et embarrassantes à manier pendant le combat; parce qu'elles exigent qu'on combatte à files ouvertes et presque seul à seul, afin de pouvoir prendre champ pour les manier, parce qu'au moyen de cela, il ne peut plus y avoir ni ordre, ni manœuvre, ni unanimité de choc. Il ne reste aujourd'hui en Europe, que la cavalerie Polonoise armée de lances, et quoiqu'elle soit composée d'hommes robustes et braves, et d'excellens chevaux, il n'y a pas de cavalerie moins redoutable.

7°. Qu'après un examen réfléchi il paroît qu'il n'y a pas de meilleure arme pour la cavalerie que des épées tranchantes; moins on les rendra longues, plus elles seront avantageuses et meurtrières. L'arme du brave, l'arme de l'homme qui veut joindre son ennemi et l'attaquer avec succès, doit être courte, solide, et bien dans sa main. Les deux peuples du monde qui, à en juger par leurs armes, devoient être les plus braves, les Thessaliens, et les Francs nos ayeux, se servoient de haches d'arme et d'épées à deux tranchans; c'étoient à-la-fois des armes de taille et de pointe. A côté de ces haches d'arme, qu'on se rappelle l'épée légionaire des Romains, le sabre extrêmement court des premiers Sarrazins. Quand la valeur d'un peu-

ple baisse, on allonge les armes, on prend des armes de jet, on cherche à mettre le plus d'intervalle qu'on peut entre l'ennemi et soi. En conseillant enfin pour notre cavalerie l'épée à deux tranchans, je recommanderai, comme un point important, de l'exercer à pointer plutôt qu'à tailler. Cette première manière de combattre, infiniment plus meurtrière que l'autre, est favorable à l'adresse et à la valeur. Il faut, pour pointer, se découvrir et choisir la place où l'on veut frapper. Le mouvement naturel des cavaliers, qu'on accoutume à ne se servir que de la taille, est au contraire de se mettre en parade, de se couvrir contre l'ennemi, et de laisser de temps en temps au hasard et gauchement tomber leurs sabres sur l'homme qui se présente à eux : genre de défense mou, inactif, dont tous les coups s'amortiront sur les casques et sur les épaulettes de mes cavaliers, et qui dirigés ailleurs, ne feront ordinairement que des blessures légères.

8°. Qu'après avoir allégé le cavalier dans son armure et son habillement, après avoir de même cherché pour son cheval la forme de harnois la plus simple, la plus commode et la plus légère, il faut donner à l'escadron la constitution et l'ordonnance la plus propre à favo-

riser la vélocité et l'ordre de ses mouvemens, sans que cela nuise à la force de son choc; c'est ce que le chapitre suivant aura pour objet de déterminer.

CHAPITRE III.

Vélocité des mouvemens, la première et la plus avantageuse des propriétés de la Cavalerie.

La cavalerie allant à la charge, a, sans contredit, une force de choc, mais cette force de choc n'est produite que par la quantité de vîtesse avec laquelle elle se meut, et par la quantité de masse du premier rang seulement. Car la quantité de masse des rangs suivans n'ajoute rien à celle de ce premier, puisqu'il ne peut y avoir entre des chevaux, ni cette pression ni cette adhérence sans interstices, par laquelle des corps rangés l'un derrière l'autre, se compriment et augmentent la force du corps qu'ils poussent.

Ainsi, pour procurer à la cavalerie une plus grande quantité de mouvemens, ou une force de choc plus décisive, ce n'est donc point la profondeur de son ordonnance qu'il faut augmenter, c'est sa quantité de vîtesse.

Pour que cette quantité de vîtesse produise tout l'effet qu'on doit en attendre, il faut qu'elle soit proportionnée à l'éloignement du but où l'on va frapper : si ayant six cents pas à parcourir, on s'ébranloit avec la même vîtesse que si l'on n'en avoit que deux cents, les chevaux s'essoufleroient, et le mouvement iroit en se ralentissant vers la fin de la charge, tandis qu'au contraire il doit augmenter d'accélération. Il faut que cette quantité de vîtesse soit graduelle et progressive, c'est-à-dire, par exemple, que si un corps de cavalerie allant à la charge, a six cents pas à parcourir, il doit s'ébranler au petit trot, faire ainsi deux cents pas, et ensuite deux cents au grand trot; cette mesure de mouvement ne manquera pas de s'accélérer presque d'elle-même, à proportion que les chevaux s'échaufferont et se mettront en haleine : enfin les deux cents pas restans seront faits au galop, les cavaliers baissant la main et abandonnant leurs chevaux aux cinquante derniers, de manière que la plus grande quantité de vîtesse possible existe en arrivant sur la troupe qu'on va charger, et qu'ainsi cette impétuosité, rendue décisive par l'accélération du mouvement, étourdisse le cavalier sur le danger, et entraîne sur l'ennemi le lâche comme le brave, et les demi-volontés comme les volontés entières.

Je dois observer qu'il existe à cet egard une différence remarquable entre l'action du choc d'une troupe d'infanterie, et celle d'une troupe de cavalerie. La première, ainsi que je l'ai dit en son lieu, est souvent ralentie dans son mouvement, par l'instinct machinal qui fait hésiter le soldat à l'approche du danger. La troupe de cavalerie au contraire, et cela lui donne une analogie plus parfaite avec les corps physiques, étant une fois déterminée, les chevaux s'animent à un tel point par l'accélération et par l'ensemble de mouvement, qu'ils entraînent la volonté du cavalier, et le portent jusque sur l'ennemi, sans que la force motrice éprouve autant de ralentissement et d'altération.

Voilà, à quelques différences près, que les circonstances peuvent indiquer, le principe général sur lequel la cavalerie doit s'exercer au mouvement de charge. C'est ce mouvement que le roi de Prusse appelle *charge en carrière*, et qu'il exécute avec une ligne, une aîle entière de cavalerie, sans qu'aucun escadron se rompe ni s'emporte. Je l'ai vu essayer l'année dernière, pour la première fois, par douze cents chevaux de cavalerie Françoise sur une seule ligne, et cet essai eut le plus grand succès; la ligne parcourut plusieurs fois des carrières de quatre et cinq cents pas. Six ans

auparavant nous avions à peine quelques escadrons en état de se remuer avec ordre au pas et au trot. Aussi ce spectacle fit-il époque pour beaucoup d'officiers qui nioient la possibilité de la vélocité de mouvement sans désordre, et qui, la voyant, furent forcés de convenir des avantages qui doivent en résulter.

Qui peut en effet ne pas concevoir le degré d'impétuosité, l'élan décisif, l'unanimité d'efforts, que doit acquérir une cavalerie menée ainsi à la charge? Qui peut disconvenir qu'à quantité inégale de combattans, et même souvent de courage, elle ne doive renverser une ligne venant à elle en ordre et avec lenteur, comme l'ancienne cavalerie Allemande, ou bien en désordre et à toutes jambes, comme le faisoit la cavalerie Françoise. Quelle infanterie sur-tout peut se flatter de résister à une impulsion pareille, si elle reste, comme elle est aujourd'hui, nue, et sans une ordonnance défensive, susceptible d'être prise promptement contre l'attaque de la cavalerie.

On vient de voir la vélocité de mouvement appliquée à l'action de charge; elle doit de même avoir lieu dans toutes les manœuvres; car ce principe que j'ai posé en traitant des évolutions de l'infanterie, *que presque toute*

manœuvre étant un moment de crise et de foiblesse pour une troupe, parce qu'elle y est désunie, il faut qu'elle en sorte le plutôt possible, est commun aux deux armes.

CHAPITRE IV.

Ordonnance de la Cavalerie.

L'ORDONNANCE habituelle de la cavalerie doit être sur deux rangs. Ce n'est pas pour que son second augmente sa force de choc; car, comme je l'ai déjà dit, où il ne peut y avoir pression exacte, la quantité de masse ne sauroit s'accroître, mais c'est pour que le second rang soit à portée de remplacer les pertes et les vuides du premier; c'est pour qu'arrivé sur l'ennemi et étant mêlé avec lui, ce second rang augmente le nombre des combattans.

Mais, disent quelques officiers de cavalerie, il y auroit un avantage infini à avoir un troisième rang en entier, ou du moins aux aîles de l'escadron; souvent en allant à la charge les escadrons s'ouvrent et se désunissent; souvent on auroit besoin d'étendre le front, soit pour déborder l'ennemi, soit pour n'être pas débordé par lui; le troisième rang bien exercé serviroit à remplir cet objet.

Un habile officier de cavalerie, avec qui je

m'entretenois de cette opinion, m'en a proposé une qui me paroît meilleure et plus réfléchie ; ce seroit d'avoir au lieu de ce troisième rang, une petite troupe d'élite, montée sur des chevaux plus légers que ceux de l'escadron, formée sur deux rangs et placée à vingt pas en arrière, ou à côté de l'intervalle. Cette troupe, aux ordres d'un officier choisi, auroit pour objet de fermer l'intervalle, quand cela seroit jugé nécessaire, et quand cet intervalle s'ouvriroit au-delà de la distance ordonnée. Elle seroit exercée à gagner à toutes jambes, par cet intervalle, le flanc de l'ennemi quand on approcheroit de lui : quelquefois pour rendre son mouvement plus inopiné et plus décisif, cette troupe d'élite seroit placée en arrière d'une des aîles de l'escadron, et dérobée ainsi aux yeux de l'ennemi, elle ne paroîtroit qu'au moment de la charge. Auroit-on besoin de tirailleurs en avant, ce seroit elle qui les fourniroit ; l'ennemi seroit-il battu, ce seroit elle qui le poursuivroit ; elle agiroit enfin dans le combat, pour le plus grand succès de l'escadron, suivant l'intelligence de l'officier qui la commanderoit, et seroit tour-à-tour la réserve, le corps auxiliaire, et le corps défensif de cet escadron.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui

toute la cavalerie de l'Europe a abandonné la formation sur trois rangs. Le roi de Prusse et les Autrichiens ont voulu un moment en reprendre l'usage ; ces derniers nommément avoient le projet de monter le troisième rang sur des chevaux Transilvains, comme plus légers et plus propres à sa destination ; mais, soit inconstance, soit inconvéniens reconnus dans l'exécution, leur cavalerie est restée sur deux rangs, ainsi que toutes les autres cavaleries de l'Europe.

Le front de l'escadron doit être combiné sur sa profondeur ; trop petit, l'escadron n'auroit point de consistance, et son choc seroit sans effet : trop étendu, l'escadron seroit trop pesant, et il ne pourroit pas aborder l'ennemi par toutes ses parties à la fois.

Il s'en faut que nos escadrons, que je suppose devoir être portés à la guerre à 150, ou à 160 hommes, soient constitués d'après ce principe. Je crois que la juste proportion de leur front devroit être de quatre-vingt cavaliers formés sur deux rangs, non compris la troupe d'élite qui seroit de vingt hommes, et appliquée à l'usage que j'ai exposé ci-dessus. J'appuye cette formation sur les raisons suivantes. Supposons que deux escadrons de quatre-vingt cavaliers chacun, aient à combattre un esca-

dron de cent soixante : certainement la manœuvre de ces premiers, étant divisée, sera plus rapide, plus légère; ils seront plus maniables, plus aisés à enlever (1). Ils auront plus d'aptitude à gagner le flanc, ou la croupe de l'ennemi. Le gros escadron n'aura qu'une direction, ne pourra remplir qu'un objet; les deux petits en auront deux; enfin l'escadron de cent soixante, chargé par les deux escadrons de quatre-vingt, se croiroit toujours inférieur. Les cavaliers de cet escadron verront arriver à eux deux troupes, ils ne les compteront pas, ils ne compareront pas les fronts, ils verront chacune d'elles suivre une direction offensive, et l'une des deux, si elle est bien conduite, une direction menaçante pour leur flanc; la tête leur tournera, et ils seront battus. L'opinion du moment fait tout à la guerre.

Autre raison plus puissante encore; c'est que, lorsque deux escadrons se choquent, si toutefois ils en viennent jamais à ce prétendu

(1) Ce que j'appelle *enlever* en terme de manœuvre de cavalerie, c'est cette action unanime et impétueuse par laquelle on ébranle et l'on détache, si je peux encore m'exprimer ainsi, une troupe du terrein sur lequel elle est formée, pour lui faire exécuter un mouvement.

coup de poitrail (1), ce n'est jamais, sur-tout s'ils ont un grand front, par le front entier de l'escadron vainqueur, que l'escadron vaincu est renversé; il est ordinairement emporté par le centre ou par une aîle : donc une partie du front qui a été à la charge, n'a pas agi et n'est peut-être pas même arrivée sur lui; donc cette partie formant, je suppose, un autre escadron,

(1) C'est une grande chimère que ce coup de poitrail dans lequel on veut faire consister la force de choc 1°. La constitution des chevaux rend physiquement impossible qu'ils se heurtent ainsi. 2°. Cela fut-il possible, le moral des cavaliers et l'instinct des chevaux mettroient bon ordre à ce que cela ne fût pas. Communément un des deux escadrons allant à la charge, ou n'arrive pas sur l'ennemi, ou ne l'attend pas. Celui dans lequel se trouve la moindre quantité de vîtesse et d'ordre, et sur-tout la moindre quantité de courage, flotte, se dérange, tourbillonne par les aîles, fuit, ou ne rend plus qu'un combat très-court et sans vigueur. Mais lorsque les deux escadrons ne sont composés que d'hommes et de chevaux aguerris et exercés au même point, voici comment se passe leur charge : les rangs s'enchassent mutuellement, les chevaux cherchent d'eux-mêmes les intervalles; les cavaliers se joignent corps à corps, tout se mêle au point que les escadrons passent les uns derrière les autres, et dans cette mêlée ce sont alors les chevaux les plus agiles et les hommes les plus adroits qui décident le combat.

auroit manœuvré sur le flanc avec succès; donc enfin les petits escadrons sont plus propres à aborder l'ennemi, et à faire contact de tout leur front.

Comme, en proposant de réduire le front d'un bataillon à cent cinquante files au plus, j'ai regardé comme indispensable d'entretenir toujours le bataillon sur un pied complet et composé de soldats dressés, je pense qu'il faut à plus forte raison, que l'escadron réduit à cent cavaliers, se maintienne toujours complet et ne soit formé que d'hommes et de chevaux parfaitement instruits. S'il est essentiel de ne pas incorporer dans un bataillon, des soldats gauches et sans expérience, il l'est bien davantage de ne pas placer dans un escadron des cavaliers ou des chevaux neufs, un seul mouvement à contre-temps suffisant pour désunir et pour désaccorder l'escadron. Le remplacement des pertes et des accidens de l'escadron, assuré en temps de guerre et au milieu de la campagne, comme en temps de paix, par le moyen des compagnies de garnison, et des dépôts placés intermédiairement entre ces compagnies et l'armée, doit conséquemment entrer dans le plan de constitution de la cavalerie.

Ceci me ramène à dire un mot de la for-

mation intérieure de l'escadron, et du rassemblement des escadrons en régiment. Je voudrois que le nombre impair fût la bâse de cette formation, comme pour l'infanterie. Je voudrois que chaque escadron fût formé d'une seule compagnie, et cette compagnie de trois divisions, commandées chacune par un officier, non compris la division d'élite que j'appellerois carabiniers dans la cavalerie, et grenadiers dans les dragons, et que je mettrois aux ordres d'officiers choisis. Chaque régiment seroit de neuf escadrons, subdivisés en trois brigades de trois escadrons chacune; et chaque aile d'armée, quand elle seroit considérable, seroit partagée de même en trois corps qu'on appelleroit droite, gauche et centre. La division d'élite de chaque escadron, composée de vingt hommes seulement, seroit celle qui, ainsi que je l'ai proposé, se formeroit en arrière de l'escadron, quand cela seroit jugé nécessaire. Enfin des neuf divisions d'élite d'un régiment, on formeroit, quand on le jugeroit à propos, trois escadrons choisis qu'on employeroit aux opérations importantes, à l'exemple des bataillons de grenadiers de l'infanterie.

CHAPITRE V.

École du cavalier.

Il faut beaucoup de temps pour former un bon cavalier. Ce que j'entends par un bon cavalier, ce n'est point un homme exercé à manier son cheval avec grace et adresse, ce n'est point un écuyer; c'est un homme robuste, placé à cheval ainsi qu'il doit l'être, relativement à la structure de son corps, et à la facilité la plus grande de le gouverner, le gouvernant et le dirigeant à son gré, mais plutôt par l'éperon et le poignet, plutôt par son étreinte et son assiette vigoureuse, que par les aides et toutes les finesses de l'équitation; c'est un homme intrépide à cheval, qui, moins instruit que brave, n'imagine rien d'impossible pour son cheval et pour lui; c'est en outre un homme qui aime son cheval, qui le soigne, comme un fantassin doit soigner son fusil; qui connoisse tous les détails journaliers nécessaires à sa conservation; qui ait fait plusieurs campagnes; et qui, par conséquent, familiarisé avec les combats, les fatigues, les accidens, ne soit étonné de rien. Lorsque dans la guerre fabuleuse des Centaures, les Grecs parlent de ces intrépides Chiron, Orion et autres à la tête chenue et aux

jambes infatigables, c'étoient sans doute de vieux cavaliers Thessaliens, montés sur des chevaux vigoureux, c'étoient des cavaliers tels que le mien, qu'ils vouloient peindre. Une partie de notre cavalerie, joliment tenue, mais sans barbe et sans expérience, ne peut se comparer qu'à de jeunes élèves de Duguast, rassemblés en escadrons.

C'est, ce me semble, une étrange chose, et qui porte bien l'empreinte du caractère national, que le système d'après lequel nous travaillons depuis six ans à former notre cavalerie. Elle étoit dans l'ignorance, et enchaînée par les vices de sa constitution; elle ne pouvoit faire un pas pour en sortir. La paix de 1763 se fait; le gouvernement change cette constitution, et en substitue une, sinon parfaite, du moins propre à l'essai d'une instruction, et à l'encouragement de l'émulation. On dit au gouvernement, et on lui dit avec raison, que le grand vice de la cavalerie Françoise est le défaut d'instruction; qu'elle ne sait pas manier ses chevaux; qu'avant de dresser l'escadron, il faut dresser le cavalier. Le gouvernement, frappé de cette vérité, ordonne qu'on construise des manéges, appelle des écuyers, jète un coup-d'œil favorable sur tous ceux qui apportent du zèle et de l'aptitude aux institu-

tions nouvelles. A l'instant toutes les têtes fermentent, les villes de guerre, les quartiers se remplissent d'écoles d'équitation; il n'y a plus de bons officiers que ceux qui manient un cheval avec adresse; les vieux cavaliers n'ont ni la souplesse, ni la grace qu'on exige; il faut les renvoyer, il faut en user de même à l'égard des anciens officiers. On diroit que toute la science de la cavalerie s'apprend dans la poussière des manéges. Cependant au milieu de cette effervescence, les principes de l'équitation ne sont ni posés, ni reconnus; on les discute, on les change. Deux systêmes différens partagent les opinions, sans compter nombre de petites éducations particulières, imaginées par les chefs des régimens. Les années passent, les chevaux se ruinent, les cavaliers sont excédés, on forme dans chaque régiment quelques officiers-écuyers, et dix ou douze cavaliers-créats : notez que ces derniers le sont à peine, qu'ils desirent leur congé pour aller se faire piqueurs en France, ou chez l'étranger. Dans les régimens les plus avancés, on met cinquante ou soixante hommes par escadron en état de manœuvrer, on forme les autres successivement, mais successivement aussi l'engagement des hommes formés est à son terme : des recrues leur succèdent, des chevaux neufs remplacent

de même les chevaux dressés et ruinés, chose devenue synonyme, par les travaux établis dans les manéges. Enfin dans cette fluctuation continuelle d'individus et de principes, dans ces écoles outrées de détail et de précision, tout se consume, les hommes, les chevaux, et ce qu'il y a de plus précieux encore, le temps de la paix, ce temps fugitif et irrévocable qui devroit être employé à rassembler de vastes camps, à exécuter de grandes manœuvres, et à étudier leur résultat.

Eh ! diroit la raison à tous ces instituteurs modernes, si la raison étoit appelée à leur conseil, quel est votre but? Notre but est de sortir de l'ignorance, puisque toute l'Europe s'éclaire : notre but est de rendre la cavalerie manœuvrière, et pour cela d'établir des écoles. D'accord, mais avant que d'établir des écoles, cherchons la vérité, posons des principes. Vous avez, je pense, songé que vos cavaliers sont ou doivent être en plus grande partie, des paysans bien épais, bien grossiers, et par conséquent bien sourds à toutes les recherches d'un art rafiné. Vous avez réfléchi, sans doute, que votre constitution vous oblige à congédier tous les ans le huitième de ces cavaliers : qu'il en meurt, qu'il en déserte tous les ans quelques-uns, qu'en temps de guerre ces deux

branches de consommation s'accroissent considérablement; vous avez fait le même calcul pour les chevaux : vous savez donc qu'il faut, pour vos cavaliers et pour vos chevaux, une instruction prompte, simple, et qui les mette le plutôt possible en état d'entrer dans l'escadron. Maintenant, messieurs les instituteurs, vous prétendez que l'équitation est la bâse indispensable de cette instruction; mais de quelle espèce d'équitation parlez-vous? Si c'est de cet art qui, à force de vouloir rendre un cheval agréable et souple, lui fait la bouche délicate, les aides fines, et les jarrets tremblans : si c'est de cet art, par le moyen duquel vos jeunes gens, placés de très-bonne grace, ne savent pas au bout de deux ans maîtriser un cheval; gardez ces leçons pour les manéges, elles ne conviennent ni à l'espèce de nos cavaliers, ni à celle de leurs chevaux, ni au temps qu'on peut employer à leur éducation : gardez-les à plus forte raison si vous n'êtes pas d'accord sur vos principes; si chacun de vous veut asseoir le cavalier et mener le cheval à sa manière, en soutenant cependant que ses principes sont les meilleurs; car je ne puis croire que ce soit d'une main, d'une jambe, placée de telle ou telle façon, que dépende entièrement la conduite du cheval. Vous croyez

l'équitation très-perfectionnée en France, vous la croyez fondée sur des principes certains : je ne vois pas qu'en France les écuyers soient plus hardis et plus adroits, je n'y vois pas leurs chevaux se remuer avec plus d'aisance, et se fatiguer moins. Votre prétendue bonne grace est affaire d'opinion. Quatre mille ans avant vous, on montoit à cheval avec des principes différens. Les Scythes, les anciens Numides, les Maures d'aujourd'hui, les Turcs actuels, tous ces peuples que la nature a fait cavaliers en naissant, sont assis sur leurs chevaux et les manient autrement que nous. Quelques-unes de ces nations ne connoissent pas l'usage de la bride et des harnois : encore aujourd'hui la cavalerie de Maroc et d'Alger a des selles plus courtes et plus légères que les nôtres, des étriers très-larges et très-courts : elle galoppe le haut du corps en avant, les genoux relevés, les jambes raccrochées, de manière que le talon appuye légèrement au flanc du cheval. Voyez les Anglois, qui cependant ont les meilleurs chevaux, et les plus hardis piqueurs de l'Europe, les Espagnols qui ont les chevaux les plus fins, la cavalerie Prussienne qui, pour n'être pas la meilleure de l'Europe, est cependant la seule qui soit manœuvrière; ces peuples n'ont ni votre assiette, ni vos principes. Tous

sont seulement d'accord sur un point dont vous ne convenez pas, c'est qu'il faut étriver très-court et mener dans un escadron les chevaux par la rudesse et par la vigueur, plutôt que par art et par principes. Enfin, messieurs, concluroit la raison, vous n'avez pas depuis six ans achevé l'éducation d'un régiment entier. La moitié de la cavalerie du royaume fuit encore les talons, et change de main dans la poussière des manéges. Portez ailleurs votre lente méthode, votre bonne grace, votre théorie rafinée : elles peuvent être le fruit de beaucoup de méditations, mais je ne m'en servirai pas : car je veux des cavaliers, et non pas des écuyers.

Déterminer ensuite la méthode la plus prompte, la plus simple, et la plus conforme au mécanisme du corps, pour placer un paysan à cheval et lui apprendre à le conduire : ne point hérisser cette instruction des difficultés et des mots de l'art; déterminer de même la meilleure et la plus courte manière de dresser un cheval, et de le mettre en état d'entrer dans l'escadron, sans l'accoutumer à des aides trop recherchées, sans le ruiner pour vouloir l'assouplir : voilà ce que la raison donneroit à résoudre aux officiers de cavalerie les plus habiles, donnant la préférence au système qui

rempliroit ces objets avec le plus de facilité et de promptitude, et le mettant ensuite en exécution dans toutes les écoles du royaume. Il entreroit dans ce système, et ce seroit un des principaux changemens à exiger de celui qui le donneroit, que, passé les premières leçons de longe et d'assiette, les écoles se feroient en plein champ dans toutes sortes de terrein, et non entre les murailles ou les barrières d'un manége, et sur des surfaces battues et applanies avec soin : car que devienneut des cavaliers et des chevaux qui ont été dressés dans des enceintes et sur des terreins pareils, lorsqu'à la guerre ils se trouvent transportés dans des lieux vastes et difficiles ?

CHAPITRE VI.

Analogie entre les mouvemens de la Cavalerie et ceux de l'Infanterie.

Je suppose les cavaliers dressés, et en état d'être rassemblés en escadron : là commence l'analogie que j'ai annoncée devoir exister entre les mouvemens de la cavalerie et ceux de l'infanterie. Je vais le prouver.

Ce n'est point pour le nombre des mouvemens que la tactique de la cavalerie est relative à celle de l'infanterie : car, comme la

cavalerie n'est propre qu'à l'action de choc, ses mouvemens sont en bien moindre quantité. Ils se réduisent à savoir se mettre en ordre de marche, se remettre en bataille, marcher en ligne, et à quelques autres mouvemens indiqués par les circonstances.

Ainsi que l'infanterie, la cavalerie doit pouvoir se mettre en ordre de marche sur le front ou sur le flanc.

Lorsqu'elle devra se mettre en ordre de marche sur le flanc, elle rompra par deux files, par quatre, par huit, par demi-compagnie, suivant la nature du terrein où elle devra marcher. Communément, dans les marches d'armée, l'ouverture des débouchés permettra qu'elle marche par demi-compagnie, et alors *elle se rompra en colonne* par demi-compagnie, ainsi que l'infanterie se rompra en colonne par peloton. Comme l'infanterie, elle observera ensuite, si la marche est de flanc, les distances suffisantes entre les divisions quelconques, par lesquelles elle se sera rompue, pour que, lorsqu'il sera nécessaire, elle puisse, en abandonnant la marche libre, se former en bataille.

Si la marche est de front, la cavalerie pourra se mettre en marche en rompant en avant, par la droite et par la gauche, et par deux

files, ou par quatre, par huit et par demi-compagnie, ou bien comme l'infanterie, *elle se ployera en colonne* sur la droite, sur la gauche ou sur le centre, donnant, suivant les circonstances et la position du chemin qu'elle devra suivre, la tête de la colonne à la droite, ou à la gauche de la ligne.

Cette manière de ployer la cavalerie en colonne, s'exécutera comme dans l'infanterie. Je vais seulement, pour faire concevoir sa possibilité, donner l'exemple d'un régiment de quatre escadrons se ployant en colonne sur la droite, de manière que la droite ait la tête de la colonne.

EXEMPLE.

Planche XI, figure 1.

Régiment se ployant en colonne sur sa droite.

Sur la droite en arrière par compagnie, ployez la colonne. (1)

A ce commandement la compagnie de la droite se portera trois pas en avant.

Toutes les autres compagnies déboîteront, et

(1) On pourroit exécuter le même mouvement par demi-compagnie.

se mettront en mesure de marcher par leur flanc, en reculant à cet effet leur aîle droite d'environ quatre pas, de manière que la droite du premier rang se trouve en arrière du terrein où étoit formé le dernier, et qu'ainsi les deux cavaliers de la droite puissent librement tourner leurs chevaux pour galoper vers le flanc. L'officier de la compagnie qui se trouvera placé à la droite du premier rang, dirigera le mouvement.

2. MARCHE.

2. A ce commandement toutes les compagnies se mettront en mouvement au galop, en faisant pour cet effet des à droite successifs par homme, et elles se porteront ainsi, chaque rang devenu file, et suivant sa diagonale particulière, sur le terrein où se forme la colonne, faisant ensuite front par des à gauche successifs, lorsqu'elles y seront arrivées, derrière la compagnie qui étoit à leur droite, et qui doit les précéder dans l'ordre de formation de la colonne.

La colonne étant formée, si c'est pour un ordre de marche, elle se met en marche au pas de route, laissant seulement deux pas entre chaque rang, et quatre pas entre chaque compagnie. Si c'est pour manœuvrer,

elle serre ses distances au trot, ne laissant que deux pas de distance seulement entre les compagnies, et un pied entre chaque rang.

On voit qu'avec la même facilité le régiment se ployeroit en colonne sur la droite, ou en arrière sur la gauche, et ainsi sur le centre, et qu'il n'y auroit à cet égard, que quelques changemens à faire dans les commandemens et dans leur exécution.

Au reste, ces ployemens de colonne qui se font avec la plus grande rapidité, et que j'ai vu exécuter à quinze ou vingt escadrons, me paroissent moins propres à la formation journalière et habituelle d'une colonne de marche (qu'il est plus simple, à cause des embarras ordinaires du devant et du derrière d'un camp, d'exécuter en rompant par files ou par demi-compagnie, soit en avant, si la marche est de front, soit par le flanc, si la marche est de flanc) qu'à la formation d'une colonne de manœuvre. Cette formation peut être nécessaire dans plusieurs circonstances, comme celle où une ligne de cavalerie étant en bataille, voudroit se mettre en colonne sur le front, ou pour dérober sa force à l'ennemi, et pour concourir à quelque vue du général, ou pour traverser plus légèrement le pays qui se rendroit difficile, pour aller occuper, à une grande dis-

tance en avant, une position ou une trouée importante : mouvemens qui tous s'exécuteront bien plus rapidement, en se mettant en colonne, qu'en marchant en ligne. On doit toujours voir de plus en plus, que je n'ai point de système exclusif.

Un principe commun à la cavalerie et à l'infanterie, et qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est de considérer si la marche, ou quelque mouvement qu'on fait en colonne, a pour objet de conduire à une formation en bataille ou sur le front ou sur le flanc : dans le premier cas, il faudra faire marcher les divisions de la colonne, avec deux pas seulement de distance entr'elles, afin que la colonne qui devra se former par déployement, ait le moins de profondeur possible; et dans le second cas au contraire, il sera à propos de les faire marcher avec des distances combinées sur le front, afin que la profondeur de la colonne qui devra se reformer par mouvemens de conversion, soit égale au terrein qu'elle devra occuper en bataille.

Une autre chose que j'établis pour la cavalerie, ainsi que je l'ai établie pour l'infanterie, c'est le renversement du préjugé de l'inversion. On vient de le voir déjà détruit par ce que j'ai dit de la formation des colonnes, à la

tête desquelles je place indifféremment l'escadron de la droite ou de la gauche de la ligne, suivant que l'exigent les circonstances, ou la situation du chemin qu'on doit suivre. Je vais de même secouer ce préjugé dans les formations en bataille, où il est bien plus embarrassant et plus ridicule.

CHAPITRE VII.

Des Formations en bataille.

Dans cette manœuvre, dans la conduite de cette manœuvre consiste véritablement presque toute la science et l'instruction de la cavalerie; car la cavalerie n'a de force et d'action qu'autant qu'elle est en bataille. Dans tout autre ordre, elle est foible et sans défense. Elle ne peut enfin avoir de succès, qu'autant qu'elle sait se former en un clin-d'œil, cacher sa force, et se mettre rapidement en état d'en faire usage.

C'est sur-tout dans les formations en bataille, que se montre l'analogie annoncée entre la tactique de la cavalerie et celle de l'infanterie. Elle est si sensible, que les détails dans lesquels je pourrois entrer sur les principes et sur la théorie des formations en bataille de la cava-

lerie, ne seroient, aux changemens des termes près occasionnés par la différence des armes et des constitutions, qu'une répétition exacte de ce que j'ai exposé dans la tactique de l'infanterie.

On sent qu'un régiment de quatre escadrons étant en colonne de marche ou de manœuvre, si je dois le mettre en bataille sur le flanc, les fractions, par lesquelles il aura rompu, n'auront qu'à se reformer par des quarts de conversion, de manière qu'il se trouvera faire face sur l'un ou sur l'autre flanc de sa marche, et sur le prolongement qu'il occupoit étant en colonne; c'est ce qui s'appellera *reformer la colonne en bataille.*

On conçoit que, si le régiment, étant en colonne de marche ou de manœuvre, doit se reformer en bataille sur le front, il se déployera par le mécanisme contraire à celui du déploiement, de manière que la colonne se mettra en bataille d'un seul côté ou des deux côtés à la fois, et à hauteur de celle de ces divisions qu'il sera avantageux de choisir pour point d'alignement.

On voit que les mêmes raisons, par lesquelles on a attaqué le préjugé de l'inversion dans l'infanterie, doivent le détruire dans la cavalerie, et que la destruction de ce préjugé y sera tout

aussi avantageuse, tout aussi décisive pour la perfection de l'art.

Il est évident que les mêmes données, les mêmes applications aux circonstances et aux terreins, les mêmes combinaisons, soit relativement à la direction et au mouvement des colonnes, soit par rapport aux formations en bataille et à l'alignement; les mêmes finesses, les mêmes illusions à faire à l'ennemi par le moyen des distances ouvertes et serrées, en un mot, la même théorie, sont applicables aux deux armes; qu'il n'y a dans tout cela qu'à substituer les commandemens et les détails intérieurs de l'exécution, relatifs à la cavalerie, à ceux que j'ai indiqués pour l'infanterie. Lors donc que l'œil sera formé au résultat des mouvemens de l'une des deux armes, et à ses manœuvres sur le terrein, pour peu qu'il soit au fait de ce que la différence des individus qui composent un escadron, ou un bataillon, jete de diversité dans leur aspect ou dans leurs évolutions, l'officier de l'une ou de l'autre arme qui aura réfléchi, et qui aura le génie de la guerre, sera en état de les conduire toutes deux.

Il me reste seulement à parler du mécanisme intérieur du déployement de la cavalerie. Beaucoup de gens le regardent comme une manœu-

vre impossible, beaucoup se sont récriés contre, même en voyant sa possibilité : d'ailleurs il y a plusieurs manières de l'exécuter, et il est important de déterminer quelle est la meilleure.

La cavalerie Prussienne, qui la première a exécuté les déployemens en masse et par le flanc, les fait par des à droite ou à gauche successifs, ou bien par des demi à droite ou des demi à gauche. Mais dans les deux méthodes, les divisions sont serrées tête à croupe. L'officier, qui se trouve à la droite ou à la gauche de chaque division (1), conduit le mouvement de cette division, la dirige par des lignes diagonales sur le point où elle doit se mettre en bataille.

D'habiles officiers de cavalerie, des officiers qui, sentant l'avantage des déployemens par le flanc pour la cavalerie, ont cherché, sans

(1) En Prusse le déployement s'exécute toujours par division qui est le demi-escadron. Ainsi supposant une colonne de vingt escadrons, elle n'occuppe au moment du déployement, que deux cents quatre-vingt pas dans toute sa profondeur, savoir six pas pour chaque demi-escadron et un pas d'intervalle. En France la constitution des escadrons étant différente, je suppose que le déployement se fera par compagnie, ce qui fait également le demi-escadron.

préjugé, les meilleurs moyens pour exécuter cette manœuvre, m'ont dit qu'ils préféroient la méthode des à droite et des à gauche, trouvant dans ce dernier mouvement, d'abord les les demi à droite ou demi à gauche difficiles, ensuite le désenchassement des divisions hors de la colonne, puis le galop tête à botte des rangs devenus files (1).

Je me soumets d'autant plus volontiers à l'opinion de ces officiers, que c'est par les à droite et par les à gauche successifs, que j'ai proposé les déployemens en colonne, et que ainsi les déployemens s'exécuteront précisement par les mêmes mouvemens dans le sens contraire.

Je vais donner ici un exemple d'un régiment de quatre escadrons en colonne par compagnies

(1) Il y a encore une autre manière d'exécuter ce déployement, savoir par des à-droite ou des à-gauche par quatre; mais alors les divisions ne peuvent pas être serrées tête à croupe. On dit que M. le marquis de Conflans a fait exécuter cette manière avec succès, par les quinze cents chevaux qu'on a rassemblés cette année à Metz. Peu importe dans le fond par quel procédé on exécute le déployement, pourvu qu'on l'exécute, et qu'on sente l'utilité qu'il y a de faire manœuvrer la cavalerie à colonne serrée, ainsi que cela se pratique dans l'infanterie.

serrées tête à croupe, c'est-à-dire, avec un pas seulement d'intervalle entr'elles; et les circonstances exigeant que cette colonne se déploye en entier par la gauche, *Pl. XI. fig.* 2 : on commandera la manœuvre suivante :

1. *A gauche en avant sur la première division, déployez la colonne.*

1. Ce commandement servira d'avertissement. Les cavaliers s'espaceront légèrement sur la droite, en appuyant sur le talon gauche, afin de se préparer par-là, à faire leur à gauche plus promptement.

Ces mouvemens préparatoires se feront, *vice versâ*, si le déploiement de la colonne se fait à droite.

2. *A gauche, déployez.*

2. A ce commandement chaque cavalier pliera son cheval à gauche, et le mettra tête à botte de l'homme, qui est à gauche de manière à être en mesure d'achever plus facilement son à gauche au commandement suivant.

3. *Au galop.*

Ce troisième commandement suivra le second presque sans intervalle.

3. A ce commandement les deux rangs de

chaque division se mettront en file, l'officier qui est à la gauche, faisant pour cet effet à gauche et partant au galop; chaque homme faisant ensuite successivement le même mouvement aussi-tôt que celui de son voisin lui aura abandonné le terrein. Les deux rangs de chaque division étant devenus ainsi deux files, à la tête desquelles sera l'officier de la gauche de la division, celui-ci conduira ces files par la diagonale la plus courte, au point où il doit se former, et à hauteur de la première division, qui est la division d'alignement.

Chaque division de la colonne se portera ainsi vers le point où elle doit se former, galopant sur des diagonales indépendantes de celles des autres divisions, et séparées d'elles par le pas d'intervalle qu'elles observeroient étant en colonne, et par celui qu'elles auront acquis en faisant leur à gauche. L'unique attention du cavalier doit être de ne pas s'écarter de sa file, et de serrer vivement, au commandement de front, sur le cavalier qui est devant lui.

Lorsque l'officier qui conduit la seconde division du premier escadron, arrivera à hauteur de la gauche de la première division,

il ralentira son galop, afin de mieux juger de l'œil le terrein nécessaire pour contenir le front de sa division ; puis arrivé au point qu'il jugera devoir être l'extrémité gauche de ce front, il s'arrêtera, fera front, s'alignera sur la division qui est à sa droite ; chaque cavalier de sa division en fera autant successivement, et ainsi son second rang.

La troisième division de la colonne fera le même mouvement à côté de la seconde, et de même toutes les autres ; le commandant de chaque division qui aura déployé, observant de rester immobile à sa place, afin de servir de jalon d'alignement, et de distance à l'officier qui conduit la division qui arrive après lui.

Voyez, pour beaucoup d'autres détails et observations qui ont rapport au déployement, ce que j'ai dit en parlant de l'infanterie, la plus grande partie des principes que j'y ai donnés, étant communs aux deux armes.

Cet exemple suffit pour faire sentir comment la colonne pourra, relativement à tous les terreins et à toutes les circonstances, se déployer avec la même facilité sur toutes les divisions dont elle est composée, ou sur la droite, ou sur la gauche, ou sur la droite et la gauche à la fois desdites divisions. Je renvoie encore à

cet égard aux explications et aux planches que j'ai données dans la tactique de l'infanterie.

Il faut enfin voir, dans cette même partie de mon ouvrage, le parallèle des anciennes formations en bataille, avec les formations modernes, les preuves qui viennent à l'appui des déployemens, les raisons d'après lesquelles je supprime tous les mouvemens par des demi-quarts de conversion, et celles d'après lesquelles je propose d'exécuter les changemens de front par des quarts de conversion dans quelques occasions, et dans le plus grand nombre par la méthode des déployemens. Tout cela est applicable à la cavalerie, et je l'ai eu en vue dans mon travail.

CHAPITRE VIII.

Mouvement de charge.

C'est ici l'action de combat de la cavalerie, et par conséquent son mouvement important et décisif. On ne sauroit donc le figurer trop souvent dans les exercices, tant pour y accoutumer les chevaux et les cavaliers, que pour former le coup-d'œil des officiers qui le con-

duisent, et pour les habituer à saisir cet à propos si précieux, de la connoissance et de l'emploi duquel dépendent presque tous les combats de cavalerie.

Je crois avoir démontré d'une manière sensible les principes et la théorie de l'action du choc, la manière de se procurer la plus grande quantité possible de vîtesse, sans renoncer à l'ensemble de mouvement. Je crois encore avoir démontré sensiblement la nécessité de cet ensemble de mouvement : c'est lui qui produit l'unanimité d'effort : c'est lui qui concourt, avec la vîtesse, à augmenter la force du choc : c'est lui enfin qui en impose à l'ennemi, qui le renverse, qui fait trouée; car la cavalerie bat plutôt en effrayant, en dispersant ce qui s'oppose à elle, qu'en répandant du sang; et dans ce sens-là c'étoit un homme qui, selon moi, connoissoit bien la propriété de la cavalerie, qu'un officier qui me disoit un jour, qu'il comptoit plus pour le succès d'une charge, sur la quantité de vîtesse et d'ordre de son escadron, que sur la trempe de ses armes.

Tous les mouvemens de charge de la cavalerie doivent se faire en bataille. Il peut cependant y avoir une ou deux occasions où il soit avantageux de charger en colonne; comme

le cas, par exemple, où il s'agiroit d'attaquer une infanterie environnée, sur-tout si elle présentoit mal-adroitement un flanc, ou des angles dégarnis de feu, et sur la capitale desquels il fût possible d'arriver presqu'à couvert. Mais quelles doivent être alors ces colonnes? Ce ne seront pas des troupes serrées et pressées les unes derrière les autres; ce seront des demi-escadrons, ou des escadrons se suivant à trente, quarante ou cinquante pas d'intervalle entre eux, se portant ainsi sur l'infanterie par une succession continue d'effort, et pouvant, au moyen de leurs intervalles, manœuvrer s'il en étoit besoin, soit pour changer la direction de leur attaque, soit pour n'être pas renversés par le mauvais succès des escadrons qui les précèdent. Ces sortes de colonnes ne devront pas être composées de beaucoup d'escadrons, parce qu'il vaudra mieux les multiplier, et en attacher à tous les angles à la fois, que d'en former de considérables, qui, par leur profondeur, ne feroient que donner plus de prise au feu de l'ennemi, sans augmenter l'effet de la charge: car, supposé que le premier escadron ou demi-escadron de cette colonne soit battu, le second, le troisième, le quatrième, et peut-être le cinquième et le sixième pourront renouveller des efforts décisifs; mais que

ces quatre ou cinq premiers escadrons soient encore repoussés, voilà pour l'infanterie attaquée un retranchement d'hommes et de chevaux abattus, sans compter le rempart de la confiance augmentée, de manière que cent escadrons, qui arriveront successivement sur le même point, ne feront plus qu'échouer. Les colonnes disposées, comme je le propose, laisseront de la ressource au génie et au coup-d'œil d'un officier de cavalerie habile : ainsi voyant, par exemple, que les premiers escadrons n'enfoncent pas, il porteroit brusquement les escadrons du reste de la colonne sur une des parties collatérales du premier point d'attaque : mouvement imprévu, audacieux, qui seroit presque toujours suivi de la victoire.

La seconde occasion, où il peut être convenable de charger en colonne, c'est quand, avec une cavalerie supérieure, on aura à charger un corps de cavalerie inférieur, occupant, je suppose, une trouée, et si bien appuyée à ses deux aîles, qu'il seroit impossible de le tourner ou de l'incommoder avec de l'infantérie glissée sur ses flancs, ou avec de la cavalerie mise pied à terre pour cet objet, comme dans le cas où il seroit entre deux marais. Alors, pour ne pas perdre l'a-

vantage du nombre, on pourroit renforcer sa ligne d'une ou de plusieurs colonnes formées, comme ci-dessus, par escadrons avec des intervalles entr'eux, ensorte que ces colonnes, perçant en quelque point, pussent se former sur le champ, prendre à revers la ligne ennemie; ou se portant au-delà du terrein resserré où se seroit passée la charge, se déployer et augmenter encore la supériorité de la ligne victorieuse.

Hors les deux occasions susdites, toutes les charges de cavalerie doivent se faire en bataille; car le grand avantage de la cavalerie, quand elle est supérieure, c'est de déployer ses forces, de les étendre, de gagner le flanc ou les derrières de la disposition ennemie; tout comme le grand art de la cavalerie qui est inférieure, doit être d'empêcher qu'on ne la déborde, en sachant pour cet effet appuyer ses aîles, ou en les renforçant par des crochets, par des obliques, par des escadrons aboutés aux aîles, ou cachés à la faveur de quelque éminence, lesquels crochets obliques, ou escadrons de réserve, laissent engager la pointe de l'aîle de l'ennemi qui s'avance avec confiance, croyant prendre en flanc l'ennemi qu'elle déborde, et se voit au contraire, au moment de la charge, prise en flanc elle-même par ces

corps, qui doivent s'abattre sur elle tête baissée et sans considération du nombre.

Il faut convenir que la manière dont se passent nos combats de cavalerie, est bien inférieure à l'art avec lequel les anciens ont su quelquefois conduire les leurs. Supérieures ou inférieures, nos lignes ne savent, de part et d'autre, que se former et se montrer toutes entières, ne cherchant, ni à tirer parti du terrein, ni à se préparer des manœuvres et contre-manœuvres aux pointes des aîles, ni à se renforcer ou s'appuyer, si elles sont inférieures, par le secours de l'infanterie. Etant ainsi formées, les lignes s'avancent, se chargent, et le plus souvent ne se joignent pas, l'une des deux se mettant à fuir avant qu'elle ait été abordée. Si elle ne fuit pas tout-à-fait, elle se rallie, revient encore faire une charge sans vigueur, et ainsi va le combat toujours mollement, sans perte et sans succès, jusqu'à ce qu'un des deux corps de cavalerie ait perdu courage, et qu'il abandonne le terrein.

Un homme habile engageroit, je crois, le combat bien différemment. Au lieu de se développer sur une ligne, ou sur deux lignes tout simplement droites et contigues, au lieu d'exposer ainsi toutes ses forces au hasard d'un premier choc; supérieur, il auroit en avant

ou en arrière des pointes de ses aîles, des corps destinés à envclopper l'ennemi, ou à arriver sur l'ennemi pendant le combat; inférieur, il tâcheroit d'appuyer ses aîles. Si le terrein ne lui fournissoit aucune ressource à cet égard, il formeroit ces crochets, ces obliques dont j'ai parlé; il auroit aux pointes de ses aîles, des corps destinés à parer les mouvemens offensifs de l'ennemi; il se garderoit bien d'avoir une seconde ligne, parce qu'une seconde ligne parallèle et contigue, n'ajoute rien à la force de la première, ne peut remédier à ses désastres, et est, pour l'ordinaire, renversée par elle (1), ce seroient les troupes de cette seconde ligne, qu'il employeroit en crochets, en obliques, en réserves placées en arrière et sur le flanc de ses aîles; ce seroient ces corps défensivement offensifs, commandés par des officiers de tête et de main, et agissant suivant les circonstances qui contrecarreroient les manœuvres de l'ennemi, et chargeroient l'ennemi victorieux et en désordre. Entre deux rivaux pareils et deux

(1) On peut voir où tend ceci; c'est à improuver notre usage de seconde ligne, soit qu'on la forme en muraille, ou avec des intervalles; car dans le premier cas, elle est renversée par le désordre de la première, et dans le second, elle ne présente à l'ennemi que des

corps de cavalerie exercés d'après ces principes, ce seroit, si le nombre et le courage n'étoient pas sensiblement inégaux, la supériorité des manœuvres, et l'habileté des officiers commandant les réserves, qui décideroient de la victoire; mais elle seroit long-temps balancée, et elle resteroit enfin à celui qui auroit eu le dernier et le plus à propos, de troupes fraîches à faire agir.

Cette tactique sera peut-être un jour mise en œuvre par un général qui voudra alléger son armée, diminuer le grand nombre de la cavalerie, et n'en avoir qu'une quantité raisonnablement proportionnée à son infanterie, sans s'embarrasser du nombre supérieur d'escadrons que l'ennemi pourra lui opposer. On verra alors combien le génie et la science des

corps morcelés, incapables de rétablir le combat. De grosses réserves formées de distance en distance, et dans des points bien choisis, seroient bien plus décisives, bien plus menaçantes, bien autrement propres à appuyer la première ligne. Je voudrois cette première ligne, ainsi que ces réserves, formées toujours, non précisément en muraille, mais avec dix pas entre chaque escadron, ou avec des intervalles de vingt pas, si mes escadrons avoient une troupe d'élite de vingt chevaux, ainsi que je l'ai proposé, placée en arrière de leur aîle ou de leur intervalle.

manœuvres l'emportent aisément sur la multitude; on verra ce général, si la supériorité des manœuvres de sa cavalerie ne suffit pas pour contrebalancer son infériorité du côté du nombre, savoir la renforcer par d'autres moyens, par de l'infanterie, par de l'artillerie, par des ouvrages de fortification, qui seront les bastions et les contreforts de sa position, tandis qu'il placera sa cavalerie en arrière des courtines, pour qu'elle puisse prendre carrière sur l'ennemi qui tenteroit d'y pénétrer; on le verra savoir se passer entièrement de cavalerie à une aîle, pour la réunir toute par des manœuvres très-rapides, sur un point où il prévoira en tirer parti. Car tel est l'avantage qu'on peut retirer de la tactique exposée dans cet ouvrage, que l'homme de génie, n'ayant, je suppose, que quatre-vingt escadrons dans une armée, contre cent escadrons dans l'armée ennemie, saura par la combinaison de ses déploiemens et des dispositions de son ordre de bataille, porter soixante escadrons où l'ennemi n'en aura que cinquante, et battre par conséquent ces cinquante escadrons avant qu'ils aient reçu du renfort, tandis que les vingt qui lui resteront, seront, ou par leur éloignement, ou par la nature du terrein où ils seront placés, ou par l'appui que leur fourniront les autres

armes, à l'abri de craindre les efforts de l'ennemi.

Tout ce que j'ai dit ci-dessus, est en plus grande partie relatif à la grande Tactique, puisqu'il y est question de manœuvres en ligne et de mouvemens d'armée. Mais j'éprouve toujours que dans des discussions pareilles, il est impossible de s'arrêter. Comment parler des détails sans jeter un coup-d'œil sur leur résultat ? Comment expliquer le jeu particulier des ressorts, sans faire appercevoir l'influence qu'ils doivent avoir sur l'ensemble de la machine ?

Reprenons quelques observations importantes sur la manière d'exercer la cavalerie aux mouvemens de combat. Le plus important et le plus difficile de ces mouvemens, c'est la marche en bataille. Elle peut avoir deux objets: le premier, de s'approcher de l'ennemi, pour se mettre en mesure de le charger, et alors c'est un mouvement préparatoire qui doit s'exécuter au trot, la cavalerie ne devant jamais employer l'allure du pas, que pour aligner et raccorder ses escadrons; le second, de charger l'ennemi, c'est-à-dire, de parcourir la carrière pour aller à lui. On a vu, dans les principes que j'ai exposés sur la théorie du choc, que ce que j'appelle *charger en carrière*, c'est par-

courir d'un mouvement progressif et qui aille toujours en accélérant de vîtesse, l'espace qui sépare de l'ennemi.

Il y a sur-tout deux points bien importans dans ce dernier mouvement, et auxquels on doit s'attacher dans les exercices de la cavalerie, c'est 1°. que la ligne ébranlée arrive dans le plus parfait alignement possible. De cet alignement qui doit être le résultat de l'égalité de vîtesse et de mouvement de tous les escadrons, dépend l'unanimité d'efforts sur toutes les parties du front de l'ennemi. Quand je dis au reste, l'alignement le plus parfait possible, je n'exige point la précision minutieuse d'un cheval et d'un escadron ne dépassant pas l'autre. Je veux seulement un accord suffisant entre les escadrons de la ligne, pour que toutes les parties de cette ligne puissent aborder l'ennemi à-peu-près toutes à la fois. Cet accord ne sera pas difficile à atteindre, pour peu que la cavalerie y soit exercée.

Le second point important dans les mouvemens de charge, c'est que tous les escadrons qui composent une ligne, sachent marcher bien perpendiculairement devant eux; sans cela ces escadrons flottent, s'ouvrent ou se serrent, et se jètent les uns sur les autres; l'ensemble de la ligne s'écarte de la direction

qu'elle devoit suivre, elle se trouve débordée par l'ennemi qu'elle croyoit déborder; le point qui devoit appuyer une de ses aîles, ne l'appuye plus, etc. Qu'on voye ce que j'ai dit à ce sujet dans la Tactique de l'infanterie et les écoles de principes que j'ai proposé d'établir pour la direction de la marche. Ces écoles seront encore plus essentielles pour la cavalerie; car une vérité souvent dite et trop peu méditée, c'est que la science du coup-d'œil est essentiellement ce qui constitue le bon officier de cavalerie. L'infanterie se remuant avec plus de lenteur, l'œil a plus de temps pour mesurer et pour comparer. Dans la cavalerie au contraire, les mouvemens étant très-rapides, il faut que les déterminations soient prises avec la même rapidité; les points de vue sont plus difficiles à saisir, les moindres erreurs de coup-d'œil produisent bientôt des déviations considérables; enfin la même vîtesse avec laquelle on fait un faux mouvement, employée plus utilement par un ennemi habile, lui donne des aîles pour profiter des fautes. De-là il s'ensuit que les officiers supérieurs ne sauroient trop s'attacher à former le coup-d'œil des officiers qui sont à leurs ordres, à exercer eux-mêmes le leur, à le fortifier contre les illusions que les différences de terrein produisent, à manier en

conséquence leurs régimens, tantôt sur des surfaces unies, tantôt dans des terreins inégaux et onduleux; quelquefois même dans des bois clairs, dans des pays coupés d'obstacles surmontables; de-là il s'ensuit que le gouvernement devroit souvent rassembler de gros corps de cavalerie, leur faire exécuter de grandes manœuvres, et ensuite former des camps composés de toutes les armes, les y amalgamer, les accoutumer l'une à l'autre, et leur faire étudier ce que j'appelle la grande Tactique.

CONCLUSION.

C'est en traitant cette grande Tactique que je démontrerai, par les avantages qu'on peut tirer de la cavalerie, le peu de parti qu'on en a tiré jusqu'à présent. Perfectionner la tactique particulière de cette arme; indiquer la meilleure manière de l'employer, soit seule, soit combinée avec les autres armes; prouver qu'au-delà d'une certaine proportion, l'accroissement du nombre de la cavalerie ne fait qu'appesantir les armées, et mettre des entraves à la perfection de l'art militaire; voilà les objets que j'ai en vue. Je viens de commencer à les remplir, en cherchant les principes sur lesquels doivent être fondés la constitution, l'or-

donnance et les mouvemens de la cavalerie, en simplifiant ces manœuvres, en les rendant plus rapides, plus décisives, et presqu'entièrement analogues à celles de l'infanterie. Je souhaite que cette ébauche imparfaite engage des militaires plus habiles que moi, à rectifier mes idées ou à les étendre. Cela peut, cela doit être. Aujourd'hui le bandeau est levé; beaucoup d'officiers de cavalerie s'appliquent et s'éclairent. J'en connois, dont j'ai emprunté les lumières, et qui étoient plus faits que moi pour les répandre.

DES TROUPES LÉGERES.

CHAPITRE PREMIER.

Origine des troupes légères. Leur trop grand nombre, abus préjudiciable.

On a long-temps fait la guerre sans cette espèce de troupes que nous appelons aujourd'hui *Troupes légères ;* car les armés à la légère des anciens ne leur ressembloient en rien, ni par leur constitution, ni par l'usage qu'on en faisoit ; ils étoient vêtus plus légèrement que les autres troupes, ils étoient armés différemment, ils étoient composés d'une autre espèce d'hommes, ils faisoient cependant corps avec les pesamment armés ; ils marchoient avec eux, combattoient avec eux, faisoient en un mot partie de l'ordonnance de combat. Nos troupes légères au contraire sont armées et habillées comme nos autres troupes ; elles sont composées de la même espèce d'hommes, mais elles ne font point corps avec elles ; elles ont un genre de guerre et des fonctions séparées. Un

jour de bataille elles ne se mettent point en ligne ; elles ne sont presque comptées que comme hors-d'œuvre dans la disposition générale. Les Parthes, les Numides, les Thessaliens, cette cavalerie si légère et si vantée dans l'histoire, ne peuvent pas non plus se comparer à nos troupes légères, puisque c'étoient des nations entières ainsi constituées, habituées à ce genre de guerre, de vîtesse et de désordre, et n'ayant point de troupes d'une autre espèce : tels sont encore aujourd'hui les Tartares de Crimée, et quelques peuples de la côte d'Afrique.

Comment faisoient donc les anciens pour avoir des nouvelles, pour faire des courses, pour se garder contre les surprises, pour remplir tous les objets dont nous avons aujourd'hui assigné l'exécution aux troupes légères ? Cette question est trop intéressante, trop propre à jeter du jour sur la grande partie de la guerre, pour que je ne cherche pas à la résoudre.

Les anciens avoient un autre genre de guerre que nous ; ils faisoient en général moins de marches et de mouvemens, ils étoient retranchés dans tous leurs camps ; ils avoient pour principe de se tenir toujours le plus près possible de l'ennemi. En étoient-ils éloignés ?

Comme leurs camps étoient des citadelles, ils avoient moins besoin de postes extérieurs; dans ces camps étoient à la fois leurs arsenaux, leurs magasins, leurs atteliers de toute espèce; ils avoient soin de les asseoir à la portée de la mer, d'une rivière, d'une ville ou d'un grand entrepôt fortifié. Voyons, pour nous donner une idée de leur conduite à cet égard, la belle campagne de César en Afrique: il n'avoit que des légions, et il faisoit la guerre contre une multitude d'Africains, bien autrement habiles que nos troupes légères, à harceler, à inquiéter, à couper des subsistances. Les anciens se mettoient-ils en marche? ils détachoient à leur avant-garde, c'est-à-dire, à un quart de lieue ordinairement, ou à quelques stades tout au plus, dans les pays ouverts, ce qu'ils appeloient des coureurs; c'étoient des armés à la légère, tirés des légions, et propres à ce service. Cela suffisoit, parce que leurs armées peu nombreuses et rangées sur une ordonnance à lignes redoublées, passoient promptement de l'ordre de marche à celui de combat. Etoient-ils dans le cas de faire un détachement? Ce détachement étoit composé ou de gens tirés des légions, ou même d'une ou plusieurs légions. Je parle de la milice de Rome dans ses beaux jours, car ensuite elle dégénéra; elle eut des équi-

pages immenses, une grande quantité de machines de guerre, elle quitta ses armures défensives, ne se retrancha plus, se mêla avec des milices de toutes les provinces de l'Empire; et alors il lui fallut de l'infanterie barbare et de la cavalerie légère, pour faire la guerre en avant d'elle, pour garder ses camps: on sait ce qu'il en résulta, la honte des aigles Romaines, et la ruine de l'Empire.

Quand Gustave et Nassau rétablirent l'art militaire en Europe, il ne leur vint pas dans l'idée de créer une espèce de troupes particulières, pour faire la guerre en avant d'eux, et pour veiller à la sûreté de leurs armées. Ils se conduisirent comme les anciens, ils n'eurent point d'armées nombreuses, ils eurent peu d'attirails de guerre et d'équipages; par conséquent moins de magasins, moins de convois, des communications moins longues et moins difficiles. Ces principes subsistoient à beaucoup d'égards du temps de Turenne. Ce grand homme préféroit de commander de petites armées; il avoit l'excellente maxime de se tenir le plus qu'il pouvoit à la portée et à la vue de l'ennemi; il faisoit peu de détachemens; il ne morceloit point son armée; il la faisoit remuer en entier; aussi ne voit-on pas qu'il ait imaginé de créer des troupes légères. On ne com-

mença à en voir qu'après lui. Alors les armées devinrent prodigieusement plus nombreuses et plus chargées d'embarras ; la manière de faire la guerre changea ; on chercha, soit pour profiter de cette immensité de troupes, soit pour trouver plus de facilité à la nourrir, à embrasser par les opérations militaires, une plus grande étendue de pays. On fit beaucoup de détachemens, on eut de grosses réserves, des corps particuliers. De-là, longues et difficiles communications ; magasins emplacés sur plusieurs points ; nécessité, au milieu de ce morcelement, d'être éclairés au loin pour avoir le temps de se rassembler, et d'opposer comme aux échecs, mouvement à mouvement et pièce à pièce ; nécessité de couvrir ces longues communications et d'inquiéter celles de l'ennemi. Ces objets firent naître l'idée d'avoir des corps de troupes privativement destinés à les remplir. Quelques officiers revenus des guerres de Hongrie, avoient vu les troupes irrégulières Turques et Hongroises ; ils avoient amené quelques cavaliers de cette dernière nation. Ce fut ce qui donna au maréchal de Luxembourg l'idée de lever en 1692 le premier régiment d'housards qui ait paru en France. Ce régiment se nommoit *Mortagni*. Ensuite le maréchal de Villars en fit lever un second, et l'E-

lecteur de Bavière en donna un troisième au roi ; ainsi dans le siècle précédent, le maréchal de Brissac, faisant la guerre en Piémont, avoit imaginé les premiers dragons (1). Je cite ce qui s'est fait en France, parce qu'alors la France combattoit contre l'Europe, et que, malgré ses malheurs dans la guerre de 1700, c'étoient les réglemens et les institutions de son militaire qui donnoient le ton à l'Europe. A ces housards et dragons se joignit bientôt l'usage des compagnies franches. Louis XIV en entretenoit un assez grand nombre. C'étoient des compagnies levées par des officiers Suisses, et non avoués par les Cantons, qui faisoient cette sorte de service, et l'on voit dans l'histoire de ce temps-là que ces compagnies, peut-être plus utiles que nos corps de troupes légè-

(1) Les Espagnols furent les premiers qui imitèrent les François, et bien-tôt toutes les autres puissances levèrent successivement des dragons. Ces dragons du maréchal de Brissac étoient proprement de l'infanterie à cheval : ils conservèrent pendant quelque temps le mousquet et la pique. On leur donnoit de mauvais chevaux, afin que la perte fût moins grande quand ils seroient obligés de les abandonner. Ils ne portoient ni bottes ni éperons, et lorsqu'ils mettoient pied à terre pour combattre, ils attachoient leurs chevaux deux à deux.

res actuels, faisoient des coups bien plus hardis. Il eût sans doute été heureux qu'on s'en fût tenu-là; on s'y tint pendant la guerre de 1733, mais il n'en fut pas de même dans celle de 1740. L'heritière de Charles VI fut obligée de se jeter entre les bras des Hongrois; alors parurent en Allemagne les peuples de ce royaume, les Transilvains, Croates et autres, milices irrégulières et indisciplinées, que la maison d'Autriche n'avoit jamais tenté d'appeler dans ses armées, soit par politique, soit parce qu'elle ne s'en sentoit pas aimée. Les généraux de Thérèse en disciplinèrent une partie, ils laissèrent l'autre servir suivant son génie et sa coutume. Thérèse remonta sur les trônes de ses ancêtres, et elle conserva sur pied ses fidèles Hongrois. La guerre suivante, ils vinrent pour la première fois en Flandre et sur le Rhin. Les ignorans ne manquèrent pas de dire en France que c'étoit cette quantité de milice harcelante qui avoit détruit nos armées de Bohême et de Bavière, tandis qu'en effet elles avoient bien plutôt été les victimes du climat et de nos fautes. On dit qu'il falloit leur opposer des troupes à-peu-près semblables. Le maréchal de Saxe fit des Uhlans, on leva des régimens qu'on appela de *Troupes légères*. A l'autre bout de l'Europe, le roi de

Prusse augmentoit aussi dans le même temps ses housards et ses dragons, pour faire face aux arrière-bans de Hongrie; ainsi se termina la guerre de 1740. Dans celle de 1756 cette augmentation réciproque de troupes légères a été poussée plus loin encore. Car, dans toutes nos constitutions sans principes, tout se fait par imitation et par engouement. Telle est enfin aujourd'hui en France la situation des opinions sur cet objet, que beaucoup d'officiers osent avancer que les troupes légères sont les corps les plus importans et les plus utiles d'une armée, qu'il faut les multiplier, les rendre supérieurs en nombre et en bonté, à celles de l'ennemi. Il semble, à les entendre, que ces corps soient l'école de la guerre, que ce ne soient qu'eux qui la fassent ou la doivent faire; étrange prévention, que celle qui peut confondre ainsi la pratique de manier quelques troupes, d'éclairer un pays, de faire quelques expéditions hardies, d'engager et de conduire un petit combat, avec la science immense et plus qu'humaine de remuer une armée, de donner une bataille, de créer et de diriger le plan d'une campagne, prévention dont les suites pourront former quelques bons chefs d'avant-gardes, peut-être même quelques bons lieutenans de généraux, mais certaine-

ment jamais des hommes du premier genre, comme les Turenne et les Luxembourg.

Sans doute il faut qu'une armée s'éclaire, couvre ses communications, harcèle l'ennemi. Mais n'y auroit-il pas un systême de guerre par lequel on rendroit toutes ces opérations moins compliquées ? Ne pourroit-on pas employer à la plus grande partie de ces opérations ce que nous appelons des troupes régulières ? Enfin, en admettant qu'il faille entretenir des corps de troupes, privativement destinées à les remplir, la constitution qu'on donne à ces corps, et particulièrement celle qu'on leur donne en France, est-elle la meilleure et la plus avantageuse ? Voilà trois points que je vais examiner.

CHAPITRE II.

Il est possible de créer un Systême de guerre qui rende les Troupes légères peu nécessaires.

Si les armées étoient moins nombreuses, moins chargées d'embarras, plus sobres, si elles avoient d'autres méthodes de subsistance, certainement elles occuperoient des positions moins étendues; elles se remueroient plus rapidement;

elles craindroient moins les surprises, les dérobemens de marche, les échecs à leurs convois ou à leurs magasins; elles seroient moins forcées de se diviser en réserves, en corps détachés; car ce sont tous ces objets qui imposent la nécessité de ce morcellement, de cette guerre par pièces, qui, étant plus compliquée, et remplissant la tête du général de plus de détails, est moins décisive que le système de guerre des anciens. Les armées se tenant plus ensemble, plus rapprochées l'une de l'autre, faisant la guerre en masse au lieu de la faire par détachement, il faudroit moins de précautions, moins de postes pour être éclairé ou couvert; donc moins d'occasions d'employer les troupes légères. Aujourd'hui ces occasions sont multipliées à l'infini; par-tout il faut des troupes légères; les avant-gardes en sont composées; il en faut aux réserves, aux détachemens; il en faut sur les communications, dans les postes intermédiaires: cependant ces troupes légères, ainsi répandues et formant le cinquième des armées, ne remplissent point d'objet décisif. L'ennemi s'avance-t-il en force? Il faut les soutenir, ou elles se replient. Se donne-t-il des combats entre les armées? Elles n'y prennent point part; le préjugé même semble les en avoir dispensées.

Mais le moyen, me dira-t-on, de réformer la constitution actuelle des armées, quand cette constitution est générale en Europe? Le moyen par conséquent de changer le système de guerre qui existe? J'avoue que ce premier changement est impossible dans les circonstances où sont actuellement toutes les nations. Il faudroit, pour l'exécuter, un peuple vigoureux, supérieur aux autres par son gouvernement, par son courage, un peuple qui n'eût pas nos vices et nos fausses lumières. Mais avec nos constitutions, avec nos armées telles qu'elles sont, le changement du système de guerre ne seroit pas de même impossible. Qui empêchera un jour un général, homme de génie, commandant cinquante mille hommes contre une armée de même force, de s'écarter de la routine établie, de ne pas avoir sur ces cinquante mille hommes dix mille hommes de troupes légères, ou de les constituer de manière qu'elles fassent au besoin le service de ligne, et qu'elles tiennent rang dans les dispositions du combat? Je reviendrai tout-à-l'heure sur les détails de ces changemens. Qui l'empêchera dans presque toutes les occasions de ne pas morceler son armée, de faire moins de détachemens, moins de réserves, moins de mouvemens de détail qu'on n'en fait aujourd'hui, de manœuvrer

davantage de sa masse entière ? Que fera l'ennemi étonné de ce nouveau genre de guerre ? Se morcelera-t-il, se séparera-t-il, aura-t-il là un pion, ici un autre, cherchera-t-il à donner de la jalousie, à menacer, à dérober une marche ? L'autre restera serré, uni, toujours, s'il se peut, à portée ou à vue de lui, toujours en mesure d'attaquer le gros de son armée ou les parties qu'il en aura détachées, toujours en force et à l'abri de la surprise, parce qu'il sera rassemblé et disposé au combat, tandis que son adversaire devra toujours trembler, toujours se consumer en fatigues, parce qu'il sera décousu et en prise sur plusieurs points.

Je développerai ces idées dans la suite avec plus de détail ; j'ose croire qu'elles ne sont pas chimériques, et ce qui peut donner confiance en elles, c'est qu'à quelques égards la conduite et les opinions du roi de Prusse les confirment. Aucun général n'a jamais su comme lui faire manœuvrer des armées aussi nombreuses, et faire avec elles des mouvemens aussi grands et aussi décisifs ; aucun ne morcele moins ses armées et n'est moins partisan des réserves et des corps détachés. Il l'a dit dans ses écrits, il l'a prouvé dans ses campagnes. En quelques occasions il s'est écarté de cette maxime, et

c'est ce qui lui a attiré le désastre de Maxen et celui du général Fouquet. Enfin le roi de Prusse a peu de troupes légères, proprement dites; il avoit dans la guerre dernière quelques bataillons francs, composés de déserteurs, sans cesse pris, sans cesse remis sur pied, et sur lesquels il ne faisoit aucun fond. Il employe toujours à ses avant-gardes, à ses détachemens importans, à ses têtes d'attaque, des bataillons de grenadiers ou des régimens de ligne. Il a beaucoup de dragons, mais ces dragons font toute espèce de service. Il a quatre-vingts escadrons de housards, mais ces housards sont les meilleures troupes de son armée, ils combattent en ligne; ils sont presque tous composés de nationaux; ce sont eux qui forment les postes avancés en temps de guerre, parce qu'en cela, bien différent de nous qui recrutons nos troupes légères à cheval, d'étrangers et d'hommes en quelque sorte pris au hasard, il pense que les soldats que l'on doit choisir avec le plus de soin, ce sont sans contredit ceux qui par état sont toujours les plus près de l'ennemi, et de la vigilance et fidélité desquels dépendent souvent la sûreté et le secret des opérations.

CHAPITRE III.

Les Troupes de ligne peuvent faire avec avantage le service, ou au moins une partie du service confié aux Troupes légères.

S'IL est possible de créer un systême de guerre qui rende le grand nombre de troupes légères beaucoup moins nécessaire, il l'est encore plus de remplir par des troupes de ligne les objets aujourd'hui particulièrement confiés à ces premières. Car quelle différence y a-t-il entre l'infanterie d'un bataillon et celle d'un corps de troupes légères ? Ne sont-ce pas des hommes de la même espèce, vêtus de même, armés de même, assujetis à la même discipline ? Cette infanterie des troupes légères a-t-elle seulement reçu une éducation relative à ses fonctions ? Sait-elle nager, courir, supporter la faim, résister plus long-temps aux fatigues ? Ses officiers ont-ils une instruction qui soit le moins du monde analogue à ce qu'ils doivent remplir ? J'en dirai autant de la cavalerie attachée aux corps de troupes légères, par comparaison à la cavalerie de ligne. Enfin non-seulement les troupes de ligne peuvent remplir une partie des fonctions assignées aux troupes

légères, mais il sera avantageux de les leur faire remplir, non par piquets, non par détachemens, comme cela se faisoit autrefois en France, comme nous le pratiquions dans les premières campagnes de la guerre dernière, ce qui étoit la source de nos échecs journaliers, et de l'ascendant que l'ennemi avoit pris sur nous, ce qui faisoit échouer presque toutes nos expéditions; mais comme le fit M. le maréchal de Broglie en 1760. Ce général forma des bataillons de grenadiers; il fit servir des régimens hors de ligne, il régénéra nos dragons, troupe supérieure par sa composition, troupe vraiment d'élite, qui n'attendoit qu'un homme qui sut la manier; il les employa tour-à-tour, ou à la guerre de détail, ou à la guerre de masse; il les accoutuma à sortir de ligne pour le service journalier, et à y rentrer un jour de combat. Les évènemens justifièrent la bonté de sa méthode; un nouvel esprit naquit dans l'armée; on eut des succès; on s'acquitta dans une campagne de huit mille prisonniers qu'on devoit à l'ennemi. Après un exemple pareil on pourroit s'épargner de nouvelles discussions; mais poursuivons. Tant des gens ont les yeux fermés à la lumière!

En employant ainsi des troupes de ligne aux avant-gardes et aux objets importans, et par

préférence l'élite de ces troupes, on fait essuyer plus d'échecs à l'ennemi, on en essuie moins, chose bien importante; car c'est de la supériorité journalière que naissent la vigueur et la confiance qui animent une armée. Les corps qu'on porte en avant sont plus solides, moins sujets à être pliés, plus propres à attendre des renforts ou de nouvelles dispositions. Le fond de l'armée s'habitue à voir l'ennemi, s'aguerrit, s'instruit. Si au contraire, comme le veulent bien des gens, on multiplie prodigieusement les troupes légères, si on les employe journellement à la guerre de détail, l'armée ne fait plus de service extérieur; elle s'abâtardit dans ses camps, elle ne voit l'ennemi que les jours de bataille. Ces jours arrivent, et alors, chose inconcevable, chose bien digne de cette contradiction perpétuelle qu'on trouve entre la raison et nos principes, ces troupes légères qu'on a aguerries, qu'on a menées sur l'ennemi toute la campagne, se retirent pour laisser décider le sort de l'action, celui de l'État, aux troupes de ligne, bien neuves et bien étonnées de tout le spectacle qui s'offre à elles, parce qu'on les a tenues constamment éloignées des occasions de voir et d'agir.

CHAPITRE IV.

De la Constitution des Troupes légères.

Je viens de faire voir par quelle manie d'imitation désordonnée et peu réfléchie, le nombre des troupes légères s'est si prodigieusement accru, et paroît vouloir s'accroître encore; j'ai démontré qu'il faudroit le diminuer considérablement, que celles d'infanterie sur-tout sont absolument inutiles, qu'on suppléeroit avantageusement aux unes et aux autres par les troupes de ligne; examinons maintenant, dans la supposition qu'on en veuille conserver, la constitution qu'il seroit nécessaire de leur donner pour en tirer un parti utile.

Ce ne seroit certainement pas de les former en corps de deux ou trois mille hommes, comme on dit qu'on veut le faire en France; car outre qu'il n'est pas aisé de trouver des chefs qui soient en état de commander tous les jours des corps aussi nombreux, ces corps ainsi constitués deviennent moins mobiles, moins agissans, moins audacieux; ils ont la prétention d'être de petites réserves, et nous n'avons déjà que trop, dans nos armées, de ces corps détachés, animés d'un esprit parti-

culier qui n'est presque jamais celui de l'armée, occupés de se conserver bien entiers, bien indépendans, combinant exclusivement pour eux, et indifférens aux succès et aux échecs qui ne sont pas les leurs.

Je préférerois donc des corps de troupes légères de mille ou douze cents hommes seulement, dont les deux tiers de cavalerie. A quoi un corps de troupes légères est-il destiné ? C'est à faire une course rapide, c'est à découvrir, c'est à harceler, c'est à être ce soir sur un point, demain sur un autre : or si, comme aujourd'hui on les compose en plus grande partie d'infanterie ; ou ils sont obligés, pour faire ce genre de guerre, d'abandonner leur infanterie, et elle ne leur est qu'embarrassante ; ou ce qu'ils font plus communément, ne voulant pas se morceler, craignant de se compromettre, ils ne hasardent rien, et font pesamment l'office de troupes de ligne. Ayant au contraire un tiers d'infanterie seulement, ils peuvent tout entreprendre ; ils peuvent, quand il en sera besoin, porter cette infanterie en croupe ; la relayant tour-à-tour par leurs dragons mis pied à terre, ils auront assez de cette infanterie pour se garder la nuit, pour assurer un défilé, un pont, pour en jeter dans quelques maisons. En cas de nécessité même tout le corps de-

viendra infanterie, car je suppose qu'il sera exercé à manier tour-à-tour les deux armes. Faudra-t-il qu'il tienne ferme? On le fera soutenir par des troupes de ligne. S'engagera-t-il un combat sérieux? Il prendra rang avec elles, et se battra comme elles. Exercé aux mêmes mouvemens, il doit savoir se battre en masse comme en détail. Je dois ajouter que ces corps seroient composés de soldats choisis et aguerris, qu'il n'y seroit pour cet effet jamais admis en temps de guerre ni déserteurs, ni gens douteux. A qui en effet confier les têtes d'avant-gardes, les patrouilles, les découvertes, les chaînes, qui, à la veille d'un moment intéressant, doivent arrêter les transfuges et les émissaires, si ce n'est à ce qu'il y a de plus brave et de plus fidèle dans l'armée? Le même choix seroit fait pour les officiers de ces corps; on en donneroit le commandement à des officiers hardis, intelligens, dont le mérite fût connu et dont la fortune ne fût que commencée; à des hommes qui sussent que de pareils corps sont faits pour se morceler, pour se compromettre, pour être sacrifiés au besoin; enfin, pour ne pas craindre d'être battus quand ils remplissent, en l'étant, un objet utile à l'armée.

J'ai dit que ces corps seroient habitués à

combattre en détail et en masse. On les instruiroit en conséquence. On les exerceroit de plus à nager, à courir, à tout ce qui peut augmenter l'agilité et la force. On leur feroit faire pendant la paix des exercices simulés de toutes les opérations dont ils peuvent être chargés à la guerre. On montreroit aux officiers et aux bas-officiers comment on fait une patrouille, une reconnoissance, un rapport; comment on établit un poste à pied ou à cheval; comment on retranche l'un, comment on assure l'autre par les positions des vedettes, et par des patrouilles poussées sur tous les rayons. On montreroit aux officiers comment on fait les dispositions pour surprendre, enlever ou attaquer un poste, pour défendre ou attaquer un village; comment on crenelle des maisons, comment on attache un pétard, instrument dont les troupes légères devroient toujours être pourvues, etc. On leur apprendroit comment on s'oriente dans un pays, comment on prend une idée juste de ce pays vu sous différens aspects; comment il faut s'accoutumer à le voir ainsi, afin de le bien connoître; comment on juge des distances, de la force des troupes qu'on apperçoit, de leurs dispositions, de leurs manœuvres. On leur feroit connoître par quelles illusions l'art ou le terrein font paroître des

troupes plus ou moins nombreuses ; et en leur fortifiant l'œil contre ces illusions, on leur montreroit à les employer contre l'ennemi. On formeroit même une école de stratagêmes et de ruses, ressources tant employées par les anciens, et si inconnues aujourd'hui. On accoutumeroit enfin les officiers de ces corps à être vrais dans leurs rapports, à ne pas exagérer le nombre des ennemis qu'ils ont vus et combattus, à ne pas consommer des munitions inutilement et pour se faire croire plus souvent aux prises ; et pour cela il faudroit leur faire entendre, leur bien graver dans l'esprit, que tous ces mensonges, malheureusement trop reçus aujourd'hui, peuvent avoir les conséquences les plus fâcheuses ; qu'en écrivant, je suppose, au général qu'on a six mille hommes devant soi et qu'on les a combattus, qu'on a vu telle chose dans tel ou tel point, on lui fait faire une fausse combinaison, si l'ennemi est moins nombreux, ou si la chose avancée n'est pas exacte ; qu'une fois ces mensonges reconnus en deux ou trois occasions, le général ne sait plus comment démêler la vérité, et les attaques véritables d'avec celles qui sont jouées ; qu'en un mot, pour quelques officiers que ces mensonges ont fait un moment valoir, il en est bien plus qu'ils ont flétris, ou auxquels ils n'ont fait

qu'une réputation passagère que les grandes occasions ont détruite. J'attaque cet abus parce qu'il est plus funeste qu'on ne le pense, parce qu'il existe dans toutes les troupes légères de l'Europe, parce que, s'il est des corps dans l'armée où il soit essentiel de trouver clairvoyance et vérité, c'est dans ceux qui sont le plus en avant, puisque c'est d'après leur rapport que la masse se meut et se dirige. Les Romains punissoient d'ignominie les sentinelles et les postes avancés qui faisoient un faux signal. César dit dans ses commentaires, qu'il ne se servit plus d'un certain *Publius*, officier brave, intelligent, parce qu'il s'apperçut qu'ou la vanité, ou quelque motif particulier, dictoient toujours les comptes qu'il rendoit.

J'avois écrit ce morceau avant que d'être placé dans un corps de troupes légères. Y servant maintenant, ce n'est pas une raison pour changer de sentiment ni pour le taire. Honte soit à l'écrivain, et sur-tout à l'écrivain militaire, qui vend son opinion aux circonstances ou à la fortune!

ESSAI
SUR LA TACTIQUE
DE L'ARTILLERIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Artillerie en général. Ses avantages trop élevés par les uns, et trop abaissés par les autres. Son utilité réelle.

L'ARTILLERIE est la troisième arme des armées; ou, pour parler plus juste, elle est un accessoire utile et important à la force des troupes qui composent les armées. Cette distinction entre *arme* et *accessoire* paroîtra peut-être un peu sophistique. Elle est cependant nécessaire pour donner une idée précise de l'objet de l'artillerie; car par le mot d'*arme* on ne peut précisément entendre que l'infanterie ou la cavalerie, qui sont deux mobiles principaux et constituans d'une armée; tandis que celui d'*accessoire* convient parfaitement à ces moyens étrangers, dont l'imagination humaine a cherché, dans tous les siècles, à augmenter la force des combattans; moyens qui ne peuvent pas combattre seuls et par eux-

mêmes, et qui ont varié fréquemment, puisqu'on a eu successivement des éléphans, des chariots armés de faux, des catapultes, des balistes, des onagres, etc. et enfin, de nos jours, toutes ces grosses armes de jet comprises sous le nom générique d'artillerie.

Les machines de guerre des anciens étoient incommodes et de peu d'effet. Notre artillerie est plus simple, plus ingénieuse, plus facile à mouvoir : son exécution est plus certaine et plus meurtrière. Quelques militaires ne sont pas de cet avis ; mais comment oser comparer des machines qu'on ne pouvoit mettre en jeu qu'à force de vervins, de treuils, de moufles, de cordages, à des armes d'une manœuvre aisée, et qui, par l'inflammation subite de la poudre, chassent des mobiles plus pesans et plus destructifs; des machines dont les montans et les bras donnoient tant de prise aux batteries opposées, à des armes que l'on peut rendre presque inaccessibles aux coups de l'ennemi ; des machines dont le tir n'étoit pas horisontal, dont la plus grande étendue de portée étoit au-dessous de la moyenne portée des nôtres, dont la rectitude de portée étoit bien plus imparfaite ; des machines qui permettoient qu'une place se défendît plusieurs années, et que des tours de charpente d'une élévation

prodigieuse subsistassent devant elles plusieurs jours, à des armes, qui, tantôt sous des angles de projection élevés, lancent leurs mobiles à des portées inouies, qui, tantôt sous des angles moins sensibles, chassent ces mobiles horisontalement, battent de but en blanc des terrasses énormes, les détruisent en peu de jours, enfilent des prolongemens, les ricochent, empêchent l'ennemi de s'y maintenir, et finissent enfin par détruire toutes les places qui ne sont pas délivrées par des secours du dehors, ou par les fautes de ceux qui les assiègent.

Qu'on ne conclue pas de-là que la science de l'artillerie soit arrivée au point de perfection où elle peut atteindre. Dimensions des pièces, construction des affuts, effets de la poudre, jet des mobiles, portée de ces mobiles, presque tout sur ces différens objets, est encore systême ou erreur. Il y a peu de principes dans cette science qui ne soient contestés. Plusieurs points de première importance font encore problême, et le feront peut-être longtemps. On ignore quels sont les effets de la poudre, jusqu'à quel point elle agit sur les mobiles qu'elle chasse, soit relativement à sa qualité, à sa quantité, à la manière dont elle est employée, aux impressions que l'air fait sur elle; soit relativement au métal, à la lon-

gueur et à l'épaisseur des pièces. On ignore la quantité de force motrice, par laquelle les mobiles sont chassés, et la diminution successive de vîtesse qu'ils éprouvent par la résistance plus ou moins forte de l'air. La théorie de la balistique est encore plus incertaine. On a cherché en vain jusqu'ici une équation générale, qui dans tous les cas déterminât la courbe décrite par le centre de gravité d'un corps sphérique projeté en l'air, etc. On n'a que des tables approximatives des portées de but en blanc primitif. Là, où le pointement du but en blanc primitif n'a point lieu, il faut le faire par estime et par tâtonnement, ainsi que c'étoit l'ancienne méthode, ou avec le coin de mire, ou bien par le moyen des hausses et des visières mobiles, nouvelle invention trop compliquée, trop peu solide peut-être, et qui exige une théorie pratique, et des précautions qu'on ne doit pas attendre du soldat, sur-tout au milieu du tumulte et du danger d'un combat. On voit qu'il y a loin de tout cela à la perfection de l'art. Il est donc apparent que le temps, que les connoissances mathématiques qui se répandent et font de plus en plus fermenter les esprits chaque jour, produiront des découvertes nouvelles, et que ces découvertes ameneront de nouveaux principes. Puisse seule-

ment le gouvernement exciter le génie sur cette importante branche du militaire comme sur toutes les autres, et, en même temps contenir l'iniquiétude des novateurs, ne pas rejeter sans examen, et ne pas adopter sans épreuves! Puissent les épreuves qu'il ordonnera, n'être pas ce que j'ai oui dire qu'elles étoient trop souvent, des assemblées dont le résultat est connu avant qu'elles ne se tiennent; soit parce que l'autorité des officiers qui y président, entraîne et couvre toutes les opinions, soit parce que chacun y apporte sa prévention plutôt que son jugement, et l'avis qu'il veut conserver plutôt que l'impartialité, qui fait qu'on veut voir avant que de juger.

Cette digression sur les avantages de l'artillerie et sur les progrès qui lui restent à faire, servira à fixer plus précisément l'opinion qu'on doit avoir de son utilité. Se persuader, comme l'ont fait quelques tacticiens; que l'artillerie est un accessoire plus embarrassant qu'utile, plus bruyant que meurtrier; en conséquence ne pas parler de l'artillerie, ne la faire entrer pour rien dans les combinaisons de la tactique, c'est une erreur que l'expérience et la raison condamnent. Dire, avec quelques officiers d'artillerie, qui l'ont avancé dans leurs ouvrages, que l'*artillerie est l'ame*

des armées ; que *la supériorité d'artillerie doit décider la victoire*, c'est une autre erreur qui est, ou l'effet d'une prévention de corps, ou celui de l'amour de l'art qu'on cultive. Tel seroit l'aveuglement extrême et également déraisonnable de deux hommes qui croiroient, l'un, que tous les mobiles, lancés par les bouches à feu, atteignent leur but; que l'exécution de l'artillerie est certaine et terrible : et l'autre, que le hasard seul dirige ces mobiles, et qu'en conséquence l'effet du canon ne doit être compté pour rien dans la combinaison d'une disposition.

Mais qu'importe d'où viennent les erreurs, dès que les erreurs existent ? Trop vanter l'artillerie et trop croire à ses effets, la déprimer trop, et faire trop peu de fonds sur elle, ce sont deux extrêmes également préjudiciables. Je vais chercher le juste milieu entre ces extrêmes : je vais le chercher sur-tout relativement à la propriété et aux effets de l'artillerie, dans la guerre de campagne, puisque c'est à elle principalement que la tactique a rapport.

L'artillerie est aux troupes, ce que sont les flancs aux ouvrages de fortification. Elle est faite pour les appuyer, pour les soutenir, pour prendre des revers et des prolongemens sur les

lignes qu'elles occupent. Elle doit, dans un ordre de bataille, occuper les saillans, les points qui font contrefort, les parties foibles, ou par le nombre, ou par l'espèce des troupes, ou par la nature du terrein. Elle doit éloigner l'ennemi, le tenir en échec, l'empêcher de déboucher. L'artillerie bien employée relativement à ces différens objets, est un accessoire utile, et un moyen de plus pour l'homme de génie: donc la tactique de l'artillerie doit être analogue à celle des troupes: donc il faut que les commandans des troupes connoissent du moins le résultat qu'on peut attendre des différentes dispositions ou exécutions des bouches à feu, afin de combiner ce résultat dans leur disposition générale.

Machines, agens, poudre, mobiles, milieux, circonstances, tout, en un mot, contribue à rendre les portées des bouches à feu incertaines, soit pour la justesse, soit pour l'étendue. Pointez à la portée du but en blanc, une pièce sur un objet isolé qui présente peu de surface: il faudra peut-être dix, peut-être cent coups avant que de toucher cet objet. Je le suppose atteint: le coup suivant, tiré sous le même angle de projection, par les mêmes canoniers, avec la même charge, la même qualité de poudre en apparence, s'écartera

plus ou moins sensiblement du même but. Que conclure de cette incertitude? Que le canon, considéré dans son effet individuel, et pointé vers un objet isolé et présentant peu de surface, est une machine peu, ou point du tout redoutable. Mais ce n'est point ainsi qu'on l'employe dans les combats. Il n'y est pas question d'un point unique, ce sont des lignes, des masses de troupes: là, si l'on entend l'usage de l'artillerie, on forme de grosses batteries, on bat, non des points déterminés, mais des espaces, des débouchés: on fait usage du ricochet, on prend des prolongemens; on s'attache uniquement à porter ses mobiles dans le plan vertical de l'ordonnance ennemie; on remplit, non le petit objet de démonter un canon ou de tuer quelques hommes, mais le grand objet, l'objet décisif, qui doit être de couvrir, de traverser de feux le terrein qu'occupe l'ennemi, et celui par lequel l'ennemi voudroit s'avancer. L'artillerie ainsi placée, ainsi exécutée, fait beaucoup de mal, et encore plus frayeur.

Voilà les effets avantageux qu'on peut se promettre de l'artillerie: ils deviendront moins décisifs et moins rédoutés, à proportion que les troupes seront plus aguerries, mieux ordonnées et plus manœuvrières. Bien aguerries,

elles ne s'exagéreront pas le ravage que peut causer l'artillerie ennemie : elles ne prendront pas la quantité de bruit pour la quantité de danger : elles sauront que pour dix lignes de direction qui peuvent conduire les boulets vers elles, il y en a cent d'aberration où ils ne peuvent leur nuire : elles sauront, la nécessité d'essuyer le feu du canon une fois posée, que, si l'on est en panne, ou si l'on combat de pied ferme, la frayeur ne garantit pas; que, si l'on marche pour attaquer, le moyen de faire cesser, ou du moins, de diminuer le danger, est d'arriver sur l'ennemi, parce que alors l'ennemi s'étonne, chancelle, et pointe avec moins de justesse. Bien ordonnées et habilement manœuvrières, elles s'en tiendront, devant le canon, à une ordonnance mince, et qui offre à ses coups le moins de prise possible. Si elles sont en colonnes, elles sauront promptement quitter cet ordre de profondeur, pour se mettre en bataille par des mouvemens simples, rapides, qui ne pourront occasionner ni désordre ni confusion. Elles sauront, au moyen de la discipline et de l'habitude des manœuvres, qu'elles auront contractée, se mettre à l'abri du feu de l'artillerie, par tous les moyens que le terrein offrira : là, si elles sont en panne, mettre devant elles une petite éminence, se

couvrir d'un ravin, se rassembler en colonne derrière un rideau, se placer derrière un terrein mou et marécageux, où le ricochet ne puisse point faire effet : ici, rompues en colonne par division, ou par demi-bataillon, présenter ainsi à l'ennemi, au lieu d'une ligne continue, de minces divisions, avec de grands intervalles, vues par le flanc, et offrant seulement trois files au pointement de l'ennemi. D'autres fois elles se mettront ventre à terre, ayant en avant d'elles quelques hommes intelligens pour les avertir de ce qui se passe : elles ne regarderont pas, ainsi qu'on l'a fait dans un siècle de préjugés et d'ignorance, ces précautions comme déshonorantes; car la première loi de la guerre est de ne pas exposer le soldat, quand cela n'est pas nécessaire, pour l'exposer ensuite sans ménagement, quand la nécessité l'exige. Enfin si elles doivent marcher à l'ennemi, elles sauront profiter de toutes les ressources du terrein; deboucher en colonne par des points qui ne seront pas vus de l'artillerie ennemie, si ces points conduisent très-à-portée d'elle; ou s'il n'y a point de débouchés pareils, marcher rapidement à l'ennemi, jetant en avant de leur marche des compagnies de chasseurs éparpillées pour attirer son attention, le harceler de coups de fusil, et s'at-

tacher principalement aux canonniers des batteries.

Je rappelle, sur tout cela, des principes peut-être déjà connus, mais certainement point assez mis en pratique. J'ai dû rappeller ces principes, afin de présenter à la fois les avantages que les troupes peuvent retirer de l'artillerie qui leur est attachée, et l'art par lequel elles peuvent diminuer les efforts de celle qui leur est opposée. Il étoit de même bien important d'examiner de quelle manière et jusqu'à quel point l'artillerie peut être utile et redoutable; de balancer, à cet égard, l'opinion des partisans outrés de l'artillerie, et celle des gens qui déclament aveuglement contr'elle. Je crois avoir rempli cet objet par la dissertation que j'ai faite.

CHAPITRE II.

Constitution actuelle de notre artillerie. Parallèle de l'ancien système avec le nouveau.

Mon projet n'est point d'entrer ici dans la discussion des sentimens qui partagent aujourd'hui les artilleurs sur les détails intérieurs de leur art, comme proportion des bouches à feu, construction des affuts, théorie des tirs, etc. Je ne suis point assez instruit sur ces matières

pour avoir une opinion à moi ; et à quoi servent les discusions, quand elles ne répandent pas de lumières sur les objets qu'on discute?

S'il y a eu jusqu'ici tant de révolutions dans les systèmes d'artillerie ; si, de nos jours, les sentimens sont encore partagés sur une infinité d'objets ; c'est que, dans un corps où il y a nécessairement de l'étude et un travail habituel, il faut que les esprits fermentent et agissent : eh ! gardons-nous de desirer, tant qu'un art n'est pas à sa perfection, que les idées soient stables et uniformes. Ce seroit un présage fâcheux d'engourdissement et d'ignorance.

La révolution, qui s'est faite à la paix, a bouleversé l'artillerie encore plus que les autres parties de notre constitution militaire. Ce bouleversement a produit du bien et du mal ; c'est le sort commun des opérations humaines. Mais lequel a prévalu ? C'est ce que, sans entrer dans les détails, je vais examiner en résumant les résultats.

On a changé la proportion des pièces et la construction des affuts. Un nouveau système d'artillerie de campagne et de siége s'est élevé sur les débris de l'ancien. Ses adversaires prétendent que ces grands changemens ont coûté des sommes énormes. Je sais, moi, de science certaine, qu'elles n'ont pas été telles : j'en ai

vu les détails. Eh ! l'eussent-elles été, si le nouveau système est meilleur, s'il rend l'artillerie Françoise supérieure à celle de l'ennemi, si par-là il influe sur le gain d'une bataille, la dépense est plus que compensée. En politique, il n'y a que les erreurs qui coûtent : les dépenses utiles sont économie.

En changeant les proportions et les affuts de l'artillerie de campagne, on l'a considérablement allégée. Je joins ici une table de comparaison qui fera connoître cette différence (1). Les partisans du nouveau système prétendent que les pièces n'y ont perdu, ni du côté de l'étendue, ni du côté de la rectitude de la portée : ils disent qu'avec l'artillerie qu'on ménera en campagne, ils auront des portées

(1) Comparaison des poids des nouvelles pièces de 16, de 12, de 8, et de 4, avec ceux des anciennes de même calibre, montées sur leurs affuts.

Avec leur avant-train.

Calibres.	Pièces nouv.	Pièces anc.	Différence.
de 16	6330	6589	259
de 12	3814	4966	1152
de 8	2927	3579	652
de 4	1819	2380	561

Sans avant-train.

Calibres.	Pièces nouv.	Pièces anc.	Différence
de 16	5789	6289	500
de 12	3208	4613	1395
de 8	2321	3216	895
de 4	1317	2017	700

proportionnées aux objets et au but de la guerre de campagne. Les partisans de l'ancien système leur objectent qu'en raccourcissant et atténuant les pièces pour les alléger, on a perdu sur la longueur et la justesse des portées; que les inconvéniens du recul ont prodigieusement augmenté : ils regrettent les pièces longues, et la solidité moins ingénieuse et moins compliquée des anciens affuts : ils prétendent qu'il ne falloit pas que les affuts de campagne fussent différens des affuts de siége ; que c'est une complication de moyens et de dépense, qui privera de la facilité de reverser tour-à-tour l'artillerie des armées dans les places, et celle des places dans les armées. Les épreuves auroient pu faire découvrir le vrai sur quelques-uns de ces objets : par exemple, sur la longueur et la justesse des portées; mais, comme je l'ai déjà observé, la plupart des épreuves qui se font dans les écoles d'artillerie, ne décident rien, et leur résultat est toujours conforme à l'opinion dominante. Enfin les officiers d'artillerie, qui ne sont ni de l'un ni de l'autre parti, ceux qui aiment le vrai et le bon, quelles que soient ses livrées, conviennent que l'ancienne artillerie de campagne étoit trop pesante; que les mouvemens de tactique des troupes étant devenus plus rapides et

plus savans, il falloit que l'artillerie s'y conformât; qu'en conséquence on a bien fait d'alléger les pièces; que leur raccourcissement peut bien leur avoir fait perdre quelque chose de leur portée, mais que par de-là de celle qui leur reste, les coups étoient si incertains, que cette perte, plus apparente que réelle, ne doit point laisser de regrets. Ils disent qu'elles ont peut-être aussi perdu de leur justesse, mais que cette différence est si peu sensible, qu'elle ne peut donner de désavantage, parce que dans la guerre de campagne, il s'agit de battre de grands espaces et non des points; et que, si par hasard on veut battre des points, comme des retranchemens, ou d'autres obstacles qu'il est à propos de détruire, on rapproche l'artillerie à des distances qui ne permettent plus que l'aberration des mobiles soit sensible: ils disent que les anciens affuts de places avoient besoin d'être changés; qu'ils étoient trop difficiles à manœuvrer, à dérober au feu de l'ennemi, et à réparer au milieu des embarras d'un siége. Jusques-là tout seroit bien dans les changemens qui ont été faits; mais ils blâment les masses énormes et mal-à-droites, substituées à ces derniers affuts: ils regrettent qu'on paroisse vouloir renoncer, pour la guerre de campagne, aux pièces de 16. Ils demandent

avec quoi on battra des maisons, des abattis, des retranchemens tant soit peu épais, et tels que la main des hommes peut en quatre jours en élever en rase compagne : ils se plaignent de la trop grande quantité de pièces de 4 qu'on se propose d'attacher, soit aux régimens, soit au parc: ils proposent un plus grand nombre et un usage plus fréquent des obusiers : ils blâment la complication d'avoir deux espèces de cartouche à balle, l'invention ingénieuse et compliquée des visières mobiles, celle de vis de pointage, et quelques autres détails, soit dans les affuts, soit dans la manœuvre des pièces, qu'il seroit trop long de rapporter ici. En un mot, ils approuvent plus qu'ils ne blâment, et ils conviennent tous, que le génie de l'auteur du nouveau système (1) est digne de sa fortune.

(1) M. de Gribauval. C'est le même qui s'est fait tant d'honneur pour sa défense de Schweidnitz, étant alors au service de l'Impératrice-Reine. Ce seroit une histoire bien intéressante et bien instructive que celle de ce siège publiée par lui-même. On y retrouveroit toute l'opiniâtreté et toute l'habileté que fit paroître autrefois M. de Chamilly à Grave; et bien plus de génie encore dans les moyens de défense, outre cette différence sensible que M. de Chamilly commandoit à sa nation, au lieu que M. de Gribauval étoit au milieu

CHAPITRE III.

Inconvéniens d'une artillerie trop nombreuse.

Ce n'est pas moi qui ai parlé jusqu'ici. Je n'ai fait qu'exposer les opinions établies. Oserai-je maintenant m'élever contre un abus épidemique venu du nord de l'Europe, et adopté dans le nouveau système, sans doute parce qu'on a cru ne pouvoir se dispenser d'imiter trois grandes puissances qui nous ont donné l'exemple sur ce point ? Je veux parler de l'immense quantité d'artillerie : abus que nous tenons de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche.

Combien l'histoire de tous les siècles se ressemble ! et qu'il est étonnant que cette similitude d'évènemens n'instruise pas les hommes ! Dans la haute antiquité on n'eut d'abord que quelques chariots armés en guerre, pour garnir les aîles et pour entamer le combat. L'usage de ces chariots s'accrut peu-à-peu prodigieusement. Cyrus en trouva jusqu'à vingt mille dans l'armée d'Astyage, son beau-père. Cette

d'une nation étrangère, qu'il ne commandoit pas dans la place, et qu'il dût s'y acquérir peu-à-peu l'autorité et la prépondérance par sa conduite et ses lumières.

armée étoit en même temps sans discipline et sans courage. Il prit le parti de réduire à cinq cents cette quantité de chariots armés, exerça les troupes, les aguerrit, mit la science à la place de l'embarras, et battit l'armée ennemie, qui, trainant à sa suite un nombre immense d'attirails de guerre, n'avoit que de l'embarras sans science. Il en fut de même pour les machines de jet qui succédèrent à l'usage des chariots armés. Les Romains aguerris et disciplinés, pour tout dire en un mot, les Romains de la république n'en avoient point à la suite de leurs legions. Peu-à-peu on en eut quelques-unes pour battre les retranchemens, pour occuper les points principaux dans les ordres de bataille. Cette petite quantité, relative et suffisante à l'objet proposé, pouvoit être regardée comme un progrès de l'art militaire. Mais on en accrut successivement le nombre : la Tactique déchut : les courages degenererent ; alors l'infanterie ne put plus resister à la cavalerie. Il fallut de grosses machines de jet pour l'appuyer : on en traina jusqu'à 30 par legion ; on en couvrit le front des armées ; les combats s'engageoient par-là ; souvent ils finissoient sans qu'on en fût venu aux mains. Ces temps furent ceux de la honte et de la ruine de l'empire.

Suivons l'histoire de nos siècles : nous y verrons pareillement les nations placer leur confiance dans la quantité de leur artillerie, en raison de la diminution du courage, et de l'ignorance des vrais principes de la guerre. Les Suisses qui humilièrent la maison de Bourgogne, ces Suisses dont François I et Charles V se disputoient l'alliance, dédaignoient le canon : ils se seroient crus deshonorés de s'en servir. C'étoit une étrange prévention, effet de leur ignorance ; elle causa leur défaite à Marignan. Mais encore cet excès valoit-il mieux que celui où l'on a donné depuis. Il supposoit du courage, et celui dans lequel nous sommes tombés ne fait honneur ni à notre courage ni à nos lumières. Où commença l'usage des trains énormes d'artillerie ? Ce fut chez les Turcs, chez les Russes. Les Czars Jean et Basile menoient avec eux 300 pièces de canon dans leurs guerres contre les Tartares. Ces retranchemens de Narva, que Charles XII emporta avec huit mille Suédois, étoient garnis de 150 bouches à feu. Pierre le grand disciplina sa nation, et diminua cette quantité d'artillerie. Après lui elle reparut dans les armées Russes. On les vit, la guerre dernière, conduire à leur suite jusqu'à 600 pièces de canon ; et certainement l'armée Russe n'étoit pas de toutes celles qui se

batioient alors en Europe, la plus savante et la plus manœuvrière. Ses mouvemens se ressentirent de sa pesanteur. Elle reçut des batailles sans en savoir donner; elle en gagna sans en pouvoir profiter, toujours obligée d'abandonner ses succès pour se rapprocher de ses magasins. Les Autrichiens eurent, à l'*instar* des Russes, une artillerie nombreuse et formidable. Ils firent la guerre relativement à cette quantité. Ils tâchèrent de réduire tous leurs combats à des affaires de poste. On ne vit de leur côté ni les grands mouvemens, ni les marches forcées, ni la supériorité de manœuvre.

Le roi de Prusse, dira-t-on, n'avoit-il pas aussi une artillerie immense? Sans doute; mais, outre qu'il en eut moins que les Autrichiens, elle étoit emplacée, ou en réserve, dans ses villes de guerre plutôt que dans ses armées. C'étoit de-là qu'il la tiroit pour réparer ses désastres. C'étoit de-là qu'il en faisoit arriver des renforts sur ses positions défensives. Sa Tactique en diminua l'embarras. Il sut la perdre et la remplacer. En traînoit-il beaucoup lorsqu'il voloit de Saxe en Silésie, de la Silésie sur l'Oder? Il en trouvoit dans les places qu'il avoit sur ces différens points, ou bien il savoit combattre avec le peu qu'il avoit amené. A Rosbach il n'eut jamais plus de 12 pièces en

batterie, et il n'y en avoit que 40 à son parc. A Lissa, ce ne fut pas son artillerie qui battit les Autrichiens. Règle générale, lorsqu'on tournera son ennemi, lorsqu'on l'attaquera par des manœuvres, lorsqu'on engagera sa partie forte contre sa partie foible, ce n'est point avec de l'artillerie qu'on décidera le succès; puisque entamer alors un combat d'artillerie, ce seroit donner le temps à l'ennemi de se reconnoître, de se renforcer, et perdre conséquemment tout le fruit de la manœuvre qu'on auroit faite.

Parlons de nous : à l'époque de la paix de 1762, la quantité prodigieuse d'artillerie introduite dans les armées des autres puissances, l'influence qu'on supposa qu'elle avoit eue dans les combats, firent juger nécessaire de changer entièrement la constitution de notre artillerie. On reprochoit particulièrement à nos pièces de campagne d'être trop pesantes, trop difficiles à manœuvrer. J'ai rendu compte des mesures qu'on a prises pour les alléger; mais cet objet rempli, pourquoi vouloir mener à la guerre un plus grand nombre de bouches à feu? Ne sera-ce pas perdre l'avantage qu'on a voulu acquérir, et changer les embarras de l'espèce de l'artillerie contre ceux de la quantité ?

Je ne vois pas, sans frémir, les dispositions de notre nouveau système d'artillerie, relativement à la formation de l'équipage de campagne d'une armée. Il est reglé que chaque bataillon aura à sa suite deux pièces de canon de 4, et qu'indépendamment de cela, le parc de l'artillerie sera composé sur le pied de deux pièces de canon par bataillon; donc une armée de 100 bataillons traînera à sa suite 400 pièces de canon. Ces 400 pièces de canon exigeront 2000 voitures pour le transport des munitions, outils, effets de rechange, pontons, et autres attirails nécessaires. Voilà 2400 attelages, faisant au moins 9600 chevaux : voilà 2000 et tant de charretiers, conducteurs, gardes d'artillerie, capitaines de charrois, etc. Notez que, vû le mauvais état de nos haras, ces chevaux s'achètent presque tous en Suisse ou en Allemagne; que ces charretiers sont tous des paysans robustes, vigoureux, enlevés à l'agriculture et à la population. Il faudra pour le service de ces 400 pièces, à raison de 12 canoniers ou servans l'un portant l'autre, par pièce, environ 4000 soldats, non compris les officiers. Que l'on ait plusieurs armées sur pied, comme les circonstances ne peuvent que trop souvent l'exiger; qu'il faille attacher de l'artillerie à ces armées dans la même proportion; qu'il en faille

garnir les places menacées, les côtes, les ports, les vaisseaux, voyez l'énorme quantité de canons, de charrois, d'embarras; voyez le ruineux entretien de tant d'attirails. Car, si l'artillerie s'augmente si prodigieusement dans les armées, elle s'accroîtra de même par-tout; par-tout on mettra en elle sa confiance unique; on n'attaquera plus, on ne défendra plus les places que par le canon; on ne croira plus ses côtes en sûreté, que quand elles seront couvertes de batteries. Il en sera sur mer comme sur terre; les vaisseaux ne se joindront plus, ils ne se battront que par leur artillerie. Que feront pour remplir tant d'objets 8000 hommes d'artillerie que le roi entretient aujourd'hui? Il faudra, ou en doubler le nombre, ou, ce que l'on se propose dans le nouveau système, y suppléer par des bataillons de milice qu'on attachera à ce service. Peut-on se flatter alors que dans un corps aussi nombreux il y ait la même instruction et les mêmes lumières? Peut-on espérer que la plus grande partie de ces bouches à feu ne sera pas manœuvrée par des agens inexperts et mal-adroits? Peut-on voir, sans gémir sur l'emploi mal-entendu des hommes, la même quantité de soldats, qui du temps des Turenne et des Gustave composoit une armée, ne servir aujourd'hui qu'à la ma-

nœuvre des machines de guerre d'une de nos armées.

Quel fruit retirera-t-on de cette énorme quantité d'artillerie? Si l'ennemi en a dans la même proportion, voilà de part et d'autre les armées difficiles à mouvoir et à nourrir : voilà toutes les actions de guerre réduites à des affaires de poste d'artillerie; les marches, à quelques transports lourds et rares d'une position à une autre position peu éloignée; toutes les opérations subordonnées à des calculs de subsistance. Dès-lors plus rien de grand, plus de science militaire. Si l'ennemi, plus habile, ose s'écarter de l'opinion reçue, et n'avoir que 150 pièces de canon avec une armée égale de cent bataillons, tous les avantages seront de son côté. Il combinera en conséquence la formation et la nature de cet équipage d'artillerie. Il n'aura point ce que nous appelons des pièces de régiment, parce qu'il calculera que ces pièces n'ont pas des portées assez longues et assez décisives; que, dispersées et formant de petites batteries, elles ne remplissent point de grand objet; que, commandées par les officiers d'infanterie (1), qui la plupart n'ont aucune con-

(1) Dans le nouveau système on se propose d'attacher au service des pièces de régiment, des compagnies du

noissance de l'exécution de l'artillerie, elles sont ordinairement mal emplacées, et consomment inutilement beaucoup de munition. Par la même raison que les petits calibres sont de peu d'utilité, il aura moins de pièces de parc de 4 longues : il en aura, je suppose, 50 seulement, les autres seront toutes du calibre de 8, de 12 et de 16. Il aura sur le nombre au moins vingt obusiers, espèce de bouches à feu dont les bons effets ne nous sont peut-être pas assez connus. Ensuite, pour compenser de plus en plus son infériorité d'artillerie, que je suppose être de 150 à 400, il aura des divisions en réserve, dans différens dépôts, et dans les places à portée de l'armée : il saura les tirer de-là, pour remplacer ses pertes, ou pour se renforcer, dans des dispositions défensives, s'il se trouve réduit à en prendre. Il renforcera d'attelage toute l'artillerie destinée à suivre son armée, aura un grand nombre de chevaux haut-le-pied, et se donnera par-là plus de moyens pour porter son artillerie d'un point à

Corps-Royal ; mais les officiers du Corps-Royal, qui commanderont ces compagnies, n'en seront pas moins aux ordres des commandans des brigades ou des régimens, et ils seront obligés de se conformer à ce que ces derniers détermineront pour l'emplacement et l'exécution de leurs pièces.

l'autre, et s'y fortifier ou s'y dégarnir rapidement. Mais ce n'est pas tout : ayant moins d'artillerie que l'ennemi, il la fera servir toute par des canoniers plus adroits et plus experts ; il ne courra pas risque de confier des divisions à des officiers sans pratique et sans lumières ; son artillerie deviendra donc bientôt supérieure du côté de l'exécution. Il cherchera de même à la rendre telle du côté de la rapidité des mouvemens. Il la fera entrer avec plus d'intelligence dans la combinaison de ses dispositions de marche et de combat. Il la manœuvrera comme ses troupes, et de concert avec elles. Il créera enfin pour elle une Tactique de déployemens et de ruses, par laquelle il saura opposer égalité et supériorité dans les parties de son ordre de bataille qui devront être attaquantes ou attaquées, dans le temps qu'il refusera et mettra hors de portée de l'ennemi les parties de cet ordre qu'il dégarnira d'artillerie. Les opérations de sa campagne seront calculées d'après la constitution de son armée à cet égard, et d'après celle de l'ennemi. Il fera vis-à-vis de lui une guerre de mouvement, il le désolera par des marches forcées, auxquelles l'ennemi sera contraint d'opposer des contre-marches qui seront lentes, destructives pour les attirails prodigieux et attelés avec

économie, qu'il traînera à sa suite, ou bien qui l'obligeront à laisser en arrière la plus grande partie de ces embarras ; alors ils seront à armes égales, et il aura pour lui la perfection et la supériorité de manœuvre des siennes. Enfin, fût-il obligé d'attaquer l'ennemi ou de recevoir son attaque, il ne se croira pas battu, parce qu'il aura moins de canons à lui opposer. Ses batteries mieux disposées, mieux emplacées, mieux exécutées, des pièces d'un calibre plus décisif, des prolongemens plus habilement pris, lui donneront encore l'avantage. Eh quelles batailles ont été perdues, parce que l'artillerie a manqué à l'armée vaincue ? Je vois par-tout que peu de pièces ont agi, et que beaucoup sont restées dans l'inaction, ou faute d'emplacement, ou faute de pouvoir atteindre à l'objet, ou faute de savoir les porter rapidement au point d'attaque.

Je serre, je presse mes idées : c'est ainsi qu'il faut présenter des doutes. S'ils contiennent des vérités, on en dit assez pour les faire apercevoir ; s'ils n'en contiennent pas, on épargne au lecteur l'ennui d'une erreur pesamment détaillée. Tel est en deux mots le résumé de ce que j'ai avancé ci-dessus : *diminuer la quantité d'artillerie et faire consister la perfection de l'art à tirer un grand parti d'un petit nom-*

bre de pièces, à former la meilleure artillerie possible, plutôt qu'à se procurer la plus nombreuse.

Je vais maintenant parler de la Tactique de l'artillerie, car il en existe une pour l'artillerie comme pour les troupes, une qui tient à celle des troupes, qui doit être calculée sur elle, et qui, à beaucoup d'égards, peut lui être rendue analogue. Cette Tactique se divise naturellement en deux parties, *mouvement, exécution.*

CHAPITRE IV.

Mouvemens de l'Artillerie.

La science des mouvemens de l'artillerie embrasse toutes les dispositions par lesquelles l'artillerie peut, dans un ordre de marche, marcher avec les troupes, et ensuite, dans un ordre de bataille, se mettre en position d'appuyer ces troupes par son feu.

Les mouvemens des troupes doivent absolument régler ceux de l'artillerie. J'ai tâché de donner aux premiers toute la simplicité et la rapidité dont ils sont susceptibles. Il faut que l'artillerie s'y conforme autant que la différence de ses moyens le lui permet.

Examinons d'abord comment elle doit se disposer pour un ordre de marche.

Une division d'artillerie, soit parquée, soit emplacée, pour entrer en action, peut être considérée comme un bataillon; et chaque pièce de canon ou voiture d'attirails qui la compose, comme une des fractions qui en font partie. Elle peut en conséquence, comme un bataillon, se mettre en ordre de marche de deux manières, *par son flanc*, ou *de front*, soit en avant ou en arrière. Dans le premier cas, chaque pièce ou voiture n'a qu'un quart de conversion successif à faire pour se mettre en file; c'est ce que j'appellerai mettre de l'artillerie en ordre de marche par le flanc. Dans le second, il faut que chaque pièce rompe en avant, ou en arrière, pour se mettre en marche; c'est ce que j'appellerai mettre de l'artillerie en ordre de marche de front.

Ces formations de l'artillerie en file, ou colonnes, sont relatives à une marche : elles peuvent de même s'exécuter par deux, par trois, ou par quatre pièces, de manière que la colonne ait deux, trois, ou quatre pièces de front, et qu'ainsi elle ait moins de profondeur.

Voilà l'artillerie se mettant en marche à la tête, ou à la queue des colonnes de troupes

par des mouvemens analogues aux leurs. Les différences que j'ai établies dans la tactique des troupes à l'occasion des marches de front et des marches de flanc, doivent pareillement être communes à l'artillerie; car si la marche est de front, il est avantageux que la colonne d'artillerie ait le moins de profondeur possible, pour pouvoir se mettre plutôt en bataille. Pour cet effet, aussitôt qu'elle approche du terrein où l'on doit se former, il faut, qu'ainsi que les troupes doublent par divisions et serrent leurs distances, elle, de son côté, double au moins sur deux pièces de front, afin de diminuer sa profondeur. Si la marche est de flanc, comme on doit se former sur le prolongement de la marche, alors il est moins important que la colonne diminue de profondeur, et les pièces de canon ou voitures doivent se former successivement par des quarts de conversion.

Je ne puis terminer l'article des mouvemens qui doivent mettre l'artillerie en colonne de marche, sans témoigner mon étonnement de ce que, sur les chaussées de Flandres, dans des marches à travers un pays sans obstacles, quand toutes les colonnes sont ouvertes, au moins pour le front d'une division de troupes, l'artillerie ne marche pas alors sur deux files.

J'ai quelquefois aussi remarqué relativement aux équipages mêmes des armées, que, par routine, on les laisse toujours marcher sur une seule file, quelqu'ouverte que soit la marche, tandis que dans la plupart des marches, les chevaux de charge pourroient faire route sur deux, sur trois ou sur quatre de front. Cependant l'allongement prodigieux de nos colonnes augmente la fatigue des troupes, la lenteur des marches, la difficulté de les forcer ou de les redoubler le lendemain, et cause par conséquent le mauvais succès de beaucoup d'opérations militaires.

Les mouvemens de l'artillerie pour passer de l'ordre de marche à l'ordre de bataille, n'ont pas un rapport moins grand avec ceux des troupes. Si la marche est de flanc (comme dans la *Pl.* XII. *fig.* 1.) l'artillerie se formera successivement par des quarts de conversion, aux points désignés pour son emplacement. Si la marche au contraire est de front (comme dans la *fig.* 2.) la colonne d'artillerie doublera ses files, pour se mettre sur deux pièces de front. Ce mouvement préliminaire se fera dès le moment qu'elle approchera du terrein où elle devra se former, et en même temps que les troupes feront de leur côté leurs mouvemens préparatoires de déployement. J'ai vu

dans la dernière guerre les colonnes d'artillerie, devant se former de front, ne pas savoir diminuer leur profondeur, rester patiemment sur une file, et se mettre ensuite en batterie par les mouvemens processionels marqués dans la *fig.* 3 : il est vrai que la même pesanteur, le même défaut d'intelligence, étoient alors dans la tactique de toutes les armes. La colonne d'artillerie, étant formée sur deux files, elle déployera au signal qui lui en sera fait, sur les deux pièces de la tête, une pièce déployant à droite, et l'autre à gauche, ou bien deux à droite et deux à gauche. *Voyez fig.* 4 et 5. L'officier, commandant l'artillerie, pourra même, relativement aux points où il voudra emplacer ses pièces, et au terrein qu'il aura sur ses flancs, prendre, si je peux m'exprimer ainsi, telle fraction de sa colonne qu'il jugera à propos pour point d'alignement, et faire déployer les autres sur elle : j'appelle *fraction* les deux pièces couplées l'une à côté de l'autre. La tactique des troupes, que je prie de lire avant ceci, fera comprendre le but et l'effet de ce déployement.

Je suppose que, dans les manœuvres de marche, ou de formation en bataille, les voitures d'attirail et de munitions ne seront point mêlées avec le canon, et que même,

dans quelques circonstances, elles en seront séparées. Ainsi l'ordre ordinaire et habituel des marches sera de mettre tout le canon d'une division ensemble, puis toutes les voitures d'attirails et de munitions de cette division. Quand on voudra avoir une plus grande quantité de canon prête à entrer en action au premier instant, on mettra ensemble plusieurs divisions de canon, et leurs équipages à la suite. Lorsqu'on voudra avoir l'artillerie à la tête des troupes pour protéger leur déployement, comme il est en même temps intéressant que les troupes arrivent, et se forment le plutôt possible à l'appui de cette artillerie, cette dernière sera débarrassée de toutes ses voitures d'attirails et de munitions, qu'on mettra alors à la queue des colonnes de troupes. Je traiterai dans la suite avec plus de détail ces différentes circonstances ; elles appartiennent à la grande tactique, puisqu'elles sont relatives aux mouvemens des armées, et à la combinaison de l'artillerie avec les autres armes.

C'est aussi dans cette grande tactique, qu'après avoir parlé de la division des troupes d'une armée en plusieurs parties, et des moyens de faire mouvoir ces différentes parties, je traiterai du partage de l'artillerie d'une

armée en plusieurs divisions, et des moyens de faire mouvoir ces divisions, et de les faire concourir aux succès des troupes. Là, je montrerai par quel mécanisme de mouvement analogue à celui des troupes, l'artillerie peut rapidement changer sa disposition primitive; dégarnir un point pour renforcer l'autre; se rendre nombreuse où il est nécessaire qu'elle le soit; ne pas l'être où elle peut embarrasser; mettre là des calibres de telle ou telle portée, suivant l'objet qu'elle y doit remplir; opposer enfin l'intelligence et la manœuvre à la quantité et à la pesanteur. Je dois me borner ici aux mouvemens individuels, auxquels l'artillerie doit s'exercer par pièces ou par division, ainsi que la tactique élémentaire des troupes est restreinte aux mouvemens d'un bataillon et d'un régiment.

Il me reste à dire un mot du système que nous avons adopté depuis la paix, de ne manœuvrer nos pièces, une fois entrées en action ou prêtes à y entrer, qu'à bras d'hommes. Ce système, qui est une suite de l'allègement de notre artillerie, a certainement de grands avantages. Les manœuvres en seront moins confuses que quand elles étoient embarrassées de charretiers et par les chevaux. Lorsqu'elles se feront devant l'ennemi, elles offriront moins

de prise, et seront moins rallenties par les accidens. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que cette manière de manœuvrer les pièces, puisse s'employer par-tout. 1°. Toutes les épreuves, qui se sont faites à cet égard dans nos écoles, se sont passées sur des surfaces planes, solides, et sur lesquelles le canon mené à bras rouloit sans efforts. Or la guerre offrira souvent des terreins difficiles, escarpés, détrempés par les pluies, où la manœuvre deviendra trop lente et trop pénible pour les canoniers, qui, après avoir mis les pièces en batterie, ont ensuite besoin de force et d'adresse pour les exécuter.

2°. J'admets la manœuvre à bras pour tous les mouvemens de proche en proche, mais il y en a une infinité d'autres où il s'agira de se mouvoir rapidement, ou de parcourir des distances considérables, comme pour porter de l'artillerie en renfort, d'une colonne, ou d'un point à un autre, pour saisir à toutes jambes un plateau avantageux, pour retirer l'artillerie d'un point où elle est en prise, etc. Là, il faut nécessairement se servir de chevaux. N'embrassons donc point de méthode exclusive sur cet objet : ne manœuvrons pas toujours nos pièces avec des chevaux, ainsi qu'on le faisoit autrefois ; ne prétendons pas aussi les manœu-

vrer toujours à bras d'hommes, comme on veut le faire aujourd'hui : employons ces agens tour-à-tour, et suivant les circonstances ; ils n'apportent aucune différence à la nature des mouvemens auxquels l'artillerie doit s'exercer.

CHAPITRE V.

Exécution de l'artillerie.

J'AI pu proposer mes idées particulières sur la partie que je viens de traiter. Les manœuvres de l'artillerie tiennent à celles des troupes, elles doivent en dériver : ayant donc tâché de perfectionner les mouvemens des troupes, j'ai été conduit nécessairement à parler de ceux de l'artillerie : il n'en est pas de même de l'exécution des bouches à feu : elle est proprement du ressort des officiers d'artillerie. Ce sont eux, par conséquent, qui doivent donner des leçons sur cet objet ; ce sont eux qui m'en ont donné, et c'est presque toujours d'après eux que je vais parler dans ce que je dirai de cette branche de la science de l'artillerie.

Ce que j'appelle *exécution de l'artillerie*, c'est non-seulement l'art de se servir des bouches à feu, et de calculer leurs effets, c'est encore celui de les emplacer et de diriger leurs

coups, de manière que le résultat de ces attentions combinées soit, en faisant le plus de mal possible à l'ennemi, de donner la plus grande protection possible aux troupes pour lesquelles elles agissent. Les troupes et l'artillerie, étant unies ensemble par une protection réciproque, il faut que, pour tirer le parti le plus utile des machines qui sont sous sa conduite, l'officier d'artillerie connoisse la tactique des troupes; sinon les détails intérieurs de cette tactique, au moins le résultat des principaux mouvemens, les changemens qu'ils apportent dans l'ordonnance des troupes, le dommage ou l'appui que les troupes, dans telle ou telle occasion, peuvent recevoir de l'artillerie exécutée ou emplacée de telle ou telle manière. Il faut pareillement et à plus forte raison, que l'officier d'infanterie et de cavalerie, lui qui, commandant les armes, commande nécessairement l'artillerie qui n'est qu'un accessoire des armes: il faut, dis-je, que cet officier connoisse, sinon les détails intérieurs de construction, d'attirail et d'exécution de l'artillerie, au moins le résultat de tous ces détails, les portées des différentes bouches à feu, emplacées ou exécutées de telle ou telle manière, le dommage ou l'appui que les troupes peuvent en recevoir. Faute de ces connoissances, ou il ne saura pas em-

ployer l'artillerie, avec intelligence, dans sa disposition générale; ou il sera obligé de s'en rapporter aveuglément, pour toutes les manœuvres de cette artillerie, à un officier de ce corps, qui peut-être à son tour, faute d'avoir porté ses vues au-delà de la conduite mécanique de son canon, ne le disposera pas de manière à remplir l'objet général; ou enfin il contrariera, par ignorance, les dispositions de cet officier d'artillerie qui peut-être en auroit fait de bonnes.

L'artillerie pourra, j'espère, par la lecture de mon ouvrage, se faire une idée nette et précise de la tactique des troupes. Faisons connoître aux troupes les effets de l'artillerie, suivant les différentes manières dont elle peut être disposée et exécutée.

Je vais commencer par donner ici une table estimative des distances auxquelles on peut commencer à compter sur les effets de l'artillerie dans les affaires de campagne.

Table estimative des distances auxquelles on peut commencer à compter sur les effets de l'artillerie dans les affaires de campagne (1).

Calibres des pièces.	*Distances pour les pièces chargées à boulet.*	*Distances pour les pièces chargées à cartouche.*	
		à grosses balles,	à petites ball.
de 16	toises. de 600 à 550	On n'a point encore déterminé l'espèce de Cartouche dont on se servira à la première guerre pour des pièces de ce calibre.	
de 12	450 à 500	toises. de 350 à 250	à 250
de 8	400 à 450	300 à 200	à 200
de 4	450 à 400	250 à 150	à 150

(1) *Observations sur cette Table.*

Les coups étant encore très-peu assurés aux différentes distances désignées dans la table pour les pièces chargées à boulet, il faudra tirer lentement pour pouvoir pointer avec attention et augmenter progressivement la vivacité du feu, en raison de la diminution des distances.

On peut certainement faire usage du canon à des portées plus considérables, puisqu'une pièce de 16 pointée à 15 degrés, porte environ à 1200 toises, et qu'une pièce de 12 du nouveau modèle porte à 880

toises sous l'angle de 6 degrés ; mais au-delà des limites indiquées dans la seconde colonne de la table, on ne peut compter sur un effet décisif, qu'en suppléant par un grand nombre de pièces aux irrégularités des grandes portées.

Il n'est pas même possible de donner des *à-peu-près* sur les portées des pièces tirées à ricochet, dont les effets peuvent être quelquefois très-utiles dans les affaires de campagne : il faudroit pour chaque cas particulier, une approximation différente.

Dans beaucoup de circonstances du service de l'artillerie, il ne faut se déterminer à un parti définitif, qu'après quelques coups d'épreuve ; mais le nombre n'en est jamais bien considérable, quand la théorie et la pratique ont formé le coup-d'œil d'un officier d'artillerie.

Les mêmes raisons ont empêché de parler des portées des obusiers de 6 pouces. Cette arme, dont on se sert trop rarement et en trop petite quantité dans les affaires de campagne, porte sa bombe ou son obus à 600 toises, pointée sous l'angle de 22 degrés ; mais alors elle ne ricocheroit point, et perdroit, par conséquent, la cause de ses plus grands effets ; c'est donc encore à quelques coups d'épreuve qu'il faudra avoir recours, pour fixer l'angle de projection, suivant les circonstances du terrein.

On a construit des cartouches à balles de fer battu, pour les obusiers, dont il ne faudra faire usage qu'à 150 ou 200 toises de l'ennemi.

Cette table particulièrement relative à nos pièces actuelles et telles qu'on se propose de les employer à la première guerre, pourra servir à apprécier de même les effets des pièces étrangères, dont les calibres de campagne ne diffèrent des nôtres que parce qu'ils sont de proportion impaire, comme 19, 13, 9, 7 et 3. Quant aux dimensions des pièces étrangères, elles sont différentes chez presque toutes les nations ; mais, ces différences n'influant que par-delà les portées raisonnables et certaines, toute comparaison à cet égard seroit minutieuse et inutile. Je dirai seulement qu'en général presque toutes les artilleries des autres nations, cherchant à s'alléger, en même temps qu'à s'augmenter, ont diminué la longueur et la pesanteur de leurs pièces. Il n'y avoit, la guerre dernière, que les Anglois et nous, qui eussions de petits calibres à longue proportion.

Je n'ajouterai point à cette table, des calculs sur le rapport des charges aux portées, c'est-à-dire, sur la quantité de poudre dont il faut que les charges soient composées relativement au calibre des mobiles, à leur espèce et à la distance à laquelle on veut les pousser. Je ne dirai point sous quels angles de projection les pièces doivent être pointées pour en tirer tel

ou tel effet. Ces connoissances appartiennent exclusivement à l'officier d'artillerie. C'est lui qui est chargé de l'exécution des bouches à feu, et il suffit à l'officier, commandant les armes, de savoir qu'il peut en telle ou telle position, demander à l'officier d'artillerie de lui procurer des feux qui remplissent tel ou tel objet.

Mais une chose dont pour cet effet, l'officier commandant les armes doit avoir l'intelligence, comme l'officier d'artillerie, c'est l'art de choisir les emplacemens, de disposer les pièces, de diriger les feux, de les ménager. Je vais tâcher de présenter ici les principes de cet art, de la manière la plus nette et la plus concise qu'il sera possible.

La disposition la plus avantageuse de l'artillerie considéréc, soit du côté de l'emplacement, soit du côté de l'exécution, est sans contredit celle qui rend ses effets les plus meurtriers et les plus nuisibles à l'ennemi.

Les coups les plus meurtriers, étant indubitablement ceux qui parcourent la plus grande longueur sur le terrein occupé par les troupes ennemies, il est certain que leur effet augmentera à mesure que ces troupes seront rangées sur une plus grande profondeur, puisqu'alors le boulet ne cessera de détruire

que quand il aura perdu sa force, et que, quand même il n'auroit pas touché les premiers rangs, il aura son effet de plongée ou de ricochet sur les derniers.

Pour obvier à ce prodigieux et meurtrier effet de l'artillerie, toutes les troupes de l'Europe ont abandonné l'ordonnance de profondeur, pour prendre avec raison un ordre plus mince, et qui donne moins de prise aux tirs du canon.

Les troupes, étant ainsi rangées, celles d'infanterie sur trois, et celles de cavalerie sur deux de profondeur, si l'artillerie ne tiroit que de but en blanc et droit devant elle, son feu seroit bien peu redoutable, puisque le boulet le plus heureusement dirigé ne pourroit tuer, ou mettre hors de combat, que deux ou trois hommes au plus.

Afin de tâcher de faire parcourir à ces mobiles la trajectoire, sur laquelle ils peuvent rencontrer plus d'ennemis, seule manière de remédier à l'irrégularité et au hasard des portées, l'artillerie doit donc chercher à prendre des prolongemens, des revers et des ricochets sur la troupe qu'elle veut battre.

Pour se procurer ces avantages, il faut qu'elle place ces batteries de manière à écharper sur la ligne ennemie, observant que cette

batterie forme avec cette ligne un angle de plus en plus aigu, à mesure qu'on s'en rapproche, et enfin un angle presque nul quand on est fort près, c'est-à-dire, que les batteries doivent s'établir, dans ce dernier cas, presque tout-à-fait sur le flanc.

Le même principe doit s'appliquer aux batteries destinées à battre une colonne; ainsi on doit les placer de manière qu'elles écharpent sur un angle d'autant plus grand qu'on en sera plus éloigné, et ensuite les placer vis-à-vis d'elle quand on en sera fort proche, cette position produisant alors le même effet que si elle étoit prise sur le flanc d'une ligne de troupes, et étant propre à donner le prolongement le plus efficace possible.

Règle générale : il faut donc, toutes les fois que cela est pratiquable, ne pas placer ses batteries vis-à-vis des points que l'on veut battre, à moins que, dans le cas où l'on ne pourroit pas s'approcher assez, l'obliquité ne fît trop perdre sur la longueur de la portée; et, si l'on doit battre plusieurs points à la fois, comme cela arrive ordinairement quand on dispose des batteries vis-à-vis une ligne de troupes, il faut les placer de manière que les coups de l'une aillent frapper vis-à-vis de l'autre : ces batteries, qu'on

nomme croisées, se protègent et se défendent réciproquement.

Indépendamment de la protection mutuelle que les batteries doivent tâcher de se donner, il faut les faire fortes. Alors elles procurent des effets décisifs, elles font trouée, elles préparent la victoire. Au contraire, la même quantité de pièces dispersée est plus propre à irriter l'ennemi qu'à le détruire : l'objet de l'artillerie enfin ne doit point être de tuer des hommes sur la totalité du front de l'ennemi ; il doit être de renverser, de détruire les parties de ce front, soit vers les points où il peut venir attaquer le plus avantageusement, soit vers ceux où il peut être attaqué avec le plus d'avantage.

Il ne s'ensuit pas de la maxime posée ci-dessus, qu'on doive réunir trop d'artillerie dans une seule et même batterie ; ce seroit tomber dans un autre inconvénient : celui de donner trop de prise à l'ennemi. Il convient seulement de réunir sur le même objet plusieurs batteries peu distantes l'une de l'autre, et il faut y joindre l'attention, si le terrein le permet, de ne pas placer ses batteries sur la même ligne, afin que, si l'ennemi peut se ménager des prolongemens sur elles, ces prolongemens ne traversent pas toutes les batteries à la fois.

Les pièces de chaque batterie doivent con-

server un espace assez considérable entr'elles pour manœuvrer avec aisance et ne donner que peu de prise. Dix pas paroissent la distance qu'il faut conserver. Ce principe est important, car, comme dans une action on ne pointe pas une pièce contre une pièce en particulier, mais contre toute la batterie opposée, tant vuide que pleine, il est évident que celle qui aura ses pièces trop rapprochées recevra plus de coups dangereux.

C'est une erreur de croire que le canon doive être placé de préférence sur des hauteurs fort élevées au-dessus des objets qu'on veut battre. Un commandement de 15 à 20 pieds sur une étendue de 300 toises est avantageux, en ce qu'il aide à prendre des revers favorables; plus sensible, il est désavantageux, parce que l'angle de tir s'éloigne d'autant plus de l'horison; les coups deviennent incertains, les boulets s'enterrent, on ne peut se donner des ricochets, le danger de l'ennemi diminue à mesure qu'il approche : effets contraires à ceux que procurent des positions rasantes ou dominantes dans la proportion indiquée ci-dessus, en ce que de ces dernières les tirs sont horisontaux, en ce qu'elles permettent de ricocher, et en ce que, découvrant tout, elles ne laissent pas à l'ennemi de terrein où il soit à couvert.

Dans tous les emplacemens de batteries de combat, et par conséquent de batteries ambulantes qu'on a à choisir, il faut avoir attention d'éviter ceux qui offrent des obstacles aux manœuvres ultérieures, soit pour aller en avant, soit pour se retirer, comme haies, fossés, ravins, marais, hauteurs très-escarpées. On doit ne pas placer les batteries trop tôt et trop à découvert; car alors l'ennemi en oppose de plus fortes qui les détruisent, ou dispose les siennes de manière à les battre avantageusement. On doit chercher à se couvrir et particulièrement à s'épauler sur les flancs, ne fut-ce que d'une petite élévation d'un ou de deux pieds seulement. Cela préserve les canoniers, couvre les manœuvres du canon, et rend son effet plus assuré. On doit enfin, autant qu'il est possible, éviter de placer les batteries devant ses propres troupes, ou sur de médiocres élévations qui soient derrière elles; c'est offrir à l'ennemi deux objets à la fois à battre, c'est attirer son feu sur les troupes, c'est gêner leurs mouvemens, si l'on est en avant d'elles; c'est les inquiéter et s'exposer à leur faire du mal par quelques coups malheureux, si on est placé en arrière d'elles. En un mot, quand les dispositions du terrein ne permettent pas de choisir d'autres emplacemens, il vaut mieux

doubler les troupes les unes derrière les autres, et laisser des intervalles pour l'artillerie, que de tomber dans l'inconvénient de les masquer par le canon, ou de les soumettre à des batteries trop peu élevées.

Si l'on occupe une position défensive, les pièces de gros calibre doivent être employées de préférence dans les points principaux, dans ceux où l'on peut voir le mieux et le plus loin l'ennemi, et le prendre en écharpe, de revers et en flanc; on en doit faire, si je peux m'exprimer ainsi, les grosses batteries de protection et de défense, tandis que les pièces d'un calibre plus léger, renforcées de bras et d'attelages, et divisées sur plusieurs points, se tiendront prêtes à se porter rapidement en renfort aux parties menacées, et à prendre leur disposition d'après la disposition de l'ennemi.

Si l'on attaque, il faudra emplacer les pièces de gros calibre dans les parties de l'ordre de bataille les plus foibles et les plus éloignées de l'ennemi, du côté des fausses attaques, sur les hauteurs qui peuvent empêcher l'ennemi de tenter quelqu'effort sur elles, sur celles qui peuvent appuyer les flancs de la véritable attaque, et donner des revers éloignés sur le point attaqué. Les portées de ces pièces, étant plus longues, elles y feront effet. Leurs mou-

vemens, étant plus lourds, elles auront moins à agir, et en cas de retraite, comme elles seront hors de prise, elles ne tomberont pas au pouvoir de l'ennemi. Les pièces de petit calibre, renforcées de bras et d'attelages, se porteront au contraire en avant avec les troupes attaquantes, comme plus susceptibles de seconder les mouvemens de ces troupes, de suivre l'ennemi s'il est repoussé, de protéger la retraite, et de se retirer elles-mêmes si l'on est battu; et parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de longues portées dans les points où l'on est déterminé à s'approcher et à combattre.

On ne doit pas, comme on le fait beaucoup trop aujourd'hui, s'en tenir à la routine de mettre tout son canon avec l'infanterie, et croire ne pouvoir en placer à un point où elle n'est pas à portée de le soutenir. Il faudroit savoir en appuyer aussi la cavalerie, placer des batteries, soit sur son flanc, soit en avant d'elle, s'il y a des emplacemens favorables, y placer sur-tout des obusiers dont l'effet sera terrible contre la cavalerie ennemie, soit pour l'ébranler avant qu'elle ne soit chargée, soit pour y jeter le désordre si c'est elle qui vient à la charge. Ces canons et obusiers attachés, dans une disposition de combat, à une aile de cavalerie, seront renforcés d'attelages et mis

par conséquent en état de suivre ses mouvemens. Dans tout pays ouvert, qui peut mieux défendre le canon que la cavalerie? Qui peut mieux à son tour fortifier une aîle de cavalerie inférieure que du canon placé à son appui? Que deviendra ce canon, dira-t-on, si la cavalerie est battue? Ce qu'il deviendra : il sera pris, et ce ne sera qu'un petit mal ajouté au désastre de la cavalerie; mais le plus souvent il empêchera que cette cavalerie ne soit battue, et si elle bat, il rendra ses succès plus décisifs et plus complets. J'aurai occasion de dire ci-après combien peu il faut craindre de mettre du canon en prise, quand on peut en tirer un effet utile.

La première disposition de l'artillerie dans un combat étant faite, il faut ensuite que les pièces manœuvrent et changent d'emplacement, suivant les circonstances, soit pour se conserver les revers et les prolongemens que elles auront pris sur l'ennemi; soit pour rassembler leurs feux sur les points décisifs; soit pour s'y porter et pour se tenir toujours en mesure avec les troupes auxquelles elles sont attachées. C'est relativement à cette science et à cet à propos de mouvemens, que j'ai avancé que l'armée, dont l'artillerie sauroit manœuvrer avec le plus d'intelligence et de rapidité,

pourroit traîner à sa suite la moitié moins de bouches à feu que l'ennemi, et avec cela lui être encore supérieure; parce que chez elle toutes ses bouches à feu seront employées et utilement employées.

Voilà à-peu-près tous les principes suivant lesquels on doit emplacer et disposer l'artillerie. Quelques-uns d'eux, relatifs à la grande Tactique des armées, seront développés dans la suite de cet ouvrage. Il reste, et c'est-là le grand art, art que la pratique et le génie peuvent seuls donner, à appliquer ces principes au terrein et aux occasions: car l'attaque et la défense d'un poste, le passage d'une rivière, les combats dans telle ou telle nature de pays, les ordres de bataille de telle ou telle espèce exigent des dispositions différentes d'artillerie que les bornes de cet essai ne me permettent point de détailler.

Passons aux principales règles de l'exécution proprement dite. Il n'est pas moins important qu'elles soient connues des commandans des troupes, que celles de l'emplacement des batteries. Faute de cette connoissance, ils ne savent point juger les portées des bouches à feu, choisissent des positions soumises aux points qu'ils veulent défendre ou qui les voient mal; contrarient, sans intelligence, les offi-

ciers d'artillerie; font consommer inutilement les munitions ; demandent qu'on tire à cartouche où il faudroit tirer à boulet, etc. J'ai vu, la guerre dernière, des pièces de régiment tirer sans relâche, tandis que des batteries de pièces de huit du parc, qui étoient voisines, trouvoient le même but trop éloigné pour y user leurs munitions. Cette ineptie, qui dura trois heures et consomma inutilement mille cartouches, me rappelle un de nos officiers généraux s'emportant contre le commandant d'une batterie, parce qu'il ne tiroit pas. Ce dernier, occupé alors d'une nouvelle disposition qu'il donnoit à ses pièces pour prendre un revers sur l'ennemi, répondit *qu'il cherchoit son prolongement. Eh! Monsieur*, répliqua l'officier général qui se désespéroit et ne savoit pas ce que c'étoit que prolongement, *voilà comme est le Corps Royal, il prolonge toujours.* Revenons à mon objet.

Comme ce n'est point le bruit qui tue, comme l'incertitude des portées augmente en raison de l'éloignement des points qu'on veut battre ou du peu d'attention que l'on donne au pointement, il faut s'attacher à pointer avec exactitude plutôt qu'à tirer avec vitesse; il faut pointer sur-tout avec beaucoup d'attention, quand les portées sont éloignées, et augmenter la vi-

vacité de son feu progressivement à la diminution des distances, parce qu'en proportion de cette diminution les coups s'assurent toujours davantage.

Ce principe n'est pas assez connu des troupes; leur grand grief contre l'artillerie est toujours qu'elle ne fait pas assez de feu; la mesure de leur contenance dans une canonade semble être la quantité de bruit que font les batteries qui les soutiennent. Faute de connoissances, les officiers supérieurs eux-mêmes entretiennent ce préjugé, ils sont les premiers à se plaindre de ce que le canon ne tire pas sans relâche; et qu'arrive-t-il de-là? C'est que souvent l'officier d'artillerie se laisse entraîner à ces clameurs, perd de vue le principe exposé ci-dessus, tire trop vîte et à des portées trop incertaines, fait peu de mal à l'ennemi, le rend par-là plus audacieux, consomme inutilement des munitions, et finit par s'en trouver dépourvu dans le moment où son feu auroit besoin de devenir le plus vif.

Il ne faut jamais engager des combats d'artillerie à artillerie, que quand les troupes de l'ennemi étant à couvert du feu qu'on pourroit faire sur elles, ses batteries y sont exposées, et nuisent beaucoup aux troupes qu'on protège. Si au contraire les positions qu'on occupe sont

meurtrières pour l'ennemi, il faut porter tous les efforts de l'artillerie sur ses troupes et sur les obstacles qui les couvrent, pour tâcher de les détruire, et ne chercher à en imposer au canon ennemi, qu'autant que cela est nécessaire pour protéger les troupes qu'on a à soutenir. Cette maxime est souvent négligée par les officiers d'artillerie, soit qu'il leur paroisse plus brillant d'éteindre aux yeux des troupes les feux des batteries qui leur sont opposés, soit qu'ils ne sentent pas assez que les troupes sont l'objet principal, que l'artillerie devient inutile si elles sont détruites ou mises en désordre, au lieu que l'artillerie étant détruite il n'y a rien de fait, puisqu'il reste encore des troupes à vaincre.

Si les batteries sont obligées d'attaquer les batteries ennemies, on ne doit pas pointer pièce contre pièce, il faut embrasser de son feu tout le terrein occupé par la batterie ennemie; de même, si l'on tire sur des troupes, il faut rassembler tous ses efforts sur l'espace qui en sera le plus couvert, et où, les boulets venant à manquer, les troupes qui servent de but primitif trouveront en deçà, en arrière, ou à côté d'elles, d'autres troupes à atteindre.

Hors les occasions de fausse attaque ou de

stratagême, toute canonade qui n'a pour objet que celui de tuer quelques hommes au hasard et aux dépens de beaucoup de munition, est misérable et ridicule. Il est cependant très-commun d'en voir ordonner de pareilles.

Le ricochet employé à propos, n'est pas moins avantageux dans les actions de campagne que dans les sièges. Il est excellent contre la cavalerie, contre des lignes de troupes redoublées, contre des retranchemens, et peut-être n'en faisons-nous point assez d'usage.

Il est important dans l'exécution des bouches à feu, de savoir à propos employer le boulet et les cartouches à balle, et de ne pas quitter trop tôt l'un pour se servir de ces dernières, en faveur desquelles on a un préjugé trop généralement avantageux; car si elle produisent des effets terribles quand on s'en sert sur des terreins secs, unis, sensiblement horizontaux et à des portées raisonnables et telles qu'elles sont indiquées sur la table que j'ai donnée, il s'en faut bien qu'elles aient des effets aussi certains et aussi décisifs que le boulet, au-delà de ces portées, ou dans des terreins irréguliers, mous, couverts, plongeans ou plongés. Si les distances sont trop grandes, il faut pointer les pièces sous des angles de projection très-marqués, et alors la plupart des

mobiles s'écartent de la direction principale et passent par dessus le but qu'on devoit atteindre. Si les terreins ne sont pas favorables, la plus grande partie des balles est interceptée et amortie. Dans ces dernières circonstances, il faut donc indubitablement préférer l'usage du boulet ; le boulet atteint de beaucoup plus loin, s'écarte moins de sa direction, ricoche, va frapper la seconde ligne quand il manque la première, renverse les obstacles, épouvante par le bruit, et présente aux nouveaux soldats des blessures plus effrayantes. Je détaille les raisons de cette maxime, parce qu'elle est contraire à l'opinion reçue dans nos troupes. Faute de réflexion, faute d'officiers assez instruits pour détruire des préjugés de routine accrédités parmi elles, je les ai presque toujours entendu se plaindre de ce que notre artillerie ne tiroit pas à cartouche, assez et d'assez loin, et citer les effets de l'artillerie étrangère, qui en fait mal-à-propos un grand usage et à des portées excessives.

On doit avoir la plus grande attention à ne pas consommer inutilement les munitions ; cela a été dit souvent, mais les troupes n'en connoissent pas encore assez l'importance. Il y a cependant un calcul simple : on ne peut, sans des dépenses et des augmentations d'équi-

pages énormes, porter plus de 200 coups par pièce et 60 coups par homme, non compris ceux dont les gibernes sont remplies. Or à un coup de canon et à trois coups de fusil par minute, c'est pour environ trois heures. Combien d'actions peuvent durer davantage? Combien d'actions peuvent être suivies le lendemain d'un autre combat? Je passe au soldat qui ignore tout cela, qui ne réfléchit pas, de vouloir que le canon tire toujours; mais est-il pardonable aux officiers d'avoir assez peu de connoissance des détails, pour joindre leurs cris aux murmures du soldat?

On ne doit pas abandonner mal-à-propos l'artillerie, ni craindre mal-à-propos de la perdre. Cette maxime est si importante, si faussement étendue, si peu mise en pratique, qu'elle a besoin d'être développée. Il faut que les troupes contractent l'habitude de ne pas abandonner trop légèrement le canon, et qu'elles attachent une sorte de point d'honneur à ne pas le perdre, parce qu'alors l'artillerie ayant confiance dans les troupes qui la soutiennent, se comportera avec plus de vigueur, et se croira en quelque sorte obligée, par reconnoissance, à se comporter ainsi. Il faut que l'artillerie de son côté s'accoutume à manœuvrer avec hardiesse, à se hasarder et à se soutenir dans des

emplacemens avancés, à ne pas regarder si on la soutient, quand ses effets sont décisifs et meurtriers, à n'abandonner ses pièces que quand l'ennemi est, pour ainsi dire, dans sa batterie, puisque c'est l'exécution de ses dernières décharges, qui est la plus terrible ; il faut qu'elle attache son point d'honneur, non à conserver ses machines, qui ne sont au bout du compte que des engins faciles à remplacer, mais à les faire jouer le plus efficacement et le plus long-temps possible. Si ces pièces sont prises, ce n'étoit pas aux soldats d'artillerie, qui n'en sont que les agens, à les défendre, c'est aux troupes à les reprendre, ou dans une autre occasion, à remplacer leur perte. En un mot, c'est à l'officier général qui commande, à cet homme qui doit tout voir de sang-froid et sans erreur, de se servir des préjugés des troupes, de ceux de l'artillerie, de son autorité enfin, pour, suivant les circonstances, exposer le canon, le sacrifier ou le conserver. C'est à lui de calculer qu'en telle occasion il faut ramener le canon, soit pour aller prendre ailleurs une position meilleure, soit pour que le soldat découragé ne prenne pas la retraite pour une fuite ; qu'en telle occasion il faut l'exposer pour qu'il nuise plus long-temps et plus efficacement à l'ennemi ; qu'en telle

autre enfin il faut le laisser prendre ; parce qu'il en coûteroit trop de sang, ou un temps trop précieux pour le défendre ; et parce qu'après tout, à la guerre, il n'y a pas de honte à faire ce qu'il est impossible d'éviter.

Me voici à la fin de mon essai sur la Tactique de l'artillerie. Il me reste à dire dans quelles sources j'ai puisé mes connoissances sur cet objet. C'est dans le corps de l'artillerie ; c'est dans d'excellens mémoires manuscrits faits par des officiers de ce corps ; c'est en approfondissant avec ces officiers les principes de leur art. Par-tout mon but est le même, et ce sont les lumières d'autrui, bien plus souvent que mes opinions, que je cherche à répandre.

FIN DU TOME PREMIER.

607497

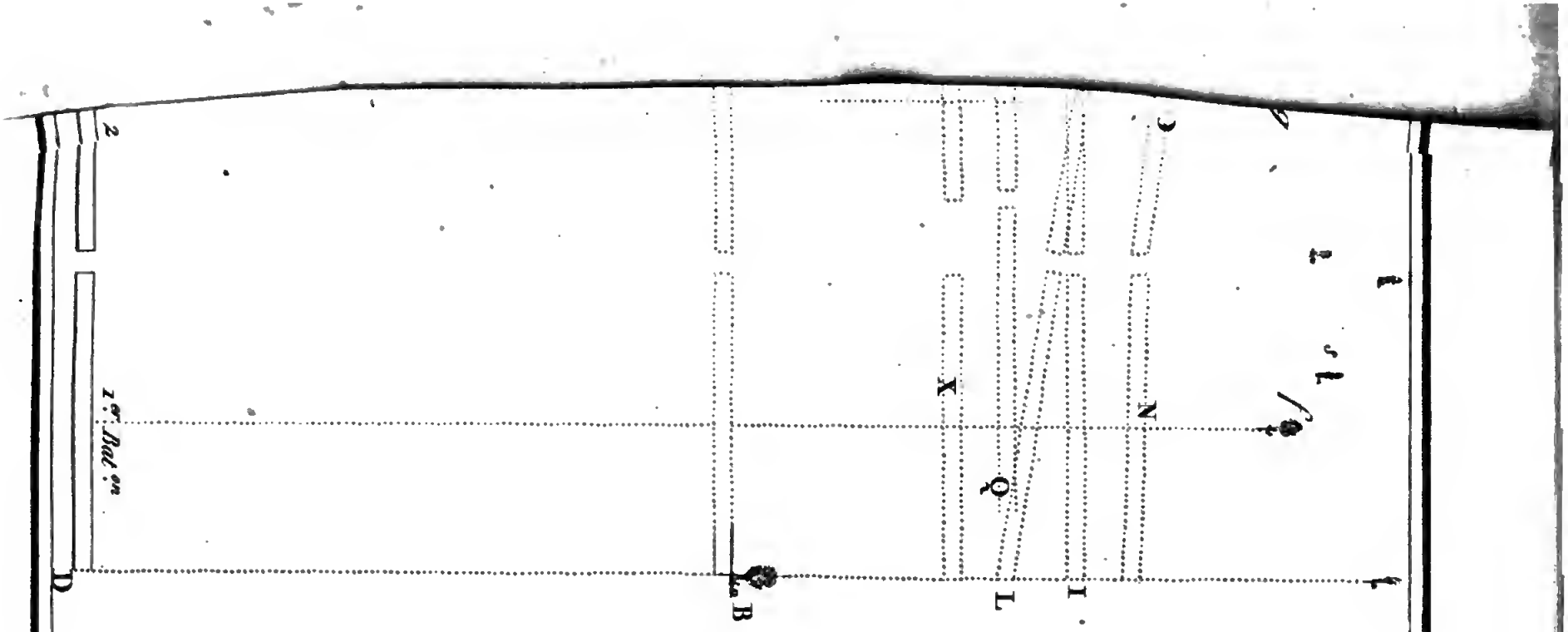

N.a *Les points marqués en avant des ailes des Bataillons et des Drapeaux. designent les Officiers qui prennent les points de vue et dirigent la marche des Bataillons.*

NAPOLI

BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPOLI

PREMIERE PARTIE

Tactique de l'Infanterie

Planche 2.

suite de l'Ecole de la Marche

PREMIÈRE PARTIE

Tactique de l'Infanterie

PL. III.

Feux Obliques.

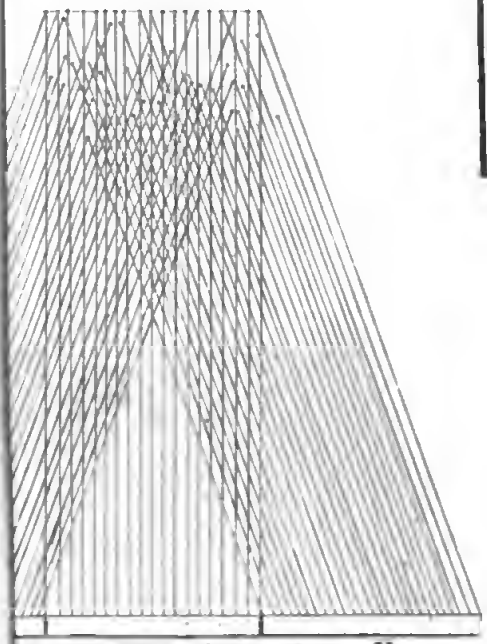

visions II *d'un Bataillon.*

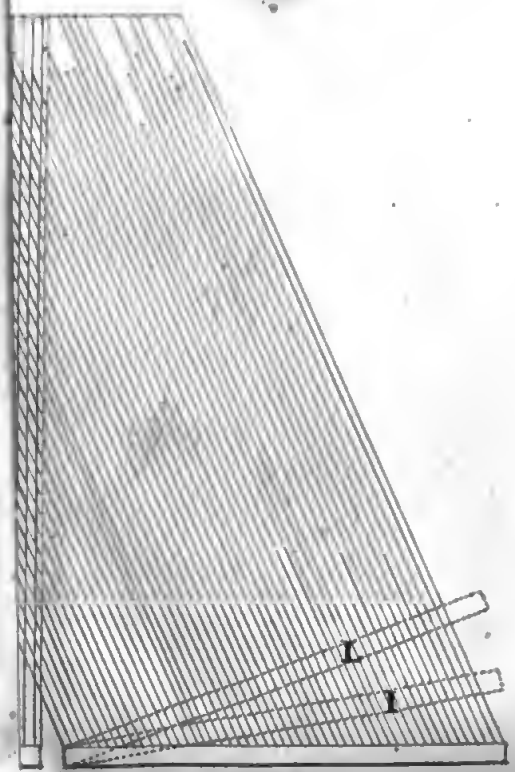

1er Bat.

BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPOLI

PREMIERE PARTIE
Tactique de l'Infanterie.
Pl. IV.
disposition de l'Infanterie en Bataille contre la Cavalerie.

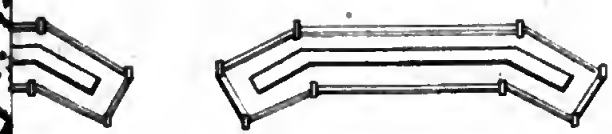

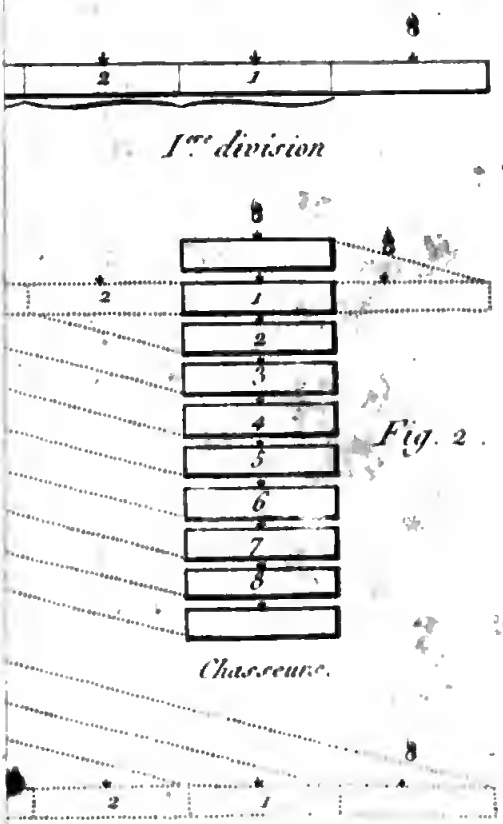

Fig. 2.

1. *Formation d'un Bataillon en Bataille.*

2. *Formation en colonne sur la droite.*

3. *Formation en colonne sur la gauche.*

4. *Formation en colonne sur le centre.*

Disposition d'un Corps d'Infanterie de quatre Bataillons qui etant en marche sur quatre Colonnes s'arrête et se dispose a recevoir l'attaque de la Cavalerie.

La 2e. disposition marquée en point est Celle que les Colonnes pourroient prendre en faisant un demi quart de conversion par masse.

S'il est possible on tachera d'appuy la tête et la queue de cette disposition à quelque obstacle local comme ravins, bois, hayes ou maisons, et si le terrein n'en fournit pas comme en A on poura faire faire au Bataillon de la queue un mouvement de conversion pour se procurer un flanc, qui change la disposition ou pour chercher la protection d'un point d'appuy.

La charge etant repoussée les Colonnes detendroient leurs Cordes, feroient face vers la tête de la marche, ouvriroient leurs divions, et se remetroient en mouvement.

PREMIERE PARTIE

Tactique de l'Infanterie Pl. VI.

Disposition de l'Infanterie en Colonne, contre la Cavalerie

Fig. 1. Colonne d'un Bataillon.
Fig. 2. Corps de troupes formé en quatre Colonnes.

PREMIERE PARTIE

Tactique de l'Infanterie,

Pl. VII.

Déployemens d'une Colonne d'un Bataillon.

Fig. 1. déployement du Bataillon sur la première division par la gauche.

Fig. 2 déployement sur la 1re division par la droite.

Fig. 3. déployement sur le centre par la droite.

Fig. 4. déployement sur le centre par la gauche.

Fig. 5. déployement sur la 3ème division par la droite.

Fig. 6. déployement sur la 4ème division par la droite.

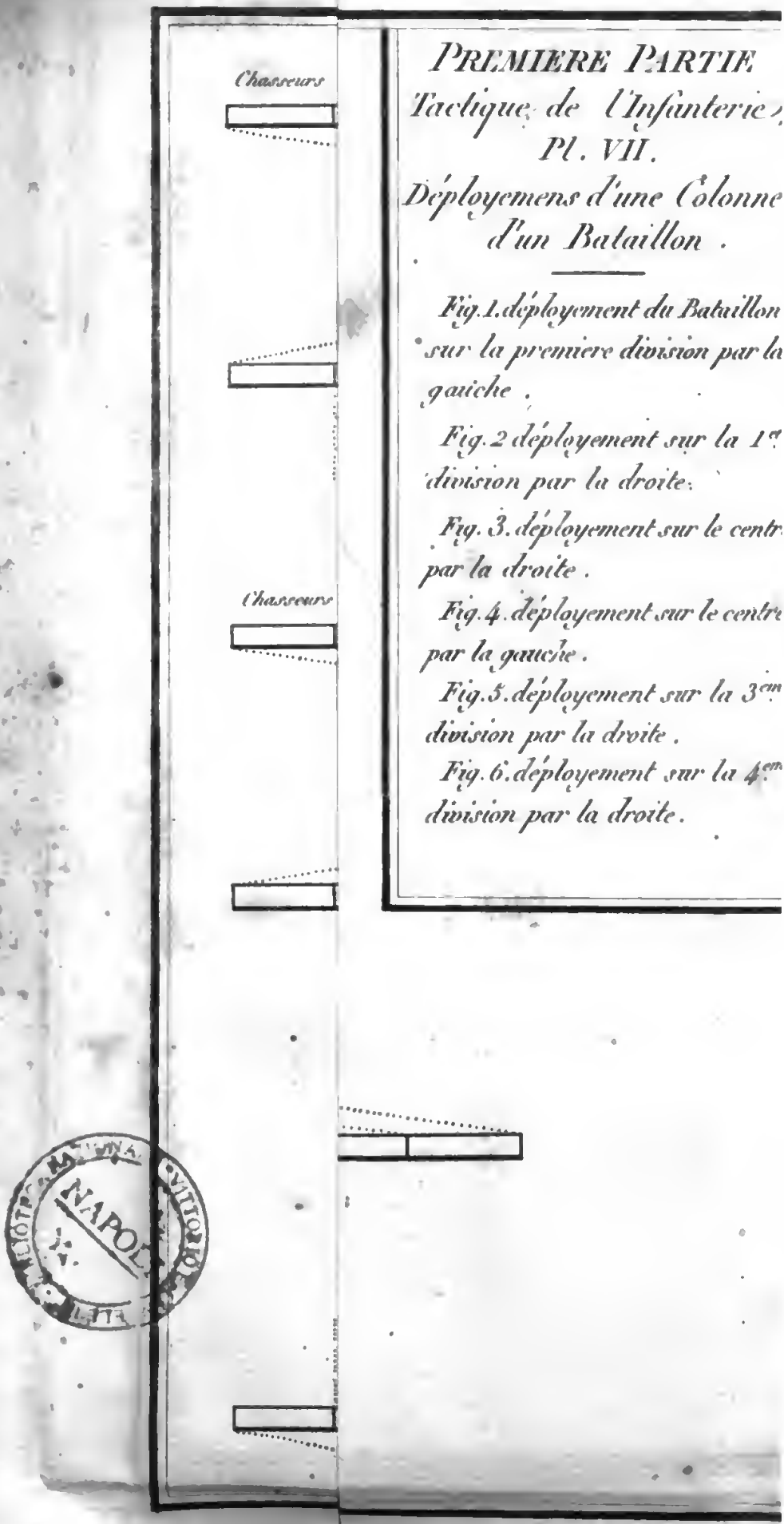

NAPOL

Fig. 7

Digitized by Google

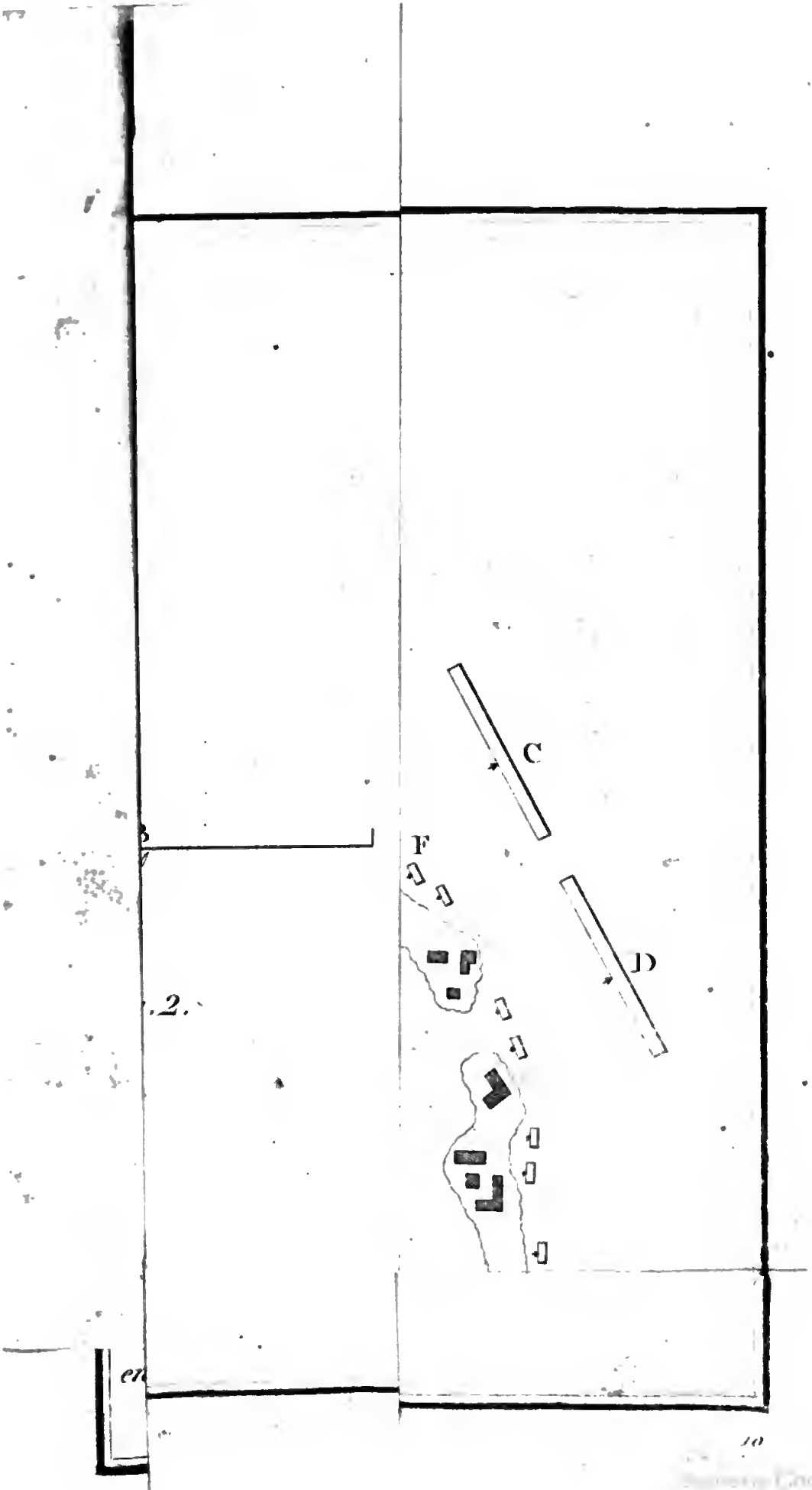
C
F
D
.2.

PREMIERE PA

Tactique de la Cav

Pl. XI

Formation en Colo
déploiement de la C

Fig. 1. Régiment
Cavalerie se déploy
Compagnie en Colo
sur sa droite

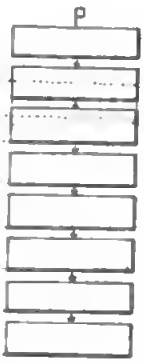

Fig. 2. Régimen
Cavalerie en Colon
déployant en avant
gauche.

Fig. 3. Mouvemen
viduel par lequel un
pagnie se forme ou
déploye.

Les differentes
marquées en point
quent les differen
rections que chaqu
mis en file, au moye
d'adroite successif par
doit suivre, pour se
sur le terrin ou l'on s
en Bataille où en Co

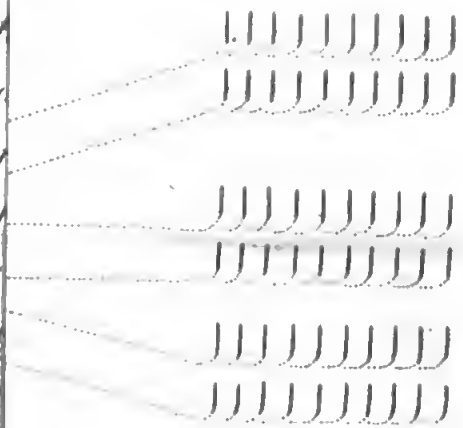

Digitized by Google

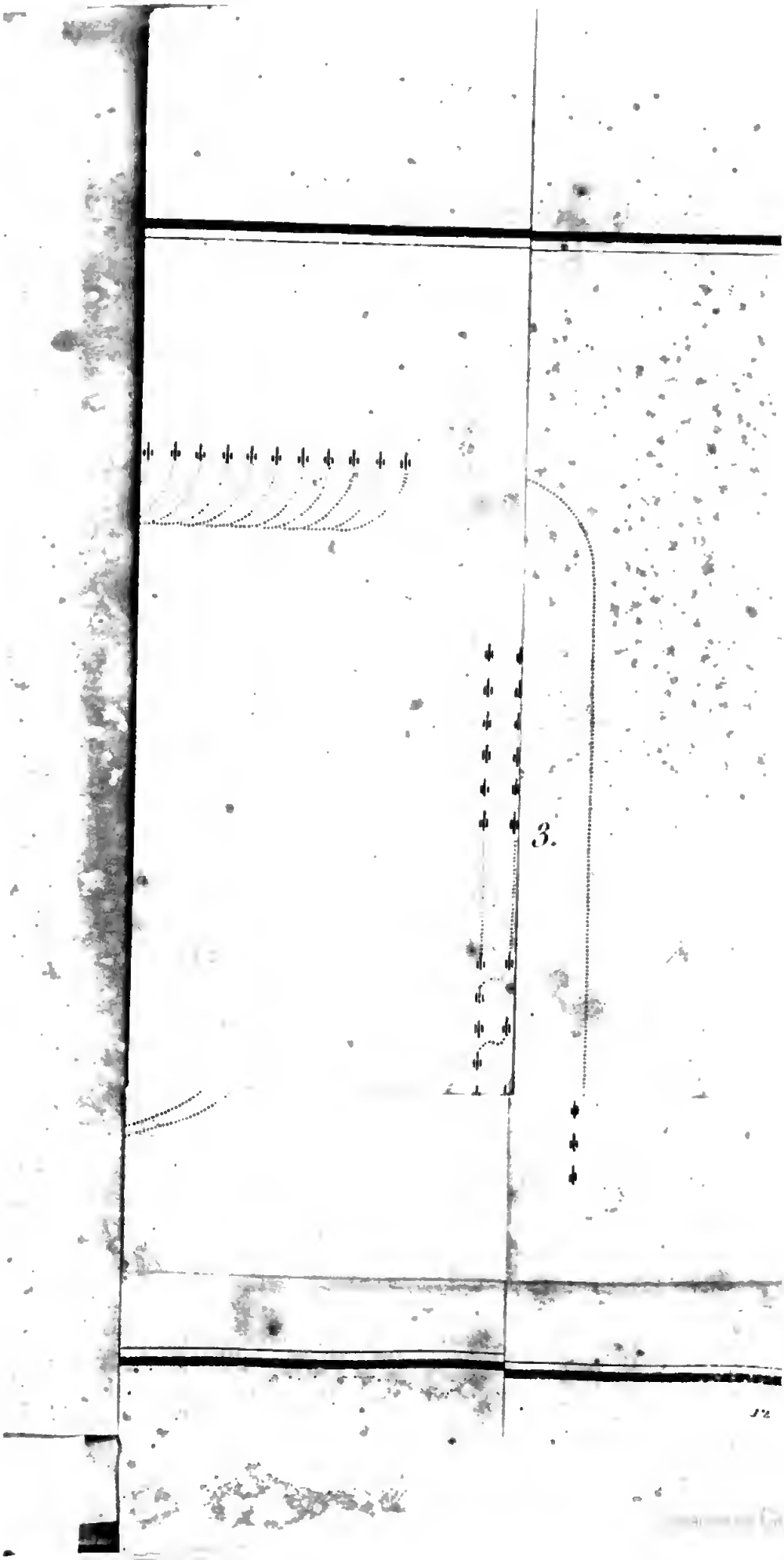
3.

BIBLIOTECA MUSEO DIEGO DE ITURRIETA
NAVAL

Google